This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HIERONYMUS
ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

ÉTUDES

SUR LES

RÉFORMATEURS

DU XVIE SIÈCLE

TOME PREMIER

ÉTUDES

SUR LES

RÉFORMATEURS

DU XVIE SIÈCLE

TOME PREMIER

— PARIS —

IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Cᵉ

RUE SAINT BENOIT, 7

ÉTUDES

SUR LES

RÉFORMATEURS

DU XVIe SIÈCLE

PAR

V. CHAUFFOUR-KESTNER

I

ULRICH DE HUTTEN — ZWINGLI

PARIS

CHARLES HINGRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES MARAIS SAINT-GERMAIN, 20

PRÈS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

1853

Je réunis deux études non moins différentes par leur objet que par la manière dont elles sont traitées. J'ai tâché de conserver au pamphlétaire de la Réforme quelque chose de sa verve ; à son plus grand logicien, la fermeté et la netteté de la déduction logique. Je n'ai pas eu la prétention de peindre une époque immense; mon seul but a été d'esquisser à larges traits deux des figures les plus originales d'un des plus grands siècles de l'histoire.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Ce livre ayant dû être imprimé loin des yeux de l'auteur, il s'est glissé un certain nombre de fautes que le lecteur voudra bien corriger. On n'indiquera ici que les plus importantes.

Introduction, p. 1, ligne dernière, au lieu de *tous les* chrétiens sont frères, *lisez* tous les chrétiens sont prêtres.

P. 97, lig. 13, *au lieu* de la liberté, *lisez* la vérité.
P. 154, lig. 3, mes, *lisez* nos.
P. 201, lig. 4, par, *lisez* pour.
P. 215, lig. 10, sécurité, *lisez* sérénité.
P. 240, lig. 9, Théodore, *lisez* Thomas.
P. 244, lig. 11, comme un point, *lisez* comme point.
P. 252, lig. 1, des, *lisez* les.
Id. lig. 9, immuable, *lisez* incurable.
P. 255, lig. 5, sincère, *lisez* singulière.
P. 258, lig. 4, roides, *lisez* froides.
P. 269, lig. 11, envoya, *lisez* désigna.
P. 273, lig. 2, discret, *lisez* désert.
P. 253, lig. 13, changerait *lisez* chasserait.
P. 334, lig. 4, le *lisez* la.
P. 361, lig. 15, 16 et 17, au lieu de ; mettez :

608.2
Hist. 9
C49et
1853

Toutes les libertés sont sœurs, ou plutôt, il n'y a qu'une seule liberté, fille indomptable de la conscience. Le progrès de la civilisation consiste à dégager la liberté du joug de la nature et du joug des institutions à faire de chaque homme un homme, à conquérir pour tous le plein et entier exercice de leurs facultés physiques, intellectuelles et morales. Dans cette divine progression de l'histoire, chaque ruine qui se fait dans l'antique esclavage, annonce et prépare une ruine nouvelle. C'est pourquoi ceux qui au XVIe siècle ont dit : *tous les Chrétiens sont frères*, sont les ancêtres légi-

times de ceux qui, au XVIIIe siècle, ont déclaré : *tous les hommes sont égaux.*

Dans ce long enfantement de la liberté à travers les âges, dont les grandes journées s'appellent le Christianisme, la Réforme, la Révolution, la Réforme a eu cette gloire de revendiquer et de reconquérir pour la liberté son sanctuaire même, la conscience. Aussi, chercher des exemples dans cette époque mémorable, ce n'est pas nous éloigner de notre temps. Nous avons vu de nouveau la liberté chassée de l'arène qu'elle remplissait de sa grande voix : elle est rentrée dans son sanctuaire, et, de cette retraite féconde, elle sortira plus forte, plus grave, plus sûre d'elle-même, pour marcher à de nouveaux triomphes. Que les faibles désespèrent, c'est la conséquence et le châtiment de leur faiblesse. Mais que les forts eux-mêmes se

troublent et perdent courage, cela ne doit pas, cela ne peut pas être : car la liberté ne périra pas. Qui dira tous les orages qu'elle a subis ! Que de fois elle a été battue par les vents et abandonnée sur la plage comme un vaisseau démâté ! et le lendemain elle voguait de nouveau plus belle et plus majestueuse ! Mais elle demande dans ses défenseurs un esprit ferme et un cœur intrépide. Elle dédaigne les lâches qui la croient morte, parce qu'ils n'osent la soulever de la tombe où l'on prétend l'avoir couchée sans retour, et où elle sommeille pour quelques heures seulement. Elle n'a que faire de larmes et de lamentations : elle veut des actes et les fortes paroles qui engendrent les actes.

Ces paroles, je crois les avoir trouvées dans les écrits de Hutten, et je les redis à

mes contemporains, heureux si elles entretiennent ou rallument dans quelques cœurs une étincelle du feu sacré qui a animé tant de héros.

Zurich, 29 juillet 1852.

ULRICH DE HUTTEN

I.

Ulrich de Hutten naquit, le 21 avril 1488, d'une des plus nobles familles de la Franconie, de ce pays où tout homme était noble. Depuis le xe siècle, les Hutten s'étaient fait un nom honorable dans les conseils et dans les armées, et au commencement du xvie siècle, ils avaient trente chevaliers au service de de l'Empire. La noblesse franconienne était considérée, à cette époque, comme le type le plus parfait de la chevalerie en Allemagne. Elle avait conservé son indépendance

après la formation des principautés territoriales; et quand, presque partout ailleurs, la petite noblesse avait été, de gré ou de force, soumise à la souveraineté des princes, elle ne relevait que de l'Empire, c'est-à-dire d'une idée plutôt que d'une réalité. C'était une sorte de démocratie noble qui prenait bien sa place à côté de la démocratie bourgeoise des villes, et qui, non moins que celle-ci, était pénétrée d'un remarquable esprit de liberté joint à un sentiment très-profond de l'unité nationale.

Le château de Steckelberg, manoir des Hutten, était situé à quelques lieues de Fulda, sur les confins de la Franconie et de la Hesse. C'était une de ces résidences féodales dont Hutten nous a laissé la description : « Nos châteaux ne sont pas construits pour notre plaisir, mais pour notre sécurité. Tout est

sacrifié au soin de la défense. Ils sont resserrés entre des remparts et des fossés : les salles d'armes et les écuries prennent la place des appartements. Partout l'odeur de la poudre, des chevaux, des troupeaux, les cris des chiens, des bœufs, et, sur la lisière des grands bois qui nous entourent, les hurlements des loups. Toujours l'agitation; des allées et des venues continuelles : notre porte, ouverte à tous, laisse souvent passer des assassins et des voleurs. Chaque jour, c'est un souci nouveau. Si nous maintenons notre indépendance, nous risquons d'être écrasés entre des ennemis trop puissants : si nous nous mettons sous la protection de quelque prince, nous sommes forcés d'épouser toutes ses querelles. Nous ne pouvons sortir sans une escorte. Pour aller à la chasse, pour rendre visite à un voisin, il nous faut

mettre le casque et la cuirasse. Toujours, partout la guerre [1]. » La guerre, tel fut, en effet, jusqu'à la fin, l'état normal de la société féodale. Hutten ne la détestait pas, comme nous le verrons; mais il la voulait ennoblie par son but, par la grandeur des résultats à conquérir.

II

Nous ne savons rien de la première enfance de Hutten; mais on devine ce qu'elle pouvait être au milieu des mœurs sauvages dont on vient de lire le tableau. A onze ans, ses parents l'envoyèrent à l'école de l'abbaye de Fulda. Ils avaient quatre fils, et,

1. Lettre à Pirkheimer.

quoique Ulrich fût l'aîné, comme il était d'une complexion faible et de petite taille dans cette famille de géants, ils pensèrent qu'il ne saurait mieux faire son chemin dans le monde qu'en passant par le couvent. Hutten apprit avec ardeur, avec succès tout ce qu'on pouvait apprendre dans l'école, alors célèbre, de l'abbaye, et surtout les premiers éléments des langues anciennes; mais il ne prit pas goût à la vie monastique. « Ayant entrevu le monde, dit-il plus tard, il me sembla que, dans tout autre état, je pourrais vivre d'une manière plus agréable à Dieu, plus utile aux hommes. » Dès lors, avec cette résolution nette et courageuse qui ne transige pas avec le devoir, son parti fut arrêté. Rien ne put le décider à prendre l'habit.

Il était encouragé dans sa résistance par

son condisciple Crotus Rubianus, qui resta son ami, et par Eitelwolf de Stein, qui fut son plus utile protecteur. Celui-ci s'adressa d'abord aux parents du jeune homme, et les supplia de ne pas contrarier sa vocation. Il les trouva intraitables, et, comprenant d'où venait leur résistance, il se tourna vers l'abbé de Fulda : « Comment n'avez-vous pas honte, lui dit-il un jour, de tuer un si beau génie ! » L'homme d'État et d'expérience avait deviné dans l'écolier le grand homme futur; mais le moine l'avait deviné aussi, et n'en fut que plus ardent dans ses obsessions. Il fit briller aux yeux du jeune homme les dignités, les honneurs dont le couvent ouvrait l'accès : Hutten resta inébranlable. Il le menaça : c'était le moyen de le rendre encore plus obstiné. Alors l'abbé fit intervenir les parents. Le père ordonna,

jura que si son fils n'obéissait pas, il ne le reverrait plus : la mère pleura, supplia. Mais la loyale nature du jeune homme ne pouvait sacrifier ni à l'ambition, ni à la crainte, ni aux affections même qui furent toujours si vivaces dans son cœur, les instinctives répugnances de sa conscience. Pour échapper à de nouvelles obsessions, il s'enfuit de Fulda. Il avait alors seize ans (1504).

Amère, mais salutaire initiation aux grandes luttes de la vie! Plus tard, d'autres séductions seront tentées, d'autres périls le menaceront; mais, dans cette première épreuve, il s'est nourri du pain des forts. Après ce qu'il a souffert alors pour rester fidèle à sa conscience, rien ne lui coûtera plus. Il perdit pour longtemps sa famille. Son père ne voulut plus le voir ni s'occuper de lui.

III

En sortant de l'abbaye, Hutten alla d'abord à Erfurth, où il put voir Luther ; mais bientôt il se rendit à Cologne, où le rejoignit son ami Crotus Rubianus. Cologne était la plus ancienne et la plus illustre université de l'Allemagne : les deux jeunes gens y arrivaient, pleins d'ardeur, pour y chercher la science.

La science ! Mais laquelle ? La scolastique régnait encore en maîtresse ; ce fut donc la dialectique qu'ils étudièrent d'abord : « Nous apprîmes à fulminer des arguments, à nous assommer à coups de syllogismes, à soutenir jusqu'à trente propositions, à prouver le pour

et le contre. » Vaine et misérable gymnastique, qui, au lieu d'exercer l'esprit et de le redresser, le faussait au contraire et le contournait! Pourtant cette étude ne fut pas perdue : l'écolier se souviendra plus tard de ses maîtres dans sa grande et triomphante querelle contre les théologiens de Cologne.

Mais Hutten n'égara pas longtemps dans ces voies obliques la naturelle droiture de son esprit. Il suivit bientôt le penchant qui l'entraînait vers l'antiquité classique. Il fut l'élève assidu et préféré de Ragius Æsticampius, qui, en face de la vieille science des scolastiques, enseignait avec un grand succès la science nouvelle des langues et des littératures anciennes. C'était l'invincible instinct de l'époque. Les temps approchaient où l'esprit humain briserait les langes qui avaient pu protéger son enfance, mais qui

s'opposaient depuis longtemps à sa libre croissance. Pour se préparer à cette lutte décisive contre le dur esclavage du moyen âge, le monde moderne cherchait ses meilleures armes dans l'antiquité. Contre cet amas de subtilités, de nuages qui voilaient la lumière, quoi de mieux, en effet, que d'évoquer la sereine et limpide raison des Grecs, le bon sens pratique des Romains?

Mais le vieux monde, la vieille science, ne voulaient pas céder la place. Nous verrons plus tard quels coups il fallut frapper pour conquérir aux lettres anciennes un peu d'air et de liberté. Les théologiens de Cologne lancèrent contre Ragius l'accusation qui a tué Socrate, l'éternelle accusation qui se dresse contre toute science à son début. Ils l'accusèrent d'être un novateur, un corrupteur de la jeunesse, et l'expulsèrent de l'Université.

Plus tard, nous les retrouverons avec les mêmes passions; mais les temps auront marché, et leur haine aveugle se brisera contre la sainte ligue du bon sens, de la science et de l'esprit.

Ragius porta son enseignement à Francfort-sur-l'Oder, où le margrave de Brandebourg venait de fonder une Université. Hutten l'y suivit : il y fut reçu maître l'un des premiers, et paya de son premier poëme l'hospitalité qu'il y trouva [1].

IV.

De 1506 à 1514, Ulrich de Hutten ne nous apparaît qu'à de longs intervalles. Il se

1. C'est un panégyrique en l'honneur de la marche de Brandebourg.

mit à voyager pour s'instruire. Comme Ulysse, auquel ses contemporains l'ont souvent comparé, il eut à souffrir des caprices des ondes, des perfidies des hommes, et des persécutions d'une destinée contraire. Il visita d'abord le nord de l'Europe; plus tard, il apparaît à Rostock, à Wittemberg, à Vienne, semant sur sa route des poésies très-admirées. Ces voyages, entrepris sans ressources, furent souvent très-pénibles : sur la Baltique, il essuya une effroyable tempête; en Poméranie, dans ce pays des Cyclopes, comme dit un de ses amis, il fut dépouillé de son mince bagage. Il voyageait à la façon des chevaliers errants, ou comme l'ont fait si longtemps les étudiants d'Allemagne, allant au hasard, à pied, vivant d'aumônes, sans souci et sans inquiétude, certain de trouver toujours quelque abbé amateur de beaux vers, ou

la table hospitalière du paysan. Quelquefois le charme de sa conversation lui valait un accueil flatteur; à Olmütz, par exemple, l'évêque, après l'avoir hébergé plusieurs jours et traité magnifiquement, lui donna au départ un cheval et quelque argent.

En 1512, Hutten était à Pavie au moment où les Français défendaient cette ville assiégée par les Suisses. Ce séjour fut pour notre héros une succession de malheurs. S'étant pris de querelle avec quelques soldats de la garnison, il eut à subir contre eux, dans sa petite chambre d'étudiant, un siége en règle. Il se crut perdu, et se disposa à mourir en poëte : il composa son épitaphe, qui est très-belle en latin. Puis quand, la ville étant prise, il pensa pouvoir sortir en liberté, les vainqueurs feignirent de le prendre pour un Allemand au service de la France, et, sous ce pré-

texte, le maltraitèrent, le dépouillèrent. Il se hâta de fuir cette ville de malheur, et se réfugia à Bologne. La misère l'y suivit et devint tellement pressante, qu'il entra comme simple soldat dans l'armée de Maximilien : « Si je te racontais ce que j'ai souffert en Italie, dit-il plus tard à son ami Pirckheimer, tu entendrais une tragédie étonnante et tellement lugubre que tu aurais peine à me croire. » Cela ne l'empêchait pas de faire des vers en l'honneur de l'Empire, contre ses ennemis. A son retour, ses amis le pressèrent de les dédier à Maximilien : il le fit, mais d'un ton si fier qu'on ne put le prendre pour un courtisan.

Aussi, ne retira-t-il aucun avantage ni des vers ni de la dédicace; mais Eitelwolf de Stein le recommanda à l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, qui le

reçut et le traita en ami. Il composa en son honneur un poëme, que l'on considère comme l'un de ses meilleurs ouvrages en vers latins. Il ne le fit imprimer que sur les instances de son protecteur et avec une répugnance marquée : « Si je pouvais te refuser quelque chose, certes je n'aurais pas consenti à cela. Tu sais à quel péril je m'expose. Tu connais les idées, les mœurs des nobles allemands : on les prendrait pour des Centaures plutôt que pour des chevaliers. Un jeune homme s'applique-t-il aux sciences, ils se le montrent du doigt comme un être dégénéré, comme l'opprobre de sa famille et de la noblesse. Aussi, plusieurs qui étaient en bon chemin se sont retournés et ont courbé la tête sous le joug du préjugé. Ne sommes-nous pas condamnés à entendre chaque jour ces Centaures qui nous crient qu'ils sont les co-

lonnes de la patrie, qu'en eux seuls est la vraie noblesse, et qu'eux seuls enfin sont aptes aux grandes choses, à la paix comme à la guerre? »

Je note cette première expression d'une plainte qui revient souvent dans les écrits de Hutten. Il reproche à la noblesse allemande sa grossièreté, son ivrognerie, son mépris pour les sciences et pour les arts. Une de ses ambitions fut de combattre et de détruire ce préjugé des nobles qui considéraient la culture des lettres comme une marque de roture. Aucun noble du XVIe siècle ne dédaignait la noblesse : Hutten parle souvent avec complaisance de l'illustration de sa famille; mais par un sentiment déjà tout moderne, il était plus fier encore de l'illustration personnelle : « Je fais peu de cas, dit-il à Pirckheimer, de la noblesse qui ne vient que du hasard de

la naissance et à laquelle ne s'ajoute aucun mérite personnel. Quant à moi, je voudrais m'anoblir moi-même et transmettre à mes descendants quelque lustre que je n'aie pas hérité de mes aïeux. »

V

Nous touchons au moment où Hutten, revenu de ses longs voyages, va commencer son œuvre. Malheureux, errant sur la terre, battu par les flots, atteint d'une maladie honteuse [1] qui le fera souffrir toute sa vie et qui hâtera sa mort, qu'a-t-il acquis? Une

1. Toutefois, on n'en rougissait pas à cette époque. Il en décrit les horreurs et le traitement dans un livre dédié à l'archevêque de Mayence et traduit en allemand par un docteur en théologie.

grande chose, l'*expérience*. Il a vu le monde de près : il connaît ses passions, ses besoins, ses vices, ses grandes aspirations. Il sait que du Nord au Midi il est dans l'attente et ne demande qu'une impulsion. Il connaît les mots qui le réveilleront. Il a souffert : il sera du parti de ceux qui souffrent. Il a pu étudier sur place les secrets de la tyrannie romaine : il la frappera au cœur. En même temps, il a développé le don intérieur : il est resté poëte, il est devenu savant : il a acquis une connaissance parfaite des merveilles du génie grec et latin remises en lumière par la Renaissance. Ses vers lui font partout des admirateurs, des amis. Des jeunes gens se mettent en route pour l'entendre, sur la vague nouvelle qu'il a ouvert un cours. Il a l'une des premières places parmi les savants de ce siècle érudit. Et sa science n'est pas la

science morte des livres et des formules vaines; elle est l'instrument de l'affranchissement. Cet esprit de liberté qui l'avait pénétré, dès sa première enfance, dans ses forêts natales, que ses premières luttes avaient développé en lui, et qui avait été le sentiment le plus vivace de son aventureuse jeunesse, il le rapportait élargi, éclairé, épuré par la méditation et par le travail. Il y ajoutait un amour ardent de sa patrie, une foi passionnée dans la grandeur de la mission qu'elle avait à remplir dans le monde. Nul plus que lui n'a eu l'orgueil de la nationalité, la haine de toute domination étrangère. C'est là, parmi tant de traits de ce caractère original, sa plus incontestable originalité. Ce qui l'indigne, ce qui le révolte dans la puissance pontificale, c'est, comme chrétien libre, le joug qu'elle fait peser sur la conscience; mais en même

temps, et surtout, c'est l'empire qu'elle prétend exercer sur l'Allemagne. Aussi, quoiqu'il ne néglige pas de percer de ses traits les plus aigus et les mieux dirigés la corruption inouïe de la cour de Rome, il peut compter à bon droit comme le représentant du côté politique de la réforme, de même que Luther, qu'il a précédé et encouragé dans la lutte, en représente surtout le côté religieux.

Hutten était petit; son corps fut courbé de bonne heure par la maladie et par les épreuves qu'il subit dès sa jeunesse. Mais son visage expressif, ses yeux animés traduisaient immédiatement toutes les impressions de son âme. Ses ennemis s'effrayèrent souvent de l'énergie terrible qu'ils trouvaient dans ce fier regard; ses amis n'y lisaient que la noblesse, la générosité de son esprit et de son cœur. Son caractère était d'une douceur ex-

trême, sans morgue, sans prétentions, plein de prévenances et d'attentions pour les femmes, pour les enfants, pour les plus humbles des hommes. Durant ses années les plus heureuses, Budée loue en lui ces qualités aimables, et Zwingli le salue du même éloge à la fin de sa vie, quand tant de malheurs et de déceptions auraient pu l'aigrir. Son esprit, nourri d'études sérieuses, élargi par l'observation attentive des hommes et des choses, avait un charme irrésistible : il éclatait en remarques fines, en rapprochements curieux, en saillies inattendues. Tous les hommes instruits et distingués de son temps furent ses amis et le restèrent. Un seul, Érasme, le trahit à la dernière heure ; mais Érasme, épris de la vie facile, trahit moins l'homme que le malheureux.

Tel était Hutten, quand un événement tra-

gique le jeta au milieu des mêlées de son temps.

VI.

Il apprit en même temps la mort de son protecteur, de son ami Eitelwolf de Stein, et l'assassinat de son cousin Jean de Hutten par le duc de Wurtemberg. Il donna au premier un souvenir touchant et attendri ; au second, une vengeance mémorable.

Les Hutten avaient rendu d'importants services au duc de Wurtemberg. Dans une révolte des paysans, ils lui avaient amené la noblesse franconienne qui lui donna la victoire. Ils se croyaient assurés de son amitié. Le duc protestait de sa reconnaissance. Il demanda au vieux Louis de Hutten de lui con-

fier son fils qui passait pour le chevalier le plus accompli de la Franconie. Il lui fit les plus brillantes promesses : il voulait s'acquitter envers ce jeune homme de ce qu'il devait à la famille. Le jeune Hutten hésita longtemps, comme s'il avait le pressentiment de sa destinée; mais le père ne crut pas devoir refuser l'occasion de fortune qui se présentait pour son fils.

Le duc combla de faveurs le jeune chevalier. Il ne voulait pas se séparer de lui. Le noble jeune homme se livrait avec bonheur aux enchantements de cette vie de cour où, par une rare faveur, il jouissait à la fois de l'amitié du prince et de la bienveillance des grands et du peuple. Bientôt un lien plus doux l'y attacha : il épousa la fille du maréchal de Wurtemberg.

Après quelques mois d'un bonheur sans

mélange, il apprit de sa femme elle-même qu'elle était aimée du duc. Cette nouvelle le frappa comme un coup de foudre. Il courut chez le duc avec la douleur d'un ami affligé, plutôt qu'avec le ressentiment d'un mari outragé. Il lui reprocha sa passion, et le supplia de la combattre; mais lui, dans l'ivresse du désir, se jeta à ses pieds, et ne rougit pas de lui demander d'autoriser son amour pour sa femme, lui permettant en retour d'aimer la duchesse. Le jeune homme repoussa avec mépris cet infâme marché. Dès lors sa résolution fut prise de quitter la cour, et de soustraire sa femme à des obsessions dont il ne la savait pas encore complice.

Après de longs retards amenés par la mauvaise volonté du duc, son départ était fixé, quand il fut invité à une dernière partie de chasse. Il se rendit chez le duc, sans mé-

fiance, sans armes. Le duc était armé. Il fit l'accueil le plus gracieux au jeune homme : il voulut l'avoir à ses côtés pour causer plus familièrement avec lui. Bientôt ils se trouvèrent séparés de la cour. Arrivés au plus épais de la forêt, à un endroit où les deux chevaux ne pouvaient marcher de front, le duc fit passer le premier le malheureux jeune homme. Tout à coup il se jette sur lui, par derrière, en criant : A toi, Hutten! et le frappe de son épée. Il lui fait sept blessures mortelles; puis, ajoutant à son crime un dernier outrage, il détache la ceinture du mort, et, la lui passant autour du cou, il le pend à un arbre. Quand il revint, pâle, les yeux hagards, les mains teintes de sang, il dit à sa cour épouvantée, qu'il venait, en vertu de son droit comme franc-juge, de faire justice d'un adultère! (8 mai 1515.)

La fatale nouvelle se répandit rapidement en Allemagne, et la souleva d'horreur. Partout le duc ne rencontrait que l'indignation et le mépris; mais lui, comme s'il se croyait au-dessus du châtiment, faisait parade de son crime, et vivait publiquement avec sa maîtresse.

VII.

Hutten était aux eaux d'Ems quand il apprit d'un ami l'épouvantable forfait. Sa première pensée fut au regret, à la sympathie pour le père de la victime; mais il ne voulait pas verser de larmes stériles : il était résolu à poursuivre la punition du coupable.

Il se hâta de se réconcilier avec son père, et prit en main la cause de la famille. Lettres,

poésies, discours, il emploie tout pour soulever l'Allemagne contre le tyran. Il dirige contre lui cinq harangues, cinq philippiques pleines de verve et de colère. Il donne au latin, à cette langue morte, toute la vie de son âme ardente. Il ne dissimule pas la passion qui l'anime : il lui laisse toute sa véhémence, toute sa rudesse. Il demande aux princes de juger le coupable, de le punir, et il ne leur cache pas que s'ils s'y refusent, les Hutten sauront bien se faire justice eux-mêmes.

« Sachez, princes, comment vous serez jugés si vous abandonnez notre cause. Tout le peuple allemand sera saisi d'une légitime indignation : on maudira votre orgueil, votre dureté; on vous rendra solidaires du crime que vous n'aurez pas puni. Votre honneur est en jeu; songez-y bien. On se dira qu'il

est votre pair cet homme, qui devrait être exclu de toute communion avec les hommes. Que la justice fasse son office, et ne nous contraignez pas à recourir à la force. Quant à moi, rien ne me fera supporter une telle offense : je ne renoncerai qu'avec la vie à punir ce grand coupable. Ces sentiments sont ceux de tous les miens, et combien d'autres les partagent ! Si vous nous abandonnez, il ne nous restera qu'à prendre les armes, et alors que deviendra l'Allemagne ? Du moins elle saura que ses malheurs ne nous sont pas imputables, que nous avons tout fait pour obtenir justice, et que nous n'avons donné le signal de la guerre que malgré nous, et contraints par votre abandon. »

Dans ces harangues, Hutten apparaît comme le vengeur d'une famille outragée, et, comme on l'a dit, il exerce une véritable

vendetta. Mais ces discours ont dans sa vie une importance plus grande encore : ils révèlent à l'Allemagne, et peut-être à lui-même, outre le grand écrivain, l'homme politique. Hutten fait de sa cause une cause nationale, et l'élève à la hauteur d'une affaire d'État.

Dès le début, il rappelle le service que les Hutten ont rendu au duc de Wurtemberg, et voici comment il apprécie cette première révolte des paysans souabes :

« Une conjuration avait été formée contre lui. Les paysans ne pouvaient plus supporter sa tyrannie, ses impôts, ses rapines, ses extorsions de toute espèce ! Combien l'Allemagne aurait été agitée ! quels périls, princes, vous auraient menacés par la faute d'un seul, si cette contagion s'était répandue ! Car, quoique dans le principe, leurs demandes ne fussent que trop justes, les méchants se sont glis-

sés parmi eux et ont corrompu leurs premiers desseins; tous les hommes pervers se sont jetés dans leurs rangs, et dès lors il ne fut plus question que de massacrer les nobles, de piller les riches, de tout bouleverser. Voilà le péril qui menaçait l'Allemagne. Les chevaliers franconiens envoyés par Louis de Hutten, ont sauvé l'Allemagne; ils ont sauvé le duc, mais ils n'ont pu le guérir des vices qui amèneront de nouveau les mêmes tempêtes! »

Certes, cette appréciation de l'insurrection des Jacques allemands n'est pas celle qu'accueillera l'histoire. Elle sera plus sympathique pour ces pauvres paysans qui se soulèvent pour échapper à un joug intolérable, et combattent vaillamment autour du soulier ferré (*Bundschuh*) qui leur sert d'étendard. Mais elle ne niera pas que bien des violences, des

atrocités, ont souillé une cause juste en soi, et, tout en faisant la part de l'ignorance, elle s'inclinera devant le premier jugement impartial qu'un noble ait porté sur ce grand mouvement populaire.

Hutten raconte ensuite le crime, et réclame le châtiment du coupable : « On le doit à l'honneur de la patrie; on vous le doit, Souabes. Il est temps de vous délivrer de l'exécrable joug de ce tyran! Non! ne croyez pas que nos chevaliers soient allés pour protéger cet homme, pour seconder ses abominables passions. Nous nous sommes armés moins contre vous que pour l'Allemagne, et si nous l'avions pu, nous vous aurions tous sauvés. Ses violences, sa tyrannie, ne nous sont point imputables, elles sont le crime de sa seule perversité. Et qui en a souffert plus que nous! Son impunité l'a

encouragé à de nouveaux forfaits. Il s'est cru tout permis : il a confisqué vos biens, détruit vos maisons, tué vos meilleurs citoyens. C'est là une grande raison pour lui infliger un châtiment exemplaire : l'Allemagne ne sait que trop ce qui résulterait de son impunité ! »

A ces discours, Hutten ajouta un dialogue qui a pour titre *Phalarismus*. C'est la rencontre de Phalaris et du duc de Wurtemberg aux enfers. Phalaris se réjouit de voir un homme, son égal en cruauté. Il lui donne pourtant quelques bonnes leçons de tyrannie :

« Avant tout, affranchis ton âme de la crainte des Dieux et de tout sentiment d'humanité. Plus un homme sera bon, vertueux, plus tu le redouteras comme un ennemi, et tu te hâteras de t'en défaire : c'est le moyen

de te faire craindre. En même temps, tu auras soin de t'attacher quelques hommes par tes largesses : ils chanteront tes louanges dans le peuple. Prodigue-leur sans compter l'argent que tu auras pris aux autres. Une grande affaire, c'est d'avoir de bons espions qui te rapportent bien exactement ce qu'on fait, ce qu'on dit, ce qu'on pense. Quoi que tu fasses, arrange-toi de manière à donner une apparence honnête à tes actes, pour que si l'on ne te voit pas faire le bien, on n'ait pas du moins la preuve certaine que tu fais le mal. Souvent même tu feras quelque chose de juste, de noble, de courageux. C'est là un grand point : ne l'oublie pas. Une seule bonne action bien constatée effacera le souvenir de plusieurs crimes. En somme, dirige toutes les forces de ton esprit à discerner ceux que tu dois craindre, ceux que tu peux sé-

duire. Et si, malgré tout, tu te trouves en quelque grand péril, il te reste un moyen suprême, souvent essayé en Allemagne, jamais bien exécuté : gagne le petit peuple en l'appelant à la curée des riches. Quant à tes plaisirs, s'il t'arrive d'aimer une femme, et que son mari te la refuse, débarrasse-toi de l'insolent, mais en secret. Voilà les règles; si ce Syracusain les avait suivies, il ne serait pas devenu de tyran maître d'école. »

Ces écrits firent une impression immense en Allemagne. Cependant l'Empereur hésitait à punir un prince, et ce ne fut qu'en 1519 que la vengeance frappa le coupable. Mis au ban de l'empire, il fut chassé du Wurtemberg par le peuple indigné, appuyé par une armée que Franz de Sickingen commandait, et où Hutten servait. C'est là que commença l'amitié des deux chevaliers.

Je ne veux pas suivre le détail de cette guerre : mais je devais insister sur un événement qui eut une influence incalculable sur la vie de Hutten. Il avait pénétré dans les affaires politiques de l'Allemagne : il en avait étudié, pour le besoin de sa vengeance, tous les ressorts. Sa parole était sortie du petit cercle de savants qui jusqu'alors l'appréciaient seuls : elle s'était essayée à parler au peuple, et avait retenti, avec un merveilleux éclat, dans la nation tout entière. Son nom était associé dans l'imagination populaire, à la triste légende qui l'attachait si fortement : il avait sa place dans la complainte. En même temps il avait vu de près les princes : il savait leurs ambitions, leurs brigues, et combien l'Empereur, le représentant vénéré de l'unité nationale, avait au fond peu de pouvoir. Il connaissait l'un des maux

de l'Allemagne. Il avait entrevu l'autre dans ses voyages, et bientôt il devait l'étudier mieux à Rome même. Mais auparavant, il livra sa première grande bataille au fanatisme religieux et remporta l'une de ses plus éclatantes victoires.

VIII.

L'opposition naturelle des scolastiques et des humanistes ne pouvait manquer d'aboutir à une lutte déclarée. En effet, il ne s'agissait de rien moins que de l'empire des âmes, de la direction des esprits, d'un monde moral nouveau qui voulait se substituer à un monde vieilli. Elle éclata toutefois, cette lutte suprême, d'une manière inattendue; car

lorsque les questions sont résolues dans les esprits, le moindre incident les fait pénétrer de vive force dans les faits.

L'un des plus modérés et des plus timides parmi les adhérents de la nouvelle méthode, donna le signal de ce combat mémorable. Jean Reuchlin était un érudit plutôt qu'un esprit original et sympathique; son esprit manquait de hardiesse; son style, d'éclat et de chaleur; mais il avait au plus haut degré la passion de l'étude. Partout où il pouvait recueillir quelques miettes tombées de la table des maîtres, comme il le dit lui-même, il se hâtait d'accourir. A Paris, au Vatican, à Florence, à Bâle, il avait fait sa moisson, et il s'était hâté d'appeler le monde à la partager avec lui. Il apporta un secours incontestable aux lettres latines, en publiant un dictionnaire; aux études grecques, en publiant

une petite grammaire. Il n'épargna ni peine, ni argent pour se procurer les anciens auteurs, soit en manuscrit, soit dans les éditions sorties des presses italiennes. Le premier, en Allemagne, il eut un Homère complet. Mais sa curiosité insatiable ne s'en tint pas à l'antiquité classique. Il se tourna aussi vers l'hébreu. « Personne avant moi, dit-il avec un légitime orgueil, n'avait su réunir en un livre les règles de la langue hébraïque, et dût l'envie en mourir de dépit, je suis et reste le premier. *Exegi monumentum œre perennius.* » Pour cette étude, il s'était lié avec plusieurs rabbins, et ceux-ci l'avaient initié aux mystères de la kabbale. Mais ce n'est pas de là que vint l'orage qui le troubla dans ses doctes travaux.

Pfefferkorn, un juif converti, avait publié un livre où, avec le fanatisme d'un néophyte,

il accusait ses anciens coreligionnaires d'adorer le soleil et la lune, et d'outrager le christianisme de la manière la plus odieuse. Ce livre fut accueilli comme une bonne fortune par les théologiens de Cologne, et surtout par Hochstraten, prieur des Dominicains, et nommé inquisiteur pour les trois Électorats ecclésiastiques. Ils représentèrent les livres juifs comme dangereux, et sentant l'hérésie, et demandèrent à l'Empereur de les faire brûler. Maximilien n'y répugnait pas trop; mais ses conseillers, dont plusieurs appartenaient à la nouvelle école, et qui tous détestaient l'Inquisition, jugèrent à propos de consulter les facultés de théologie et les hommes les plus versés dans la littérature hébraïque. Les théologiens de Cologne n'hésitèrent pas à se ranger du côté d'Hochstraten : ils rédigèrent un mémoire où ils établirent

savamment cette chose bizarre, que les juifs étaient des *hérétiques*, et que, comme tels, l'Empereur avait le droit et le devoir de sévir contre eux. Les facultés de Paris, d'Erfurth, de Louvain, de Mayence, furent naturellement du même avis; mais Reuchlin se prononça en sens contraire, et il eut pour lui tous les hommes indépendants et éclairés.

Il avait été consulté par l'archevêque de Mayence, et répondit avec un remarquable esprit de modération. Il représenta que plusieurs livres des juifs ne pouvaient qu'être très-utiles au christianisme, que le plus grand nombre ne s'en occupait pas, et que par conséquent, s'il était absolument nécessaire de brûler, il fallait au moins faire un choix. Cette modération fut un crime aux yeux des fanatiques. Le mémoire de Reuchlin, destiné au seul archevêque de Mayence, fut

communiqué, on ne sait comment, à Pfefferkorn et aux théologiens de Cologne. Ils l'attaquèrent aussitôt avec la plus extrême violence. Reuchlin répondit. Sa réponse fut brûlée. Il répliqua. Alors il fut cité devant le tribunal de l'Inquisition.

Le moment était décisif. Il s'agissait pour les Dominicains d'assurer leur autorité, toujours contestée, d'asseoir définitivement l'Inquisition au cœur de l'Allemagne qui la repoussait avec horreur. Pour les novateurs, il s'agissait de conquérir la liberté et la sécurité.

C'était donc une guerre à mort, et tout le monde le sentait. Les pouvoirs établis firent tout pour prévenir une lutte qui pouvait les emporter tous. Le tribunal s'étant constitué à Mayence, en octobre 1513, l'archevêque lui ordonna de se séparer. Le pape renvoya

l'affaire devant l'évêque de Spire, qui condamna les accusateurs de Reuchlin.

Mais les théologiens ne se tinrent pas pour battus : ils brûlèrent de nouveau les écrits de Reuchlin. Les facultés étrangères en firent autant, notamment celle de Paris, quoique l'opinion se prononçât énergiquement en France contre cet excès d'intolérance. Fort de cet appui, Hochstraten se tourna vers le pape, et partit lui-même, avec une suite nombreuse et beaucoup d'argent, pour plaider à Rome la cause de la vieille théologie contre les humanistes. L'embarras du pape fut grand : comment acquitter Reuchlin sans blesser ces puissantes universités, vraies colonnes de l'Église, et ces ordres religieux, dont le concours était si nécessaire pour la vente des indulgences ? Et comment le condamner, sans soulever une tem-

pête dont nul ne pouvait calculer les suites?

Le pape ordonna le sursis. Au fond, les humanistes avaient vaincu.

IX

Hutten chanta la victoire avant même qu'elle ne fût remportée; tant il avait confiance dans la force de l'école nouvelle!

Le *Triomphe de Capnion* (Capnion était le nom savant de Reuchlin) est l'une des plus remarquables productions de Hutten. Après l'éloge du vainqueur, comme dans les triomphes antiques, il lui fait un cortége des vaincus. Il est plein d'une énergie sauvage; il peint en traits brûlants la corruption des ennemis de toute vérité, de toute liberté, leur

ignorance, leur superstition, leur barbarie. Il fait leurs portraits, par exemple celui de l'inquisiteur Hochstraten :

« Parle-t-on de Dieu, de religion, soudain il crie : Au feu! au feu! Écrit-on quelque livre : Au feu le livre et l'auteur! Dis-tu vrai? Au feu! Faux? Au feu! — Au feu! pour une action juste; pour une action injuste, au feu! Il est tout de feu; il respire du feu; il se nourrit de feu! Au feu! au feu! telle est sa première et sa dernière parole! »

Dans ce poëme, la satire ne rit point. C'est le premier cri de la conscience indignée : il est violent, même brutal. Plus tard, Hutten [1] sera plus modéré dans la forme, mais non moins incisif : il prendra l'arme légère du

1. Hutten n'avait pas signé ce poëme. Il parut sous le nom d'*Eleutherius;* mais tout le monde reconnut notre héros sous ce pseudonyme.

ridicule. Cette fois, il s'est armé de la lanière et de la massue, et il écrase les hommes noirs (*obscuri viri*). Marquons bien cette première apparition de Hutten sur le champ de bataille qu'il ne désertera plus. Voici son manifeste :

« Ceignez-vous les flancs, théologistes, et hâtez-vous de vous enfuir. Nous sommes plus de vingt conjurés pour votre infamie et votre ruine. Nous le devons à l'innocence de Capnion, à votre scélératesse, à la république des lettres. Nous le devons à la religion que vous avez enveloppée de ténèbres, à qui nous avons rendu la lumière. Jérôme a reparu : l'Évangile a vu le jour. Beaucoup d'auteurs grecs et latins ont été publiés. Le travail est ardent partout, et vous, que faites-vous? De quel droit usurpez-vous le titre de théologiens, vous qui avez réduit cette noble science

à répéter de vains bavardages, de stériles et verbeuses inepties de vieillards? Vous ne savez que persécuter ceux à qui nous devons tant de merveilles. Beaucoup se disposent à vous combattre. J'entre le premier dans la lice, non pas que je sois le plus habile, mais je suis le plus impatient. Sus donc, conjurés! à l'œuvre! à l'œuvre! Nos fers sont brisés! Le sort en est jeté [1] : reculer est impossible! Non! les Turcs ne sont pas plus odieux que ces hommes! Mais l'Allemagne a des yeux maintenant : le voile est levé : on vous voit en pied! Vous avez régné trop longtemps par la fatalité du destin ou par le crime de ceux qui l'ont souffert. Quel pontife si inique qui nous a imposé ce joug! Et quel empereur si lâche qui l'a toléré! Mais vous

1. C'est la première fois que je rencontre ce mot qui sera plus tard la devise de Hutten.

vous êtes levés à temps contre Capnion. Quand elle vous a vus attaquer un tel homme, l'Allemagne n'a plus pu se faire illusion : elle a senti que son honneur était en jeu ! Elle s'est levée tout entière pour le défendre ! Réjouissez-vous donc avec moi, compatriotes ; mais que cette victoire, si rude à remporter, vous apprenne en même temps où doit s'arrêter votre patience ! »

X.

Presque en même temps que le *Triomph de Capnion* parut cette satire puissante, connue sous le nom d'*Epistolæ obscurorum virorum*, et qui a fait tant de mal aux moines et à la papauté. La fable est très-simple : ce

sont des lettres supposées écrites par des moines et des théologiens (quelques-unes par des juristes ou des médecins) à Ortvin Gratius, qui était, avec Hochstraten et Tunger, à la tête des persécuteurs de Reuchlin. Rédigées dans le mauvais latin, qui était la langue usuelle des moines de cette époque, ces lettres emploient les tournures de phrase, les sentences familières à ces derniers représentants de la scolastique. Elles dévoilent, avec une naïveté pleine de finesse, l'histoire secrète des ordres mendiants, leurs vices, leur haine de toute instruction sérieuse, leur ignorance, leurs brigues contre Reuchlin et les partisans des humanités. « Cet écrit, dit Herder, cité par un biographe, frappait si juste, dépeignait si fidèlement les Pfeffercorn, les Ortvin et toute leur engeance, qu'on les y retrouvait tels que Dieu les avait

faits. C'est une satire nationale, pleine de feu, d'esprit, et d'une merveilleuse exactitude de détail. Ne m'opposez pas, fins connaisseurs, le mot de pamphlet; toute satire vive et juste est un pamphlet. Plus le pamphlet est général et frappant à la fois, mieux il vaut. Et celui-ci frappait loin et juste. La satire tiède, qui n'est ni chair ni poisson, n'a jamais corrigé ni chair ni poisson. Ce livre a été très-utile, pourquoi? Il était tout à fait vrai! Il vivait comme tout ce que Hutten a écrit! »

Et, en effet, la grande perfection de ce livre, c'est la vérité, tellement que ceux qu'il couvrait de ridicule le prirent d'abord au sérieux. « Il est curieux de voir, écrit Thomas Morus à Érasme, combien les *Lettres des hommes noirs* plaisent aux savants et aux ignorants. Quand ceux-ci nous voient rire à

cette lecture, ils imaginent que nous rions seulement du style qu'ils consentent à ne pas défendre; mais sous cette langue un peu barbare, disent-ils, quelle abondance de maximes excellentes! C'est dommage que ce livre n'ait pas un autre titre : il se passerait cent ans, que ces imbéciles ne comprendraient pas à quel point ils sont joués. » Érasme raconte de même que, dans le Brabant, un prieur des Dominicains acheta un grand nombre d'exemplaires pour en faire hommage à ses supérieurs, ne doutant pas que le livre eût été écrit en l'honneur de leur ordre! « Et voilà les Atlas qui se croient destinés à soutenir l'Église croulante! »

Cette satire, le plus grand monument de ce genre en Allemagne, rappelle en plus d'un point notre immortelle *Ménippée*. Elle remet aussi en mémoire le grand nom de

Voltaire. Comme l'œuvre de ce grand homme, elle a la verve, la vivacité, quelquefois trop de liberté de langage, la personnalité incisive et implacable, l'esprit enfin qui couvre tout. Elle fait jaillir le ridicule de la même source; elle s'attaque volontiers aux mêmes objets, aux histoires des saints apocryphes, des reliques imaginaires. Elle se moque, par exemple, comme Voltaire l'a fait, je crois, quelque part, de ces trois rois de Cologne qui sont peut-être trois paysans de Westphalie. Enfin, elle aime à chercher dans les Écritures mêmes ses traits les plus acérés, et l'histoire d'Ézéchiel, certaines maximes trop pratiques de l'Ecclésiaste et certaines crudités, sans doute symboliques, des prophètes se trouvent ici comme dans les *Facéties*.

Il est dans la nature d'un tel travail de ne pouvoir être traduit. Plutôt que d'essayer

une traduction impossible, j'aime mieux renvoyer au livre lui-même. Cette fois encore, l'ironie, au service du bon sens, a vaincu. Les ordres mendiants et le vieil échafaudage scolastique, dont ils étaient le plus ferme appui, ne s'en sont jamais relevés.

Les moines d'Allemagne ne s'y trompèrent pas comme ceux d'Angleterre et de Brabant. Ils sollicitèrent, ils achetèrent, dit-on, du pape un bref qui ordonnait de brûler le livre et ses auteurs *quand ils seraient connus;* car ce pamphlet avait paru sans nom d'auteur. On l'a revendiqué quelquefois pour Reuchlin, pour Érasme; mais, dès le premier moment, les amis et les ennemis furent d'accord pour reconnaître, dans la plus grande partie, la main qui avait écrit le *Triomphe de Capnion,* et la critique moderne a mis ce fait hors de doute.

Il est permis de penser que le jugement du pape fut moins sensible aux auteurs que celui d'Érasme. Tant que les lettres furent manuscrites, Érasme y avait pris goût plus que personne : il en avait appris plusieurs par cœur; il les récitait à ses amis; il les envoyait comme des merveilles à ses illustres correspondants de France et d'Angleterre. Quand elles furent publiées et que la tempête éclata, il eut peur d'en être cru l'auteur, et se hâta d'écrire que ces lettres lui déplaisaient fort, qu'il appréciait la fine ironie, mais que toute personnalité lui était odieuse.

Hutten put se consoler de ce lâche abandon en contemplant le succès de son œuvre. La guerre s'ouvrait par une victoire : ce premier succès fut pour lui un présage et un encouragement.

Dès cette première journée, la lutte s'était

engagée au-dessus de la tête de Reuchlin : il disparaît presque dans la fumée de la bataille. Cependant, il faut dire comment se termina ce premier épisode. En 1520, après l'éclat jeté par les écrits de Hutten et de Luther, les Dominicains obtinrent enfin la condamnation de Reuchlin. Mais les temps étaient bien changés : l'Allemagne ne tint nul compte d'un acte qui, naguère encore, aurait conduit le condamné sur un bûcher. Seulement le protecteur de tous les opprimés, l'ami de Hutten, Franz de Sickingen, prit en main la cause de Reuchlin ; il fit si grand'peur aux Dominicains qu'ils promirent en toute hâte de ne jamais inquiéter le protégé du brave chevalier. Reuchlin mourut la même année.

XI

Quelle plus triste condition que d'être méconnu par ses proches, par ceux-là mêmes à qui l'on sacrifierait tout, hormis sa foi ! C'est la suprême tentation, celle à laquelle les plus fermes esprits savent seuls résister. Elle ne fut pas épargnée à Hutten.

Dans sa première douleur, après le crime qui l'avait plongée dans le deuil, sa famille s'était rapprochée de lui. Hutten s'était hâté d'accourir. Mais il fut loin de recevoir l'accueil qu'il avait droit d'attendre après une si longue absence, après tant de malheurs. On ne lui dissimula pas le dédain qu'on avait pour des études qui faisaient son honneur et

sa joie. Qu'avait-il appris? Rien. Qu'était-il? Un savant, un poëte, un être inutile, presqu'un opprobre pour les siens. « Un jour, dit-il plaisamment, un noble ami de la famille, demandant à l'un des miens de quel titre il devait me saluer : « Hélas! répondit-« il, il n'est encore rien! » Encore s'il avait consenti à entrer au couvent! Ce n'est pas que son père fût au fond très-fâché qu'il lui eût désobéi en ce point : il avoua un jour à Crotus Rubianus, avec un mélange de rancune et d'amour-propre paternel, qu'il ne croyait pas que son fils fût fait pour une telle vie. Mais, en père prévoyant, il voulait qu'il fût quelque chose, et Hutten n'était rien, pas même docteur. « Il faut être docteur ou tout au moins maître (*ès lois*) ou bachelier, sinon l'on n'est rien. On ne demande pas ce que vaut un homme, mais ce

qu'il est. La fortune, le titre sont tout; la vertu, rien. »

Trois grands chemins conduisaient à une position dans le monde : la guerre, le couvent, le droit. La guerre? Malgré son incontestable bravoure, Hutten y était impropre, puisqu'il était savant. Ses parents, ses amis regardaient avec mépris ses membres pliés par la maladie et par l'étude, son front creusé par la pensée, ses mains plus habiles à manier la plume que l'épée. — Le couvent? Rien ne pouvait vaincre l'horreur que Hutten en avait prise à l'âge même qui pare et embellit tout. — Restait le droit. Les docteurs faisaient très-bonne figure dans la société du XVIe siècle. Ils peuplaient les cours des princes et de l'Empereur. « Ils remplissent comme des éponges l'oreille des grands; ils sont leurs conseillers, leurs agents en toute

affaire de paix ou de guerre. Qu'on soit docte, peu importe, pourvu qu'on soit docteur; avec ce titre, on est sûr d'être bien reçu partout. Les princes se ruinent pour les enrichir [1]. » Pour tout dire, être docteur ce n'était pas déroger, même pour un noble franconien. Il fut décidé que Hutten irait en Italie conquérir ce titre précieux.

Hutten partit avec répugnance; il aurait mieux aimé se rendre à Bâle, auprès d'Érasme, pour continuer, sous ce maître illustre, ses chères études grecques et latines. Cependant il était résolu à satisfaire la volonté de ses parents, et il travailla avec une consciencieuse ardeur. Mais il ne fut pas gagné à la science des bartholistes, à cette science stérile et vaine, que les derniers glossateurs

1. Préface du *Nemo*.

avaient établie dans les écoles en attendant que Cujas et Donneau les en chassassent. Il n'en prit que ce qu'il fallait pour détester, en connaissance de cause, cette fausse science qui prétendait emprisonner dans des formules surannées, immobiliser dans la mort ce que la vie sociale a de plus vivace : le droit ! Et par une contradiction plus apparente que réelle, avec l'esprit même de la Renaissance, il se rattacha avec une ardeur réfléchie aux derniers vestiges du droit national. C'est que pour lui, l'antiquité n'était pas un modèle que le monde moderne dût copier servilement ; ce qu'il cherchait en elle, c'était l'étincelle sacrée qui devait rallumer le flambeau de la vie. « Combien l'Allemagne était plus heureuse, s'écrie-t-il dans la préface du *Nemo* [1], avant l'invasion de ces

1. Cette préface, sous forme de lettre à Crotus Rubia-

bartholistes qui sont venus, avec leurs innombrables volumes, prendre la place des bonnes coutumes de nos aïeux! Quelles cités mieux gouvernées que celles qui leur ferment leurs portes! Voyez les Saxons des bords de la Baltique; combien chez eux la justice est rapide et juste : ils ne consultent que leurs coutumes, tandis que nous, nous traînons nos procès pendant vingt ans à travers les avis contradictoires de trente-six docteurs. Quelle idée se faire de leur science, quand tous leurs livres ne leur apprennent pas à dire le droit d'une manière uniforme.»

Mais surtout il vit sur place, à Rome même, la corruption de l'Église. Tous ceux qui ont

nus, défend la cause des humanités contre les théologistes et les bartholistes. Elle est l'un des documents les plus importants pour l'histoire de la renaissance. Quant au poëme auquel elle sert d'introduction, c'est un long jeu de mots, quelquefois spirituel, mais sans grand intérêt.

vu la Rome papale au temps de sa grandeur, en rapportent au fond la même impression. Boccace, Hutten, Luther, Montaigne, Rabelais, ne diffèrent que dans l'expression de leur dégoût. La papauté, qui croyait avoir brûlé dans Huss le dernier hérétique, et qui, après les tentatives infructueuses de Bâle et de Constance, ne redoutait plus un concile général, qu'elle était d'ailleurs résolue à ne jamais convoquer, se livrait sans retenue et sans crainte à tous les débordements. Après le règne sanglant et scandaleux des Borgia, le règne belliqueux de Jules II, où l'on vit un Italien combattre les Italiens, un pape canonner des chrétiens, pour réaliser les desseins d'une détestable ambition. Les assassinats, la débauche, les vices les plus honteux, le luxe le plus effréné, les courtisanes, un cortége d'hommes infâmes autour des

princes de l'Église, la paresse, l'ignorance, la mauvaise foi, le parjure dans les relations publiques et privées, voilà le tableau que les historiens et les voyageurs ont fait de la cour de Rome. Et pour couvrir des dépenses sans mesure, l'argent soutiré, extorqué à la chrétienté sous le prétexte de la guerre, toujours ajournée, contre les Turcs, ou de l'église, toujours inachevée, de Saint-Pierre, la vente presque publique des dignités ecclésiastiques, les annates rendues plus fréquentes par la nomination systématique de vieillards aux bénéfices, le prix du *pallium*, et cet infâme trafic des indulgences, où l'on vendait le ciel, où tout pardon s'achetait, même celui des crimes sans nom! L'Allemagne, qui a toujours eu, à un très-haut degré, le sentiment religieux, était de tous les pays le plus maltraité, le plus épuisé.

Hutten s'indignait de voir le mépris dans lequel était tombée en Italie la patrie des Othon et des Frédéric. Il revint, jurant dans son cœur une haine éternelle et une guerre sans relâche à la tyrannie, à la corruption papale.

Son séjour en Italie fut marqué par deux incidents qui lui firent grand honneur en Allemagne. Un jour, sur le chemin de Viterbe, il entendit cinq Français qui se moquaient de l'empereur Maximilien. Il intervint pour défendre son empereur. La discussion s'échauffa : on en vint aux injures, puis aux coups. Les épées furent tirées. Les cinq Français attaquent à la fois Hutten : lui, appuyé contre un mur, soutient le choc, tue l'un des agresseurs, et met les autres en fuite. Forcé de quitter Rome pour échapper à leur vengeance, il se rend à Bologne. Là,

une querelle s'engage entre les étudiants allemands et les Italiens. La cause est portée devant le podestat, et Hutten chargé de parler pour ses compatriotes; il le fait avec une telle hauteur, que le podestat veut le jeter en prison.

Il fut obligé de quitter l'Italie sans avoir obtenu le titre de docteur. En revanche, l'empereur Maximilien, à qui ces aventures étaient faites pour plaire, lui donna l'accolade de chevalier et le titre de poëte et d'orateur impérial [1]. La couronne de lauriers avait été tressée, et fut posée sur la tête du poëte

1. L'on a conservé le diplôme qui lui confère cette dignité avec tous les priviléges y attachés : dès ce moment, Hutten prend le titre de *Poëta et orator*. Il est représenté au frontispice de ses écrits, armé de toutes pièces, le front ceint de lauriers ; plus tard, quand la guerre contre Rome fut commencée, il a, dans ses portraits, la main sur la garde de son épée, tirée à moitié du fourreau.

par la perle d'Augsbourg, la belle Constance, fille de Peutinger (avril 1517).

XII.

En voyant son fils couronné poëte et orateur impérial, le père de Hutten pensa qu'il était enfin quelque chose, et se consola de ne pas le voir docteur. Il le reçut fort bien à son château de Steckelberg, où Hutten séjourna quelque temps, incertain sur ce qu'il allait entreprendre, et s'il devait se fixer auprès de l'Empereur ou de son ancien protecteur l'archevêque de Mayence.

Ses loisirs ne furent pas perdus pour la cause à laquelle il avait voué sa vie. En décembre 1517, il lança sa déclaration de

guerre au pape, et commença la campagne par la publication du livre de Laurent Valla, sur la donation de Constantin. Ce livre, comme plusieurs des écrits de Hutten, fut imprimé au château de Steckelberg; car ces champions de la liberté ne se séparaient pas de l'arme puissante d'affranchissement que leur avait fournie le génie de Guttenberg!

La donation de Constantin, cette audacieuse imposture sur laquelle se fondent la souveraineté temporelle du pape et ses prétentions séculaires à la domination de tout l'Occident, est maintenant jugée. Les auteurs catholiques eux-mêmes ne la défendent plus : comme pour les fausses décrétales, ils ont été forcés de reconnaître qu'elle est apocryphe, et de se rejeter sur une tradition qui ne serait légitime que si les monuments d'où elle découle l'étaient eux-mêmes. Mais,

au XVe siècle, la critique n'avait pas encore fait son œuvre, et la papauté n'a jamais rien abandonné de ce qu'elle croyait pouvoir encore défendre. Laurent Valla démontre avec un luxe d'érudition qui maintenant nous fait sourire, que Constantin n'a pas donné un monde au Saint-Siége; que l'eût-il donné, la donation serait nulle, l'empereur n'ayant pas eu le droit de démembrer l'empire, et le pape, le vicaire de celui dont le royaume n'est pas de ce monde, ayant bien moins encore eu qualité pour recevoir des royaumes; qu'enfin, en supposant la donation faite et valable, elle serait caduque, les papes s'étant rendus indignes de leurs droits par leur exécrable tyrannie. « Je le dirai, car, fort de l'appui de Dieu, je ne crains pas les hommes. Non, je n'ai pas vu un pape qui ait songé au bonheur du peuple, ou qui seu-

lement ait bien administré. Qui est-ce, sinon le pape, qui sème la guerre entre les peuples pacifiés? Il a soif des richesses d'autrui, et dissipe les siennes. Il trafique non-seulement de l'État, mais de l'Église elle-même et du Saint-Esprit. Il veut reprendre, dit-il, sur d'injustes détenteurs, les biens donnés par Constantin! Eh! qu'importe à l'Église? Quand le pape posséderait tous ces territoires, l'Église en serait-elle moins déshonorée et ébranlée par tant de crimes, par cette luxure, ces passions furieuses! Le pape donne l'excuse et l'exemple de toutes les infamies. Nous pouvons lui dire avec saint Paul et Isaïe : « Vous blasphémez le nom de Dieu parmi les nations; vous prêchez contre le vol et vous volez; vous dites anathème aux idoles et vous êtes sacrilége; vous ordonnez d'obéir aux lois et vous prévariquez contre les lois. »

Puissé-je voir le jour où le pape ne sera plus le vicaire de César, mais celui de Jésus-Christ, où l'on n'entendra plus cette chose horrible que les chrétiens font la guerre à l'Église, que l'Église combat Pérouse et Bologne. Non! ce n'est pas l'Église qui combat les fidèles, c'est le pape! Alors le pape sera en vérité le Père sacré de tous les peuples : loin de souffler la guerre entre les chrétiens, du haut de sa majesté pontificale, il apaisera les discordes que d'autres auront excitées! »

Voilà, dans un vœu généreux, le rôle que les ultramontains de notre temps ont assigné à la papauté du moyen âge, mais que l'histoire ne l'a jamais vue accomplir. Le courageux écrivain qui a prononcé ces nobles paroles fut condamné, il est presque puéril de le dire. Son livre brûlé, poursuivi partout, était complétement oublié, quand Hut-

ten le retrouva dans la bibliothèque de Fulda. Le moment était bien choisi pour lui faire porter tous ses fruits : Luther, après avoir commencé la guerre contre les indulgences se troublait dans sa conscience et hésitait à s'attaquer au pape. Tous les esprits étaient dans l'attente de ce qui allait arriver : car je ne sais quel instinct les avertissait que l'heure était venue.

Par un coup d'audace qui lui assura l'impunité, Hutten dédia le livre au pape lui-même, à Léon X :

« Quoique tous tes prédécesseurs aient condamné le discours de Laurent Valla, parce qu'il infirme la donation de Constantin, je te le dédie avec confiance. Je ne crains pas, comme quelques-uns le pensent, que tu t'offenses de mon hommage. Depuis ton élévation au saint-siége, tu es l'espoir et l'amour

du monde, le restaurateur de la paix, le protecteur des sciences et des arts. Tu as fait taire la trompette belliqueuse de Jules II; tu as promis la paix, par conséquent aussi la justice, la sécurité et ces vertus vraiment royales, la douceur et la clémence. Ma dédicace témoignera devant les siècles que, sous ton pontificat, on a pu penser librement, parler librement, dire et écrire la vérité. »

«Le discours de Valla accuse sans doute tes prédécesseurs; mais c'est là même ce qui le rend si utile; car il poursuit les ennemis du genre humain. Quel autre nom en effet, donner à ces papes qui sucèrent les trésors de tous les pays, et imposèrent à tous les peuples le joug le plus écrasant; qui dépouillèrent les rois de leurs trônes et les particuliers de leurs propriétés? Peut-on les appeler vicaires du Christ eux qui n'ont rien fait de

ce que le Christ a fait et ordonné? Non! ils méritent plutôt le nom de voleurs et de tyrans! Ils ont trafiqué des grâces, des dispenses temporelles et spirituelles. Des péchés des autres hommes, et du châtiment même après la mort, ils se sont fait un revenu, et tous les ans, ils ont extorqué aux chrétiens leurs dernières ressources sous le prétexte menteur d'une guerre qu'ils n'ont jamais faite aux Turcs, d'un temple qu'ils n'ont jamais achevé à saint Pierre! Et malgré tout, ils voulaient qu'on les appelât très-saints pères! Et quand quelqu'un se permettait la moindre critique de leurs actes ou de leurs mœurs, ils s'irritaient soudain, et condamnaient non-seulement son corps, mais son âme même. Te comparer à de tels hommes serait donc te faire une grossière injure. C'est pourquoi je me persuade que

tu recevras avec plaisir mon offrande. Si tu daignes me faire savoir ta satisfaction, je m'efforcerai de t'offrir à l'avenir quelque présent du même genre. »

Tous les contemporains parlent de l'impression produite par cette publication si hardie et si opportune. Mais quel témoignage vaudrait celui de Luther? « J'ai dans les mains, écrit-il à un ami, la donation de Constantin, réfutée par Laurent Valla, éditée par Hutten. Dieu bon! quelle ignorance ou quelle perversité à cette cour de Rome! Et combien il faut admirer les desseins de Dieu qui a permis que des mensonges aussi impurs, aussi grossiers, aussi impudents prévalussent pendant des siècles, et fussent même reçus dans les décrétales et parmi les articles de foi, pour que rien ne manquât à la plus monstrueuse des monstruosités. Je suis telle-

ment troublé que je ne doute presque plus que le pape soit proprement l'antechrist. Tout concorde : ce qu'il fait, ce qu'il dit et ce qu'il statue. »

XIII

Après ce coup d'éclat, l'archevêque de Mayence se hâta de s'attacher Hutten. L'on sait que ce prince n'était pas favorable au pape : il avait vu de près, lui aussi, la corruption de Rome : il avait été victime de sa rapacité. Son *pallium* ne lui avait pas coûté moins de vingt mille florins. Aussi ne lui déplaisait-il pas qu'on attaquât de ce côté la papauté. Il changea d'avis quand il vit que la lutte n'allait à rien moins qu'à l'affran-

chissement complet de la société laïque, à la sécularisation des principautés ecclésiastiques, et qu'après le pape, c'était le tour des évêques de trembler pour leur pouvoir temporel. Hutten ne lui épargna pas cette surprise; mais alors on ne prévoyait pas encore jusqu'où irait le mouvement. Quant à Luther, l'archevêque de Mayence fut toujours son ennemi; car le premier coup frappé par Luther l'avait atteint dans ses intérêts. L'on sait, en effet, que pour le dédommager des extorsions dont il avait été victime à Rome, le pape avait autorisé l'archevêque à percevoir le produit de la vente des indulgences dans son archevêché.

Hutten fit un voyage à Paris pour quelque affaire de l'archevêque. Il s'y rencontra avec les libres penseurs Lefebvre d'Étaples, Budée, Copp et Rueil, et emporta leur amitié. Il les

engagea dans la guerre qu'il avait entreprise contre la barbarie scolastique, ou plutôt il les y raffermit ; car depuis longtemps ces nobles esprits étaient acquis à cette cause.

La constante préoccupation de Hutten à cette époque, c'est de former une sainte ligue des libres penseurs contre les oppresseurs de l'esprit humain. « Plût à Dieu, écrit-il au comte de Nuenar (1517), que tous ceux-là fussent confondus qui s'opposent à la renaissance des lettres et qui veulent fouler aux pieds la jeune pépinière de toutes les vertus. Quant à toi, reste fidèle à toi-même et à ton dessein. Je partagerai, sois-en sûr, tous tes labeurs, tous tes périls : je n'épargnerai rien pour gagner à notre cause tous ceux qui pourront lui être utiles. Déjà beaucoup d'hommes importants sont avec nous... Les querelles même qui s'élèvent entre les enne-

mis de la vérité et de la vraie religion hâteront leur ruine. Peut-être ne sais-tu pas encore que dernièrement, à Wittemberg, un parti s'est élevé contre les indulgences, tandis qu'un autre les défend avec acharnement. Les chefs des deux partis sont des moines : ils crient, ils hurlent de leur mieux. Ils impriment des propositions, des conclusions, des articles. J'espère bien qu'ils vont se détruire les uns les autres. Ces jours-ci je dis à un moine qui me racontait ces querelles : « Allez, détruisez toujours, pour que vous aussi soyez détruits ! » Si l'Allemagne voulait m'en croire, elle se délivrerait de cette plaie rongeante avant de songer à attaquer les Turcs, quoique cela soit aussi bien nécessaire ; car aux Turcs, après tout, nous ne disputons que l'Empire, tandis que nous souffrons parmi nous les destructeurs des

griefs, non-seulement l'esprit, mais les expressions mêmes de Hutten. Et ainsi, à côté de la question de dogme qui le touchait moins, Hutten poursuivait la guerre sur le terrain pratique de l'affranchissement de l'esprit, de la ruine de la tyrannie rapace et corrompue de la cour de Rome.

XIV

Hutten accompagna l'archevêque de Mayence à la diète d'Augsbourg (1518). Les dernières conquêtes des Othomans donnaient, cette fois, une importance toute particulière à l'éternelle question d'un impôt à établir pour faire la guerre aux Infidèles. Cet impôt, consenti tant de fois, n'avait jamais servi

qu'à payer la corruption romaine, et maintenant qu'il était nécessaire, que la guerre était inévitable et frappait déjà, pour ainsi dire, aux portes de l'Allemagne, les États ne voulurent rien accorder. Hutten avait insisté, dans un discours énergique, éloquent, sur la nécessité de défendre la chrétienté, plus sérieusement menacée que jamais. Et en même temps il avait donné le vrai moyen : que l'Église, que le clergé donne l'argent, et l'Allemagne donnera ses soldats et son sang. A cette occasion, il avait éclaté, avec sa vigueur ordinaire, contre les exactions des papes. Ses amis le supplièrent de supprimer cette partie de sa harangue : il s'y résigna à contre-cœur. « L'Allemagne n'est plus l'Allemagne, écrit-il à Pirckheimer. La liberté d'écrire n'existe plus. Celui qui cherche la vérité et qui la dit est honni ! Il n'est plus permis de

remplir son office d'honnête homme! » Cette concession aux terreurs de ses amis lui pesait comme un remords, et dès l'année suivante, il imprima dans son château de Steckelberg son discours non mutilé. « Qui donc, s'écrie-t-il dans sa dédicace *A tous les hommes libres d'Allemagne*, voudrait étouffer à ce point notre liberté que nous ne pussions plus nous élever contre aucune injustice, aucune exaction? Que celui-là prenne garde : la liberté comprimée pourra bien quelque jour faire explosion et anéantir ses oppresseurs. Je le leur dis dans leur intérêt : qu'ils laissent un peu d'air et d'espace à la liberté allemande. Elle n'est pas exigeante et se contente de peu; mais elle ne se laissera pas enchaîner complétement et emmener comme une esclave! Plutôt que de subir cet excès d'ignominie, elle pourrait bien s'indigner à la fin,

et, pour sauver quelque chose, prendre tout. »

La vie de cour ne pouvait convenir à l'esprit indépendant de Hutten. Au bout de quelques mois, il en avait pénétré toutes les misères, et fait la critique dans un dialogue charmant. Il y restait cependant, parce qu'il pensait qu'il pourrait y être plus utile qu'ailleurs :

« C'était une nécessité pour moi, écrit-il à son ami Pirckeimer, de me jeter au moins pour un temps dans la vie active. Je le devais à ma famille, à moi-même, surtout à nos études bien-aimées. J'ai mon plan ; je ne vais pas au hasard. J'ai un but bien arrêté vers lequel je dirige ma vie, que je veux résolûment atteindre ; mais je ne le pourrais point par mes seules forces, sans appui. Comment j'espère trouver cet appui dans cette cour, je te le dirai quelque jour, tête à

tête : il serait imprudent de le confier à une lettre. Qu'il te suffise de savoir que c'est par devoir que j'accepte tous les ennuis de cette vie. Si ma condition te paraît changée, sois persuadé que mon âme ne l'est pas : je serai toujours le même Hutten ; je ne trahirai pas ma jeunesse, et je marcherai, toujours semblable à moi-même, dans des voies diverses. Pour les desseins que je nourris, la fortune à laquelle je puis prétendre, quoique assez considérable, ne suffit pas. Il faut que j'essaie de faire mon chemin à la cour. Et puis, ne dois-je pas tenter de détruire le préjugé des nobles contre les sciences ? S'ils me voyaient m'enfermer dans de doctes loisirs, ils ne seraient que trop confirmés dans leur pensée que les sciences amollissent les âmes, et les rendent lâches et efféminées. Le temps du repos n'est pas venu. Notre parti gagne

chaque jour du terrain. Les conseillers de l'Empereur, ceux des princes, sont des nôtres; c'est pourquoi nous appelons les princes Mécènes et Augustes, non pas qu'ils méritent déjà ces beaux noms, mais pour faire naître en eux une généreuse émulation. Nous n'avons pas mal réussi jusqu'à présent : j'en connais plus d'un qui s'est déclaré pour nous par crainte du déshonneur. Je suis donc d'avis que nous fassions tout pour gagner leur bienveillance : les bartholistes et les théologistes nous ont donné l'exemple; c'est par ce moyen qu'ils sont devenus si puissants. Je vois ici beaucoup d'hommes illustres..... Eck combat Carlstadt, mon concitoyen, un vertueux théologien; il fait la guerre à Luther, à Érasme. Érasme continue de produire. Guillaume Budée, le plus savant des nobles français, le plus noble des savants, achève

ses annotations sur les *Pandectes* : j'ai sauté de joie à cette nouvelle. Voilà donc, au même moment, deux Hercules exterminateurs de monstres : Érasme et Budée. L'un détruit la postérité d'Accurse, et extirpe la malfaisante engeance des bartholistes ; l'autre s'en prend aux barbares qui se cachent derrière la fumée de la théologie, et rend à la lumière les Saintes-Écritures. Ajoute Lefebvre, qui travaille si bien la philosophie, et Copp et Rueil : à l'un Dioscoride, à l'autre Galien. O siècle, ô lettres ! qu'il est doux de vivre maintenant, quoiqu'il ne soit pas encore temps de se reposer. Ton heure a sonné, barbarie : ceins-toi les flancs, et pars pour un éternel exil ! »

1. Il y a ici un jeu de mots intraduisible sur le nom latin de Lefebvre (Faber).

XV.

Je ne veux pas donner le détail de toutes les œuvres de Hutten. Je cherche celles qui ont eu le plus d'influence, ou qui peignent le mieux son caractère et ses desseins. Cette année (1519) fut l'une des plus occupées de sa vie. En même temps qu'il publie ses terribles harangues contre le tyran de Wurtemberg, et qu'il est à son rang dans l'armée qui le chassa, il édite Tite-Live, et lance contre la cour de Rome et contre les légats trois dialogues pleins de verve, d'éclat, d'ironie. Il publie et dédie à Ferdinand, frère de Charles-Quint, un écrit contre Grégoire VII, qu'il a trouvé, comme le discours de Valla,

dans la poussière de la bibliothèque de Fulda. Il entretient une correspondance immense avec tous les hommes illustres de son temps. « Plus de deux mille lettres, dit un contemporain, de rois, de princes, de seigneurs, d'évêques, de tous les hommes qui ont un nom, lui arrivent d'Italie, de France, de Bohême, d'Allemagne, de tous pays; tous le félicitent d'avoir commencé la guerre contre les romanistes, et l'engagent à la continuer. »

Le moment paraissait favorable. L'archevêque de Mayence traitait Hutten comme un ami; Érasme l'assurait que Ferdinand, frère de Charles-Quint, faisait de lui le plus grand cas, et Sickingen, pour mieux s'assurer le concours de ce prince, allait lui offrir ses services que se disputaient les rois. Enfin Charles-Quint, lui-même, devait être hostile au pape qui avait favorisé de toute son in-

fluence François Ier, son compétiteur à l'empire, son rival détesté. Hutten jugea que c'était un devoir de s'attaquer directement à la papauté. Il n'hésita plus, et se jeta en avant, poussant son cri de guerre : *Alea jacta est!* Il annonça sa résolution à tous ses amis, et se prépara à frapper un grand coup.

Son âme semble s'être fortifiée encore dans la méditation religieuse. Il montre une ardeur de foi qu'on ne remarque pas dans ses précédents écrits : « Quand je serais certain, dit-il dans la préface du livre contre Grégoire VII, que le pape dirigera contre moi ses foudres, je n'en dirais pas moins la vérité telle que je la connais, pour que je n'aie pas à m'écrier avec le prophète repentant : « Malheur à moi, qui « me suis tu, parce que mes lèvres étaient « corrompues ! » Certes, il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et Dieu nous ordonne

de dire la vérité : il s'appelle lui-même la Vérité. Paul écrit à son disciple : « Prêche la « parole de Dieu à toute heure, et même « avec violence, car il vient un temps où ils « ne pourront supporter la vraie doctrine. » Le Christ aussi, veut que l'on annonce la vérité avec courage, et sans craindre les hommes qui peuvent perdre le corps, mais non pas l'âme. « Je suis venu, dit Notre « Sauveur, porter le feu sur la terre » et que peut-il vouloir autre chose, sinon que ce feu soit allumé? C'est donc certainement une action méritoire d'apporter au jour la vérité cachée, et j'en aurai ma récompense sinon sur cette terre, du moins dans cette patrie céleste où chacun sera jugé selon ses œuvres. »

A la même époque, Hutten recommanda à ses parents de ne lui envoyer aucun argent,

et même de ne pas lui écrire, pour qu'ils ne fussent pas compromis avec lui et mêlés aux périls qu'il se disposait à courir. Cette touchante sollicitude ne l'abandonna jamais. Son père étant mort; il abandonna son héritage, et continua seul et sans ressources la lutte terrible où il s'était engagé. Cette seseconde moitié de sa vie est toute d'abnégation.

Cependant, il semble qu'au dernier moment son grand cœur ait hésité. Le sentiment de la famille s'était réveillé en lui, plus vivace que jamais, et il avait entrevu dans quelque rêve une paisible existence d'intérieur. « J'ai un grand désir de repos, écrit-il à son ami Piscator, et quelque jour je le satisferai. Mais pour cela il me faut une femme. Tu connais mon caractère; je ne puis vivre seul. Il me faut quelqu'un auprès de qui je puisse me délas-

ser de mes soucis et de mes travaux, avec qui je puisse rire, jouer, deviser gaiement, et détendre mon esprit aigri, mon cœur chagrin. Donne-moi une femme, cher Frédéric, et, pour que tu saches comment je la désire, qu'elle soit jeune, belle, bien élevée et pudique; qu'elle ait un peu de bien, pas beaucoup : je ne tiens pas à la fortune. Quant à sa naissance, celle que Hutten épousera sera toujours assez noble. » Mais il ne devait jamais goûter ce bonheur qu'il rêvait, le repos près d'une femme aimée. Il était né pour la lutte; il accomplit sa destinée, et ne se reposa que dans la tombe.

XVI.

« Je prépare un livre, écrit-il à son ami Éoban Hess, qui contient ce qu'on a dit de

plus fort et de plus libre sur les sangsues romaines. » Ce livre est le *Vadiscus* ou la *Triade romaine*, publié d'abord en latin, traduit en allemand peu après. Dans sa dédicace au chevalier de Rotenhan, on lit : « Je ne te dirai pas que ce livre est bon, car il traite d'un sujet détestable. Et pourtant je suis peut-être en droit de le louer à cause de la vérité qu'il contient, et de la liberté avec laquelle il l'exprime. Je ne me suis jamais autant plu que dans cet ouvrage : notre liberté était enchaînée par les papes, je l'affranchis. La liberté était bannie de notre patrie, je l'y ramène. »

Il faudrait traduire en entier ce formidable pamphlet. « Jamais, comme le dit un biographe[1], on n'a représenté en traits plus vifs

1. *C. Meiners*, LebensBeschreibungen (Biographie des Hommes célèbres de la Renaissance), t. III. Zurich, 1797.

et plus vrais les abus inouïs et la corruption de l'Église, les infamies de la cour de Rome, les vices qui de là descendaient sur le monde entier, les exactions intolérables exercées surtout en Allemagne, les insultes qui les rendaient plus intolérables encore, la patience excessive des princes et des peuples, et l'inévitable nécessité d'une révolution violente. Quiconque veut savoir ce que la papauté a osé, ce que nos aïeux ont toléré, doit lire ce livre. Personne ne le déposera sans bénir son auteur, sans être animé des sentiments qui l'ont inspiré, sans reconnaître qu'un tel état de choses ne pouvait se supporter plus longtemps, et qu'il fallait le changer à tout prix. »

La *Triade romaine* est un dialogue dont les interlocuteurs sont Hutten et l'un de ses amis, Ehrenhold. Hutten raconte à celui-ci

ce que lui a dit de la cour de Rome un voyageur nommé Vadiscus. Ces récits sont faits sous la forme de triades, souvent interrompues par les exclamations d'Ehrenhold et par les réflexions que se communiquent les deux amis.

« Si tout ne me trompe, dit Hutten, notre nation aspire à la liberté. Les plus nobles et les plus sages supportent avec le plus de peine les exactions des ignorants et corrompus romanistes, et les injures qu'ils ajoutent à leur violence. Les choses en sont arrivées à ce point qu'elles ne peuvent plus être tolérées. Nos princes, réunis à Francfort, ont ressenti très-profondément l'injure quand Cajetan, un de ces romanistes *à latere* s'est écrié à la vue d'une longue procession de prêtres magnifiquement parés : « Quels beaux palefreniers nous avons là. » Non moins insolent

était ce Romain à qui je parlais de l'oppression de notre patrie, ajoutant que, dans leur intérêt, les romanistes feraient bien de mettre un peu plus de modération et d'adresse dans leurs brigandages : « Les barbares, me dit-il, ne sont pas dignes d'avoir de l'argent; ils ne méritent pas même qu'on se donne la peine de leur extorquer avec finesse celui qu'ils ont encore ! » Aucun peuple n'est méprisé à Rome aussi généralement et aussi visiblement que les Allemands : et pourquoi cela ? Parce que, par une piété excessive et mal entendue, nous nous laissons escroquer par ces indignes Romains ce que leurs fiers ancêtres n'ont pu nous enlever par les armes. Jeunes et vieux, hommes et femmes, marchands et artisans, prêtres et courtisans, et, pour tout dire, les juifs eux-mêmes, ces captifs de toutes les nations, se moquent de notre sottise.

« Mais l'impudence des vendeurs d'indulgences et des légats a fini par ouvrir les yeux, même au peuple, dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Combien, par exemple, ne s'est-on pas indigné à Francfort contre ces légats qui vendaient à des milliers de personnes la permission de manger du lait et du beurre les jours d'abstinence, et ne rougissaient pas de se faire servir toute espèce de viandes, sous prétexte que le poisson d'Allemagne leur faisait mal! Cependant il en est encore beaucoup qui ne veulent pas voir les crimes des romanistes et leur impudence. Il faut donc crier, avertir, accuser et frapper jusqu'à ce que tous comprennent. Je sais bien que cela ne peut se faire sans péril; mais quelle grande chose s'est jamais faite sans péril? Il faut écrire et dire la vérité avec une confiance chrétienne; sachant combien notre

Sauveur l'a pratiquée rigoureusement et sans merci quand il s'élevait contre les prêtres et les scribes! En marchant dans cette voie, nous prévaudrons contre ceux qui abusent du nom de Dieu pour leurs fins terrestres, qui ont mis leurs commandements humains à la place de ceux du Christ, et qui ne savent plus ni enseigner le bien ni le faire. Ils ont fait de la parole de Dieu une fable; ils adorent la créature au lieu du créateur; ils sont entrés dans le bercail du Seigneur, non pas comme des pasteurs, mais comme des voleurs et des ravisseurs. Ne cessons donc pas de les démasquer. Si nous ne pouvons accomplir nous-mêmes cette grande entreprise, nous éveillerons peut-être des esprits plus heureux qui parviendront à tirer la chrétienté de sa léthargie et à la soulever contre ses oppresseurs. L'Allemagne ne saurait mieux mériter

de l'Église tout entière et du Christ lui-même qu'en coupant court une bonne fois à toutes ces exactions et en laissant mourir de faim tous ces copistes, tous ces protonotaires. Plus dangereux que les Turcs, ils trafiquent du Christ, de ses autels, de ses sacrements et du ciel lui-même. Mais écoute ce que dit Vadiscus :

« Trois choses maintiennent le renom de Rome : la puissance du pape, les reliques et les indulgences. Trois choses sont rapportées de Rome par ceux qui y vont : une mauvaise conscience, un estomac gâté, une bourse vide. Trois choses ne se trouvent pas à Rome : la conscience, la religion, la foi au serment. Les Romains se rient de trois choses : la vertu des ancêtres, la papauté de saint Pierre, le jugement dernier. Trois choses sont en abondance à Rome : le poison, les antiquités, les

places vides. Trois choses y manquent complétement : la simplicité, la modération et la loyauté. Les Romains vendent publiquement trois choses : le Christ, les dignités ecclésiastiques et les femmes. Ils ont horreur de trois choses : le concile général, la réforme de l'Église et le progrès des lumières. Trois choses peuvent guérir Rome de tous ses vices : la disparition de la superstition, la suppression des offices romains et le renversement de toute l'organisation de la curie. Trois choses sont très-prisées à Rome : les jolies femmes, les beaux chevaux et les bulles du pape. Trois choses sont communes à Rome : la volupté, le luxe et l'orgueil. Les pauvres mangent trois choses : les choux, les oignons et les aulx. Et les riches? La sueur des pauvres, les biens escroqués et les dépouilles de la chrétienté. Rome a trois sortes

de citoyens : Simon le magicien, Judas Iscariote et le peuple de Gomorrhe. Les cardinaux traînent trois queues derrière eux : l'une à leur robe; l'autre, une bande de voleurs, d'assassins et de ruffians; la troisième, leurs grâces et dispenses avec quoi ils balaient tout. Trois choses ne rassasient jamais les Romains : les *pallium*, les mois pontificaux et les annates.

« Chaque année ils en veulent tirer plus. Ainsi le *pallium* de l'archevêque de Mayence coûtait autrefois dix mille florins; maintenant il en coûte vingt mille, et, dans l'espace d'une vie d'homme, on a dû le renouveler huit fois. Les six mois qui avaient été donnés au pape en cas de vacance d'un bénéfice se sont de même élevés à un an. Et cela ne leur suffit pas. Ils tiennent marché public des bénéfices et ne se font pas faute de les vendre

à la fois à deux ou trois compétiteurs. Qu'ils aient ou non les qualités requises par les canons, qu'importe? Les dispenses suffisent à tout : elles font d'un enfant et d'une femme un homme majeur. Les Romains pèchent sans dispense, mais ils vendent aux autres la remise de leurs péchés. Rien ne leur est plus désirable qu'une perversité dont ils tirent profit.

« Si l'on veut obtenir quoi que ce soit à Rome, il faut se munir de trois choses : l'argent, les recommandations, le mensonge. Trois choses peuvent suppléer à l'argent : la beauté du corps, la corruption de l'esprit et la patience de l'un et de l'autre. Trois choses peuvent ramener Rome au bien : l'énergique volonté des princes, l'impatience des peuples et les victoires des Turcs. Toutefois, il n'est pas nécessaire de retrancher la tête de l'Église :

il suffit d'en extirper les parties corrompues; opération douloureuse cependant, et qui ne se fera pas sans violence. Quand la tête sera guérie, le corps se portera bien. Les prêtres, moins nombreux, moins riches et plus occupés, vivront plus saintement : ils épouseront d'honnêtes femmes, au lieu d'entretenir d'impudentes concubines. Cette réforme indispensable a toujours manqué par la faute des princes et par l'ignorance des peuples. C'est pourquoi il est temps d'en finir. Ne souffrons pas davantage que Rome nous opprime par une fausse apparence de sainteté; qu'elle nous impose comme des lois infaillibles de l'Église les bulles que le pape fabrique en société de quelques favoris, et qu'elle nous dépouille au moyen de ses indulgences ou sous les prétextes les plus mensongers. Les successeurs de Pierre doivent pêcher, mais des âmes et

non des trésors ; car aucune communion ne peut exister entre le Christ et Bélial. Le Christ a dit : Bienheureux les pauvres, car le royaume des cieux est à eux ! Et eux ils disent : Le royaume des cieux est aux riches ; car le pape et ses agents vont partout prêchant et criant qu'on participe d'autant plus au royaume des cieux que l'on achète plus d'indulgences. Et toutes les dispenses vendues par les légats ! Ils relèvent des serments les plus saints, des plus sacrés devoirs, des peines qu'on a méritées par les plus exécrables forfaits.

« Trois choses sont sans cesse en ouvrage à Rome et jamais achevées : la béatification des saints, l'érection des églises et la guerre contre les Turcs. Il est défendu de médire de trois choses : le pape, les indulgences, l'impiété. Trois classes de gens règnent à

Rome : les ruffians, les courtisanes et les usuriers. Trois choses sont pompeusement parées : les prélats, les mulets et les filles publiques. De trois choses on se vante à Rome, quoiqu'elles n'y soient pas : la piété, la foi et l'innocence. Et trois choses y sont, dont on ne se vante pas : le trafic des offices, la vénalité de la justice, la trahison dans l'amitié. Aux deux glaives, le pape en joint un troisième avec lequel il tond ses ouailles et les écorche jusqu'au sang. »

« Telle est la source impure d'où découlent sur toute nation la détresse, la corruption et la misère ; et tous les peuples ne s'entendraient pas pour la tarir ! Ils ne viendraient point par terre et par eau, avec le fer et le feu ? O Rome, la chrétienté tout entière a les yeux sur toi ; ce que tu fais paraît à tous honnête et légitime. C'est pourquoi

ta corruption a tout corrompu. Tu as amassé, comme dans un réservoir, les dépouilles de l'univers entier et tu les as données à dévorer à une nuée de parasites. Ils ont d'abord sucé notre sang, puis ils ont mangé notre chair; ils en sont venus jusqu'à la moelle de nos os, et ils ne sont pas encore rassasiés! Et les Allemands hésiteraient à prendre les armes! Là sont les ravisseurs de notre patrie : nous faisons les frais de tous leurs vices. Avec l'argent qu'ils nous dérobent, ils entretiennent leurs chiens, leurs chevaux, leurs courtisanes. Nous payons la pourpre qui les vêtit, les palais de marbre qui les logent. Et maintenant ils nous menacent, ils nous violentent; ils nous défendent d'hésiter, de murmurer devant leurs intolérables exactions. Ils veulent, avec notre argent, notre honte et nos sourires. Quand donc aurons-nous des yeux pour voir notre

humiliation et notre ruine, des bras pour les venger [1]. »

XVII

La *Triade romaine* produisit une immense sensation en Allemagne. « Par ce libelle, dit Cochlœus, qui n'est pas suspect, Hutten a fait que le nom le plus odieux en Allemagne soit celui de la curie romaine. » Et c'est principalement à ce livre qu'il faut attribuer le mouvement d'opinion qui éclata contre les légats en 1519 et 1520, comme on l'a vu plus haut.

Le bruit en arriva jusqu'à Rome, et valut,

1. J'ai résumé ce pamphlet en suivant principalement Meiners. Je ne puis citer tout ce que j'emprunte à ce livre excellent.

pour la première fois, à Hutten l'honneur des colères pontificales. Mais avant que le pape n'eût fulminé l'anathème, Hutten s'était déjà fait un nouveau titre à ses rancunes implacables. Il imprima, en juin 1520, plusieurs lettres écrites, à la fin du XIVe siècle, par les plus illustres universités sur les moyens de mettre fin au schisme de l'Église. Sa préface se termine par la noble devise qu'il a adoptée depuis la *Triade romaine : Vive la liberté! Le sort en est jeté!* Son but, en publiant ces lettres, était surtout de montrer avec quelle liberté les anciennes universités traitaient des droits des peuples, de l'Empereur, des conciles, de la puissance illégitime des papes. Il voulait exciter, par cet exemple, l'émulation des hautes écoles de son temps, et protester contre les condamnations prononcées par les universités de Co-

logne et de Louvain contre Luther. Il cite à la fin de sa préface cette belle parole de saint Grégoire : « Il faut rappeler aux sujets qu'ils ne doivent pas être trop sujets ; autrement, ils en viendraient jusqu'à vénérer les vices de leurs maîtres. » Et il faisait à la cour de Rome l'application de cette grande et éternelle réserve en faveur du droit !

Cet écrit fut imprimé au château de Steckelberg. L'audace de la *Triade romaine*, imprimée à Mayence, avait sans doute dépassé la mesure que l'archevêque voulait mettre dans son adhésion aux idées nouvelles. Peu après, celui-ci reçut du pape un bref qui, avec tous les ménagements nécessaires envers un si important personnage, exprimait son étonnement et sa douleur d'apprendre qu'on imprimât dans son archevêché, et presque sous ses yeux, de telles énormités, et l'exhortait à

sévir contre l'impudence d'un *certain* Hutten[1] pour que son châtiment servît aux autres d'avertissement et d'exemple. Albert ne suivit pas à la lettre l'injonction du pape, mais il demanda à Hutten la promesse de ne plus rien écrire contre la cour de Rome. Hutten refusa d'asservir sa conscience, et l'archevêque défendit, sous peine d'excommunication, de lire les écrits de Hutten et *autres semblables* : « Ceci, écrit Luther, est sans doute à mon adresse : s'il m'avait nommé, je lui aurais répondu de manière à lui ôter l'envie de m'attaquer. Par ces violences, ils préparent eux-mêmes la fin de leur tyrannie. »

Hutten n'espérant plus le concours de l'archevêque de Mayence, et affranchi des mé-

1. Cette outrecuidance de style était d'usage à la cour de Rome. Dans la bulle contre Luther, on lit de même : *un certain* Luther. Hutten met en note sur ce mot : *attende emphasin.*

nagements que cet espoir lui imposait, se hâta de se rapprocher de Luther. Déjà il avait apprécié l'importance de la mission que ce grand homme était appelé à remplir. Il avait compris que cette querelle de moines dont, au premier moment, il avait ri, contenait en germe la révolution même qu'il poursuivait de tous ses efforts. Il avait été charmé, entraîné et dompté, comme l'Allemagne tout entière, par la parole enflammée du docteur de Wittemberg, et avec le coup d'œil de l'homme d'expérience et la modestie du héros, il avait salué dans Luther le chef de la réforme. Dès 1519, il lui avait fait offrir un asile sûr chez Sickingen. En juin 1520 il lui écrit lui-même :

« Vive la liberté ! Ulrich de Hutten, chevalier, à Martin Luther, théologien. — Si tu rencontres quelques difficultés dans les

grandes choses que tu entreprends d'un si ferme courage, sois assuré que je suis avec toi de cœur et d'âme. Et moi aussi, je ne reste pas oisif. Que le Christ soit avec nous, qu'il nous assiste, puisque nous restaurons, toi avec plus de succès, moi selon mes forces, ses divines lois, et que nous remettons en lumière sa doctrine, faussée et voilée de ténèbres par les constitutions pontificales. Plût à Dieu que tous sentissent comme nous, et que nos adversaires reconnussent eux-mêmes leurs injustices et rentrassent dans la bonne voie ! On dit que tu es excommunié. Combien cela te grandirait, Luther ! Tous les hommes vraiment religieux diraient de toi : « Ils ont enchaîné la parole du Juste, et condamné le sang innocent, mais le Seigneur notre Dieu les punira de leur injustice et les fera périr dans leur iniquité. » C'est

là notre espoir et notre foi. Eck revient de Rome, comblé, dit-on, d'argent et de bénéfices; et après? Le pécheur est loué dans ses desseins, mais que le Seigneur nous dirige dans sa vérité!... Cependant, sois sur tes gardes, et ne détourne de tes persécuteurs ni ton esprit, ni tes regards. Si tu périssais maintenant, tu sens toi-même combien ce serait une calamité publique! Je sais bien que ton courage est tel que tu préfères mourir ainsi plutôt que de continuer à vivre comme tu l'as fait jusqu'ici. L'on me menace également, et je suis décidé à prendre toutes les précautions possibles : s'ils emploient la force, je leur opposerai une force, non pas seulement égale, mais, je l'espère, supérieure : toutefois je désire sincèrement qu'ils puissent me dédaigner. Eck m'a désigné comme étant des tiens, et en cela,

il n'a pas menti ; car j'ai toujours été avec toi dans tout ce que je connais de toi. Mais jusqu'ici, nous n'avons eu aucune relation ensemble ; il a donc menti, quand il a dit, pour plaire au pape, que nous agissons d'après un plan concerté entre nous. O quel homme méchant et impudent !... Quant à toi, reste ferme, et n'hésite pas dans la voie où tu es entré. En toute rencontre, je serai ton second : tu peux donc me confier tous tes projets ultérieurs. Unissons-nous pour sauver la liberté ; affranchissons notre patrie depuis si longtemps opprimée. Le Seigneur est avec nous ; qui donc serait contre nous ?... Je pars aujourd'hui pour me rendre auprès de Ferdinand. Je n'épargnerai rien pour y faire le plus de besogne possible dans l'intérêt de notre cause. Sickingen t'engage à venir auprès de lui, si tu n'es pas en sûreté là où tu

es : il te fera l'accueil que tu mérites, et te protégera contre tout ennemi. Il m'a recommandé plusieurs fois de te l'écrire...»

Cette lettre paraît avoir été imprimée immédiatement, sauf le nom de Sickingen qui est en blanc dans l'édition que j'ai sous les yeux : on voulait sans doute ne pas divulguer à l'avance la retraite offerte à Luther. Elle paraît avoir fait une grande impression sur l'illustre réformateur. Il se sentit dès lors plus libre, et moins tenu de modérer la fougue de sa généreuse colère ; comme il l'avait fait jusqu'alors par égard pour l'électeur de Saxe. C'est à ce moment qu'il publia sa *Captivité de Babylone*, et son *Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande pour la réformation de l'Église* (décembre 1520).

XVIII.

Hutten partait plein d'espoir pour le Brabant où se tenait la cour de Ferdinand, dans l'attente de Charles-Quint. Le jeune Empereur venait visiter l'Empire. Il paraissait impossible que Charles-Quint, élu malgré le pape, et qui semblait vouloir porter si fièrement toutes les couronnes réunies sur sa tête, ne saisît pas cette occasion, unique dans l'histoire, de terminer à son profit la guerre séculaire de l'empire et du sacerdoce, et de réformer les abus sous lesquels croulait l'Église. La faveur dont Sickingen jouissait à la cour augmentait encore ces espérances; car personne n'ignorait les engagements pris

envers les novateurs par ce noble chevalier, en qui l'Allemagne honorait un autre Bayard. Mais où Hutten voyait un encouragement donné au fervent sectateur des idées de réforme, il n'y avait qu'un calcul de politique. Charles-Quint avait voulu s'attacher un homme qui représentait, avec un grand éclat, l'ancienne chevalerie, un bras de fer, un cœur de lion, que la noblesse allemande tout entière saluait comme son héros et son modèle. C'était gagner au cœur même de l'Allemagne, un point d'appui important contre les Princes qui, depuis un siècle, tendaient de tous leurs efforts à constituer dans l'Empire une sorte de gouvernement constitutionnel oligarchique. Quant au pape, si Charles-Quint n'avait été qu'empereur, il l'aurait sans doute franchement accepté pour ennemi; car, malgré son éducation espagnole, on ne peut

supposer beaucoup de scrupules religieux à l'homme qui déchaîna plus tard contre Rome les bandes luthériennes de Frundsberg. Mais, dans ce moment, le pape étant utile à ses projets sur l'Italie, il lui sacrifia l'Allemagne. Hutten entrevit bien vite les mobiles d'une politique qui devait aboutir au décret de Worms; mais, fidèle à l'idéal qu'il s'était fait de l'Empereur, il aima mieux mettre sur le compte de sa jeunesse, de son inexpérience abusée par un détestable entourage, une conduite dictée par un génie qui fut profondément calculateur à l'âge même de la passion.

Hutten ne put rester longtemps à la cour. Dès son arrivée, on l'avertit que les légats en voulaient à sa vie, qu'ils avaient aposté des assassins pour se défaire de lui par le fer ou par le poison. Ses amis le supplièrent de s'éloi-

gner. Il résista longtemps; mais enfin il fut obligé de se rendre à l'évidence des faits, et partit en toute hâte. A Mayence, on le croyait mort, et son retour fut fêté comme une résurrection. A Francfort, il apprit que le pape avait écrit à plusieurs princes pour les inviter à s'emparer de lui, et à l'envoyer prisonnier à Rome. Cette demande avait été faite notamment à l'archevêque de Mayence. Enfin le légat requit l'Empereur de mettre Hutten au ban de l'Empire, et de permettre aux agents de la curie romaine de se rendre maîtres de sa personne partout où ils pourraient le rencontrer.

Ces nouvelles firent autour de Hutten une sorte de solitude. Parmi ses amis, les plus faibles le renièrent : les autres s'éloignèrent de lui. Quant à lui, dans ce péril extrême, il n'en fut que plus résolu à défendre

la vérité, à revendiquer la liberté de sa patrie, « pour laquelle, dit-il, c'est mon devoir de mourir. » Son ami Sickingen lui donna, dans son château d'Ebernbourg, un refuge inaccessible à toute violence, à toute trahison. De là, comme d'une autre Wartburg, ce digne frère d'armes de Luther continua ses ardentes publications.

Cette fois, il s'appuya sur sa propre injure, et en fit le texte d'un appel énergique à la liberté, à l'honneur de l'Allemagne. Comme au début de sa carrière, il éleva son affaire privée à la hauteur d'une grande cause nationale, et agita tous les esprits par la véhémence de ses protestations.

Il écrit à son ancien protecteur, l'archevêque de Mayence [1] : « J'ai appris par d'au-

1. Cette lettre et les suivantes sont réunies dans un recueil qui porte en tête la devise : *Jacta est alea*, et qui

tres ce que t'a mandé Léon X, par quel ordre, quelle violence, il te pousse à m'envoyer enchaîné à Rome. J'aurais peut-être dû m'attendre à en être averti par toi-même. Sans doute tu as craint le pape. Je désire que tu te trouves bien de tant de condescendance; mais j'ai grande peur que, par une prétention aussi inouïe, il vous prépare à tous, évêques et prêtres, quelque coup lugubre, atroce. Songez à cela, et prenez vos précautions à temps. Plus que jamais il serait nécessaire que je pusse m'entretenir avec toi, et rien ne m'est plus pénible, dans ma situation présente, que de ne pouvoir le faire. Je suis exclu des cours, des villes, de toute vie publique, de toute société humaine, et pour quel crime? Parce que j'ai défendu la vérité

se termine par ce mot du psalmiste : *Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum.*

et conseillé le bien : sans jugement, on m'a condamné, et l'on ne veut m'avoir à Rome que pour me faire périr. Qui donc a une goutte de sang allemand dans les veines, et n'est pas soulevé par une telle indignité? Oui, je méprise, je déteste, toutes ces inventions des évêques de Rome. Elles ne sont pas inspirées par Dieu, mais par l'esprit de lucre. Je brave leur colère, leurs excommunications et leurs poisons : mon secours est dans le Seigneur, créateur du ciel et de la terre (septembre 1520). »

A son ancien ami, le chevalier de Rotenhan : « A ce coup de foudre lancé contre moi, que fais-tu? Quelles sont tes espérances, tes prévisions d'avenir? Quand on m'attaque, oses-tu me défendre? As-tu encore le cœur d'un Franc, la vieille liberté de notre pays? Non, l'Allemagne n'est pas tellement aban-

donnés du ciel que beaucoup ne se joignent à moi pour faire ce grand acte qui ne saurait plus être ajourné sans ruine pour notre liberté, pour toute vérité chrétienne. Si je reste seul, je me réfugierai dans ma conscience et me consolerai par l'espoir d'un prochain avenir. Car il ne peut être si bien éteint, l'incendie que j'ai allumé, qu'il ne renaisse bientôt plus terrible. Vois donc avec soin ce qui se fait : sonde les intentions de la noblesse. Quant à mes ennemis, dis-leur que je suis découragé : ils me dédaigneront peut-être. Je me plains à l'Empereur, aux princes, aux peuples d'Allemagne, non pas que je craigne pour moi, mais je veux soulever l'opinion pour la cause de la liberté, par ce qu'il y a d'inouï dans cette conduite des romanistes. Le pape invoque contre moi le bras séculier, et moi j'invoque la vertu du

Seigneur! Comment finira tout ceci? Tu peux faire des conjectures : mais il est sûr que nous tenterons quelque chose et que nous ne mènerons pas lâchement cette affaire. » (Septembre 1520.)

A la même date, il adressa à Charles-Quint une lettre dans laquelle il insiste sur l'offense faite à la dignité impériale par cette prétention du pape, de faire amener, enchaîné à Rome, sans jugement, un chevalier allemand, un membre du corps dont l'Empereur est la tête. « Et pour quel crime? Ils avouent eux-mêmes qu'il n'en est aucun; mais pour quel motif? Parce que j'ai proclamé la vérité chrétienne, protesté contre les inventions nouvelles des papes, revendiqué la vieille liberté de l'Empire, et surtout parce que j'ai diminué leurs recettes et le fruit de leurs dilapidations. Si c'est un crime,

que du moins je sois jugé et puni par toi, mon seul souverain. Que deviendrait l'Allemagne, si nous ne pouvions plus ni te servir sans péril ni faire sans péril les affaires de la patrie? Et que deviendrait la religion, si nous étions forcés de mettre les petites traditions romaines au-dessus de ses divines prescriptions? Plût à Dieu que tu pusses voir quelle indignation soulève cette violence, avec quelle passion on attend de toi vengeance et justice. Chacun se sent menacé : n'est-ce pas, en effet, une chose atroce, inouïe de vouloir enchaîner un homme, le torturer, le tuer sans l'entendre? Oui, j'ai attaqué, je ne cesserai d'attaquer les ennemis de la vérité, les oppresseurs de la liberté publique, les détracteurs de ta dignité. Veiller à ta dignité, c'est mon devoir; aimer la patrie, c'est ma piété. Je n'ai dans tout ceci au-

cun intérêt particulier. Aussi, je me défends par ma conscience, et j'ai foi dans ton équité. Ton intérêt est le mien, ma cause est la tienne : si tu me livres, tu es perdu. Après cette première concession, tu ne refuseras plus rien à leurs insatiables prétentions, ou ils t'abattront comme ils ont fait à tant de tes prédécesseurs. Que n'ont-ils pas arraché à l'Empire par la ruse, par la force? Ils ont fait baiser leurs pieds par des empereurs; ils leur ont imposé le serment de vasselage. Ils ruinent ton empire par leurs exactions. Ils vendent les indulgences, les absolutions, les dispenses, trafic infâme par son objet, plus infâme encore par les manœuvres de ceux qui l'exploitent. Ils anathématisent les meilleurs de tes sujets; ils en ont empoisonné, ils en ont livré aux ennemis. Ils soufflent la discorde entre les princes allemands. Voilà ce qu'ils

ont fait jusqu'ici. Il ne manquait qu'une chose : se faire livrer ceux des Allemands qui leur déplaisent. Et voilà ce qu'ils te demandent aujourd'hui. Songe à ta dignité, à la majesté de l'Empire, à mon propre rang. Juge toi-même ma cause : que peut avoir à faire un chevalier allemand avec l'évêque de Rome? »

Sickingen remit cette lettre à Charles-Quint, qui promit que Hutten ne serait pas livré avant d'être jugé.

XIX

Une autre lettre, adressée aux princes, aux nobles et au peuple d'Allemagne, reproduit les mêmes considérations, les mêmes

plaintes éloquentes. Mais la plus importante de ce recueil est celle adressée à Frédéric de Saxe, au protecteur modéré, mais résolu, de Luther. C'est tout un manifeste.

« Le moment est venu, prince Frédéric, de s'opposer à la tyrannie romaine. Malgré tant d'avertissements fraternels, non-seulement les romanistes n'agissent pas avec plus de modération, mais ils sont devenus plus violents encore. Tu sais qu'ils veulent qu'on m'emmène enchaîné à Rome. Et Luther? quelle bulle violente et cruelle ils ont lancée contre lui! Rugissement de lion qui a fait frémir toutes les brebis chrétiennes! Où voit-on la moindre trace de la douceur, de la modération apostolique? Plus atroce encore quand le pape se couvre, dans cette bulle, du manteau de la bienveillance, et qu'il invite, d'un ton mielleux, Luther à venir à

Rome. Luther à Rome! Mais ne savons-nous pas trop ce qu'on ferait de nous, si Luther y allait volontairement, si l'on m'y emmenait de force? Quant à moi, j'admire comment Léon a pu se persuader qu'il serait si facile de s'emparer de moi et de me traîner à Rome! Et puis, quelle conduite pour un pasteur, pour un évêque, pour un vicaire du Christ, de condamner au dernier supplice un chrétien sans le juger, sans même l'entendre? Et quel crime nous vaut sa fureur? Nous avons voulu remettre en lumière la doctrine chrétienne, obscurcie et presque effacée par sa rapacité : nous ne pouvons nous résigner à voir dans la servitude notre patrie, la nation la mieux faite pour la liberté. C'est là ce qui déplaît à ce bon pasteur; mais cela plaît au Christ. Nous ne pouvions servir à la fois le Christ et le pape, notre patrie et ses

oppresseurs. La paix ne peut être entre lui et nous; car elle est entre nous et la vérité!

« Le moment est venu où la lutte ne peut plus être différée. Leur perversité et notre misère sont à leur comble. Le jour approche où tombera cette grande Babylone, mère des corruptions et des abominations; je veux dire ce siége de Rome, souillé de tous les crimes, et qui, hostile à toutes les institutions du Christ, prétend tenir la place du Christ; qui, plein de concupiscences et ensanglantant la terre pour les satisfaire, n'en montre pas moins aux yeux des fidèles les clefs qui ouvrent et ferment le ciel, avec une foi si complète, qu'il ne craint pas de nous vendre les choses sacrées ou de nous les interdire, selon son caprice. Il me semble entendre une voix céleste qui nous ordonne d'attaquer, de détruire cette bête à cent têtes : ses crimes

pourraient-ils croître encore? Et s'ils sont à leur comble, ne faut-il pas enfin qu'ils soient punis?

« Mais qui renversera cet odieux édifice? Qui réformera ces vices et lavera ces souillures? Dieu? Oui, sans doute, mais par la main des hommes. Que faites-vous donc, princes? Quel conseil, quel appui nous donnez-vous? Toi surtout à qui il appartient de droit héréditaire de défendre la liberté allemande : toi, le chef de ces nobles Saxons que jamais étranger n'a domptés! de la patrie d'Arminius, des Henri et des Othon! Plût à Dieu que vous, qui avez la puissance, vous eussiez notre audace, ou que nous, qui avons l'audace, nous eussions votre puissance! Quant à moi, je ne cesserai de vous exhorter jusqu'à ce que vous ayez retrouvé votre ancienne vertu, ou que je voie que vous n'en

êtes plus capables. Alors, je verrais à m'adresser ailleurs. Si la tête de la nation manque à cette grande cause, les bras ne lui manqueront pas!

« Mais nous ne pouvons nous affranchir sans verser le sang? Que ce sang retombe sur ceux qui ne veulent pas renoncer à leur injuste tyrannie. Frappons, s'il le faut, par l'épée ceux qui se sont tant de fois servis de l'épée. Peut-être ne faudra-t-il pas en venir là. Il est un moyen assuré de détruire la tyrannie romaine : gardons notre argent. Ensuite, sous un autre Othon, nous purgerons la ville de Rome et son sénat; nous rendrons à l'Empereur la capitale de l'Empire; nous remettrons le pape au niveau des autres évêques; nous diminuerons le revenu des prêtres et leur nombre : nous en garderons à peine un sur cent. Quant à ceux qui s'ap-

pellent *frères*, et qui ne vivent que de disputes, nous les supprimerons complétement. Alors nul n'entrera dans le clergé par mollesse ou par amour de l'argent, et tous ces moines hypocrites cesseront de tromper le peuple et de mendier la sueur et le sang des pauvres !

« En détruisant les couvents, en fermant à notre argent les routes de Rome, nous aurons bien des ressources à employer utilement; nous pourrons alors lever des armées contre les Turcs, entretenir tant de malheureux que la faim pousse au vol, protéger les sciences, soulager la misère, encourager la vertu. Alors nous donnerons une main aux Bohêmes qui se sont débarrassés avant nous de cette engeance rapace, et l'autre aux Grecs qui se sont séparés seulement de la tyrannie romaine.

« Ils diront que c'est couler bas la barque de saint Pierre, déchirer la tunique sans couture : c'est le thème habituel de leurs déclamations. Mais toi, tu le vois bien, loin de supprimer la charité, je veux lui faire une large place en chassant ceux qui lui font obstacle. Loin de détruire l'Église, j'ouvre ses bras à tous les chrétiens : au lieu de ces romanistes corrompus, de ces suppôts de l'antechrist, je veux confier le sacerdoce à ceux que recommande la pureté de leur vie. Les frelons éloignés, les abeilles viendront d'elles-mêmes.

« Quant à moi, si je ne parviens à vous gagner à ce noble dessein, ni à allumer ailleurs le feu qui purifiera cette pourriture, je ne ferai rien du moins qui ne soit digne d'un chevalier. Jamais je ne reculerai d'une ligne de tout ce que je viens de dire; je resterai

libre, car je ne crains pas la mort. Jamais Hutten ne se fera l'esclave d'un souverain étranger, quelque grand qu'il puisse être, et du pape moins que de tout autre; car je croirais me déhonorer, et appeler sur moi la colère divine si j'adorais avec vous la bête à cent têtes!

« Et maintenant, j'abandonne les villes, parce que je ne puis déserter la vérité; je vis dans la solitude, parce que je ne puis vivre libre parmi les hommes. Du reste, plein de dédain pour les périls qui me menacent; car je puis mourir, mais non servir. Je ne puis accepter avec patience la servitude de ma patrie. Mais un jour, peut-être, je sortirai de ma retraite; j'arriverai au milieu de la foule assemblée, et je crierai à mes concitoyens : « Qui veut vivre et mourir avec Hutten pour la liberté? » (septembre 1520.)

Luther, en envoyant cette lettre à Spalatin, pour la remettre à l'électeur, ajoute : « Dieu bon ! quelle sera la fin de toutes ces nouveautés ! Je commence à croire que la papauté, jusqu'alors invincible, sera renversée contre tout espoir, ou bien le dernier jour approche ! »

XX.

Hutten avait cru longtemps que l'accord de l'Empereur, des nobles, des savants et de la bourgeoisie libérale des villes pourrait opérer pacifiquement et sans mouvement révolutionnaire la réformation de l'Église et la constitution d'une église nationale sur les ruines de la curie romaine ; car c'est à ces

deux points que semble s'être arrêtée d'abord sa pensée et que se borna sa polémique. C'est pourquoi il écrivait en latin « pour donner, comme il le dit lui-même, ses conseils en quelque sorte en secret. Je n'ai pas voulu m'adresser de suite au peuple, quoique j'eusse tant de motifs pour le faire. » Mais il vit bientôt que rien n'était possible sans un grand mouvement d'opinion. Il ne pouvait plus se faire illusion ni sur l'archevêque de Mayence, qui l'avait abandonné, ni sur Charles-Quint, qui s'était allié au pape, ni sur les princes, qui suivaient tous un but particulier. Il comprit qu'il fallait chercher ailleurs la force que les puissances lui refusaient.

Dès le mois de septembre 1520, il publia une traduction de sa lettre à l'électeur de Saxe, et un peu plus tard il lança dans le

peuple, en allemand, un poëme qui a pour titre : *Plainte et avertissement contre la puissance excessive, antichrétienne du pape, et contre les religieux irréligieux, écrit en vers par Ulrich de Hutten, poëte et orateur, pour le bien de toute la chrétienté et spécialement de sa patrie, l'Allemagne. Jacta est alea. Je l'ai osé* (*Ich habs gewagt*). Qu'on se figure les accusations passionnées et trop véridiques de la *Triade romaine*, ses invocations à la patrie, à sa gloire, à sa liberté comprimée, ses protestations ardentes contre la tyrannie et la corruption romaine, jetées dans un peuple qui venait à peine de lire quelques écrits de Luther, et qui n'avait guère eu jusqu'alors d'autre nourriture intellectuelle que ses romans de chevalerie, et l'on comprendra l'effet produit par le poëme de Hutten. Certes, il n'y faut pas chercher

l'image poétique; mais le rhythme et la rime, ajoutés à la netteté populaire de la pensée, doublaient sa force et la fixaient dans la mémoire. Aussi, le plus pauvre achetait le poëme, le plus ignorant le comprenait; partout, jusque dans les hameaux les plus éloignés, il se trouvait quelqu'un pour répéter aux populations émues les paroles d'affranchissement. Ce succès immense, vraiment populaire, attesté par un nombre infini d'éditions qui se succèdent de mois en mois, et dont quelques-unes descendent jusqu'au milieu du XVIIe siècle, était bien ce qu'avait espéré Hutten. « Jusqu'alors j'avais écrit en latin; tout le monde ne me comprenait pas. Maintenant j'invoque la patrie dans sa langue nationale. Il faut vous souffler des yeux la fumée qui vous aveugle. Si vous vouliez comprendre, compatriotes, vous purgeriez

bien vite l'Évangile de toutes ces fables romaines. »

Après ce que j'ai dit des précédents écrits de Hutten, et surtout de la *Triade romaine*, je n'ai pas à m'arrêter longtemps sur celui-ci. Ce qui est nouveau ici, ce n'est pas la pensée, c'est la forme, la langue, la rime, l'appel au peuple. Cependant, je dois noter deux choses qui feront bien saisir la nature des idées qui occupaient Hutten à ce moment. La première est la réhabilitation de Jean Huss, qui sera bientôt suivie de celle de Ziska.

« Ils ont brûlé Huss comme un hérétique, parce qu'il se tenait à la doctrine du Christ, sans s'inquiéter des paroles des prêtres, parce qu'il dénonçait leur avarice, leur orgueil, leur luxure, la tyrannie du pape, et tout ce qu'il ravit aux chrétiens, et comment est fait le droit canonique, opposé en tout point à

l'Écriture. C'était vrai alors et c'est encore vrai. Et pourtant les prêtres s'irritèrent. Huss fut cité devant eux, avec un sauf-conduit de l'Empereur : mais Sigismond respecta son serment comme le font encore tant de princes. Il se laissa entraîner par le conseil des prêtres qui a aussi condamné le Christ. Ils lui dirent qu'il n'était pas tenu de garder sa foi à un hérétique. Aussi, quand il serait vrai que Huss fût un hérétique, on n'en aurait pas moins commis un crime en le condamnant malgré son sauf-conduit. Jérôme de Prague ne fut pas plus épargné. Depuis, nul n'a suivi leur exemple : tous ont craint le bûcher. Mais nous voici deux qui vous appelons, etc. »

Ma seconde citation sera la conclusion du poëme qui contient un appel très-direct aux armes :

« Comment pouvons-nous supporter une pareille tyrannie? Je dis que nous ne le devons pas. Le temps est venu : Dieu a réservé pour notre âge l'affranchissement de la patrie. J'espère que le roi Charles sera avec nous, qu'il ne se laissera pas opprimer lui-même. J'appelle à cette œuvre tous les princes, les nobles et tous ceux qui veulent écraser l'hérésie du pape. Celui qui resterait indifférent à cette grande entreprise, n'aime pas sa patrie et ne connaît pas le vrai Dieu! Nous voulons abolir la superstition, restaurer la vérité. Et puisque cela ne peut se faire de bon gré, il faut bien que le sang coule. Et moi aussi, j'ai reculé devant cette extrémité; j'ai cru qu'on pourrait arriver au but par une autre voie. Mais il faut faire comme on peut. L'heure a sonné : nous n'avons subi déjà que trop d'insultes. A moi, Allemands,

prenez courage ! Nous avons bien des hauberts et des chevaux, des hallebardes et des épées, et puisque les conseils pacifiques ne mènent à rien, prenons nos armes ! L'aide et la vengeance de Dieu sont avec nous ! Nos ennemis sont les ennemis de Dieu ! Que ma parole éveille les princes dans leurs cours, les chevaliers dans leurs châteaux, les bourgeois dans leurs villes ! Qui voudrait rester chez soi dans une si belle cause ! Moi je l'ai osé, voilà ma devise ! »

La même année 1520, cette année si féconde dans la vie de Hutten, si importante dans l'histoire de la Réforme, où Luther publia son livre de la Captivité de Babylone, et brûla sur la place publique à Wittemberg la bulle du pape et les décrétales, Hutten traduisit en allemand plusieurs de ses dialogues, et notamment la *Triade romaine*, et les publia

avec une dédicace au *noble, célèbre, courageux et très-honorable conseiller, serviteur et capitaine de Sa Majesté l'Empereur, Franz de Sickingen, mon ami bien-aimé, mon consolateur.* Je ne sais si je me fais illusion; mais il me semble qu'on trouve dans ces pages quelques-uns des accents touchants de Montaigne parlant de La Boëtie.

« Ce n'est pas sans raison que le proverbe dit : Dans le malheur on reconnaît ses amis! car personne ne peut être assuré d'avoir un ami, s'il ne l'a éprouvé dans ses traverses, de manière à le connaître d'outre en outre. Quoiqu'il faille estimer heureux ceux qui n'ont pas eu à éprouver ainsi leurs amis, ceux-là peuvent aussi rendre grâces à Dieu qui ont trouvé, dans leurs infortunes, un ami fidèle et constant. Plus que personne, je dois donc bénir Dieu et ma destinée. Car

poursuivi par mes ennemis dans mes biens, mon corps et mon honneur, avec une telle violence, que j'ai eu à peine le temps d'appeler mes amis à mon aide, tu es venu à moi, non pas comme il arrive souvent, avec des paroles de consolation, mais avec des secours efficaces... Ce n'est pas que je dédaigne ceux qui nous sont amis au temps de la prospérité (quoique cela soit plutôt une société agréable qu'une vraie amitié); mais je fais entre les deux la même différence que les médecins entre les mets : les uns sont seulement savoureux; les autres, en outre, salutaires. Et ainsi le ciel t'a donné à moi, quand j'avais besoin des secours et des remèdes. Par amour pour la vérité, et par pitié pour mes malheurs, tu t'es chargé de moi, sans t'inquiéter de mes ennemis. Et quand, par l'imminence du péril, les villes m'étaient

fermées, tu m'as ouvert tes châteaux, que j'appellerai pour ce motif et pour d'autres encore, les *hôtels de la Justice.*

« Aussi, je ne me suis pas senti peu confirmé dans mon dessein, quand j'ai vu que toi aussi, tu le nommes juste et honorable. Et tous les savants d'Allemagne qui sont menacés en moi, ont repris courage, tandis que les romanistes qui, me croyant abattu, célébraient déjà leur triomphe, ont perdu leur audace, quand ils m'ont retrouvé appuyé à un mur inébranlable. Pour te prouver ma gratitude, ce n'est pas le cœur qui me manque, ni la volonté, mais le bonheur et le pouvoir : mais du moins, je te donne ce que nul ne peut m'enlever, les forces de mon esprit et de ma raison.

« Je t'offre donc, pour ton nouvel an, mes

petits livres que j'ai traduits en allemand, dans cet hôtel de la Justice. Et je te souhaite, non pas comme on le fait souvent, un agréable repos, mais de grandes, sérieuses, nobles et laborieuses affaires où, pour le bien des hommes, tu puisses déployer ton cœur de héros. Que Dieu te donne le bonheur et le salut.

« Écrit à Ebernbourg, la veille du nouvel an » (31 décembre 1520).

XXI.

Les rapports de Hutten et de Luther devenaient de plus en plus intimes : ils se communiquaient leurs projets, leurs craintes, leurs espérances, et puisaient, dans ces communications fréquentes, de nouvelles forces

et un plus ferme courage. Dans les premiers jours de 1521, Hutten écrit cette belle lettre *à son très-cher frère et ami, l'invincible héraut de la parole de Dieu*, Martin Luther : « Tu me plaindrais certainement si tu savais toutes les contrariétés avec lesquelles j'ai à lutter. Tandis que je cherche à attacher à notre cause [1] de nouveaux amis, beaucoup d'anciens s'en détachent, tant les âmes sont encore sous l'empire de ce préjugé, qu'attaquer le pape, c'est commettre un crime irrémissible. Le seul Franz de Sickingen nous reste fidèle ; et lui-même, on l'a presque ébranlé, en lui montrant, comme

1. Il est important de noter que Hutten n'admettait pas toutes les doctrines de Luther. La théorie du Serf Arbitre lui répugnait instinctivement; mais il savait que si les romanistes le combattaient, c'était moins pour ses opinions dogmatiques que pour ses rudes invectives contre leur corruption et leur rapacité. « Aussi, dit-il lui-même, j'accepte le titre de Luthérien, pour qu'on sache que je suis toujours fidèle à la cause de la vérité et de la liberté. »

venant de toi, des choses monstrueuses que tu n'as sûrement jamais écrites. J'ai effacé cette impression en lui lisant tes livres qu'il connaissait fort peu jusqu'à présent. Il n'a pas tardé à y prendre goût, et voyant la grandeur de ton entreprise, il s'est écrié plein d'admiration : « Est-il bien possible qu'un homme ait le courage de s'attaquer à tout le passé, et s'il a ce courage, aura-t-il assez de puissance? » Il est tellement enthousiasmé, qu'il se passe rarement une soirée sans qu'il me demande de lui lire l'un ou l'autre de nos livres. Ses amis lui conseillant de quitter une voie si périlleuse : « Non, dit-il, la cause que je défends n'est ni dangereuse, ni douteuse. C'est la cause de Dieu et de la vérité : c'est la patrie elle-même qui nous ordonne d'écouter les conseils de Luther et de Hutten, et de défendre la vraie

foi. Cependant, je ne dois pas te cacher, que Sickingen m'a jusqu'ici retenu de tout acte contre mes ennemis. Il croit qu'il faut attendre ce que décidera l'Empereur et ce qu'on fera à notre égard après la diète de Worms. Quant à moi, j'ai peu de confiance dans l'Empereur : il est toujours entouré de prêtres et prend parmi eux ses plus assidus conseillers. Ils abusent de sa jeunesse, et le poussent à des démarches qui, certes, ne tourneront pas à son profit. Sickingen croit au contraire qu'à Worms l'Empereur reconnaîtra ce qu'il faut penser de ces papes sans foi et de leurs partisans. Plusieurs prophétisent même qu'il se fera dans cette diète une grande scission entre le pape et l'Empereur, et tu peux compter que Sickingen y aidera de tout son pouvoir, et son crédit est grand auprès de l'Empereur... Ils ont brûlé trois

fois tes livres ! Mais qu'importe? Le peuple s'anime chaque jour davantage. Dans tout ce pays, ton nom n'est prononcé qu'avec vénération, tandis qu'Aléander a failli être lapidé à Mayence. J'ai écrit à Spalatin pour qu'il tâche de connaître les intentions de votre prince : occupe-toi toi-même, je te prie, de ce soin. Ce serait un grand point pour nous d'apprendre qu'au besoin, il nous viendrait en aide ou du moins nous donnerait asile dans ses États. Aussitôt que j'en serai assuré, je volerai vers toi : car je ne puis résister au désir de voir enfin un homme que j'aime tant pour ses vertus. »

XXII

La diète de Worms eut une influence décisive sur les événements qui vont suivre. Elle poussa, elle força à la violence une révolution, toute pacifique jusque-là, et qui promettait de transformer l'Allemagne par la seule influence de la parole. Ce n'est donc pas nous écarter de notre sujet que de nous y arrêter quelques instants. Aussi bien nous assisterons à l'un des beaux spectacles que présente l'histoire.

Pour Charles-Quint, nous l'avons vu, la question qui agitait l'Allemagne, qui ébranlait jusque dans ses fondements la vieille organisation de l'Europe chrétienne, se réduisait

à un calcul assez mesquin d'une politique sans idéal. Luther devait lui servir soit à tenir le pape en respect, soit à payer son alliance. C'est la déclaration que son ministre fit très-franchement au nonce qui lui remettait les bulles contre Luther : « L'Empereur fera tout pour être agréable au pape, si de son côté le pape se montre ami de l'Empereur et ne pactise plus avec ses ennemis. » A Rome, on se le tint pour dit. Aussi ne chercha-t-on pas à agir sur la conscience de Charles-Quint : on fit appel à ses seuls intérêts; l'on employa des moyens moins avouables encore. On mit à la disposition du légat Aléander tous les moyens de corruption qui lui parurent utiles pour agir sur le gouvernement, sur la diète. A un évêque très-bien en cour, il donne un bénéfice déjà assuré à un autre; il paie un secrétaire de l'Empe-

reur pour de *bons et secrets services;* il va jusqu'à corrompre les gardiens des portes, pour qu'ils interceptent les livres de Luther. Il étale toutes ces turpitudes avec un cynisme qui confond. Il se vante d'avoir obtenu par la *ruse et la célérité* que les ouvrages de Luther fussent brûlés dans les Flandres : « L'Empereur et ses conseillers virent flamber le bûcher avant de bien savoir qu'ils avaient donné l'ordre de l'allumer. »

L'habileté de cet homme ne fut pas inutile, comme nous le verrons, pour obtenir le fameux édit de Worms. Quant à Charles-Quint, voici comment on s'assura son concours. Les cortès d'Aragon avaient obtenu, après de longues instances, un bref du pape qui modifiait l'organisation et la procédure de l'Inquisition et la rapprochait du droit commun. L'Inquisition était la colonne de la

royauté en Espagne : tout ce qui pouvait en diminuer l'implacable et arbitraire rigueur paraissait à Charles-Quint ébranler son trône. Il réclama vivement. Le pape révoqua le bref : en retour, l'Empereur s'engagea à exécuter la bulle contre Luther. Rapprochement instructif et curieux : le despotisme religieux donne la main au despotisme politique : la suspension de tout progrès en Espagne est le prix de la compression du mouvement d'émancipation en Allemagne. Toutes les libertés et tous les despotismes sont solidaires !

Mais en Allemagne, rien ne pouvait se faire sans la diète. On craignait son opposition ; car depuis un siècle, elle ne se réunissait pas sans diriger contre la corruption de l'Église, des réclamations toujours inutiles, mais dont l'énergie croissait incessamment. On voulut donc brusquer la chose. Un jour

qu'un tournoi était annoncé, que tous les préparatifs étaient faits, l'Empereur appela inopinément les princes en séance et leur fit donner lecture de la bulle contre Luther, et de l'édit qui la rendait exécutoire. L'on juge de l'émotion que cette proposition inattendue jeta dans l'assemblée. L'Empereur voulait publier immédiatement l'édit, sans entendre Luther : c'était l'avis des théologiens Aléander, Eck : « Il est condamné, disaient-ils, que faut-il de plus? » Mais la diète fut moins facile à satisfaire. Quoique la majorité ne fût peut-être pas opposée à la condamnation, elle sentait bien que cette condamnation, prononcée en l'absence de Luther et sans qu'il eût pu se défendre, soulèverait la conscience publique. Elle exigea que Luther fût cité, qu'on lui donnât un sauf-conduit et qu'il fût entendu, déclarant au surplus

qu'elle accepterait l'édit si Luther persistait non pas dans ses attaques contre la corruption de l'Église (sur ce point, tous étaient d'accord avec lui) mais « dans ses doctrines contraires à la foi que nos pères et aïeux nous ont transmise. »

La citation fut donnée dans ce sens, et un héraut impérial se rendit à Wittemberg pour chercher Luther. Beaucoup espéraient que ce grand homme reculerait, qu'il se contenterait d'insister sur la réformation de l'Église, si populaire en Allemagne et, à vrai dire, généralement désirée. Mais Luther avait d'autres desseins : aucune considération, aucune séduction, aucune crainte personnelle ne pouvait lui faire déserter ce qu'il considérait comme la vérité.

Il partit immédiatement sur un char que lui fournit la ville de Wittemberg. En route,

il put lire sur tous les murs un mandat impérial qui condamnait ses livres. Ceci pouvait donner des craintes : le héraut lui-même, se méfiant du sauf-conduit, lui demanda à Weimar, s'il ne voulait pas retourner. A la dernière halte, un conseiller de son protecteur l'électeur de Saxe, lui vint dire qu'il ferait mieux de ne pas aller plus loin, qu'il courait au-devant du sort de Huss. Mais lui : « Huss a péri, mais non pas la vérité. J'irai, quand j'aurais contre moi autant de diables qu'il y a de tuiles sur les toits de Worms ! »

Le mardi 16 avril 1521, à midi, le gardien de la tour sonna de la trompe pour annoncer son arrivée. La foule se précipita sur son passage. Il était sur son char découvert, dans son habit de moine : devant lui, le héraut, à cheval, portant au bras l'écu impérial. Luther contempla d'un calme regard la

foule émue, agitée. Il lut dans tous les yeux la sympathie pour sa cause : son courage se changea en confiance, et quand il descendit de son char, il s'écria : « Dieu sera avec moi. »

Dès le lendemain, il fut appelé dans la diète. L'assemblée était nombreuse, splendide : l'Empereur, entouré des six électeurs, de tous les princes laïques et ecclésiastiques, des députés des villes, des plus illustres capitaines et conseillers, tous attendaient Luther avec une visible curiosité. A la vue d'une si magnifique assemblée, le pauvre moine ne put maîtriser son émotion. Il parla d'une voix basse, étouffée, presque incompréhensible : plusieurs crurent qu'il avait peur. On lui demanda s'il voulait défendre tout ce qui se trouvait dans ses livres ou en rétracter quelque chose. Il demanda un délai pour

réfléchir. On lui accorda vingt-quatre heures.

Le lendemain, il comparut de nouveau. Il était tard : la nuit tombait : les flambeaux étaient allumés. L'assemblée était plus nombreuse encore que la veille : le concours du peuple si grand que les princes trouvèrent à peine où s'asseoir. L'anxiété était à son comble. Maintenant Luther était maître de sa pensée : sa conscience lui donnait le courage de lever la tête en face de ces princes devant qui tous courbaient le genou : il se sentait, lui aussi, une puissance et il voulait honorer par son attitude la vérité dont il était l'organe. Aussi n'y eut-il plus ni dans sa voix, ni dans ses réponses aucune hésitation. Quand on lui renouvela la question de la veille, il répondit d'une voix ferme, virile, entendue de tous. Il divisa ses livres en livres de doctrine, livres contre les abus du siége

de Rome et livres de polémique : « Rétracter les premiers, c'est impossible, puisque la bulle elle-même y trouve beaucoup de bon : les seconds, ce serait donner aux romanistes le moyen d'écraser complétement l'Allemagne : les troisièmes, ce serait encourager mes adversaires dans leur lutte contre la vérité. » L'official de Trèves l'engagea à ne pas refuser toute rétractation : « si Arius avait retiré quelques erreurs, on n'aurait pas été obligé de brûler ses bons livres avec les mauvais : on trouverait aussi le moyen de sauver ses ouvrages, s'il consentait à effacer ce qui avait été condamné par le concile de Constance. » On voit que l'Allemand subordonnait volontiers l'infaillibilité du pape à celle des conciles. Mais Luther ne croyait plus ni à l'une, ni à l'autre. Il répondit « un concile aussi peut errer. » Et sur la dénégation de

l'official, il offrit de prouver que les conciles pouvaient errer et avaient erré. L'on ne voulut pas entamer ce débat. L'official demanda pour la dernière fois à Luther, s'il voulait défendre tout ce qui se trouvait dans ses livres ou en rétracter tout ou partie, lui déclarant durement que s'il refusait toute rétractation, l'Empire saurait comment il fallait traiter un hérétique. Luther s'était attendu à une discussion, à une réfutation : quand il vit qu'il s'agissait simplement de se condamner lui-même ou d'être condamné, son grand cœur n'en fut que plus résolu. Il répondit avec calme : « Si je ne suis pas convaincu d'erreur par le texte de la Sainte-Écriture, je ne puis et ne veux rien rétracter : ma conscience est liée par la parole de Dieu. Je m'en tiens là : je ne puis faire autrement. Que Dieu me soit en aide. Amen. »

L'Allemagne entière tressaillit de cette noble attitude. Elle se sentait dignement représentée par son apôtre. Les guerriers admiraient son courage. Quand il entra dans la salle, le vieux Frundsberg lui frappa sur l'épaule, en signe de sympathie. Pendant la séance, le brave Éric de Brunswick le voyant suffoqué par la chaleur, lui porta de la bière dans une cruche d'argent. Quand il sortit, on entendit une voix qui criait : « Bienheureuse la mère qui t'a enfanté ! » Les princes le visitèrent dans sa retraite et s'entretinrent familièrement avec lui. Ailleurs, l'opposition prit une forme plus menaçante. On trouva dans les appartements de l'Empereur des billets qui portaient : « Malheur au pays dont le roi est un enfant. » Sur les murs de la ville, des placards annonçaient aux romanistes que quatre cents chevaliers s'étaient ligués con-

tre eux, pour défendre l'honneur et le droit écrasés, la juste cause de Luther : « J'écris mal, mais j'agis fortement. J'ai huit mille hommes avec moi ! *Bundschuh! Bundschuh!...* » On se rappelle ce formidable cri de guerre des paysans souabes. Retentissant à cette place, à ce moment, il semblait annoncer l'alliance des chevaliers et des paysans en faveur de la réforme ; alliance souvent tentée, jamais réalisée. Les courtisans se sentaient mal à l'aise au milieu d'une population si violemment agitée. Les plus sages voulaient essayer encore une transaction. Aussi, l'Empereur ayant proposé immédiatement à la diète de traiter Luther comme un hérétique convaincu, la diète réclama un délai de quelques jours. On les employa à agir sur Luther par tous les moyens. On le supplia de rétracter au moins ses opinions sur les conciles et d'ac-

cepter pour juges de sa doctrine, l'Empereur et la diète. A la première insinuation, il répondit : « Oui, Huss a été condamné injustement. » A la seconde : « Je ne puis accepter les hommes pour juges de la parole de Dieu. » Rien ne put l'ébranler, et il partit, laissant la diète dans la plus grande agitation.

Restait à prendre une résolution. La diète ne semblait pas vouloir s'en tenir à sa précédente délibération. Plusieurs la regrettaient : la présence de Luther, son courage, avaient rallumé les sympathies, et l'opinion publique, non douteuse, pesait sur l'esprit de beaucoup de membres. Le vote définitif était au moins douteux. Pour le décider, on recourut au moyen préconisé par Aléander, *la ruse et la célérité.*

Pendant longtemps il ne fut question de rien. La diète avait achevé ses travaux,

plusieurs de ses membres s'étaient retirés. Le 25 mai, l'Empereur se rendit à la salle des séances pour accomplir la formalité de l'acceptation de ses décisions : il lui demanda de rester encore trois jours pour vider quelques affaires pendantes. Suivant l'usage, à sa sortie, l'assemblée lui fit cortége jusqu'au palais épiscopal où il logeait. L'électeur de Saxe et l'électeur palatin étaient déjà partis : les quatre autres électeurs étaient présents. Au palais, ils trouvèrent les nonces du pape qui leur remirent des brefs à leur adresse. Pendant qu'ils s'entretenaient de cette communication tout à fait inusitée, l'Empereur leur dit qu'il avait fait rédiger un édit dans l'affaire de Luther, conformément à leur précédente décision. Il en fit donner lecture aussitôt aux membres présents. Soit surprise, soit conviction, personne ne fit

aucune objection : l'électeur de Brandebourg reconnut que l'édit était en effet conforme à la volonté précédemment exprimée par la diète. Aléander se hâta d'en dresser acte. Il en fit le même jour deux copies, l'une en latin, l'autre en allemand, et le lendemain (un dimanche), il poursuivit l'Empereur jusque dans l'église, pour obtenir plus tôt sa signature. Enfin, pour ajouter un dernier trait : l'édit fut rendu le 26 mai; Aléander trouva utile de l'antidater du 8 mai, jour où la diète était encore suffisamment nombreuse.

Tel est ce fameux acte législatif, non soumis à la diète dans son assemblée, non délibéré, non voté, arraché par surprise à des membres réunis par hasard et dont plusieurs sans doute l'auraient repoussé, s'ils avaient pu se consulter. « Heureuse surprise, s'écrie pieusement un écrivain catholique, qui a

empêché les princes de se parjurer! [1] »

L'édit était aussi rude que possible. Luther était mis au ban de l'Empire, comme un membre retranché de l'Église de Dieu, avec tous ses adhérents, protecteurs et amis. Ses écrits et ceux de ses partisans devaient être brûlés; et pour qu'il n'en pût plus paraître de semblables, la censure était établie sur tous les imprimés.

Cet édit n'arrêta pas la propagation de la réforme; il n'ôta pas un partisan à Luther; au contraire, la conscience publique s'indigna d'une telle violence, et s'opposa, dans presque toute l'Allemagne, à son exécution. Les livres de Luther, de ses amis, se répandaient de plus en plus, malgré la cen-

[1] C. Riffel, Christliche Kirchengeschichte der neuesten Zeit, t. I, p. 214.

sure, malgré les bûchers. Un des arguments qui reviennent sans cesse sous la plume des écrivains, et qui semblent avoir produit le plus d'effet, est celui-ci : « Pourquoi n'a-t-on pas réfuté Luther à Worms? » On ne fera jamais accepter de la conscience droite du peuple une condamnation qui se substitue à une réfutation. Une foule de brochures furent répandues dans le pays : mais le danger était grand, et tous les auteurs gardèrent l'anonyme. Hutten seul osa signer la sienne : elle ne s'attaquait à rien moins qu'à l'auteur de l'édit, au légat du pape, à Aléander lui-même, et lui infligeait le rude châtiment du patriotisme et de l'honnêteté indignés [1].

1. Ce chapitre est en grande partie traduit de *Ranke, Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme*, un des livres qui mériteraient le plus d'être connus en France.

XXIII

Hutten n'avait pas attendu ce moment pour remuer plus profondément encore l'opinion déjà si vivement excitée. Dès l'ouverture de la diète, il avait publié quatre nouveaux dialogues : la *Bulle*, le *Premier Moniteur*, le *Second Moniteur*, les *Brigands*. Les plus importants de ces écrits sont le *Second Moniteur* et les *Brigands* : il n'en est pas qui jette plus de jour sur les projets de Hutten et de ses amis. Les interlocuteurs du Moniteur sont le Moniteur et Sickingen.

Le Moniteur avertit Sickingen des bruits fâcheux qui courent sur son compte. On le soupçonne d'hérésie parce qu'il protége Lu-

ther et loge Hutten ; on craint qu'il ne prépare quelque entreprise contre le pape, les évêques et le clergé : « C'est un jeu dangereux : Songe au proverbe : Nul ne s'est trouvé bien de s'attaquer aux prêtres ! »

Sickingen. « Ce proverbe a souvent menti. Je n'en veux pour preuve que Jean Ziska, l'invincible chef des hussites, dans cette longue guerre contre les prêtres. N'a-t-il pas le renom d'un grand capitaine ? N'a-t-il pas la gloire d'avoir délivré sa patrie de la tyrannie, purgé la Bohême de ces prêtres et moines fainéants, et rendu leurs biens en partie aux héritiers des trop généreux donataires ? N'a-t-il pas soustrait son pays aux exactions des papes, et vengé la mort de Huss, ce saint assassiné par les prêtres ? Et ne sait-on pas que dans toutes ses grandes entreprises, il n'a jamais cherché son intérêt, qu'il n'a

songé qu'à la patrie, à la religion? Aussi, après avoir eu la fortune constante, il est mort pleuré par ses concitoyens. »

Le *Moniteur:* « Il semble vraiment que tu veuilles suivre son exemple. »

Sickingen: « Et pourquoi non? Si le clergé ne se rend pas à nos conseils, ni à nos corrections fraternelles, il faudra bien enfin user de contrainte. »

Le *Moniteur :* « Et si l'Empereur te le défend? »

Sickingen: « Je n'en persisterai pas moins dans mon dessein. Je fais comme ceux qui, avant de construire un édifice, calculent longuement ce qu'il pourra coûter, et qui, le plan arrêté, le mènent à bout. Certes je ne ferai rien de ce que des conseillers perfides ou ignorants conseillent maintenant à l'Empereur, mais ce qu'il approuvera plus tard

quand il aura plus d'années et des vues plus mûres. Si notre jeune Empereur avait la fièvre chaude, et qu'il me demandât de l'eau froide, devrais-je lui en donner? Je lui suis trop fidèle et trop dévoué pour rien faire qui puisse lui nuire : ne pas obéir est souvent la meilleure manière d'obéir. Le mieux serait que l'Empereur ne se mêlât pas des affaires religieuses. Si par le conseil intéressé des prêtres, il n'avait pas entravé le cours naturel des choses, la connaissance de la doctrine évangélique, répandue par Luther, aurait peu à peu amélioré les hommes, restauré la dignité impériale, et chassé les pervers et pernicieux romanistes de l'Allemagne tout entière. Ses résolutions sont dans la main de Dieu. Mais quant à moi, je chercherai toujours à le servir plutôt qu'à le flatter. S'il m'ordonnait quelque chose contre ma conscience, je m'y

refuserais publiquement : car il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, surtout ici où il s'agit de la religion elle-même. Si donc je vois qu'il n'y a rien à espérer de l'Empereur, je tenterai l'entreprise à mes risques et périls, quelle qu'en puisse être l'issue.

Le *Moniteur* : « Et pour ce beau projet, tu as un chaud conseiller dans ton Ulrich de Hutten. Il ne peut plus supporter aucun délai et se donne toutes les peines du monde pour assembler l'orage sur la tête de ses ennemis. »

Sickingen : « Oui sans doute : ses services me sont précieux ; il a l'esprit qu'il faut pour ces sortes d'entreprises. »

XXIV

Quel était donc l'appui sur lequel comptaient les deux amis? L'Empereur était entraîné par les exigences de sa position politique et par les impatiences de son ambition : les princes étaient indifférents, timides, ou gagnés par la cour de Rome. Que restait-il donc? Deux grandes forces : la noblesse et le peuple, surtout la population des villes ; car c'est à peine si à cette époque, les plus intrépides osaient jeter un regard vers ces masses profondes des populations rurales, si violemment agitées par le souffle de la réforme. La question était de savoir si l'union pouvait s'établir entre les deux forces régulières, en quelque

sorte, de la société laïque, divisées par tant de préjugés et par tant de justes griefs. Ce fut l'une des grandes préoccupations de Hutten. La première tentative qu'il fit pour opérer un rapprochement si nécessaire, fut le dialogue qui a pour titre *les Brigands* (*prædones*). Les interlocuteurs sont Hutten, Sickingen et un commissionnaire de la grande maison des Fugger à Augsbourg. Hutten se prend de querelle avec le commerçant parce que celui-ci a appelé les chevaliers des brigands. Sickingen intervient : il calme son fougueux ami, et s'adressant au marchand :

« En ce qui me concerne, je n'ai pas besoin de me justifier. L'Allemagne le sait, et l'histoire en a pris note : je n'ai jamais fait éprouver aucun dommage à qui que ce soit, sans lui avoir déclaré la guerre. — Le *marchand:* Mais de quel droit déclares-tu la guerre?

cette raison ne t'excuse pas. — *Sickingen :* Comment ! tu dis que nous n'avons pas le droit de faire la guerre, en la déclarant ? — Le *marchand :* Non ! sans la permission des princes. — *Sickingen :* Je te demanderai donc : faut-il conserver la noblesse ? — Le *marchand :* Je le pense. — *Sickingen :* Les princes sont-ils seuls nobles ? — Le *marchand :* Non sans doute : je compte aussi dans la noblesse les comtes et même les simples chevaliers comme vous, en tant que vous pratiquiez la vertu ; car c'est mon opinion depuis longtemps que la noblesse n'est que dans la vertu. — *Sickingen :* Tu as raison : je pense aussi que la vertu ne se transmet point par héritage, et quiconque a commis une action honteuse doit être rayé de la noblesse, fût-il prince. C'est perdre la noblesse que de ne pas imiter les glorieux ancêtres qui l'ont conquise : je

méprise hautement tous les prétendus nobles qui ont beaucoup de quartiers et peu de services personnels, de nombreuses images d'aïeux et pas de couronne autour de leur propre front. Je ne considérerai jamais comme mon pair, fût-il mon plus proche parent, un homme qui aurait une tache dans sa vie. Mais qu'appelles-tu vertu dans la noblesse ? — Le *marchand* : on dit que c'est la valeur. — *Sickingen* : Tu veux dire la vertu guerrière, mais qu'est-ce, selon toi, que la vertu guerrière? — Le *marchand* : La valeur au service du bon droit. — *Sickingen* : Très-bien, et je conclus : tous les hommes sont égaux de nature, mais le plus vertueux est le plus noble. Tu m'accorderas aussi qu'un homme est d'autant plus noble qu'il défend plus chaudement le droit. Et enfin tu conviendras que si la défense du droit appartient plus

spécialement aux princes, elle appartient aussi aux nobles, puisque c'est par là qu'ils sont nobles, comme tu le dis. — Le *marchand :* Soit, mais à condition que vous ne combattiez que sur l'ordre des princes. — *Sickingen :* Mais s'ils n'ordonnent jamais, s'ils sont tous absorbés dans leurs intérêts particuliers, indifférents au bien général, ne pourrons-nous pas alors faire nous-même la guerre ? — Le *marchand :* Il faut bien vous l'accorder pour ce cas. — *Sickingen :* Et si quelqu'un voulant te faire tort, j'écartais de toi ce péril, sans attendre l'ordre du prince, ne ferais-je pas bien ? — Le *marchand :* ce ne serait que juste. — *Sickingen :* Tu vois donc combien l'on aurait tort de nous ôter la seule chose par laquelle nous sommes nobles, je veux dire le pouvoir de défendre le droit par les armes. Car c'est là notre loi et notre devoir : secou-

rir les malheureux, relever les opprimés, venger ceux qui ont été injustement lésés, tenir tête aux méchants, protéger les veuves et les orphelins. Nous ne rougissons pas de nous ranger derrière les princes, et nous les servons fidèlement quand nous avons volontairement accepté de les servir. Hors de là, nous ne reconnaissons d'autre seigneur que l'Empereur : en lui nous voyons le défenseur de la liberté publique. Mais si l'Empereur lui-même nous ordonnait quelque chose contre la justice et le droit, ce serait notre devoir de lui refuser l'obéissance. Il te dirait lui-même, si tu pouvais l'interroger, qu'il n'a pas le droit d'ordonner quelque chose d'injuste ni de s'opposer à quelque chose de juste, et si l'Empereur n'a pas ce droit, comment les princes l'auraient-ils? »

Je doute que cette apologie un peu sophis-

tique ait converti le commerçant. Combien les faits étaient éloignés de l'idéal de noblesse que le chevalier expose en termes si magnifiques ! La prétention de la noblesse à conserver sa turbulente anarchie explique la réserve de la bourgeoisie des villes dans ce premier épisode de la longue guerre pour la liberté de conscience. Mais c'est un devoir pour le biographe de réunir tous les traits qui forment le tableau, et de ne pas sortir les hommes du milieu dans lequel ils ont vécu et agi, pour leur donner les idées et les passions d'un autre temps.

Sickingen prend ensuite l'offensive : « les grands brigands ne sont pas ceux qu'on pend à la potence : ce sont les prêtres et les moines, les chanceliers et docteurs, les gros marchands, surtout les Fugger.— Le *marchand* : Comment ? nous des voleurs ! nous qui détes-

tons si cordialement les chevaliers, à cause de leurs brigandages ! — *Sickingen.* Oui sans doute; vous ne volez pas à force ouverte, mais par des pratiques secrètes et souterraines. Les Fugger, tes maîtres, n'ont-ils pas exclu par tous les moyens honnêtes et malhonnêtes, les autres marchands du commerce des Indes, pour s'enrichir seuls par l'importation de ces denrées également nuisibles à la santé et aux mœurs de la patrie ? N'est-ce pas le vœu de tous les bons citoyens de voir expulser ce fléau public? Ou bien diras-tu que ce n'est pas voler, d'inonder l'Allemagne d'une monnaie qui n'a pas le poids, de monopoliser les denrées indiennes, d'y ajouter le trafic des dispenses papales, des indulgences, des bénéfices, de verser sur l'Allemagne toutes ces drogues et d'en retirer de beaux écus ? »

« Mais de bien plus dangereux brigands sont les docteurs et les chanceliers des princes, tous ces Rabulistes qui, dans ces derniers temps, ont fondu sur notre patrie. Les vieillards se souviennent encore de l'heureux temps où l'on ne connaissait pas cette lèpre, et maintenant ils sont partout, ils volent partout, dans les cours des princes, dans les sénats et tribus des villes, dans toute réunion publique ou privée, à la paix, à la guerre ! Et ceux qui siégent dans les tribunaux ! Ils cherchent toujours le droit et ne le trouvent jamais : ils pétrissent les lois comme de la cire molle et les tournent à leur profit : entre leurs mains vénales, l'injuste devient le juste. Ils font plus de mal à l'Allemagne que la guerre la plus désastreuse, et mieux vaudrait trancher nos procès par les armes que par leur science fausse et contradictoire. Quel

bonheur si nous pouvions voir un jour chasser tous ces docteurs et brûler tous leurs livres ! »

« Soyons justes pourtant : il est des brigands plus pernicieux encore dans notre malheureuse patrie : ce sont les évêques, chanoines et moines. Non contents d'avoir attiré à eux la meilleure et la plus belle partie de l'Allemagne, d'être gorgés de richesses qu'ils dissipent dans des guerres criminelles et dans les plus honteux plaisirs, ils corrompent la raison et le cœur du peuple par la superstition et par leurs mauvais exemples, détestent la science qui ouvrirait les yeux à la nation, et rendent plus intolérable encore le joug des papes, dont ils sont les créatures. N'ont-ils pas le front de prétendre que le vicaire du Christ peut changer, étendre et restreindre la doctrine du Sauveur, condam-

ner les hommes les plus vertueux, sanctifier les plus pervers, faire ou omettre ce qui lui convient, sans que nul n'ose murmurer ! Quand nous aurons brisé les chaînes de la tyrannie romaine, forcé les prêtres à remplir leur office, appliqué à l'utilité commune les revenus des évêques, des chanoines et des moines, et les trésors des églises, aboli tous les ordres religieux, alors seulement l'Allemagne sera libre et heureuse. Mais les prince font obstacle à ce dessein, parcequ'ils ont leurs parents dans les évêchés et qu'ils craignent de les voir retomber à leur charge. »

Le *marchand:* « C'est donc pour cela qu'on ne peut mener à bien une entreprise si belle et si utile. — *Hutten* : Il est d'autant plus nécessaire que les chevaliers arrangent au mieux les affaires qu'ils peuvent avoir avec les

villes et s'unissent avec elles. Elles sont riches et puissantes et pleines d'ardeur pour la liberté. Avec leur concours, nous pouvons commencer la guerre, la plus juste des guerres, contre nos tyrans ; car si l'on a toujours considéré comme un devoir de combattre toute tyrannie, combien plus devons-nous nous soulever contre ces tyrans qui s'attaquent non-seulement à nos biens, mais à notre foi, à notre religion, qui nous ravissent la vérité et veulent perdre nos âmes avec nos corps. Quant à moi, ce que je désire, c'est que cette guerre commence aujourd'hui plutôt que demain. »

Et Sickingen reprend avec calme : « Certes, je te seconderai de tout mon pouvoir quand le moment sera venu. Mais tu te hâtes trop : si nous cédions à ton impatience, nous serions écrasés dès le commencement

de notre entreprise. Ne crains pas d'ailleurs que la guerre tarde beaucoup. Par Luther et par toi, l'Allemagne a été réveillée du profond sommeil où elle était comme ensevelie. L'heure approche qui sera la plus opportune pour cette grande œuvre. »

XXV

J'ai donné la plus grande partie de ce dialogue, parce qu'il explique la pensée des deux amis, leurs projets et les secours sur lesquels ils croyaient pouvoir compter. Leur entreprise échoua, et le triomphe de la liberté religieuse vint du côté d'où personne ne pouvait l'attendre. La réforme avait fait surtout des progrès dans les campagnes, dans les villes

et parmi la petite noblesse : les princes lui étaient hostiles ou indifférents. Outre qu'ils plaçaient dans les meilleurs évêchés les cadets de leurs familles, ils trouvaient la cour de Rome très-facile pour toutes les concessions qu'ils convoitaient : c'est un fait acquis à l'histoire que les premières sécularisations furent faites sans opposition de la part du pape dans les pays les plus catholiques, en Bavière, par exemple, et dans les États héréditaires d'Autriche. D'un autre côté, les princes ne se dissimulaient pas qu'au fond de la réforme, dans sa première période, se trouvait un grand mouvement d'unité nationale tout opposé à la constitution des principautés et à l'établissement de ce gouvernement oligarchique que les Électeurs n'avaient cessé de poursuivre depuis un siècle. Que fallut-il pour changer tout cela?

Deux choses : la ruine de la noblesse immédiate par la défaite de Sickingen et l'obstination de l'Empereur à se mettre du côté du pape, à refuser l'appui que lui offrait la révolution religieuse, et à se jeter, lui, le représentant de l'unité nationale, du côté de l'oppresseur étranger. Alors une partie des princes se déclara pour la réforme, et s'ils suivirent en cela l'impulsion de leur conscience, il n'en est pas moins certain que pour eux la réforme fut aussi un instrument politique qui les mena à leur but. Mais nul ne pressentait alors cette brusque péripétie. Hutten, qui avait toujours lutté contre le particularisme, et Sickingen, le dernier et plus illustre représentant de la noblesse immédiate contre la souveraineté des princes, la prévoyaient moins que personne.

Il semble qu'après la déclaration de

Worms, ils dussent avoir perdu tout espoir du côté de l'Empereur. Cependant son appui était si nécessaire, et l'idée qui s'incarnait en lui si enracinée dans leurs cœurs, qu'ils y revenaient sans cesse. Un moment encore ils purent croire qu'il serait possible de le gagner à leur cause.

Charles-Quint, après avoir sacrifié Luther au pape pour faire un ennemi de plus à François Ier, voulut utiliser pour la même cause les talents de Sickingen, la verve de Hutten et leur influence sur la noblesse. Il leur envoya, au château d'Ebernburg, son confesseur Glapion. Glapion était au fond un homme très-éclairé et aussi pénétré que personne des vices de l'Église et de la nécessité d'y porter remède. On assure qu'il avait menacé Charles-Quint de la colère céleste s'il ne les corrigeait pas; mais quand il vit

où tendait Luther, il fut au nombre de ses plus ardents persécuteurs. L'on pense bien qu'il se montra sous un tout autre jour aux deux amis : « Jamais, dit Hutten, il n'y eut un plus grand hypocrite ; tout trompait en lui : le visage, les yeux, la bouche, les discours et les gestes. Il s'accommodait à toutes les situations et changeait suivant les circonstances. « Il est certain, nous dit-il, que Luther a ouvert la porte par où tous les chrétiens sont arrivés à la vraie intelligence des Saintes-Écritures. » Et comme je demandais quelle faute il avait donc commise qui pût compenser un tel bienfait, il répondit : « En vérité, je n'en vois aucune. » Et pourtant il a insisté plus que personne pour que Luther fût condamné sans être ni défendu ni même entendu. »

Il est probable que ce singulier ambassadeur n'eût pas entraîné les deux amis s'ils

n'avaient pas vu dans les ouvertures de l'Empereur une dernière chance de le gagner. Sickingen leva une armée de trois mille chevaux et douze mille hommes à pied. Il voulait pénétrer, par une marche hardie, au cœur de la France; mais le comte de Nassau, auquel il était subordonné, insista pour le siége de Mézières. Là se trouvèrent en présence les deux derniers chevaliers de France et d'Allemagne, Bayard et Sickingen, dignes de se combattre, dignes de s'estimer. Les Impériaux furent repoussés. Sickingen y perdit la solde de sa troupe et l'espoir de s'attacher l'Empereur par la reconnaissance.

Le désir de réparer l'échec fait à sa réputation par cette déroute, et peut-être aussi celui de remettre en état ses finances épuisées, s'ajoutèrent aux motifs religieux qui

poussaient Sickingen à commencer la guerre contre les prêtres; car il faut bien avouer que ce héros aimait l'argent et thésaurisait volontiers. Mais l'appui de l'Empereur perdu sans ressource, il n'était que plus nécessaire de grouper tous les éléments d'opposition. Les chevaliers rhénans, réunis à Landau, sur l'appel de Hutten et de Sickingen, avaient formé une ligue pour la défense de leurs intérêts, et sans doute aussi de la réforme : ils élurent Sickingen pour leur chef. En même temps, une foule d'écrits furent lancés dans le peuple pour le soulever. Parmi eux, il en est un qui paraît être de Hutten, et qui mérite de nous occuper. C'est encore un dialogue, intitulé le *Nouveau Karsthans*, qui fait suite à un autre *Karsthans*, écrit en dialecte alsacien par un auteur inconnu. Il paraît, du reste, que ce Karsthans était un personnage

réel, un paysan qui parcourait les campagnes des bords du Rhin, prêchant la doctrine de Luther, et très-populaire dans ces contrées.

Les interlocuteurs du *Nouveau Karsthans* sont Sickingen et le paysan. Le chevalier demande à celui-ci pourquoi il a l'air si soucieux : « Le moyen d'être gai avec ces prêtres qui me tourmentent de toute façon ! Je ne sais plus comment faire, et si cela dure, je m'oublierai grossièrement ; car vraiment ls passent la plaisanterie. » Sickingen lui dit de prendre courage, que les choses pourraient bien changer de face avant peu. Mais le paysan n'a pas beaucoup d'espoir. Alors se noue un dialogue où ils déroulent tour à tour les exactions des prêtres, leur avarice, leur luxure, toute leur conduite si opposée à la doctrine du Christ. Karsthans s'interrompt

souvent pour s'écrier : « Eh ! donc, il faudra bien que les fléaux s'en mêlent ! » Tous deux sont d'accord que le pape est l'antechrist, que la noblesse et le peuple sont ruinés par les prêtres, et que les choses ne peuvent durer ainsi. Il faudra bien employer la force si les prêtres ne veulent entendre raison. « Ce n'était pas un sot, ce Ziska, dit le paysan, quand il démolissait les églises ; s'il les avait laissées debout, sa prédiction aux Bohêmes se serait bien sûr vérifiée. Il leur disait : « Laissez les nids, et dans dix ans vous y retrouverez les oiseaux. » Je ne me lasse pas de l'admirer pour avoir chassé et extirpé tous les moines, ces fainéants insatiables d'où viennent tous nos maux. » Sickingen pense aussi qu'il faut supprimer les chapitres, couvents et fondations perpétuelles.—*Karsthans*. C'en serait fait depuis longtemps de toute cette en-

geance si la noblesse voulait; mais vous ne voulez pas. » — A la fin du dialogue se trouvent trente articles, gages de l'alliance solennellement jurée entre Karsthans et les chevaliers Hulfreich et Heintz. Ils sont d'une audace extrême, et plus tard on les a trouvés parmi les papiers des paysans, dans leur grande insurrection.

Je ne fais que citer un poëme aux villes libres pour les engager à s'unir à la petite noblesse contre les usurpations et les violences des princes, et une lettre de Hutten à la ville de Worms, que l'on peut considérer comme une avance de Sickingen à ses plus anciens ennemis. En ce moment suprême, les deux chevaliers éprouvaient peut-être au même degré le désir de gagner des alliés à leur cause et celui de se réconcilier avec leurs ennemis. On ne commence pas une si

grande entreprise sans se recueillir dans la pensée de la mort.

Ces derniers écrits lancés, la guerre de religion commença par n'être plus interrompue que par des trêves jusqu'à 1648. Que cette guerre séculaire ait coûté à l'Allemagne, à l'Europe entière des flots de sang, qui le nierait? Mais c'est la fatalité de l'histoire que le passé ne veuille pas céder la place sans violence à l'avenir. Faut-il pour cela que la vérité se voile, que l'avenir s'ajourne, que le progrès s'arrête? Que le sang répandu retombe sur ceux qui n'ont pas su se retirer à temps! Et nous qui, après avoir donné tant d'exemples au monde, sommes réduits aujourd'hui à en recevoir, que cette lutte solennelle, héroïque, nous confirme dans notre foi. Les morts seuls dorment dans leurs tombeaux; les vivants vivent, et vivre, c'est lut-

ter, hélas! c'est souffrir. Heureux ceux qui, dans les temps de dissensions intestines et de guerres de conscience, luttent et souffrent pour la vérité! Heureux, même dans leurs afflictions, les champions de l'avenir!

XXVI

Bien des causes contribuèrent à faire échouer la première guerre de la réforme. Les deux amis et leurs bouillants compagnons de l'Ebernburg avaient calculé tout, hormis le temps qui féconde les pensées des hommes et mûrit leurs fruits. Et puis, il faut bien le dire, leur point d'appui n'était pas posé sur un terrain solide. Unir la rénovation religieuse à la restauration de la noblesse, c'était

vouloir attacher l'avenir au passé, le vivant à un mort. Par là, la réforme se rendait suspecte aux villes et aux paysans, odieuse aux princes. Elle qui voulait pousser le monde en avant, elle rétrogradait de plusieurs siècles. La politique et la réforme religieuse ne devaient, ne pouvaient certes pas se séparer; mais ce fut le malheur de cette première période que la réforme s'alliât à une politique en contradiction avec les instincts, avec les besoins du siècle. Hutten voulait donner un grand élan à la liberté, tous ses écrits en font foi. Dégagé des préjugés de la noblesse, il vante l'esprit libéral des villes et l'exalte en toute occasion. Il tend même la main à la passion d'indépendance qui gronde parmi les paysans. et ce n'est pas lui qui aurait dit le mot cruel de Luther : « Mieux vaut que tous les paysans périssent que si les princes

et les magistrats éprouvaient quelque préjudice; car les paysans ont pris le glaive contre la volonté de Dieu ! » Mais ses amis et ses alliés n'avaient pas dépouillé leurs vieilles rancunes et leur orgueil nobiliaire : ce qu'ils voulaient avant tout, c'était le rétablissement de l'anarchie féodale comprimée par la souveraineté des princes, et c'est là ce que détestaient par-dessus tout les paysans et la bourgeoisie des villes. De cette alliance malheureuse vint la ruine de projets si longuement combinés. Aussi, Luther, qui avait à un haut degré le tact politique, refusa de s'associer à ses amis : « La parole a vaincu le monde, dit-il, la parole le sauvera. » Sur quoi, Hutten répondit : « Nos voies sont diverses : moi, je me détermine par des considérations purement humaines ; toi, plus parfait, tu remets tout entre les mains de Dieu ! »

La guerre résolue, Sickingen n'hésita pas longtemps sur le choix de l'ennemi qu'il fallait combattre d'abord. Il avait de vieilles querelles à vider avec l'archevêque de Trêves, et il comptait trouver de l'appui parmi les habitants du pays. C'est contre lui qu'il dirigea ses forces. Pour bien marquer le but et l'esprit de son entreprise, il donna pour mot d'ordre à son armée : *Que la volonté de Dieu soit faite !* et il adressa ce manifeste aux troupes de l'archevêque : « Chers frères et voisins, pourquoi marchez-vous contre moi? Ma cause n'est-elle pas la vôtre? Je viens vous délivrer du joug antichrétien des prêtres, vous apporter la lumière de l'Évangile et vous faire jouir de la liberté chrétienne, et vous me combattez! semblables à des hommes atteints d'une maladie mortelle et qui ne voudraient pas guérir! Songez que vous

combattez contre le Christ et son Évangile, et non pas contre moi ! Pour le Christ et son Évangile, je brave la mort ! Que la volonté de Dieu soit faite ! »

Sickingen rencontra une résistance qu'il n'attendait pas, et les secours qui devaient lui arriver de Clèves, de Cologne, de Brunswick furent écrasés avant de l'avoir rejoint. En même temps, il apprit que le comte palatin et l'électeur de Hesse s'avançaient pour le combattre sous les murs même de Trêves. Il fut obligé de lever le siége. Les princes le poursuivirent chaudement, et détruisirent successivement tous les châteaux de ses partisans.

Quant à Sickingen, bien décidé à continuer la lutte, mais en comprenant tous les périls, il se sépara de ses amis les plus compromis, surtout de ceux qui, comme Hutten

et Œcolampade, avaient tout à craindre, et dont le génie était nécessaire à leur cause. Puis il s'enferma dans le château de Landstuhl, forteresse réputée imprenable, et dans laquelle il espérait pouvoir soutenir un long siége et attendre les renforts annoncés. Mais le canon eut bientôt abattu ces murailles et fait du château un monceau de ruines. Sickingen lui-même fut blessé à mort par la chute d'un pan de mur. Il fallut se résigner à capituler. Il demanda, selon l'usage, qu'on le laissât sortir en liberté. Les princes refusèrent : « Je ne serai pas longtemps leur prisonnier, » dit-il, et il se rendit à discrétion. Il lui restait à peine assez de force pour signer la capitulation. Les princes le trouvèrent mourant, couché sous une voûte, seul débris de sa forteresse. L'archevêque de Trêves lui dit : « Pourquoi, Franz, m'as-tu attaqué,

moi et mon pauvre peuple? » Sickingen répondit : « J'ai mes comptes à rendre à un plus puissant seigneur... » Son chapelain lui demanda s'il voulait se confesser. Il répondit : « Je me suis confessé à Dieu dans ma conscience. » Le chapelain prononça les prières des mourants et leva l'hostie. Les princes se découvrirent et se mirent à genoux. A ce moment, le héros expira. Les princes récitèrent un *Pater* pour son âme [1].

XXVII

En quittant Sickingen, Hutten et Œcolampade se dirigèrent vers la Suisse. Sans ressource par suite de l'abandon qu'il avait fait

1. *Ranke*, d'après la Chronique de Flersheim.

de sa fortune à sa famille, sans patrie, sans asile assuré, Hutten n'en refusa pas moins une pension de quatre cents écus que François Ier lui fit offrir, avec le droit de choisir le lieu de sa résidence. Son patriotisme se révoltait, même dans cette détresse, à l'idée d'être le pensionnaire de l'ennemi de l'Empereur.

Hutten fut très-bien reçu à Bâle. Les membres du conseil, la population tout entière se pressèrent autour du malheureux proscrit. Seul, son plus ancien ami, celui qu'il avait tant loué, et qui naguère encore était si fier de ses éloges, Érasme s'éloigna de lui. Il le pria de ne pas le visiter s'il n'avait pas un besoin absolu de le voir. Et plus tard, après la mort de Hutten, il eut l'impudeur d'écrire à Mélanchton « qu'il l'avait tenu à l'écart parce qu'il ne cherchait qu'un nid

pour y mourir; » tant le cœur est souvent petit dans des esprits si éminents!

L'évêque et ses partisans réclamèrent avec instance l'éloignement de Hutten. Le sénat n'osant résister, mais ne voulant pas s'associer à des rancunes qu'il détestait au fond, pria Hutten de s'éloigner dans l'intérêt de la paix publique et de sa propre sécurité. Il se rendit à Mulhouse : le magistrat et la bourgeoisie l'avaient déjà consulté sur l'établissement de la réforme, et le 12 mars 1523, il eut le bonheur d'assister à la suppression solennelle du pouvoir papal dans cette ville. La sympathie dont il était l'objet adoucissait l'amertume de ses douleurs patriotiques, et lui faisait oublier la maladie que les voyages, les incertitudes de sa position et tant de malheurs lui avaient rendue plus cruelle que jamais, quand il reçut communication d'une

lettre d'Érasme qui contenait une nouvelle insulte, mêlée à des attaques perfides contre les principaux réformateurs. Cette nouvelle lâcheté alluma toute sa colère, et dans un pamphlet violent, mais trop mérité, il châtia les faiblesses et les compromis de conscience de l'homme qui voulait à la fois sauvegarder la paix de sa vie privée et semer la guerre dans le monde par sa parole !

Cependant la réforme ne s'établit pas à Mulhouse sans opposition et sans réaction. Un mouvement, excité par les prêtres, força Hutten à chercher un autre asile. Il se réfugia à Zurich, auprès du grand réformateur Zwingli. « Est-ce là, écrit celui-ci à Pirckheimer, votre terrible Hutten, ce destructeur, ce vainqueur ! Lui qui s'abaisse avec tant de douceur vers ses amis, vers les

enfants et les plus humbles des hommes ! Comment croire qu'une bouche si aimable ait soufflé une telle tempête ! »

Hutten était au bout de ses forces et sentait déjà les approches de la mort. Le 12 mai 1524, il écrit à son ami Eoban Hess, à Erfurth : « La destinée ne finira-t-elle pas de me poursuivre si cruellement ! Ma seule consolation, c'est que j'aie un courage égal à mon malheur. L'Allemagne réduite comme elle l'est, ne pouvait plus me donner asile : une fuite volontaire m'a conduit en Suisse et me conduira peut-être plus loin encore... J'espère que Dieu réunira un jour les amis de la vérité, dispersés maintenant dans le monde, et qu'il humiliera nos ennemis. » L'on aime à croire que cette espérance n'abandonna pas le héros avant la dernière

heure et qu'elle adoucit pour lui l'amertume de la mort, loin de sa patrie, loin de toutes ses affections.

Zwingli avait envoyé Hutten dans la petite île d'Uffnau pour y recevoir les soins du curé, qui se connaissait en médecine. C'est là qu'il mourut le 29 août 1524, âgé de trente-six ans, dans la plus complète misère. Il est enterré dans cette île verdoyante, à l'extrémité du lac de Zurich, au pied des grandes Alpes. Aucun monument ne signale le lieu où repose un héros, et par une ironie du destin, le couvent d'Einsiedeln possède la tombe du fougueux ennemi des moines. Les larmes de ses amis ne manquèrent pas à sa mémoire. Crotus Rubianus, Mélanchton, Hess surtout lui dirent, avec une émotion touchante, les paroles de l'éternel adieu. « Nul ne fut plus grand ennemi des méchants; nul ami plus

dévoué des bons. » Ces paroles d'un homme qui l'avait bien connu [1] résument bien la vie d'un des plus nobles champions de la liberté !

1. *Eoban Hess*, Lettre à Draco.

FIN DE ULRICH DE HUTTEN.

ULRICH ZWINGLI

[illegible]

en germe une série de différences importantes dans les procédés et dans les déductions.

L'on ne voit point dans Zwingli, ni dans les autres réformateurs suisses, ces luttes si dramatiques de Luther, ces terribles et violents combats d'une âme partagée : ils ne font entendre ni ses cris de détresse, ni ses chants de triomphe. Ils accomplissent la révolution la plus radicale avec le calme et la sécurité de philosophes qui, bien convaincus de l'exactitude de leur principe et de la précision de leur méthode, exposent leurs théories, sans se laisser arrêter par la crainte de heurter des opinions reçues et de contredire d'antiques traditions. Il en résulte une singulière impression de force, qui dédommage l'esprit de ce qu'il perd du côté de l'imagination.

Cette marche décidée et radicale de la réformation suisse a, pour l'historien, un avantage inappréciable. Elle lui permet d'embrasser d'un seul coup d'œil les résultats exacts de la réforme du XVIe siècle. Ni sous le rapport dogmatique, ni sous le rapport liturgique, ni enfin sous le rapport politique et social, l'œuvre de Zwingli n'a jamais été dépassée dans les écoles réformées. On lui a souvent reproché d'être allé trop loin : l'on est revenu en arrière sur bien des points; jamais l'on n'est allé au delà, et on ne pouvait le faire, sans sortir du Christianisme. Si quelques sectes paraissent avoir développé plus complétement certains côtés de la réforme, il est facile de se convaincre que leurs doctrines sont en dehors de la révélation ou qu'elles manquent de cet ensemble qui fait la force et la grandeur de celles de Zwingli.

Ce caractère achevé, si je puis ainsi dire, de la réforme de Zwingli est dû sans doute pour la plus grande partie à l'esprit éminemment logique et synthétique du réformateur lui-même; mais il faut l'attribuer aussi aux circonstances locales, extrêmement favorables, dans lesquelles il lui a été donné d'agir. Il n'a été ni entravé ni entraîné par ces résistances qui presque toujours détournent les révolutions de leurs voies. Il a pu longuement, patiemment préparer les esprits et les amener successivement aux convictions où lui-même n'était arrivé que successivement. La netteté, la résolution et le libéralisme de ses doctrines avaient de grands attraits pour le peuple républicain de Zurich, et en même temps cette population, habituée à la vie politique, avait assez de lumières pour suivre la discussion, assez d'énergie pour défendre la liberté re-

conquise, la vérité reconnue par elle-même. Elle couvrit à la fois la réforme et le réformateur par sa bravoure et sa constance. Par cela même l'autorité hiérarchique était désarmée. D'ailleurs le pape avait à ménager les Suisses qui lui fournissaient ses meilleures troupes, et l'on vit, chose bizarre, la cour de Rome entourer d'avances et de séductions l'homme qui rompait violemment avec la tradition tout entière, au moment même où elle lançait ses foudres contre Luther. A l'abri de cette tolérance et surtout du dévouement du peuple de Zurich, Zwingli put continuer son œuvre et l'accomplir sans trouble. Quand la résistance enfin fut organisée et entra dans la lutte, il fut trop tard. Le réformateur pouvait périr : la réforme était sauvée.

L'œuvre de Zwingli n'était pas seulement religieuse : elle était aussi politique. Il unis-

sait au plus haut degré les deux sentiments qui sont partout au fond, mais à des degrés divers, dans la réforme : la haine de la tyrannie spirituelle, et la réaction des nationalités contre le cosmopolitisme romain, la haine de l'étranger. La haine de l'étranger, c'était en Suisse non-seulement la haine d'un souverain antinational, mais encore et surtout la haine de l'aristocratie; car l'aristocratie concluait les capitulations, ces marchés odieux par lesquels les Suisses se mettaient aux enchères et vendaient au plus offrant leur courage et leur sang. En politique, Zwingli poursuivait une réforme non moins radicale qu'en religion : il fut le martyr de son patriotisme autant que celui de sa foi religieuse.

Il n'était pas de ceux qui croient qu'une révolution peut se faire dans une portion de la vie sociale, sans avoir son écho et son

contre-coup dans l'ensemble. La liberté religieuse devait amener la liberté politique, et celle-ci des améliorations matérielles ou, comme on dit aujourd'hui, des réformes sociales. Il n'avait pas, comme en Allemagne, des princes et des seigneurs à enrichir avec les dépouilles des couvents : mais il en enrichit les pauvres. Sur ce terrain, il se trouva en présence d'esprits impatients qu'il dut combattre. Ces luttes où s'agitèrent la plupart des questions qui se posent encore aujourd'hui en face de nos misères sociales sont une des pages les plus importantes de sa vie.

Si par tous ces côtés, l'œuvre de Zwingli a droit à notre attention, il en est un qui nous intéresse davantage encore. Il nous appartient en quelque sorte. Non-seulement plusieurs de ses écrits les plus considérables furent faits à l'intention de la France, mais Calvin

procède directement de lui, et avec Calvin toute la réformation française, hollandaise, écossaise. Seulement en se transportant sur un autre terrain, l'œuvre de Zwingli a perdu quelque chose de sa nature première : elle a pris une couleur sombre, une saveur âpre et rude qu'elle n'avait pas dans son pays natal, au moment de sa première fleur.

J'ai cru devoir adopter la forme de la biographie. Elle me permettait d'isoler l'œuvre de Zwingli et de l'étudier en elle-même, sans entrer dans les détails nécessaires d'une histoire générale. Cette histoire d'ailleurs est faite et bien faite par M. Merle d'Aubigné. J'y renvoie le lecteur.

Il me semble que la biographie doit reprendre une place considérable dans nos études historiques. Elle en a été trop éloignée peut-être par les grands travaux de généralisation

qui sont une des gloires de ce siècle. S'attachant exclusivement à constater la filiation des idées et à vérifier les lois du progrès historique, ces beaux ouvrages ont un peu négligé la part qui revient à l'individu dans cette longue éducation du genre humain par lui-même. Il en est résulté qu'avec une ample moisson d'idées générales dont plusieurs, sans aucun doute, sont des conquêtes définitives de la science, ils nous ont souvent laissé à désirer une notion précise du commencement des choses. Cette notion où peut-on mieux la saisir que dans les hommes mêmes qui ont donné l'impulsion? Tout le travail qui s'est réalisé dans la société en réformes religieuses ou politiques, en lois, institutions, mœurs, tous les combats qu'il a fallu livrer, toutes les actions et toutes les réactions se sont opérées dans leur esprit avant d'éclater au

grand jour. L'Allemagne n'a pas été plus agitée par l'opposition violente des forces sociales mises en mouvement par la réforme, que l'âme de Luther par la lutte de ses idées premières contre ses nouvelles idées.

Par là aussi la biographie acquiert une immense vertu d'enseignement! Combien de grands hommes ont trouvé dans Plutarque comme la révélation de leur génie! Montrer les promoteurs des grandes révolutions qui ont illustré l'histoire moderne dans la religion, dans la science, dans la politique, aux prises avec les passions et les préjugés qu'ils venaient combattre et qu'ils durent extirper de leur propre cœur; faire voir comment par un effort de volonté et de conscience, ils ont triomphé et de l'empire que la tradition exerçait sur leur esprit et de celui qu'elle exerçait sur la société contemporaine, ce serait en

tout temps l'une des œuvres les plus utiles qu'on pût tenter. Mais en ce moment, je ne sais pas s'il en est une qui soit plus nécessaire. La vraie maladie dont nous souffrons, c'est l'affaissement des caractères et l'énervation de la volonté. Nous avons encore peut-être l'audace des entreprises et des aventures; mais nous ne savons rien continuer avec constance, parce que nous ne savons rien vouloir fortement. Ceux qui nous ont précédés ont eu des luttes plus terribles à soutenir, un autre fardeau à soulever. Nous n'avons plus pour ainsi dire qu'à conclure, et nous hésitons si misérablement; c'est l'heure ou jamais d'évoquer la mémoire de ceux qui ont fait marcher le monde, parce qu'ils ont osé se mettre en marche eux-mêmes!

Zurich, février 1853.

ULRICH ZWINGLI

CHAPITRE PREMIER

Les influences. — Premières années de Zwingli. — Zwingli à Glaris, à Einsiedeln (1).

1484 — 1519.

I.

Ulrich Zwingli naquit le 1er janvier 1484, quelques semaines après Luther. On montre encore à Wildhaus, petit village du Tockenburg, l'humble chaumière où il vit le jour. Elle est située à quelque distance du hameau, sur la lisière des pâturages qui s'élèvent le

1. Voir les Notes à la fin du volume.

long des montagnes, couronnées par les roches gigantesques des Sept-Électeurs et du Sæntis. La famille de Zwingli était en haute estime dans le pays pour sa bonté et sa loyauté (2) : son père était *amman* de la commune et jouissait de quelque aisance. Mais outre qu'il avait dix enfants à élever, dans cette forte race de pâtres, comme parmi nos paysans, la différence de fortune n'amenait aucune différence dans le genre de vie. Le jeune Ulrich passa ses premières années avec les enfants du hameau, dans cette incomparable nature alpestre : rapproché ainsi des cieux, dit l'ami qui fut son biographe, Oswald Myconius, son âme prit quelque chose de divin (3)! Son corps aussi se fortifia de bonne heure et se prépara pour les grandes luttes qu'il était destiné à subir, et son langage s'imprégna de cette énergie qui semble propre

aux habitants des montagnes et d'une sorte de rusticité qui n'est pas sans charme, bien qu'elle heurte quelquefois notre goût raffiné.

En été, tous les hommes et tous les jeunes gens étaient sur la montagne à garder les troupeaux. Souvent les enfants du village partaient en chantant et allaient de hutte en hutte visiter les pâtres. En hiver, l'on abrégeait les longues veillées par la musique et par le récit des hauts faits des ancêtres. Aujourd'hui encore cette population se distingue par son patriotisme et par son goût pour la musique : l'on assure qu'il n'y a pas une maison qui ne possède plusieurs instruments. J'aime à rattacher à ces premières impressions de l'enfance quelques-unes des plus vives passions de l'homme fait. Zwingli quitta de bonne heure son village et sa

famille : mais il en conserva toujours les mœurs simples et leur garda un pieux souvenir. Longtemps après, il félicite ses frères de vivre du travail de leurs mains et de n'être pas dégénérés de la noblesse d'où ils sont issus (4).

Ses parents ayant remarqué en lui de bonnes dispositions, le confièrent à son oncle, curé de Wesen, sur les bords du beau lac de Wallenstadt. Il y reçut les premiers rudiments de toute instruction, la lecture et l'écriture. Puis il dut s'éloigner davantage encore de ses affections et de son pays; il fut envoyé à Bâle, à l'école de Grégoire Binzly, homme bon, instruit et d'une douceur admirable, dit Myconius. Il y fit de très-grands progrès et surtout il étonna ses condisciples et son maître par les talents qu'il montra pour la musique vocale et instrumentale (5). Mais

bientôt il eut appris tout ce qu'on pouvait apprendre à cette école, et Binzly, qui valait d'ailleurs mieux que son enseignement, déclara lui-même qu'il n'avait plus rien à lui donner. Il conseilla de l'envoyer à Berne. L'école de cette ville avait un maître que les contemporains appellent l'homme le plus savant et le plus illustre qui fût dans la confédération, Wœlflin, ou pour lui conserver son nom érudit, *Lupulus*. Il était initié aux premiers résultats de la renaissance, et avait renoncé, dans l'enseignement du latin, aux méthodes puériles du moyen âge et au langage scolastique. Il appréciait les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, et sous son habile direction Zwingli pénétra dans ces riches domaines et forma son jugement, son goût et son style (5 *bis*).

A Berne, comme à Bâle, les talents de

Zwingli furent remarqués. Les Dominicains, toujours attentifs à s'attacher les jeunes gens d'espérance et à les enlever à leurs rivaux, les Franciscains, l'entourèrent de séductions ; mais son père et son oncle l'arrachèrent à ce péril. Quelques années après, ce couvent acquit une renommée scandaleuse par une infâme comédie d'apparition qui conduisit quatre moines sur le bûcher et fournit quelques-uns de leurs traits les plus piquants aux *Epistolæ obscurorum virorum* (6).

En 1499, Zwingli, âgé de quinze ans, quitta Berne et la Suisse et se rendit à Vienne, pour étudier, dans cette université fameuse, la philosophie ou ce qu'on appelait alors de ce nom. Il était prémuni par sa forte éducation littéraire et mieux encore par sa droite et énergique nature contre les subtilités misérables d'une vaine dialectique. Dans ce siècle

sceptique, l'on a tenté une réhabilitation impossible de la scolastique. Délivré par une succession d'héroïques efforts, l'esprit moderne s'est pris d'une piété singulière pour tout ce passé si légitimement jeté dans la tombe. Persuadé qu'il n'en sortirait jamais, l'on s'est amusé à lui consacrer de magnifiques et menteuses épitaphes. Ce que nous voyons est un solennel enseignement. Comme une armée qui garde un pays conquis, l'esprit moderne est averti qu'il doit être constamment en éveil. Du moins, ne soulevons pas nous-mêmes la pierre du sépulcre, et, par je ne sais quelle évocation puérile qui se décore du nom d'impartialité, ne ressuscitons pas ce qui a dû périr. Tous les vaincus ne méritent pas les hommages de l'histoire, car toutes les victoires ne sont pas le triomphe de la violence, de la perfidie et de la corruption.

Comme tous les grands hommes du XVIe siècle, Zwingli eut pour la scolastique une haine vigoureuse. Il ne lui prit que la dextérité dans l'usage du raisonnement, et plus tard il put battre ses adversaires avec leurs propres armes. Mais il eut toujours un mépris profond pour ce vain appareil dialectique qui mettait des mots à la place de raisons et qui cherchait plutôt à surprendre l'intelligence par des arguments captieux, qu'à l'éclairer et à la fortifier. Il continua à s'exercer dans la musique et à cultiver les lettres, en compagnie de quelques amis qui, plus tard, furent illustres (Vadian, Glaréan, Jean Faber).

Après deux ans de séjour à Vienne, son père le rappela. Aucun témoignage ne nous est arrivé ni sur les motifs qui déterminèrent sa famille à interrompre ses études, ni sur les

impressions qu'il recueillit en revenant dans son hameau, après une si longue absence. Il est permis de penser qu'après la première émotion du retour, son esprit éprouva un grand vide et un insurmontable désir de reprendre ses travaux préférés. Ce qui est certain c'est qu'il quitta bientôt ses montagnes et retourna à Bâle où il fut chargé d'enseigner aux enfants les premiers rudiments des langues dans l'école de Saint-Martin.

C'est alors qu'il commença l'étude de la théologie. « Mais, dit Myconius (7), à ces études sérieuses il joignait les ris et les jeux : car il était d'un esprit aimable et d'une conversation charmante au delà de toute expression. Non-seulement il faisait de la musique pour son propre compte; mais il persuada à tous les étudiants de faire comme lui. Rien, disait-il, n'est plus propre à réjouir

le cœur d'un homme troublé par le chagrin ou fatigué par des études trop austères. Rien ne rend l'homme plus homme! » Un autre contemporain raconte que nul ne pouvait lui être comparé pour le chant et la musique instrumentale : il avait une facilité merveilleuse et savait tirer parti, aussitôt qu'il les prenait en main, des instruments qu'il connaissait le moins (8).

Je recueille les témoignages qui attestent ce goût passionné pour la musique dans l'homme qui devait donner au culte une forme si sévère. Ses ennemis lui reprochèrent avec aigreur cette passion. Ils l'appelèrent *la flûte évangélique*. Il répond à l'un d'eux, moitié riant, moitié sérieusement : « Ce que je sais de musique me vient merveilleusement en aide pour faire taire les enfants. Mais tu es un trop saint homme pour

qu'on puisse plaisanter avec toi : sache donc que David, avec sa harpe, calmait la passion diabolique de Saül. Si tu comprenais les chants de la cour céleste, tu perdrais l'amour des honneurs et de l'argent. Socrate rajeunit quand, dans sa vieillesse, il apprit la musique (9). »

« Quant à la théologie scolastique, dit Myconius, il vit bientôt combien c'était perdre son temps que de l'étudier. Cette prétendue science n'était que pure confusion, sagesse du monde, vain bavardage, barbarie : l'on n'en pouvait retirer aucune saine doctrine. »

Mais déjà la réforme jetait quelques rayons avant-coureurs. L'enseignement initiateur des humanistes avait réagi même sur les théologiens : on n'approche pas des grands génies de la Grèce et de Rome sans retirer de leur commerce un souverain dédain pour

toute subtilité. Zwingli entendit à Bâle un de ces hommes qui, comme notre Lefebvre d'Étaples, préparaient les voies en portant sur un grand nombre de questions délicates les investigations de leur esprit indépendant. L'un et l'autre vécurent assez longtemps pour voir germer les doctrines dont ils avaient confié la semence à des génies plus vigoureux.

« Théodore Wittenbach était, au témoignage de Léon Jud qui fut aussi son disciple (17), un homme versé dans toute science et d'une érudition si universelle qu'il était regardé à bon droit, par les plus savants hommes de son temps, comme une merveille et un phénix. C'est à son école que Zwingli et moi fûmes formés non-seulement dans les belles lettres, qui lui étaient très-familières, mais encore dans la vraie doctrine évangélique. Car Wittembach possédait, outre une rare élo-

quence, un esprit très-pénétrant. Il devançait et présageait bien des choses que d'autres ont accomplies plus tard, concernant les indulgences et autres doctrines dont le pontife romain avait affolé le monde depuis si longtemps. » Wittembach disait souvent à ses élèves : « Le temps approche où la théologie scolastique sera abolie et la primitive doctrine de l'Église restaurée. » Et Zwingli reconnaît que c'est de lui qu'il a recueilli, pour la première fois, le principe fondamental de la réforme, la *justification par le Christ* (11).

Zwingli ne parle jamais de son *bien-aimé maître* (12) sans l'expression de la plus sincère vénération. Il lui paie en toute occasion la dette de la reconnaissance, car il considérait ses maîtres et les aimait comme des pères (13). Plus tard, excité par l'exemple de Zwingli, Wittembach quitta l'université

de Bâle et s'établit à Bienne, sa patrie, où il commença la réforme (1523).

C'est aussi à Bâle que Zwingli noua deux des plus constantes amitiés de sa vie, avec Léon Jud, son fidèle lieutenant à Zurich, et qui, survivant au désastre de Cappel, sauva son œuvre et la continua, et avec Capiton qui marcha du même pas que lui dans la réforme.

Pour se conformer à l'usage et pour obéir aux instances de ses amis, Zwingli se fit recevoir *maître ès arts*. Mais il ne se para jamais de ce titre : car, disait-il, nous n'avons qu'un maître, le Christ (14).

II

Zwingli était à peine âgé de vingt-deux ans quand la commune de Glaris l'élut pour son curé. Il n'était pas encore prêtre. L'évêque de Constance lui conféra les ordres. Il prononça son premier sermon à Winterthur et dit sa première messe à Wildhaus, devant sa famille et ses compatriotes. Il eut à disputer sa cure à un courtisan qui arrivait muni d'une de ces nominations papales qui étaient l'un des griefs du temps ; mais les Suisses n'étaient pas hommes à sacrifier leurs franchises, et le pape avait trop besoin d'eux pour ne pas les ménager. Zwingli resta maître de la cure.

C'est à Glaris que Zwingli termina son éducation de réformateur. Il suivait depuis longtemps le grand mouvement qui entraînait l'humanité à cette époqne. L'on sait quelle influence l'étude des langues exerça sur la marche de la civilisation au XVe et au XVIe siècle. En ouvrant à l'esprit les grands génies de l'antiquité, elle ne formait pas seulement le goût, elle donnait une base solide à tous les progrès ultérieurs, et fournissait à l'humanité, comme un point de départ dans toutes les directions, les résultats derniers de la civisation gréco-romaine. Appliquées à la religion, les langues brisaient le joug des prescriptions papales en permettant de les rapprocher du texte non altéré de l'Écriture. Elles eurent dans la révolution du XVIe siècle une importance tout à fait comparable à celle que les sciences mathématiques et naturelles

ont prise de notre temps. Aussi tous les grands esprits de cette époque en célèbrent à l'envi et en recommandent l'étude. Zwingli les appelle en plusieurs endroits des *dons de Dieu* : « Elles sont, dit-il encore, les vraies pioches avec lesquelles nous creusons jusqu'aux racines de la vérité (15). »

A Berne, à Vienne il s'était familiarisé avec la littérature latine. A Bâle, il avait commencé, sans maître, à aborder les grecs, si *supérieurs aux latins*, comme il le dit lui-même. A Glaris il poursuivit avec ardeur ses études. Sa correspondance à cette époque est presque exclusivement littéraire. Il demande à ses amis les livres qui sortent des presses de Bâle, de l'Allemagne et de l'Italie. Quoique très-croyant encore, il n'est pas exclusif : « Dans les meilleurs auteurs, je trouve à blâmer : dans les plus mauvais, je trouve à ap-

prendre. » L'on rencontre dans divers endroits de ses œuvres une caractéristique souvent frappante des grands génies de l'antiquité : Platon a bu à la source sacrée. Mais quelque admiration que j'aie pour sa richesse, sa splendeur et son ampleur, j'apprécie aussi la finesse d'Aristote, sa clarté et son érudition. Sénèque est le laboureur des âmes (*agricola animarum*). Dans le Catilina de Salluste, on apprend à connaître l'audace, les brigues et la corruption des grands : dans son Jugurtha, on voit ce que peut la vénalité et ce qu'osent les hommes achetés à prix d'argent. Valère Maxime est très-recommandable à cause des beaux exemples qu'il rassemble : les Vies de Plutarque sont au premier rang des livres à étudier. Il parle ailleurs de ce *vaste fleuve* des histoires de Tite-Live. Il commente Homère et Lucien,

étudie Démosthène, fait une table pour Cicéron, une préface pour Pindare (16). Pindare surtout le passionne. Il reconnaît en lui ce caractère qu'a signalé un grand poëte : « Sous l'apparente idolâtrie de l'art et de la parole, Pindare jette les éclairs les plus extraordinaires et les plus divins oracles (17). » Zwingli donne le commentaire de cette parole dans la page suivante : « Qui saurait dire si le génie de Pindare fut plus savant ou plus saint, plus agréable ou plus vertueux ? Sa droiture est sans égale : sa pureté, telle qu'on chercherait en vain dans ses poésies une expression lascive. Personne plus que lui n'eut un cœur incorruptible, épris du juste, du vrai, du saint. C'est de là que coule à flots limpides toute sa poésie. Quoiqu'il parle des dieux magnifiquement, on sent qu'il ne croi pas à leur multitude, et bien souvent il s'élève

jusqu'à l'unité de l'Être divin : bien supérieur en ceci aux autres poëtes dont Augustin et Origène ont dit avec raison que tout en chantant plusieurs dieux, ils savaient bien que Dieu est unique. Aucun auteur grec ne me semble aussi utile pour l'intelligence des Écritures, surtout des Psaumes, de Job, de ces chants divins qui n'ont pas d'égaux pour la piété et pour l'esprit, pas de supérieurs pour la beauté (18). »

Tout me frappe dans ce jugement : non-seulement l'hommage rendu à l'esprit divin de Pindare, mais encore cette admiration si bien sentie pour la beauté littéraire de la Bible. L'un me semble aussi nouveau que l'autre à cette époque.

« J'ai eu, dit-il ailleurs, bien des maîtres pour les lettres sacrées : les Hébreux (il n'apprit l'hébreu qu'en 1520), les Grecs et les

Latins. Combien donc je serais coupable si j'étais ingrat envers l'un de ceux qui m'ont aidé à pénétrer dans le sanctuaire de la vérité... J'ai toujours pensé que les savants et les sages forment comme une société d'élite où chacun prend la parole à son tour et dit son opinion. Ce que chacun a écrit est nôtre et n'est plus sien : car le sage, selon le mot de Socrate, est un bien public (19). »

Il existe à Zurich un monument précieux des études de Zwingli sur le texte original du Nouveau Testament. C'est une copie des épîtres de saint Paul, écrite de sa main dans un format plus portatif que l'édition *in-folio* que venait de publier Érasme (1516). L'on sait l'importance de saint Paul dans la réforme : il est clair que dès ce moment Zwingli avait reconnu en lui son modèle et son maître.

L'on signale comme ayant eu une grande

influence sur son esprit, à cette époque, les fameuses thèses de Pic de la Mirandole. Elles avaient produit un grand scandale, et Zwingli en ne les condamnant pas en masse, se fit beaucoup d'ennemis (20). Il est à regretter que l'histoire n'ait pas noté quelques-unes des propositions qu'il approuvait. Dans ces neuf cents thèses empruntées à toutes les sciences, on lisait entre autres choses hardies : « Le péché originel étant un mal fini, ne mérite pas une peine infinie. — Dieu n'a pu apparaître que sous la forme d'une créature douée de raison; s'il pouvait apparaître sous la forme de toute créature, le changement du pain en corps de Jésus-Christ, sans destruction de la substance du pain, serait possible. Les mots de la cène, *ceci est mon corps*, doivent s'entendre non pas matériellement, mais par figure. — Dieu est la plé-

nitude de l'être. — L'homme est né pour rechercher la vérité : la seule récompense de cette recherche est la possession même de la vérité (21). »

Cette dernière pensée était bien faite pour plaire à l'homme qui dit cette belle parole : « La vérité est une dette sacrée que tout homme doit à tout homme (22)... C'est par la vérité que l'homme se rapproche de Dieu. Toutes les autres vertus en découlent : elle est leur mère et leur source et leur plus solide fondement. La vérité est à l'esprit de l'homme ce que le soleil est au monde (23). »

Dans cette première partie de la vie de Zwingli, les actions sont rares et la tâche du biographe consiste presque uniquement à recueillir les influences. Nous assistons ainsi en quelque sorte au travail de l'esprit sur lui-même et nous saisissons dans leurs

germes des pensées qui vont éclore. Parmi les promoteurs du grand mouvement de la renaissance, Érasme est l'un de ceux qui eurent sur Zwingli l'influence la plus profonde et la plus durable. Ils furent longtemps en correspondance : Zwingli lui écrit toujours avec la déférence d'un disciple pour son maître et Érasme lui répond en style très-élogieux, mais où perce néanmoins l'immuable vanité du savant. Ils se séparèrent quand Erasme, tournant le dos au progrès, commença à écrire contre Luther. Zwingli n'admirait pas seulement en lui son érudition et la verve inépuisable qu'il avait mise au service de la restauration des lettres : il lui attribue une influence décisive sur ses idées comme réformateur. C'est à lui, avec Wittembach, qu'il fait remonter sa conversion au principe de la justification par le Christ (24).

J'aurai plus tard à revenir sur ce point, et à montrer comment cette doctrine fondamentale de la réforme constituait une conquête immense, même au point de vue de la liberté de la conscience humaine. Ici je note seulement les origines de la réformation du réformateur lui-même : car la réforme, comme toute œuvre durable, a été précédée d'un grand et profond travail de renaissance morale dans les hommes qui devaient être ses promoteurs.

Ce principe entraînait comme conséquence immédiate le rejet de l'invocation des saints et de toutes ces pratiques qui pour l'Église romaine, étaient une source de revenu autant au moins qu'un objet de piété. Zwingli n'attaqua pas encore en face les abus. Il se contenta de les passer sous silence et de prêcher le grand principe qui désormais devait domi-

ner sa doctrine : « Il voulait, dit Myconius, laisser la vérité faire son office dans le cœur de ses auditeurs, bien assuré qu'ils ne tarderaient pas à reconnaître d'eux-mêmes l'erreur et à la détester (25). »

J'arrive à un autre fait qui eut sur le caractère de Zwingli et sur ses opinions une influence incalculable.

Le voyage d'Italie est décisif dans l'histoire de la réforme. Tous les réformateurs vont y aiguiser leur indignation et leur colère. Zwingli l'accomplit croyant comme Luther, et, comme Luther, il en revint troublé dans sa conscience. C'était l'époque des grandes guerres d'Italie. Le pape avait entraîné les Suisses dans son alliance, et Zwingli accompagna, en qualité d'aumônier, le contingent de Glaris. Il assista à la reprise du Milanais par les Suisses après la bataille de Ra-

venne (1512), à la bataille de Novare (1513), à celle de Marignan (1515). Il a fait lui-même l'histoire de la première de ces expéditions : c'est un récit animé, plein d'ardeur patriotique et d'une admiration sincère pour les exploits de ses compatriotes. Bullinger lui rend ce témoignage : « Dans les camps, il prêcha avec zèle ; dans les batailles, il se conduisit en héros. Il mérita ainsi l'estime de ses concitoyens (26). » L'on a conservé le souvenir des paroles prophétiques qu'il prononça à Monza, cinq jours avant Marignan, quand l'or de François Ier sema parmi les Suisses ces divisions qui leur furent si funestes.

Il semble que dans les premiers temps, Zwingli ne fut pas trop opposé à ces guerres entreprises sans intérêt national, et par un vil désir de lucre, à peine rehaussé dans quelques-uns par le goût des aventures. Le

plus ferme esprit n'échappe pas sans peine à l'influence des passions nationales. Zwingli devait s'élever successivement au-dessus du milieu dans lequel il était né, et faire son éducation de patriote en même temps que celle de réformateur. Les malheurs de cette guerre, la corruption de l'armée, la rapacité des chefs; les divisions que des rivalités de dignité ou d'intérêt engendraient entre les confédérés, la misère qui attendait dans leurs foyers les plus braves soldats, tandis que leurs capitaines, gorgés d'or, vivaient dans le luxe et fondaient une nouvelle aristocratie, ce spectacle de corruption qui déshonorait le présent et menaçait l'avenir, fit sur lui une impression profonde qu'il n'oublia jamais. Dès 1511, il commença à verser son cœur dans deux poëmes allégoriques : *le Bœuf* et *le Labyrinthe*. Ces deux poëmes sont les pre-

mières œuvres de Zwingli : à ce titre, ils méritent l'attention. Zwingli, déjà très-opposé aux autres souverains étrangers, se montre encore assez favorable au pape. Il ne lui répugne pas trop que son magnifique Bœuf (la Suisse) quitte ses verts pâturages pour aller au secours du pasteur menacé : cependant il entrevoit déjà les périls qui peuvent résulter de cette alliance : il devine quelque fourberie du pasteur, et le bouc, le sage qui porte barbe, s'écrie en forme de morale : « C'est un miracle si le bœuf ne périt pas. Les lacs sont tendus : pourra-t-il les déchirer par les armes? Salutaire avertissement pour moi ! Combien il vaut mieux rester dans ma riante prairie, broutant le cytise en fleurs et dédaignant les présents. Quand ils arrivent, c'en est fait de la liberté, la liberté, le plus précieux des biens. Dans les batailles sanglantes,

au milieu de l'effroyable danse des morts, que le glaive, la hache et la lance défendent la liberté (27) ! »

Ces allégories, un peu roides, étaient impuissantes à réfréner l'ardeur belliqueuse de cette nation enorgueillie par une longue succession de triomphes, et dont Zwingli lui-même a dit ce mot qui retentit un jour dans la Convention : « Il semblait qu'ils eussent fait une alliance avec la mort et un pacte avec l'enfer (28). »

Son âme fut surtout ulcérée quand il vit les Suisses, après ce grand désastre de Marignan, ouvrir l'oreille aux propositions de François Ier et tendre la main à la corruption. « L'égoïsme, dit-il quelque part, nous a conduits sur une tout autre voie que celle où marchaient nos aïeux. Eux, ils ont chassé une noblesse orgueilleuse et par de rudes fa-

tigues, par de terribles combats, ils ont conquis la liberté. Nous, nous laissons s'élever parmi nous une nouvelle noblesse, pire que l'ancienne. Ils jouent, boivent, se traînent dans la débauche et le luxe, et, corrompus, ils corrompent la nation tout entière. Personne ne veut plus gagner sa vie par le travail. Le sol manque de bras : sol béni et bon pour ceux qui le cultivent. Sans doute il ne produit pas la soie, la vanille, le malvoisie, les épices, les oranges et autres régals des femmes; mais il donne le beurre, le lait, les chevaux, la laine des moutons, le chanvre, le lin et le blé en abondance. Il ne se refuse pas à nourrir une forte et vaillante population. Le travail que vous dédaignez est une si belle et sainte chose! Il chasse l'orgueil et tous les vices, il rend le corps allègre et vigoureux, et par un privilége ad-

mirable, il associe le travailleur à l'œuvre même du Créateur. Vous livrez à des étrangers la force qui ne devrait servir qu'à défendre la patrie. Si un père a élevé un brave garçon, le capitaine vient le séduire, et le jette dans les plus grands périls ; et le pauvre vieux père, qu'il devait nourrir de son travail, n'a plus qu'à mendier son pain, tandis que ces grands messieurs ne manquent de rien, car ils reçoivent l'argent et le gardent. En vain disent-ils : Nul n'est forcé de nous suivre!... Les racoleurs vont aux jeunes gens avec leur or et leurs belles paroles, et l'on ne sait que trop ce qui va se passer dans ces jeunes têtes. Croyez-vous qu'un père serait innocent de la perte de sa fille s'il ne la jetait pas lui-même dans les bras de son séducteur ; mais si, lié par un pacte infâme,

introduisait l'amant auprès d'elle et lui

laissait toute liberté pour la séduire (29) ? »

Je citerai encore ce mot, quoiqu'il ait été prononcé plus tard : mais il peint bien l'énergie de la haine que Zwingli portait à ces odieux trafics : « Beaucoup, dit-il, s'indignent qu'on mange de la viande le vendredi et le considèrent comme un péché : mais ils ne considèrent pas comme un péché de vendre la chair humaine (30) ! »

Outre l'horreur que Zwingli avait pour ce commerce en lui-même, il le détestait à cause de la corruption qu'il engendrait et des divisions qu'il faisait naître parmi les confédérés. On avait vu, à la veille de Marignan, une partie de l'armée suisse accepter l'or de François Ier et se retirer, laissant les troupes de quatre cantons, restées fidèles à leur serment, soutenir seules le choc de la plus formidable armée que les Français eussent

encore amenée en Italie. De là une irritation qui pouvait aboutir à la ruine de la confédération. On a souvent dit que la réforme a divisé la Suisse : il serait plus juste de dire que c'est l'or de l'étranger. Nous aurons plus d'une occasion de donner la preuve de ce fait.

En 1516, les cantons conclurent une paix perpétuelle avec la France. Mais cela ne suffisait pas à François Ier : il voulait enchaîner les Suisses à son alliance. Il fallait pour cela briser un traité existant avec le pape : mais qu'importait à ces nobles corrompus ? Ils livraient au plus offrant le sang de leurs compatriotes. Zwingli combattit énergiquement l'alliance française, qui ne fut conclue qu'en 1521. De ce moment les nobles s'unirent contre lui avec les prêtres, qui ne pouvaient lui pardonner ni son approbation de quelques-unes des thèses de Pic de la Miran-

dole, ni le silence significatif qu'il gardait sur les pratiques les plus lucratives de l'Église. Ils finirent par lui rendre insupportable la vie de Glaris. Il accepta avec empressement l'offre qui lui fut faite d'administrer la cure d'Einsiedeln.

Il faut ajouter que Glaris lui conserva, jusqu'en 1519, le titre et les appointements de sa cure, dans l'espoir qu'il y reviendrait : car il y avait des amis nombreux, dévoués, et plus tard les germes qu'il avait déposés dans leurs cœurs ne furent point perdus. A un moment décisif, Glaris se déclara pour la réforme.

III

Si les intrigues de la faction française déterminèrent Zwingli à quitter Glaris comme

il le dit lui-même (31), il semble qu'il fut surtout attiré vers Einsiedeln par le désir de prêcher la parole devant la foule nombreuse, fréquemment renouvelée qui accourait de tous les pays environnants vers le célèbre pèlerinage. Tous les témoignages contemporains en font foi (32).

Il trouvait du reste, dans cette capitale de la superstition, des esprits singulièrement préparés. L'administrateur du couvent, Diebold de Geroldseck, fut pour lui plus qu'un ami. Il mérita ces belles paroles de Zwingli : « Jamais depuis que tu as mis la main à l'œuvre, tu ne l'as désertée : tu es l'ami de tous les savants, mais moi, tu m'as aimé comme un père aime son enfant. Poursuis comme tu as commencé ; reste ferme dans ta voie. Dieu te conduira au but. Nul n'a droit à la couronne, avant d'avoir vaillamment com-

battu (33). » Diebold combattit vaillamment à Cappel et mourut à côté de Zwingli.

L'abbé Conrad de Rechberg, était un homme déjà âgé, mais encore plein de verve et d'énergie, grand chasseur, peu instruit, mais très-ami des savants; il se distinguait par un rare bon sens et par l'indépendance un peu brusque de son esprit. Sa famille l'avait mis au couvent contre son gré, et il lui en garda toujours rancune. Quand il fut abbé, ses parents vinrent le voir, persuadés qu'il leur distribuerait, selon l'usage, les meilleurs fiefs de l'abbaye. Mais il leur ferma la porte du couvent et les repoussa avec colère : « Ah ! oui, vous venez maintenant chercher les dépouilles de mon abbaye. Vous m'avez endossé cette robe au péril de mon âme : vous avez fait de moi un moine, pour que Vos Seigneuries pussent vivre dans l'opu-

lence. Puisque vous l'avez voulu, que venez-vous donc chercher maintenant chez le pauvre moine? Par tous les diables, reprenez bien vite le chemin par où vous êtes venus. » Voici un autre mot très-grave qui montre comment les idées de réforme fermentaient dans toutes les têtes. Les inspecteurs de l'ordre étant venus visiter son couvent et lui reprochant de ne pas dire la messe, il leur répondit : « Mes chers messieurs, quoique je sois maître dans mon couvent, et que je sois en droit de vous faire une autre et plus courte réponse, je vous dirai ceci : s'il est vrai que Notre Seigneur Jésus-Christ soit réellement dans l'hostie, je ne sais quelle opinion vous avez de vous-mêmes : mais quant à moi, pauvre moine, je me sens indigne de le contempler, combien plus de l'immoler! Mais s'il n'y est pas, malheur à

moi si j'osais donner au pauvre peuple et lui faire adorer du pain en place de Notre Seigneur (34). »

Dès son arrivée, Zwingli commença à prêcher l'évangile sans aucune addition humaine. Il nous l'apprend lui-même ; « mais, ajoute-t-il, j'étais encore très-attaché aux anciens docteurs en qui je voyais les plus clairs et les plus purs commentateurs de l'Écriture. Pourtant ils ne me satisfaisaient pas complétement. Aussi, tout en conseillant à Diebold de Geroldseck l'étude de saint Jérôme, j'ajoutais : Le jour n'est pas loin où Jérôme ni aucun autre ne comptera beaucoup et où l'on s'attachera uniquement à l'Écriture. Car je commençais à sentir que les Pères font souvent violence à l'Écriture (35). »

Dans ces lieux tout pleins des miracles de la Vierge, au milieu de ces moines qu'enri-

chissait son culte et de ces populations qui se pressaient dévotement devant ses autels, Zwingli eut le courage de prêcher que Christ est le seul médiateur, et que la seule manière d'honorer Marie est d'avoir foi et confiance en son fils, de consacrer aux pauvres les sommes qu'on voue à ses images. L'on conçoit l'émotion produite par de telles paroles : « Beaucoup s'en indignèrent, dit Bullinger, et les trouvèrent étranges, inouïes, impies : d'autres les approuvaient hautement (36). » Les pèlerins quittaient Einsiedeln, emportant leurs offrandes et semant en tout pays la nouvelle doctrine. Des foules qui étaient en chemin retournaient sur leurs pas, méditant cette grande parole qui, jusqu'aux conquêtes de la philosophie moderne, fut la plus puissante parole d'affranchissement qui ait été prononcée dans le monde depuis le Christ.

Malheureusement ces discours sont perdus et l'on ne peut juger que par quelques témoignages incomplets de l'effet immense qu'ils ont produit.

L'on assure que sur le conseil de Zwingli, l'administrateur fit enterrer les reliques et effacer l'inscription qui se trouvait sur la porte extérieure de l'abbaye : « Ici l'on obtient rémission complète de tous les péchés. » Il fit une autre chose non moins importante. Il envoya Zwingli pour visiter un couvent de femmes dépendant de l'abbaye : Zwingli recommanda aux nonnes de lire l'Écriture, et permit à celles qui ne se sentaient pas de vocation de rentrer dans le monde et de contracter mariage. Ceci se passait en 1516, avant le grand coup de tonnerre que frappa Luther et dont le monde retentit encore.

Dès ce moment donc, Zwingli était en

possession des deux principes fondamentaux d'où devait découler toute son œuvre : la justification par le Christ, les Écritures interprétées par elles-mêmes. Il commençait à tirer quelques conséquences de ces principes, et n'était pas homme à reculer dans la déduction de ses idées. Elles n'allaient à rien moins qu'au renversement du catholicisme et de sa clef de voûte, la papauté. Zwingli, qui domina toujours avec un rare bon sens l'ensemble de ses doctrines, ne semble pas s'être jamais mépris sur leur portée : il n'eut pas ces hésitations qui si longtemps tinrent Luther en suspens entre la soumission et la révolte. « Il y a huit ans, écrit-il en 1525, j'ai affirmé plusieurs fois au cardinal de Sion que la papauté avait un mauvais fondement et qu'elle ne pouvait se soutenir en face de l'Écriture. Plusieurs personnes encore vi-

vantes ont entendu cette déclaration (il donne leurs noms). Elles ont aussi entendu ce cardinal me dire : Que Dieu me remette sur pieds (car il était mal avec le pape et les papesses, je veux dire les cardinaux qui font les papes), je ferai en sorte que l'orgueil et la fausseté de l'évêque de Rome soient mis au jour et réprimés (37). « Mais ce n'étaient là « que de belles paroles, » ajoute naïvement le chroniqueur (38).

Cependant le pape ne l'attaquait pas avec les mêmes armes qu'il devait bientôt employer contre Luther. Les Suisses étaient ses meilleurs et plus utiles auxiliaires : il était obligé de ménager tous les hommes influents de ce pays, et cherchait à se les attacher. Zwingli à Glaris était déjà un personnage assez important, pour que le pape lui allouât une pension de 50 florins. Dans les sentiments où il était

alors, Zwingli pouvait l'accepter honorablement; en 1517, quand il eut reconnu les vices de la papauté, il voulut la refuser. Mais l'on continua de la lui payer pendant trois ans encore, et il eut le tort de se laisser faire. Du moins il ne sacrifia pas à l'intérêt la liberté de sa parole, et il ne mérita point par des services la pension qu'il aurait dû rejeter comme une injure (39). Plus tard il reconnut lui-même sa faute avec une noble franchise.

A ce moment (1518) il se heurta comme Luther à la question des indulgences. Si les documents les plus positifs n'en faisaient foi, notre siècle aurait peine à croire à l'excès d'impudence où l'on était arrivé dans ce trafic. L'on sait ce que s'était permis en Saxe le moine Tetzel et par quelles manœuvres odieuses et impies il alluma la généreuse indignation de Luther. Samson en Suisse ne

suivait pas d'autres pratiques. C'était un moine franciscain, discret, audacieux, plein de ruses et de fourberie. Il se vantait, lui aussi, d'avoir des indulgences pour les péchés commis et à commettre. Il en avait à tous prix, pour les riches et pour les pauvres, pour les individus et pour les familles, pour les communes entières. Un noble lui donne un magnifique cheval blanc et reçoit en retour une indulgence pour lui, sa famille et ses serfs. « Quand l'obole tombe dans le tronc, disait le moine, l'âme vole vers le ciel. » Il dispensait des contrats, des serments. A Zug, une foule nombreuse de pauvres gens entourant son étalage, un homme de sa suite s'écria : « Chers amis, un peu de patience. Chacun aura son tour. Laissez passer d'abord ceux qui peuvent payer. » A Baden (en Argovie) il allait, après la messe, au cimetière, chantant le chant des morts, et

s'écriait devant la foule ébahie : « Voyez! voyez! les âmes s'envolent au ciel (40)! » A Schwytz, Samson rencontra Zwingli. Celui-ci monta en chaire et attaqua avec une telle vigueur cet infâme trafic que le moine se retira confus. L'année d'après, il lui fit fermer les portes de Zurich et mit fin par là à cette odieuse exploitation. Au surplus, il faut faire remarquer que la querelle des indulgences n'eut pas dans l'œuvre de Zwingli l'importance qu'elle a dans celle de Luther. Ce n'est point par cette brèche que la vérité pénétra dans son esprit et, dès son début, il dirigea contre la papauté un principe qui entraînait, avec les indulgences, tout l'édifice catholique.

Zwingli était depuis trois ans dans cette féconde retraite d'Einsiedeln, forgeant ses armes et préparant son cœur pour le grand

combat qu'il allait livrer. Il se sentait en complète possession de sa pensée : il voyait le but et savait la voie la plus sûre pour y arriver. Au premier appel qui lui ouvrit la carrière, il se présenta. En décembre 1518, le chapitre de Zurich le désigna pour la cure de l'église paroissiale.

Les uns furent déterminés par la liberté déjà célèbre de sa prédication ; les autres, par son ardente opposition aux capitulations. Le chapitre comptait parmi ses membres Conrad Hoffmann dont on a conservé ces paroles : « Messieurs, dit-il un jour en chaire, vous faites dans le conseil des choses impies avec les princes et les seigneurs étrangers. Et ensuite personne ne veut l'avoir fait et chacun dit : « J'étais de la minorité. » Qui donc est de cette majorité qui se rencontre toujours pour voter ces alliances criminelles? Je voudrais

qu'on plaçât à la porte du conseil un huissier chargé d'asperger d'eau bénite messieurs les conseillers, car il faut bien que des diables se cachent sous leurs habits, puisque personne ne veut jamais avoir fait ce que fait le conseil (41) ! »

Cependant l'élection ne se fit pas sans contradiction. On reprochait à Zwingli son goût pour la musique. Les rigoristes, ou ceux qui voulaient être pris pour tels, le trouvaient trop mondain, trop enclin aux plaisirs, d'un commerce trop facile avec les libertins (42). Il est certain que Zwingli ne s'était pas encore élevé à cette dignité morale qui, seule, donne la force d'accomplir une grande œuvre. Il s'était laissé aller aux mœurs relâchées des prêtres de ce temps. Les relations irrégulières avec les femmes lui paraissaient excusables, quand elles étaient couvertes du voile du mystère :

si non caste tamen caute, dit Myconius. Le scandale lui paraissait plus à craindre que la faute. De la part d'un homme aussi sincère, cette crainte peint mieux qu'aucune parole la démoralisation profonde de l'époque, et rien ne fait mieux comprendre combien il faut d'énergie pour résister aux mœurs générales de la société au milieu de laquelle on vit.

Nous devons nous arrêter sur ce point. Les ennemis de Zwingli l'ont accusé violemment de manquer à la chasteté. Ses amis le défendirent mollement : ils auraient considéré comme une hypocrisie condamnable toute affectation de rigorisme, et ils se contentaient de renvoyer l'accusation à leurs adversaires. La réforme, qu'on s'en souvienne, n'était pas encore faite ni dans l'Église, ni dans les réformateurs eux-mêmes. Ce qu'on peut leur reprocher, avant leur régénération, est moins

à eux qu'à leur époque. On a dit souvent que les réformateurs voulaient réhabiliter la chair : rien n'est plus faux. Ils ont épuré, sanctifié des mœurs déplorables. La chasteté ne peut être que la vertu exceptionnelle de quelques âmes d'élite, de quelques positions particulières : elle suppose un haut et constant effort de volonté et la plus exacte surveillance de tous les mouvements naturels. Le catholicisme avait évidemment manqué le but, en voulant faire de cette vertu d'exception la loi de ses immenses populations de moines et de prêtres. De là une corruption dont rien ne peut donner une idée et dont les témoignages les plus irrécusables se trouvent partout. Il n'est pas nécessaire de soulever de nouveau cette fange. Je rappellerai seulement que beaucoup de communes exigeaient, comme garantie, que leurs curés eussent une

maîtresse en titre et qu'il existait dans chaque diocèse une taxe que les prêtres avaient à payer pour cela. L'on assure que plusieurs évêques en tiraient un revenu de quatre mille écus (43). L'on a conservé le nom de plusieurs curés qui habitaient leur maison curiale avec leur famille : ceux-là étaient les meilleurs. On lit dans les constitutions de l'église de Constance, rédigées en 1499, un décret sur les enfants des prêtres : ce décret interdit seulement de les faire succéder à leur père (44). Réclamer le mariage des prêtres, c'était donc substituer la sainteté d'un lien perpétuel, d'une foi réciproque, à l'immoralité de ces unions passagères. C'était relever la première et la plus sacrée des institutions sociales, le mariage, de cette sorte de dégradation que lui infligeait une doctrine contre nature : au lieu de ces femmes perdues, de ces enfants abandonnés,

c'était entourer le prêtre du lien le plus solide de la moralité humaine : une famille.

Nous verrons bientôt Zwingli s'élever à ces pensées. Mais à ce moment, il n'avait pas encore le courage nécessaire pour une telle résolution. Trop faible pour résister aux tentation d'une nature impétueuse, il n'avait pas encore l'audace de briser une loi injuste et absurde. « Que ceux qui n'ont jamais péché lui jettent la première pierre ! » Cependant il ne faut rien dissimuler. On l'accusait (à tort) d'avoir séduit une vierge. Il se justifie pleinement de ce qu'il y avait de plus grave dans cette accusation ; mais sa défense n'en est pas moins douloureuse à lire par je ne sais quel ton d'hypocrisie sacerdotale (45). J'aime à croire que cette lettre a pesé sur sa conscience, quand son âme se fut élevée dans le sentiment de sa force et de son droit, et l'in-

domptable énergie, la noble franchise avec laquelle il réclama plus tard le mariage des prêtres, furent peut-être à ses propres yeux, comme elles le sont pour nous, l'expiation de sa faute.

Je n'ai pas voulu taire cette circonstance; je ne l'ai pas dû. Elle me paraît importante pour caractériser Zwingli. La biographie des grands hommes serait d'un médiocre exemple si elle n'enseignait pas qu'un travail pénible de l'âme sur elle-même, les a seul fait triompher des infirmités de nature ou des vices d'éducation.

CHAPITRE II

Zwingli à Zurich. — Premières années.

1519 — 1522.

I.

Les premières paroles de Zwingli, à Zurich, annoncèrent l'œuvre qu'il voulait accomplir. Il déclara au chapitre qu'il se proposait d'expliquer en chaire, dans son entier, l'évangile de saint Mathieu, *ce que personne encore n'avait fait.* Beaucoup s'effrayèrent d'une telle innovation (1); car prêcher la parole du Christ était chose inouïe depuis des siècles dans les églises chrétiennes. Mais Zwingli persista.

Le 1er janvier 1519, il monta en chaire pour la première fois : ce jour est, à vrai dire, la date de l'inauguration de la réforme à Zurich : car tout était en germe dans ce seul fait : *prêcher l'Évangile*. Zwingli commença et poursuivit son œuvre avec la constance et le courage qui font le succès, mais aussi avec la modération qui le rend définitif en empêchant les réactions. « J'ai tenu grand compte du temps, dit-il plus tard : car Christ lui-même loue le serviteur qui donne au moment opportun la nourriture à la famille de son maître. Qui ne changerait le serviteur qui, au milieu de l'hiver, irait fendre la terre de la charrue et y jeter la semence ? C'est au printemps qu'il faut faire ces choses. Et ainsi j'ai fait bien des concessions à la faiblesse de mes auditeurs, ne voulant pas compromettre la vérité, en l'exposant avant que

les esprits ne fussent préparés pour la recevoir (2). » « J'aime mieux, écrit-il encore à un ami (31 décembre 1519), séduire mes auditeurs par la bienveillance et l'honnêteté que brusquer leurs convictions et les enlever de haute lutte. »

Cette modération qui ne se démentit jamais, comme nous le verrons, est d'autant plus remarquable que Zwingli était d'un caractère très-irritable. Il s'accuse lui-même d'avoir prêché souvent avec trop de vivacité, et plus d'une fois il fut obligé de s'interrompre dans ses imprécations contre les corrompus, en disant : « Ne prends pas cela pour toi, homme pieux. » — Ce beau mot est de lui et le caractérise : *la bravoure de la prédication* (3).

Son premier succès fut d'arrêter aux portes de Zurich le marchand d'indulgences. Il fut soutenu, dans cette occasion, par l'évêque de

Constance, qui s'indignait surtout que Samson osât vendre les indulgences dans son diocèse, sans lui en avoir demandé l'autorisation. Zwingli aurait désiré que les prélats entreprissent eux-mêmes la réforme : il écrivit à l'évêque pour le supplier de s'opposer aux corruptions romaines, et d'inaugurer la libre prédication de l'Évangile (4). Mais il vit bientôt que les puissants ne lui apporteraient aucune aide, et qu'il fallait que les humbles se missent hardiment à l'œuvre.

Zwingli fut interrompu dans ses travaux par la *suette anglaise*, qui vint jeter dans Zurich l'épouvante et la mort (1519). Elle enleva deux mille cinq cents personnes. Zwingli était aux bains de Pfæffers, déjà malade, quand cette grande peste du XVIe siècle se déclara à Zurich. Il se hâta d'accourir et se prodigua. Bientôt il fut atteint lui-même. Son sentiment reli-

gieux se fortifia dans cette épreuve et s'exprima dans des poésies, qui sont restées classiques parmi les réformés (5). « Tous les fidèles, dit Bullinger, furent saisis d'une grande affliction quand ils apprirent la maladie de leur pasteur. Ils implorèrent le Seigneur qu'il voulût bien le guérir. Il guérit en effet, mais il perdit son frère, André, jeune homme de grande espérance, qu'il regretta beaucoup.» Zwingli se ressentit longtemps encore des suites de cette rude atteinte: « La peste m'a enlevé la mémoire, écrit-il plusieurs mois après, et tellement fatigué la tête, qu'en parlant il m'arrive souvent de délirer. Mes membres peuvent à peine me porter (6). »

Outre la mort de son frère et d'un si grand nombre de personnes, dont plusieurs lui étaient chères, son cœur, à ce moment,

était blessé d'un coup cruel : Oswald Myconius, son ami préféré, l'avait quitté. Pensant pouvoir être utile à la cause de la réforme dans sa patrie, Lucerne, il y avait accepté une place de maître. C'était s'exposer à un péril certain dans cette ville dont le catholicisme était alors et est resté si fanatique. « Chaque jour, lui écrit Zwingli, je me rappelle ce moment où nous avons été arrachés l'un à l'autre et je sens mieux la perte que j'ai faite en te perdant. Je suis dans la situation d'une armée qui serait coupée de l'une de ses ailes devant l'ennemi. » Cependant il ne se laisse pas aller à ses regrets et relève par ces belles paroles l'esprit moins ferme de son ami (7) :

« Tu n'es pas le seul, cher Myconius, dont l'âme soit troublée. Nous vivons dans un temps d'attente générale, où tout est triste-

ment mêlé et confondu. Les éléments les plus contradictoires sont en lutte. Chaque chose qui surgit semble évoquer son contraire. Au moment même où naît l'espérance, l'homme perspicace voit se lever des sujets de crainte. Tous les amis de la vertu (*humani candoris*) croyaient naguère que nous allions voir refleurir les sciences comme aux plus beaux âges : mais voici que cette espérance nous est ravie par l'ignorance ou plutôt par l'impudence de quelques hommes qui se liguent contre toute science, pour n'avoir pas à rougir d'eux-mêmes. Il semblait que le Christ allait renaître : tant d'hommes savants et vertueux réunissaient leurs efforts pour féconder cette semence divine ! Mais voici que l'ennemi sème l'ivraie, et qui peut dire si au jour de la moisson, elle ne sera pas tellement mêlée aux racines mêmes du froment, qu'il

soit impossible de les séparer ? Ayons confiance pourtant. Il faut que l'or soit purifié par le feu, et par le feu l'argent est séparé de sa gangue. Christ a dit aux apôtres : « Vous serez haïs à cause de moi. Le temps approche où quiconque vous mettra à mort, croira servir Dieu. » La vie de l'homme est un combat. Couvert des armes *forgées par saint Paul,* il faut combattre bravement l'ennemi. Et ne dis pas : « A quoi bon enseigner, quand si peu veulent s'instruire ? » Travaille au contraire sans relâche, pour montrer au plus grand nombre possible cette perle précieuse que le vulgaire dédaigne, mais qui n'en brille pas moins de sa beauté propre. L'Église, née dans le sang, ne peut être restaurée que par le sang. Heureux ceux qui souffriront la persécution pour la justice. Sois de ferme courage. Les hommes ne manqueront pas, qui donneront

volontiers leur vie pour le Christ, dussent-ils être flétris du nom d'hérétiques. Quant à moi, je suis résigné d'avance à tout le mal que pourront me faire les prêtres et les laïques. S'ils m'excommunient, je me souviendrai d'Hilaire, cet homme très-savant et très-saint qui fut relégué de Gaule en Afrique, et de Lucius qui, chassé du siége de Rome violemment, y revint avec beaucoup de gloire. Non pas que je me compare à de tels hommes ; mais ce sera ma force de penser que, bien meilleurs que moi, ils ont subi les plus indignes traitements. Je demande seulement au Christ qu'il me donne de supporter tout d'une âme virile. »

Dans la même lettre, Zwingli annonce à son ami qu'il essaiera de détourner de Luther l'excommunication qui le menace. Il tint parole. Non-seulement, il parla au légat

et le supplia, dans l'intérêt même de la papauté, d'empêcher Léon X de lancer sa foudre qui pourrait allumer un terrible incendie, mais il publia un écrit où, avec tous les ménagements nécessaires pour être écouté, il expose que *si Luther s'est exprimé sur certaines choses trop librement,* il y a été poussé par la violence de ses ennemis. Il rejette toute la responsabilité de cette grande querelle sur ceux *qui ont écrit au sujet des indulgences et de la puissance pontificale, des choses qu'aucune oreille pieuse et savante ne pouvait entendre sans indignation.* « Luther se recommande à tous par la pureté de sa vie : nul n'a lu ses livres sans en devenir meilleur ; le monde est las d'une théologie sophistique et plus las encore d'une tyrannie qu'il impute moins au pontife qu'à son entourage : il a soif des doctrines évangéliques. Si on ne

lui ouvre pas l'entrée de cette source sacrée, il la forcera. » Enfin il conseille au pape de ne pas juger lui-même dans sa propre cause, et de remettre la décision de ce débat à des arbitres d'une science et d'une impartialité reconnues, qui seraient désignés par l'Empereur et par les rois d'Angleterre et de Hongrie (8). Avis timide sans doute, et qui restait bien en arrière des opinions de son auteur lui-même. Mais combien de révolutions radicales ont commencé par des demandes modérées ! Le despotisme qui les repousse force ses adversaires à porter leurs coups plus haut. Presque tous les pouvoirs tyranniques meurent par le suicide. Dans l'infatuation de leur force, ils ne voient pas l'abîme où ils se précipitent eux-mêmes. Quand la lettre de Zwingli arriva à Rome, la bulle était lancée. La réforme pouvait suivre son cours.

C'est ici le moment d'indiquer les rapports de Zwingli avec le grand réformateur de la Saxe. Les différentes écoles réformées ont vivement agité la question de savoir si Luther a précédé Zwingli, ou Zwingli Luther. Vaine discussion, s'il est prouvé historiquement que les deux réformateurs n'ont point procédé l'un de l'autre. Tout ce qu'on vient de lire a démontré, ce me semble, que Zwingli entra dans la réforme spontanément, sans aucune impulsion extérieure, et par le seul travail de son esprit investigateur et droit sur les sources de la foi chrétienne. Tandis que Luther était encore arrêté dans sa controverse sur les indulgences et hésitait à entreprendre des réformes, soit dans le dogme, soit dans le culte, à Zurich on s'était déjà mis à l'œuvre (9). Mais d'un autre côté, il est établi par la correspondance, que dès 1518, les amis

de Zwingli lui avaient envoyé les premiers écrits de Luther, et qu'ils le tinrent au courant des divers incidents de cette lutte mémorable. Nous venons de voir quelles impressions Zwingli en recueillit. Ces écrits, encore très-modérés au fond, le confirmèrent sans doute dans son dessein, et son cœur se fortifia par l'exemple d'un si grand courage. Il conçut dès lors pour Luther la plus vive admiration. « Luther, écrit-il en 1523, est un si excellent champion de Dieu, il pénètre si profondément dans les Écritures, que nul autre depuis mille ans ne saurait lui être comparé. Pour le courage viril avec lequel il combat le pape, il n'a pas son égal depuis que la papauté existe (10). » Mais dans la conscience de la spontanéité de son développement moral, il repoussait le titre de luthérien. Il détestait ces noms de secte. Il ne

voulait pas que l'on divisât en factions l'Église universelle. D'ailleurs, il lui paraissait bon que l'interprétation de la Parole fût tentée par plusieurs, en différents lieux, dans la pleine indépendance de leur esprit. Leur accord serait la preuve de la vérité de leur doctrine; leurs dissidences même seraient utiles en provoquant de nouvelles méditations. C'est pourquoi il se fit une loi de n'écrire jamais à Luther, et même de ne lire ses livres qu'avec beaucoup de réserve (11). Voici, du reste, ce qu'il dit lui-même à ce sujet (1523) avec un accent de sincérité qu'on ne saurait méconnaître.

« Les grands et les puissants du monde ont cherché à rendre odieuse et méprisable la doctrine chrétienne en l'appelant du nom d'un homme. Alors que personne, dans nos contrées, ne connaissait encore le nom de

Luther, dès 1516, j'ai commencé à prêcher l'Évangile. En 1519, quand j'arrivai à Zurich, j'annonçai immédiatement au chapitre que je prêcherais l'évangile de Matthieu, sans addition humaine. A ce moment, on ne savait encore rien de Luther, si ce n'est qu'il avait écrit contre les indulgences : aussi personne ne songea à m'appeler luthérien. Quand parut l'opuscule de Luther sur l'oraison dominicale, on trouva une telle analogie entre sa doctrine et l'explication que j'en avais donnée en chaire peu auparavant, que plusieurs crurent que j'en étais l'auteur et que je me cachais sous son nom. Les cardinaux et les légats qui étaient alors à Zurich, commencèrent à me haïr; pourquoi donc ne m'ont-ils pas appelé luthérien, jusqu'au jour où (bien à tort) ils ont traité Luther lui-même d'hérétique? Je prêche la parole du

Christ, pourquoi donc ne m'appellent-ils pas chrétien? Ce que je connais des livres de Luther est si bien fondé sur la parole de Dieu que nul au monde ne pourra le renverser. En plusieurs points cependant je me sépare de lui; non pas qu'il aille trop loin, mais, au contraire, il fait trop de concessions, par exemple, sur la confession, l'invocation des saints, etc. Ils ont commencé par condamner le plus éminent des serviteurs du Christ, et maintenant ils nous imposent son nom pour faire de la doctrine du Christ une secte. Ne prenez pas et ne vous laissez pas donner le nom d'un homme. Il faut prendre le nom de celui pour qui l'on combat et dont on est le serviteur. Combattez-vous pour le pape et défendez-vous son honneur, sa parole, vous êtes des papistes. Combattez-vous pour le Christ et défendez-vous son

honneur, sa parole, vous êtes des chrétiens. Ne souffrons donc pas qu'on nous appelle luthériens : car Luther n'est pas mort pour notre salut, mais il nous enseigne celui de qui vient notre salut. Luther prêche le Christ et je le prêche aussi, quoique, par la grâce de Dieu, il conduise au Seigneur des multitudes entières, tandis que moi et les autres nous ne gagnons que quelques âmes. Je suis le soldat du Christ : je conserve le nom de mon chef. Chacun comprendra maintenant pourquoi je repousse le nom de luthérien, quoique Luther soit à mes yeux le plus grand homme de ce temps. J'affirme devant Dieu que je ne lui ai jamais écrit, ni fait écrire, ni reçu un mot de lui ; non pas que j'eusse aucune crainte, mais j'ai voulu faire comprendre à tous les hommes combien l'esprit de Dieu est uniforme, puisque si loin l'un

de l'autre et sans nous entendre, nous enseignons uniformément sa parole (12). »

II.

L'enseignement de Zwingli porta bientôt ses fruits. Dès 1520, le conseil de Zurich ordonna à tous les prédicateurs du territoire de ne prêcher que l'Écriture et ce qu'ils pourraient prouver par l'Écriture. L'on sait que ces paroles sont la formule même de la réforme à son début, et l'on comprend tout ce qui, dans l'édifice du catholicisme, tombait en ruine de ce coup. En même temps, on fit une loi sévère contre les pensions des souverains étrangers et l'on ferma les asiles. Le droit d'asile qui, dans des temps de violence, où la force régnait sans frein, avait

été souvent une garantie pour les faibles et pour les opprimés, ne pouvait se maintenir dans une société régulière; mais les corporations religieuses qui le possédaient, avaient défendu toujours cet abus, comme tant d'autres, et pour le leur enlever, il fallut une forte réaction de la société laïque.

Zwingli ne voulut point garder plus longtemps la pension du pape. Depuis 1517 elle pesait à sa conscience, et il sentait bien que ce n'était pas assez pour son honneur d'avoir déclaré aux légats que jamais pour de l'argent, il ne dissimulerait un mot de la vérité. On avait fait appel à son ambition, on avait fait briller devant ses yeux les plus hautes dignités ecclésiastiques. Mais il ne se laissa pas plus éblouir qu'il ne s'était laissé acheter. Cependant sa situation était très-pénible à Zurich. Le revenu de sa cure, bien inférieur

à ce qu'il touchait à Einsiedeln, ne s'élevait qu'à 60 florins, et il ne voulait pas du casuel. Il avait formé le projet de quitter Zurich : ses amis le retinrent, et un chanoine lui ayant résigné son bénéfice, il put à la fois tranquilliser sa conscience en repoussant l'argent du pape et rester dans les lieux les mieux appropriés à l'accomplissement de son œuvre (13).

En 1521, le parti français arriva à ses fins, et la paix perpétuelle conclue, après Marignan, avec François Ier, fut changée en alliance offensive et défensive, malgré les traités qui liaient encore la confédération avec le pape. Zurich refusa d'entrer dans cette alliance. Zwingli eut la plus grande part à cette résolution : « A qui ressemblent les capitaines? disait-il en chaire. Aux bouchers qui conduisent le bétail à Constance : là ils en reçoivent le prix et puis ils reviennent en

chercher d'autres. Ainsi font les capitaines. Ils mènent le pauvre peuple aux combats, à la mort, mais eux (je ne sais comment), ils en reviennent toujours sains et saufs, et la bourse pleine pour chercher d'autres victimes. Quel nom trop dur pour ces marchands de sang humain! Ne sont-ils pas une noblesse cent fois pire que celle que nos pères ont chassée ?... Tous courent sus au loup qui mange nos moutons; mais ceux-ci qui vous ravissent vos frères, vos enfants, vous ne passez pas à côté d'eux sans leur tirer le chapeau. Si tout cela dure, la vengeance de Dieu ne fera pas défaut : car Dieu n'a jamais laissé impunies ces violences contre le pauvre peuple (14)... « Tous ceux qui servent dans les armées des princes comme mercenaires sont coupables de tout le sang répandu : car ils forment ensemble une même bande, font

une même œuvre, reçoivent un même salaire (15). »

La haine des pensionnaires ne se trompa point sur l'auteur de la généreuse résolution de Zurich. Ils se tournèrent avec fureur contre Zwingli et la réforme. « Beaucoup de ceux qui jusqu'alors n'avaient pas eu un grand zèle pour la religion devinrent subitement fanatiques. Ils voulaient, disaient-ils, défendre à tout prix la vieille foi de leurs pères contre la nouvelle hérésie ; mais c'étaient les écus qui leur tenaient à cœur (16). » Ils insinuèrent que Zwingli s'était laissé corrompre par le pape pour s'opposer à l'alliance française (17) : mais il ne tarda point à démontrer par des actes éclatants la fausseté de cette accusation.

Le pape avait fait appel aux confédérés en vertu de son ancienne alliance. Pendant

plusieurs mois, ses envoyés et ceux du roi de France et de l'Empereur remplirent la confédération de leurs brigues et de leur corruption. Zwingli voulait qu'on repoussât toute alliance, qu'on brisât celle existante avec le pape. Il ne croyait pas que l'État fût lié par un traité arraché par l'intrigue à la corruption (18) : « On ne doit rien, dit-il, à qui a agi frauduleusement. Il faudrait faire un trou dans le traité du pape et le charger sur le dos du légat pour l'emporter. C'est avec raison que les cardinaux portent de larges chapeaux et des robes rouges. Quand on les secoue, il en tombe des ducats et des couronnes : quand on les presse, il en coule le sang de vos fils, de vos frères, de vos pères. (19) » Le grand conseil commença par refuser l'expédition : mais sur de nouvelles instances du légat, qui représentait que

l'alliance subsistant encore, on ne pouvait y contrevenir sans déshonneur, il revint sur sa première résolution. Zwingli s'y opposa énergiquement, mais inutilement. (20)

Zurich et Zug envoyèrent leurs troupes au pape, mais avec l'ordre formel de se borner à défendre les États de l'Église. Les autres cantons suivirent François Ier et supportèrent en grande partie les désastres de la Bicocque, de Pavie. Zwingli ne laissa pas échapper une occasion de s'élever contre ces alliances si criminelles en soi, si funestes dans leurs résultats. Il échoua presque partout : seulement, après la mort de Léon X, Zurich, affranchi de son ancien traité, renonça pour toujours à toute capitulation avec les souverains étrangers, et défendit, sous peine de mort, d'en recevoir des pensions. Ceux des autres cantons qui adoptèrent successivement

la réforme, rendirent en même temps la même loi.

Je dois mentionner de suite une circonstance qui se rattache à l'expédition consentie par Zurich en faveur du pape, par respect pour la foi jurée. Les troupes revinrent sans avoir touché leur solde : cela donna lieu à des réclamations très-vives en 1525. Le pape reconnut qu'il devait vingt-cinq mille florins, et promit de les payer quand Zurich serait revenu à la vraie foi : Zug sera payé, ainsi que les capitaines qui ont fait cette expédition pour leur propre compte, *excepté le capitaine Vœgeli qui est luthérien.* « Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous persistiez dans ces erreurs nouvelles et impies, comment pourrions-nous vous payer ce que nous vous devons? L'on ne doit pas même laisser aux hérétiques les biens qu'ils ont hérités de leurs

pères et de leurs aïeux[1]. » Le conseil de Zurich répondit noblement : « Ce que nous avons promis, nous voulons le tenir, comme il convient à des chrétiens, non-seulement envers les chrétiens, mais encore envers les Turcs eux-mêmes, sans contester. » En 1533 encore, le légat essayait de gagner par la promesse du paiement de cette dette, Zurich vaincu, mais ferme dans sa foi (21).

L'année 1522 est décisive dans l'histoire de la réforme à Zurich. Après avoir longtemps et patiemment préparé les esprits par la prédication, Zwingli jugea que le moment était venu de commencer l'application. Quelques habitants de Zurich se mirent à manger de la viande pendant le carême, sans en avoir obtenu la dispense. C'était un

1. Ce sont les propres expressions d'un bref du pape, 1525.

crime à cette époque, où le pouvoir social n'était en quelque sorte que l'exécuteur des hautes œuvres de l'Église : c'en était un spécialement à Zurich, où les droits de justice appartenaient à l'abbesse d'un couvent de femmes qui nommait elle-même le juge criminel. Le magistrat fit jeter les audacieux en prison. Zwingli les défendit en chaire, et publia un livre sur la liberté des aliments (22). Il y eut d'abord quelque émotion, mais bientôt la foule suivit. Alors l'évêque de Constance sortit du silence qu'il avait gardé aussi longtemps que l'acte n'avait pas accompagné la parole. Il publia un mandement très-vif, et envoya une ambassade au conseil de Zurich pour l'inviter à rester dans la foi et les bonnes lois et coutumes des saints, dans la pratique traditionnelle, et à repousser toute nouveauté. Le conseil sup-

plia l'évêque de vouloir bien réunir tous les savants et prêtres de son diocèse et des diocèses voisins pour s'entendre sur les points en discussion, « afin qu'on sache ce qu'il faut croire : l'un dit oui et l'autre non. De sorte que le pauvre peuple ne sait plus à qui entendre. » Provisoirement il défendit de rompre le jeûne (23), et essaya de rétablir la paix dans la ville même, où les deux partis étaient très-animés, en ordonnant aux prédicateurs de ne pas discuter en chaire les uns contre les autres, et de ne rien prêcher qui n'eût été soumis au chapitre. Cette entrave à la liberté de la prédication révolta Zwingli : il protesta qu'il continuerait de prêcher librement et sans restriction l'Évangile, comme son serment l'y obligeait. D'un autre côté, les moines demandèrent qu'il leur fût permis d'exposer la doctrine de saint

Thomas, et d'invoquer son autorité. La discussion fut très-vive dans le conseil, mais enfin il en resta à la décision prise antérieurement, qu'on n'eût à prêcher que ce que l'on pourrait prouver par le texte de l'Écriture.

Nouvelles réclamations de l'évêque de Constance adressées cette fois à la diète réunie à Baden et au chapitre de Zurich. La diète, où les catholiques dominaient, fait arrêter le curé de Fisslibach, accusé d'adhérer à la nouvelle doctrine, et l'envoie dans les prisons de Constance. « C'est, dit Bullinger, le premier acte de persécution contre l'Évangile, commis par les confédérés, à l'instigation des prêtres qui ont toujours livré Christ à Pilate (24). »

Zwingli répondit d'abord à l'évêque de Constance par un livre qui justifiait sa doctrine (25), puis par un acte bien plus grave.

C'était une supplique adressée à l'évêque ainsi qu'aux confédérés, pour réclamer la libre prédication de l'Évangile et le mariage des prêtres. Dix prêtres seulement osèrent la signer avec Zwingli. Ce coup frappait au cœur l'organisation de la hiérarchie romaine, cette organisation qui n'est si puissante que parce que, dans le prêtre, elle tue l'homme. L'écrit rédigé par Zwingli et répandu à un grand nombre d'exemplaires, est très-beau et surtout très-franc. L'on voit quel profond travail de rénovation morale s'était opéré chez le réformateur depuis la triste lettre qu'il avait écrite avant de partir pour Zurich. Il traite cette grande question simplement, noblement, sans réticence, sans hypocrisie, comme il convient à un homme sûr de sa conscience. « Votre sagesse sait la vie déshonnête que nous avons malheureusement menée (nous

ne voulons parler que de nous) au grand scandale de bien du monde, quoique la faute en soit en partie à la jeunesse que nul ne peut dompter tout à fait, et principalement à ceux qui n'ont pas voulu mettre fin à cette hypocrisie de chasteté, sachant bien que nul ne l'observe, et ne l'observant pas eux-mêmes. Pourquoi n'ont-ils pas renoncé à ce commandement d'invention humaine, d'où est toujours sorti tant de mal? C'est sans doute à cause du grand profit que plusieurs retirent en vendant l'absolution. La chasteté est de Dieu : nous avons fait la triste expérience (car il faut avoir le courage de confesser sa blessure au médecin qui peut la guérir) que Dieu nous a refusé ce don; et c'est une grande misère que les hommes soient assez inhumains pour nous interdire comme un crime et une honte, ce qui pour tous est permis et hono-

rable. Dieu compatissant à la faiblesse humaine, a institué le mariage : il a voulu que les rapports de l'homme et de la femme fussent fixés par la loi et par une foi réciproque et non par le caprice des passions, comme il l'a enseigné quand il a assisté Adam d'une seule femme. Il lui a donné une compagne et non un compagnon, pour montrer que tous les fils d'Adam ont besoin de l'aide d'une femme. Dieu compte la foi tenue à notre semblable comme tenue à lui-même : il ne se croit pas aimé par nous, si nous n'aimons pas notre prochain... Que dire des malheureux enfants qui naissent de ces unions illégitimes? Méprisés dès leur naissance, ils sont livrés presque fatalement à tous les vices (26) [1]. »

1. Une des grandes objections au mariage des prêtres était la crainte que les curés n'en vinssent à rendre leur position héréditaire. Les signataires de la supplique se croient obligés de faire une protestation à cet égard.

Je rapproche de cette citation un autre passage où le sentiment moral s'élevant toujours à mesure que l'œuvre de réformation avance, Zwingli rend au mariage sa vraie grandeur : « Paul nous montre le Christ uni à son Église, comme l'époux à l'épouse : par où il enseigne que de même que Christ est mort pour les siens et s'est fait leur, de même les époux doivent réciproquement tout faire et tout supporter l'un pour l'autre. Pour ressembler à Dieu, l'homme doit aimer sa femme, la défendre, se donner tout entier pour elle : la femme, de son côté, doit s'attacher à son mari par une constante foi et un unique amour. Ainsi les époux seront semblables à Dieu qui n'a pas dédaigné de s'appeler lui-même et son Église du nom d'époux et d'épouse. Le mariage est donc une chose sacrée. Quoique nous n'en fassions pas un

sacrement, nous le considérons comme le lien le plus saint (27). »

III

La supplique des dix prêtres produisit une immense sensation. Plusieurs prêtres se marièrent. Zwingli ne les imita point d'abord. Il craignait sans doute, en paraissant parler dans son propre intérêt, de perdre l'ascendant moral dont il avait besoin pour continuer son œuvre. Ses amis lui reprochèrent cette hésitation comme une faiblesse (28). Ils sentaient que c'était affaiblir la parole que de ne pas la confirmer par l'acte, et ils ne comprenaient pas que celui qui avait eu l'audace de réclamer en ces termes le mariage des prêtres, n'eût pas celle de se marier lui-même.

Cette réserve ne sauva pas Zwingli de la calomnie. L'on se fait difficilement une idée de la violence et de l'absurdité des injures répandues contre lui. Il est bon de s'approcher de cette boue, malgré le dégoût qu'elle inspire. A voir ce qu'on a osé contre les meilleurs des hommes et contre la plus juste des causes, l'âme se fortifie contre les atteintes de cette arme déloyale, mais impuissante, des lâches. On accusait Zwingli d'avoir comparé la Vierge à une courtisane, d'avoir dit que ce n'est pas Jésus qui a souffert pour le salut des hommes, mais saint Jacques le Mineur, que Jésus n'est pas le fils de Dieu. On prétendait qu'il avait tout appris des Juifs, qu'il s'était secrètement converti au judaïsme. Quelques-uns le poursuivaient dans sa moralité d'homme : ils disaient qu'il était père de quatre enfants, qu'il passait ses nuits dans la

débauche, qu'il recevait des pensions de toute main. D'autres inquiétaient sa famille; ils avertissaient ces pauvres paysans que leur frère était un hérétique destiné au bûcher et dont le supplice couvrirait leur nom d'infamie. Ce qui est pénible, c'est que Zwingli fut obligé de répondre sérieusement à ces honteuses inventions (29): il le devait à sa cause. Surtout il avait à cœur de rassurer les siens. Il leur écrit (17 septembre 1522) cette lettre si pleine de courage et de sentiment :

« Chers frères et sœurs, j'apprends que vos cœurs sont tourmentés à mon sujet, par suite des calomnies qu'on répand contre moi. Par affection fraternelle, vous refusez de les croire et vous me demandez ce qu'il en est. Sachez d'abord que je m'informe de vous assidûment et que je sais toujours ce que vous faites. Quand j'apprends que vous vivez du travail

de vos mains, comme l'ont fait nos pères, je suis heureux, car je vois que vous conservez fidèlement la noblesse d'où vous êtes issus. Mais quand il me revient que quelques-uns de vous font la guerre pour de l'argent, je m'attriste profondément de les voir ainsi sortir de la classe pieuse des paysans et des artisans, pour se livrer au brigandage et au meurtre : car servir un maître étranger pour de l'argent et faire la guerre pour lui, qu'est-ce autre chose que meurtre et brigandage? C'est pourquoi je n'ai pas besoin de m'adresser à vous pour savoir à quoi je dois m'attendre. En ceux qui administrent leur ménage, je vois tout bien et tout honneur ; en ceux qui vont ainsi à la guerre, je ne vois que la misère et la perdition de leur âme. Que Dieu leur donne un cœur juste et les fasse changer de conduite, comme ils me l'ont promis.

« Vous devez aussi penser que je veux accomplir fidèlement, avec l'aide de Dieu, la grande tâche qu'il m'a confiée : je ne me laisserai pas arrêter par les entraves que m'opposent les hommes et les choses du monde qui ne veulent pas se courber sous la parole divine. Qu'il m'arrive selon la volonté de Dieu ! Parmi les choses que je puis avoir à redouter, il n'en est pas, croyez-le bien, que je n'aie prévue et pesée à l'avance. Je ne sais que trop combien je suis peu, et combien sont puissants ceux contre lesquels je combats. Mais Christ est ma force : avec lui, je peux tout, comme dit saint Paul. Si moi, je me taisais, un autre ferait ce que Dieu m'ordonne de faire, et je serais justement puni pour avoir manqué à mon devoir. Dieu veut corriger ce méchant monde par sa parole comme il l'a fait tant de fois. Quand

Sodome, Ninive, Israël étaient dans la plus profonde corruption, il leur envoyait ses prophètes et sa parole : ceux qui les écoutaient étaient sauvés et ceux qui les méprisaient, livrés à la servitude ou à la mort. Le monde n'est-il pas de nos jours si mauvais qu'il fait horreur ? Si du milieu de cette perversité la parole de Dieu se lève de tout pays et de toute classe, n'est-il pas manifeste que c'est l'œuvre même de Dieu qui ne veut pas que sa créature, qu'il a rachetée au prix de son propre sang, se perde si misérablement ? La corruption ne veut pas qu'on l'attaque. Si celui à qui la parole de Dieu est confiée remplit son office, il sera calomnié, méprisé, tué par le monde ; mais s'il hésite et se tait, il aura à rendre compte pour tous ceux dont il aura ainsi amené la perte. Qu'aimeriez-vous donc le mieux, chers frères et sœurs ?

Voulez-vous que je me taise, laissant faire le mal que je puis empêcher, et me donnant au diable pour sauver mon repos et mon renom temporel? Je sais bien que vous me répondrez : Non! mais corrige avec mesure. Écoutez : les vices de ce temps vous semblent-ils donc si légers, que mes paroles vous paraissent trop rudes? Quant à moi, je crois que les plus dures paroles des prophètes ne les flagelleraient pas assez énergiquement. Je crains plutôt d'avoir dit trop peu que trop.

« Ne pensez-vous pas que pour sauver tant d'âmes pieuses, je dois accepter de perdre mon nom, ma fortune, mon corps et ma vie? Que si vous disiez : « Mais si tu étais décapité ou brûlé, ce serait une honte pour nous, quoique nous sachions bien qu'on te ferait tort. » Je réponds : Christ dont je suis le champion dit (Luc. VI, 22) : « Heureux

vous que les hommes haïssent et méprisent et dont ils rejettent le nom à cause du fils de l'homme : votre récompense sera grande dans les cieux. » Vous l'entendez : si donc, chers frères et sœurs, l'on vous dit de moi quelque chose qui vous fasse rougir, voyez d'abord ce que c'est. Si l'on m'accuse de pécher par vanité ou par impureté, pensez que je puis bien avoir commis ces fautes : car je ne suis malheureusement pas exempt de ces vices : mais si l'on vous dit que j'ai trahi la vérité pour de l'argent, ne le croyez pas, quelque serment qu'on vous fasse. Je veux remplir mon devoir jusqu'au bout, quoi qu'il arrive. Les hommes peuvent tuer le corps, mais non pas l'âme, et ceux qui tuent ainsi un corps à cause de Dieu, se tuent eux-mêmes, fussent-ils évêques, papes, rois, empereurs ! Christ, notre chef, a versé son sang pour nous : c'est

un lâche soldat celui qui refuse de suivre son capitaine (30). »

Cette lettre parut comme dédicace d'un sermon sur la vierge Marie que Zwingli avait prononcé pour répondre à ceux qui l'accusaient de ne pas honorer la Vierge et les saints. Son opinion sur ce grave sujet était faite depuis longtemps. Le principe de la justification par le Christ s'était profondément gravé dans son esprit, depuis qu'il l'avait entendu énoncer pour la première fois par Wittenbach : tout l'y ramenait. « Il y a sept ou huit ans, dit-il en 1523, je lus un poëme d'Érasme de Rotterdam où Jésus se plaint en termes magnifiques qu'on ne cherche pas tout secours en lui seul, lui, la source de tout bien, le sanctificateur, le consolateur et le sauveur des âmes. Alors, j'ai réfléchi en moi-même : s'il en est

ainsi, pourquoi cherchons-nous un secours dans les créatures? Et quoique je lusse dans le même auteur des poëmes en l'honneur des saints, ils n'ont pu me faire trébucher dans mon opinion. Dès lors, j'ai commencé à consulter l'Écriture et les Pères pour voir si j'y pouvais trouver quelque enseignement positif sur le culte des saints, et je me convainquis facilement que l'Écriture non-seulement ne l'appuie pas d'un mot, mais lui est contraire, et que les Pères sont partagés sur la question. Je n'ai pas été troublé d'en trouver quelques-uns favorables à cette doctrine; car les Pères ne sont que des commentateurs. Il faut les juger par l'Écriture. Or, l'Écriture dit clairement que l'homme ne doit se tourner vers aucune créature ni en faire des images... Et pourtant combien n'avons-nous pas de ces idoles? L'on revêt l'un d'une cuirasse, comme

un soldat : on habille l'autre comme un galant [1], sans doute pour porter les femmes à la dévotion. Les saintes sont représentées comme des courtisanes : elles semblent placées dans nos églises pour tenter les hommes plutôt que pour les édifier... Ils disent : «Oh! nous savons bien qu'il ne faut pas adorer les images! » Mais que font-ils autre chose? Qu'est-ce donc que leurs images miraculeuses? S'ils n'en attendent aucune grâce, pourquoi les placent-ils sur les autels? Oh! qu'il nous vienne un homme intrépide comme Hélie, qui délivre les croyants de la vue de ces idoles : car tu es, ô Jésus, le seul bien, la seule consolation, le seul refuge (31). « Honorer Marie, c'est reconnaître profondément la grâce que son fils nous a faite : c'est avoir foi et confiance dans le Christ : car tout

1. J'adoucis le mot.

son honneur est son fils....(32). » Ne crois-tu pas que Marie elle-même s'écrierait : ô insensés ! tout l'honneur que j'ai n'est pas à moi : Dieu m'a donné sa grâce : il a fait que seule parmi les femmes, je fusse à la fois vierge et mère. Je ne suis pas une déesse, ni la source du bien. Dieu seul est cette source : il vous donne tout bien par l'entremise de mon fils (33). « Non, ce n'est pas honorer Marie que de lui élever des autels et que de caracoler dans les processions à côté des jolies femmes ! Non ! pour l'honorer, volez au secours de ceux qui ont foi en son fils, et au lieu d'orner et de parer ses autels, consacrez ces sommes aux pauvres filles et femmes que leur beauté et leur misère exposent à la séduction » (34).

Vers ce temps était arrivé à Zurich un personnage singulier. C'était François Lam-

bert, moine d'Avignon. Orphelin à l'âge de quinze ans, il était entré dans un couvent de Franciscains; mais au lieu de la piété qu'il y cherchait, il n'y trouva que l'hypocrisie et la plus misérable jalousie monacale. Il se réfugia dans l'étude et dévora les écrits de Luther. Un jour on les découvrit dans sa cellule, et sa perte fut jurée. Il réussit à s'échapper et à gagner la Suisse. Revêtu de sa robe de moine, monté sur un âne, il se mit bravement en route pour Wittemberg. Il prêcha à Genève, à Lausanne, à Berne, avec un grand succès : le réformateur de Berne, Haller, écrit à Zwingli : « Il a dit sur l'Église, le sacerdoce, la messe, sur les petites traditions romaines, sur les superstitions ridicules et les hypocrisies des moines, des choses excellentes : non pas que ces choses fussent nouvelles pour nous, mais de la part d'un Fran-

çais, d'un moine, elles étaient vraiment inouïes » (35). Il arriva à Zurich en juillet 1522. Quoique très-hardi sur plusieurs points, il n'avait pas encore rompu avec toute la tradition romaine, et spécialement il restait attaché au culte des saints. Un jour qu'il prêchait sur ce sujet, Zwingli l'interrompit en disant : « Frère, tu te trompes. » Les ennemis de la réforme croyant trouver un appui dans ce moine éloquent, s'empressèrent d'organiser un colloque. Mais Lambert était d'une bonne foi admirable; convaincu par les textes que lui cita Zwingli, il leva les mains au ciel, remercia Dieu de l'avoir éclairé, et jura qu'il n'invoquerait plus que lui. Puis il remonta sur son âne et continua sa route (36).

CHAPITRE III

Premier colloque de Zurich. — Doctrines de Zwingli.

1522 — 1523.

I.

L'apparition de Lambert, la victoire de Zwingli, le noble aveu du moine, avaient produit une profonde impression à Zurich. L'ardeur des réformateurs augmentait tous les jours et les exigences de leurs amis ne pouvaient plus être contenues. La réserve du conseil leur paraissait intolérable : ils résolurent de le forcer à se prononcer. L'ami de Zwingli, son compagnon d'études, nommé depuis peu

par son influence à l'une des cures de Zurich, Léon Jud, amena la solution. C'était, dit le chroniqueur contemporain, un petit homme bien doux et bien raisonnable (1); mais la douceur n'excluait pas en lui l'énergie. « Le conseil, écrit Zwingli, tenait très-rigoureusement à la loi qu'il avait faite de maintenir la paix dans les Églises. Mais un jour notre Léon se rendit au sermon du prieur des Augustins, et comme celui-ci, selon son habitude, rabâchait ses vieilleries, il l'interrompit le plus amicalement du monde et lui dit : « Écoute un peu, révérend père prieur, et vous, chers concitoyens, ne vous troublez point; car je veux agir en bon chrétien, etc. » Il serait trop long de tout raconter. Bref, il en résulta presque une tragédie; car tu comprends quel auditoire se trouvait là. Mais des amis de Léon intervinrent, et la chose se

termina comiquement. Par là, le conseil fut déterminé à convoquer le premier colloque » (2). La convocation fut faite pour les premiers jours de 1523.

Aux termes de l'ordonnance de convocation, tous les prédicateurs, curés et ecclésiastiques du territoire de Zurich étaient invités à se rendre dans cette ville le 29 janvier, pour exposer, en se fondant sur les textes de l'Écriture, et en langue allemande, ce qu'ils pouvaient avoir à reprocher aux prédicateurs de Zurich. « Ceux-ci, dit le conseil, affirment qu'ils ont prêché l'Évangile dans sa pureté, tandis que d'autres les accusent d'avoir agi avec précipitation et imprudence, ou même d'être des corrupteurs et des hérétiques. » La convocation fut aussi adressée à l'évêque de Constance. Elle se termine par cette clause remarquable :

« Nous assisterons à ce colloque et nous en suivrons les débats avec tout le zèle possible, et, suivant ce qui se trouvera être conforme à la parole de Dieu et à la vérité, nous donnerons aux uns ou aux autres l'ordre de continuer ou de s'abstenir, afin que chacun ne prêche pas dans sa chaire, selon son caprice, sans pouvoir s'appuyer de l'Écriture Sainte (3). » Par cette déclaration, la société laïque proclamait elle-même son affranchissement : mais ne substituait-elle pas un un joug nouveau et plus dur à celui de l'autorité religieuse qu'elle destituait aussi péremptoirement? Tous les témoignages contemporains et la lettre même de convocation prouvent que cette grande mesure fut provoquée par Zwingli : il est permis de penser qu'il ne fut pas étranger à la rédaction même qui fut adoptée par le conseil. Quelle était

donc son opinion sur les droits du pouvoir temporel en matière religieuse ? C'est par là que nous commencerons l'exposition de ses doctrines, telles qu'il les résume dans les soixante-sept thèses soumises au colloque, et développées dans un écrit un peu postérieur.

En premier lieu, Zwingli n'admettait aucun juge en matière religieuse. « Qui sera juge ? s'écrie-t-il lui-même. La vérité qui a sa preuve dans l'Écriture, preuve évidente, irrésistible. Qui était juge quand Jésus forçait au silence les Saducéens et les Pharisiens, quand Pierre triomphait de Simon le Magicien, quand Paul, dans les synagogues, faisait taire tous ses contradicteurs ? (4) » Il voulait pour tous la liberté de conscience et avait une foi absolue dans la puissance de la vérité. Mais dans toute communauté d'hom-

mes, il faut une règle, une loi. En réservant à chacun la liberté de sa conscience, en s'abstenant rigoureusement de le contraindre à aucun acte qui puisse le blesser, il faut que la vie collective, la volonté collective, ou si l'on aime mieux, la conscience collective ait aussi sa liberté et son expression. En un mot, en laissant à chacun le droit de sortir de l'Église, il faut que l'Église elle-même ait sa constitution. A qui Zwingli reconnaissait-il donc le droit de parler au nom de l'Église ? A l'Église elle-même; non pas cette prétendue Église universelle qui s'incarnait dans la personne du pape ou qui s'exprimait dans les conciles par une représentation fictive; mais chaque Église particulière, chaque commune, chaque paroisse. C'est la conséquence forcée de la liberté de conscience. De même que chaque individu peut et doit déterminer

librement sa foi et son culte; de même chaque commune peut et doit déterminer sa foi et son culte. Aucune autorité extérieure ne peut la lui imposer : car en matière de foi, il n'y a d'autre autorité que la vérité elle-même et l'assentiment spontané que lui donne la conscience.

Zwingli cite saint Paul (I Cor. XIV. 29-33) : « Que deux ou trois prophètes parlent (sur un texte de l'Écriture) et que *les autres jugent*. Mais si l'esprit est révélé à quelqu'un des assistants, qu'il parle : car vous pouvez tous, l'un après l'autre, prophétiser (c'est-à-dire expliquer le sens de l'Écriture). » Puis il ajoute : « Ici les papistes triomphent. Vous voyez bien, disent-ils, qu'on peut juger la parole de Dieu. Mais en vérité, ils lisent sans comprendre. Quels sont *les autres* dont parle l'Apôtre et qui doivent juger ? C'est évidem-

ment la communauté chrétienne qui est dans l'assemblée et qui a entendu les interprètes de l'Écriture. D'où il résulte que la communauté juge les docteurs et leurs doctrines vraies ou fausses, tandis que les papistes veulent ériger en juges les docteurs eux-mêmes. Mais comment, dira-t-on, la communauté peut-elle juger? Quand la parole de Dieu a été lue et expliquée devant l'assemblée, chacun juge, selon sa conscience, si elle a été bien ou mal expliquée. L'homme intérieur juge la parole extérieure, et voit si elle est conforme ou non à la vérité divine. » Puis il pose immédiatement la réserve nécessaire au profit de la liberté individuelle : « Quand mille hommes, quand toute la communauté, sauf un seul membre, confirmeraient l'explication donnée, ils ne peuvent forcer ce seul croyant à l'admettre, si dans sa

conscience il la juge contraire à la parole de Dieu (5). » Mais il veut qu'on n'use de ce droit extrême qu'avec réserve : « Le chrétien est vis-à-vis de l'Église comme le bon citoyen vis-à-vis de l'État : de même que celui-ci s'accommode de concessions et de faiblesses qui ne compromettent pas le salut de l'État, mais s'oppose de tous ses efforts à ce qui pourrait perdre la cité, de même le chrétien doit tolérer des choses, même nuisibles, jusqu'à ce qu'il les puisse faire disparaître en les combattant toujours, mais il ne doit jamais accepter celles qui seraient mortelles (6). »

Après avoir posé ainsi le droit de l'individu et celui de la communauté, Zwingli se tourne vers l'Église universelle et se demande si, chaque paroisse étant juge de la doctrine, les divisions ne sont pas à craindre. Il répond hardiment : « Si l'on suivait l'or-

donnance de Paul, si chacun pouvait dire ce que Dieu lui inspire, l'esprit de Dieu viendrait sûrement dans l'assemblée : car Dieu est partout où l'on est réuni en son nom (7). » Il cite à l'appui l'exemple des Évangiles apocryphes : « Qui les a rejetés? Le pape? Il n'était pas connu même de nom. L'Église des évêques? On ne voit nulle part que les Évangiles de Nicodème, de Pierre, de Barthélemy et de Thomas aient été rejetés par un concile. Qui donc les a rejetés? L'Église universelle de tous les chrétiens qui, dans leur conscience, distinguant le divin du non divin, le vrai du faux, ont vu que ces Évangiles étaient pleins de folies et d'inepties, indignes de la parole de Dieu : de là il arriva qu'ils n'en firent nul cas. Et pourtant ils ne les ont pas brûlés, comme font les brûleurs de livres d'à présent. Personne n'y a cru,

parce que chacun a vu qu'ils étaient indignes de la parole de Dieu (8). »

Ainsi, chacun juge, dans sa conscience, de sa foi : chaque paroisse, juge de sa religion : mais qu'est-ce que la paroisse, sinon la commune? Zwingli fait encore ce pas et le fait logiquement. L'on en a conclu qu'il asservit l'Église au pouvoir temporel ; mais il faut faire à ce sujet une observation bien simple. Zwingli ne discute nulle part la question théorique des droits de l'État en matière de religion. Il la pose et la résout uniquement sur le terrain pratique des constitutions républicaines au milieu desquelles il vivait : dans ces conditions, il était fondé à demander : — L'Église, qu'est-ce autre chose que la commune? « Vous avez, écrit-il à Blarer à Constance, des assemblées du peuple où toutes les tribus sont convoquées :

le peuple ainsi assemblé n'est-il pas l'Église elle-même? Que le sénat (le conseil) propose et que le peuple statue, après avoir discuté et entendu les pasteurs (9). »

Ce système, on le voit, c'est le presbytérianisme, et nous trouvons en effet de bonne heure (dès 1528), les synodes qui, dans le système presbytérien, remplacent l'autorité disciplinaire des évêques (10). Il est évident que Zwingli remet la décision au peuple, parce que le peuple se confond parfaitement avec l'Église. Seulement, par une inconséquence regrettable, il admet que les conseils élus, représentant le peuple, représentent aussi l'Église et sont autorisés à statuer à sa place. Cette concession à des difficultés d'exécution semble avoir troublé sa conscience. Il affirme en plusieurs endroits que les conseils ne sont investis de cette autorité que par le

[illegible] conseil [illegible] [illegible] [illegible]

pouvoir temporel (12). Il ne lui livra aucun principe, et en posant l'identité de la commune et de l'Église il entra dans une voie féconde et libérale. Rendre l'Église au peuple c'était, à vrai dire, dans ce qu'elle avait de plus radical, toute la révolution religieuse du XVIe siècle.

II

Nous voulons rapprocher de cette théorie du pouvoir en matière religieuse, l'opinion de Zwingli sur le pouvoir temporel. Sa première proposition est la négation même de toutes les doctrines qui régissaient la société depuis l'établissement de la hiérarchie romaine. Il refuse l'institution divine au pouvoir spirituel et la confère au pouvoir tempo-

rel. « Le prétendu pouvoir spirituel, dit-il, n'a aucun fondement dans l'Écriture (13) : » encore moins admettait-il que les prêtres pussent exercer, sous un prétexte quelconque, aucun pouvoir temporel. Le pouvoir temporel au contraire est fondé sur la parole de Dieu (14) : il s'étend sur tous les citoyens, même sur les prêtres, moines et nonnes : tous, sans exception, lui doivent obéissance, *en tant qu'il n'ordonne rien qui soit contre la parole de Dieu.* « Par cette réserve, dit-il, la tyrannie des supérieurs est réfrénée. Il ne faut pas qu'ils croient que tout leur est permis, parce qu'il est ordonné de leur obéir. Les chrétiens ont leur règle : il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (Actes, v, 29). Si donc, pieux chrétiens, des princes se permettent de vous interdire la doctrine du Christ, ne vous en inquiétez pas. Mais, dites-

vous, ils finiront par nous tuer ! — Je réponds : que la volonté de Dieu soit faite ! — Qu'ils le fassent, s'ils le veulent, semblables aux Juifs maudits ; mais, soyez-en certains, votre mort servira votre foi : votre sang prêchera plus haut que les plus fortes paroles. A l'origine du christianisme, ils ont immolé d'innombrables multitudes de chrétiens : et jamais la foi n'a crû avec une telle vigueur. Réjouissez-vous que Dieu se serve de votre sang pour arroser et féconder la semence de sa parole, plutôt que de le laisser se perdre dans votre corps mourant. Aussi bien, sans vous exposer à la mort, vous ne triompherez pas de cette démence furieuse et forcenée. Si vous reculez, vous êtes perdus ; mais si vous mourez pour la doctrine de Dieu, elle vivra et portera ses fruits. Pour que la plante sorte de la semence, il faut que la semence pourrisse

et meure. De même que Christ, par sa mort, nous a tous faits enfants de Dieu, de même, intrépides soldats du Christ, vous devez livrer vos corps à leurs coups. Néron, Domitien et Maximien n'ont pu arrêter la doctrine du Christ à sa naissance; combien moins encore pourront-ils la chasser aujourd'hui, si vous leur résistez en hommes? Qu'importe qu'après vous avoir tués, ils cherchent à salir votre mémoire du titre d'hérétiques, de pillards, de factieux : vous êtes à la solde de Dieu : plus votre nom sera méprisé parmi les hommes, plus il sera glorifié dans le ciel. A l'œuvre donc, vous tous qui êtes les soldats de Dieu. Voyons enfin qui sera le plus fort, de Dieu ou de tous ces danseurs de cour. Je ne parle pas des seigneurs pieux, mais des rudes adversaires de l'Évangile qui ne savent que brûler des livres, piller

les propriétés, tuer de pauvres chrétiens sans défense. Qu'ils le sachent : à la violence, on opposera la violence. Dieu peut attendre : ils ne lui échapperont point. Je le dis à tous ceux qui tiennent le pouvoir : Soyez assez sages pour ne pas croire que la force vaut mieux que le droit (15). »

Mais il ne se contente pas de ces termes vagues dans leur éloquente généralité. Il définit nettement et avec une franchise républicaine, le droit et le devoir des opprimés :

« Les tyrans sont aussi nombreux aujourd'hui que les puces au mois d'août. Presque tous les princes se conduisent de façon que tout homme sensé voit bien qu'il vaudrait mieux qu'ils n'y fussent pas. Ils mettent de nouveaux impôts sur le pauvre peuple sans son consentement, pour payer leur luxe, leur jeu, leurs festins, leurs maîtresses, leurs

guerres : ils établissent, au milieu du pays, les juifs et les usuriers qui escomptent aux pauvres gens la vie si cher que ni juifs ni princes ne valent tant d'argent. Ils donnent à des monopoleurs le commerce des épices, de l'étain, du cuivre, de la toile : tout le monde en est ruiné, car les monopoleurs fixent les prix qu'ils veulent. Par là ils amassent trésors sur trésors. Puis les princes viennent et leur prennent leurs richesses, comme on prend le miel aux abeilles. De sorte qu'après avoir reçu de fortes sommes pour établir les monopoles, les princes en perçoivent de plus fortes encore en faisant rendre gorge aux monopoleurs : mais le peuple n'y gagne rien. A quoi il faut ajouter le luxe et les richesses des prêtres, le mauvais emploi qu'ils font de ces trésors qui devraient être le patrimoine des pauvres, les indulgences vénales du pape, les idoles d'or

et d'argent, les ostensoirs, calices, croix : le pauvre peuple paie tout cela (16)... Le peuple est-il forcé de subir une si détestable tyrannie? Le peuple a le droit de se défaire des princes qui, au lieu de protéger les bons et de punir les méchants, punissent les bons et protégent les méchants, tels que les prêtres et moines fainéants, corrompus et rapaces. C'est ce que prouve clairement l'exemple de Saül. Mais le peuple n'a pas seulement le droit de se défaire d'un tyran : c'est son devoir. Israël a été puni pour avoir laissé Manassé commettre tous ses crimes. Si un peuple tolère la tyrannie, il ne peut manquer d'être puni avec le tyran, et qui pourrait s'en plaindre? Étant si tièdes dans l'amour de la justice, nous tolérons tous les crimes des tyrans, et par là nous sommes justement déchirés par eux et ensuite châtiés avec eux. Mais prenez garde, tyrans :

l'Évangile élèvera des hommes vertueux. Devenez vertueux vous-mêmes, et l'on vous portera sur la main : sinon, vous serez foulés sous les pieds (17). » Les puritains devaient se charger de vérifier cette prédiction.

Zwingli, comme nous le verrons bientôt, n'était pas un sectaire ni un enthousiaste. Il ne voulait pas pousser le mouvement de la réforme au delà du but qu'il pouvait atteindre en ce moment. Nul ne combattit plus vivement les anabaptistes. Mais il ne voulait pas davantage arrêter la réforme dès son premier pas, et, au milieu d'un si grand ébranlement de la société, il lui paraissait impossible que tout ce monde féodal, si écrasant au temporel et au spirituel, restât debout. En présence de cette société, uniquement fondée sur l'égoïsme et sur le droit arbitraire du seigneur, il définit, avec une éléva-

tion qui n'a pas été dépassée, l'origine et la mission du pouvoir. Quelle plus belle définition de la loi que celle-ci : « Toutes les lois doivent être dirigées de telle sorte, qu'elles protégent l'opprimé, même s'il ne se plaint pas ? » — « Suivant la *loi de nature*, qui n'est autre chose que l'inspiration même de l'Esprit saint, tous les hommes sont égaux : mais l'orgueil de l'homme ne l'entend pas ainsi. S'il est plus instruit, plus riche, plus fort, il veut qu'on le serve : il serait offensé si l'on considérait le faible, l'ignorant, le pauvre, comme son égal. Tous, nous naissons et mourons nus : c'est une preuve que nous sommes de même sang... Si nous croyons que nous venons tous d'un même père, la loi de nature nous est expliquée. Nous voyons alors que nous sommes frères, et que tout ce que nous avons, est à la communauté. Nul

ne s'appartient à lui-même : il est tout à ses frères. La loi de nature vient donc de Dieu : elle n'est rien autre chose que le pur esprit de Dieu qui souffle et éclaire intérieurement. C'est pourquoi les païens, qui connaissaient aussi la loi de nature, la tenaient non de leur propre raison, mais de l'esprit même de Dieu. Si l'on vivait suivant la loi de nature, on n'aurait pas besoin de magistrats. Le magistrat n'est institué que dans la nature corrompue et dans la justice tiède et mutilée. Oui, ce n'est qu'une ombre de justice qui ne peut songer même à atteindre à la justice naturelle. Ainsi, le magistrat ne peut forcer personne à donner son bien aux pauvres, quoique par la loi de nature et de Dieu, on doive partager avec eux. Tu es obligé, magistrat, d'accepter un homme pour homme de bien, du moment qu'il ne nuit à per-

sonne, alors même qu'il ne sert à personne. Ainsi, un homme peut être juste devant toi et ne l'être pas devant Dieu. Tu as donc pouvoir parmi les méchants, et encore sur ceux-là seulement qui ont l'audace de montrer publiquement par leurs actes leurs méchantes pensées : car ceux qui ont ces pensées dans le cœur, et qui, devant Dieu, ne sont pas moins coupables, tu ne peux les punir. Ton office est donc de punir les méchants qui révèlent leur perversité par leurs actes, et de protéger les bons, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas révélé leur perversité par leurs actes, quoique intérieurement ils puissent être aussi pleins de souillures. Tu règnes pour empêcher que l'extrême mal ne soit fait. Dieu le veut ainsi, et te conserve comme un remède héroïque, après qu'aucun emplâtre ne fait plus de bien (18). »

Rendant ce service à la société, les magistrats ont droit d'exiger qu'elle pourvoie à leurs besoins : « S'ils étaient assez riches pour cela, ils devraient donner gratuitement leur temps et leurs soins, et, à l'imitation de Dieu, se faire le bien commun de tous les hommes. L'on trouve quelquefois ce désintéressement parmi les magistrats des villes, mais non point parmi les seigneurs. Le magistrat a le droit d'imposer des taxes modérées. » Puis, répondant à quelques utopies qui déjà se faisaient jour, il s'écrie : « Ne dis pas : tout doit être commun : nous sommes frères ! La pauvre et infirme justice humaine n'y peut rien ; elle veut bien que nous soyons frères, mais elle ne peut forcer nos bourses à être sœurs. Mais, dis-tu, mettre toute chose en commun, c'est plaire à Dieu. Oui, mais Dieu n'y oblige personne : tu ne peux y con-

traindre ton prochain; autrement tu tombes sous le commandement : *tu ne voleras point !* Si Dieu nous éclairait si bien que, volontairement, nous missions tout en commun, nous vivrions comme au temps des apôtres : car alors aussi personne n'était forcé de le faire (19). »

Il est inutile d'ajouter que le meilleur gouvernement, aux yeux de Zwingli, était le gouvernement républicain démocratique. Il comprenait encore la monarchie élective avec droit de révocation. Quant à la monarchie héréditaire, « Je ne puis comprendre, dit-il, sur quels fondements elle repose. Elle force un peuple à reconnaître pour roi, un enfant, un fou. Des sages administreront à sa place? Mieux vaudrait faire de suite d'un de ces sages un roi : c'est un pays maudit celui dont le roi est un enfant. L'on dit que le tyran est celui

qui règne par sa propre volonté. Je vois donc ce qu'est la monarchie héréditaire. Son vrai nom est tyrannie (20). »

III.

Outre ces thèses sur le pouvoir que j'ai cru devoir reproduire avec quelque étendue, parce qu'elles distinguent nettement l'œuvre démocratique de Zwingli de l'œuvre monarchique de Luther, Zwingli livrait à la discussion une série de propositions non moins radicales sur le terrain plus spécialement religieux. Par la première, il renverse toute la dogmatique catholique : L'Évangile fait autorité par lui-même, sans aucune confirmation par l'Église. — Le Christ est la seule voie de salut : quiconque cherche une autre voie est un

meurtrier et un larron des âmes. — Ceux qui estiment égales ou supérieures à l'Évangile d'autres doctrines, ne savent ce qu'est l'Évangile. — Le commentaire se chargeait d'expliquer ce qu'il pouvait y avoir d'obscur dans les thèses. Voici un exemple de cette manière tour à tour triviale et élevée, du réformateur suisse : « Si tu leur dis, que signifient ces paroles *Christus est caput Ecclesiæ?* ils répondront certainement : Christ est le chef de l'Église. — Bien ; mais comment alors pouvez-vous donner ce titre au pape ? — Le papiste : Nous devons comprendre ces mots comme nous l'enseigne notre saint Père. — Demande-leur alors ce que signifie Christ ? Ils répondront (car ils ne savent pas assez de grec pour donner le vrai sens du mot) Christ, c'est Christ. — Dis-leur alors : Comment donc Christ peut-il signifier pape ? — Le papiste :

Notre saint Père l'a ainsi décidé. — Reprends alors : Si le pape l'a ainsi décidé, il est donc l'antechrist ; car il est écrit que quiconque se donne pour le Christ est un antechrist (Math. XXIV, 5). Ici ils ne manqueront pas de crier : Au feu, au feu, l'hérétique! Mais ne te laisse pas émouvoir et continue tranquillement : Cher ami, pourquoi donc as-tu appris le latin ? — C'est pour comprendre l'Écriture. — Mais non, ce que tu viens de me dire le prouve assez, tu as appris le latin pour ne pas comprendre l'Écriture. Chers frères, pardonnez-moi d'insister si longuement sur cette plaisanterie : c'est pour vous faire voir la longueur des oreilles de ces Welches. »

Puis il reprend gravement : « Le Christ est la voie, le guide et le chef, donné par Dieu aux hommes. Il est le salut éternel de tous les

croyants, et les croyants sont son corps, mais un corps impuissant et mort sans lui. D'où il résulte que ceux qui vivent en lui sont les enfants et les membres de Dieu, la communauté des saints, l'épouse du Christ, l'Église universelle (*Ecclesia catholica*). Les évêques ne sont donc pas l'Église : ils sont membres de l'Église comme tous les chrétiens, s'ils reconnaissent le Christ pour chef. L'Écriture ne connaît que deux Églises : la communauté de tous ceux qui croient en Jésus-Christ, l'Église universelle dont Rome usurpe le nom, et les agrégations particulières que nous appelons paroisses, c'est-à-dire des communautés assez petites pour que leurs membres puissent s'assembler commodément (21). »

Le sacrifice par lequel Christ s'est immolé pour le salut des hommes, étant un sacrifice expiatoire permanent, la messe ne peut être

un sacrifice : la cène n'est que la commémoration du sacrifice et l'assurance de la rédemption que le Christ nous a acquise (22). Christ est le seul médiateur entre Dieu et nous. Dieu voulant nous donner tout en son nom, nous n'avons besoin d'aucun autre intercesseur hors de lui. Christ est notre justice : donc nos œuvres sont bonnes en tant qu'elles sont de lui, mais en tant qu'elles sont de nous, elles ne sont ni bonnes, ni justes.

Puis viennent quelques aphorismes d'une application pratique, immédiate. Christ repousse les biens de la terre, donc ceux qui perçoivent des richesses en son nom l'insultent gravement ; ils en font un manteau pour leur avarice et leur avidité. — Aucun chrétien ne peut être obligé aux œuvres que Dieu n'a pas ordonnées (donc ni jeûnes, ni dispenses). — Les temps et les lieux sont soumis aux hommes

et non les hommes aux temps et aux lieux : ceci va contre les pèlerinages, contre les fêtes, même contre la célébration pharisaïque du dimanche. « Je n'ai vu nulle part que rester dans l'oisiveté soit servir Dieu ; mieux vaudrait aller aux champs, après avoir rempli ses devoirs religieux, semer ou récolter, ou faire quelque autre ouvrage selon la saison (23). » — Rien n'est plus désagréable à Dieu qu'une piété de parade : à bas donc, robes de moines, calottes de prêtres (24).—Tous les chrétiens forment une seule famille de frères : donc plus d'ordres, de sectes. — Tout ce que Dieu permet est bien : donc le mariage convient à tous les hommes, aux prêtres comme aux autres. — Dieu seul remet les péchés par Jésus-Christ, son fils : donc la confession doit être supprimée (25). Quant à celui qui remet les péchés pour de l'argent, il est le compa-

gnon de Simon et de Balaam et l'allié du diable (26). L'Écriture ne connaît pas le purgatoire. — Elle ne connaît pas le caractère du prêtre. — Tous les supérieurs ecclésiastiques doivent se hâter de se démettre de leurs fonctions contraires à l'Écriture, ou ils périront. La hache est à l'arbre. Il n'y a d'autre prêtre que celui qui annonce la parole de Dieu : cependant il faut laisser mourir tranquillement les anciens détenteurs de bénéfices (27).

L'on voit tout ce que Zwingli battait en brèche : c'était à vrai dire l'institution catholique tout entière avec son fondement dogmatique ; le pouvoir infaillible du pape, avec son organisation hiérarchique ; le sacerdoce, avec son système financier ; les indulgences, les messes privées, etc. Il ne conservait qu'une règle, qu'une loi, l'Écriture, et qu'un

juge, la conscience. L'on a vu aussi sous quelle forme saisissante, populaire, il présentait ses idées. J'en veux encore citer un exemple relatif à l'invocation des saints. « Combien n'a-t-on pas vu d'insensés, qui, persuadés qu'en honorant sans cesse leurs patrons, ils ne pouvaient être damnés, jouaient, juraient, volaient, incendiaient, faisaient la débauche. Comme si les saints étaient morts pour qu'on pût pécher à leurs dépens, ils se disaient dans tous leurs vices : Mon saint patron a tant mérité de Dieu qu'il peut obtenir pour moi toute chose. C'est là que l'avarice et les mensonges des prêtres ont conduit la pauvre humanité, non sans profit pour eux. Quand venait le jour de la Saint-Sébastien (qui préserve, comme on sait, de la peste et des arquebusades), les paysans accouraient en foule à l'offrande :

c'était une joie dans tout le chapitre. C'est pourquoi ils crient maintenant : Ne doit-on plus honorer nos chers saints ! La mère de Dieu est insultée !... Tu ne crierais pas tant, si la neige d'argent tombait encore aussi drue sur l'autel ! Ces gens-là mentent comme des charlatans ! » (28).

IV.

Au fond de toutes ces thèses se trouve la doctrine essentielle de la réforme, l'impuissance de l'homme à se justifier par ses œuvres, la justification par la foi, et la foi elle-même donnée par un acte tout arbitraire de Dieu, la prédestination, ou, comme le dit Zwingli, l'élection. Il importe de montrer comment Zwingli entendait cette doctrine si

dure : ce sera faire voir en même temps ce que la conscience humaine avait encore à conquérir, après la réforme, pour assurer sa liberté morale.

Mais d'abord, il faut faire remarquer que la liberté revendiquée par la réforme n'était pas la liberté morale, telle que l'ont posée les philosophies modernes : je veux dire la libre détermination de se conformer à la loi reconnue par la raison. La réforme posait la loi en dehors de l'homme, dans l'Écriture. Ce seul mot suffit pour faire apprécier l'abîme qui la sépare de nos principes philosophiques : mais l'esprit humain procède ainsi. Il ne s'élance pas d'un seul bond d'un pôle à l'autre du monde moral ; il avance par des progrès lents et successifs. La conscience de l'humanité était écrasée sous un double joug : l'Écriture et l'interprétation de l'Écriture, ou plutôt le

despotisme législatif d'une Église hiérarchiquement organisée pour la domination. Le nombre des questions soustraites au libre examen et résolues par voie d'autorité était en quelque sorte infini : tout était règlé par le dogme et le culte, la science et la vie. L'homme ne pouvait se mouvoir sans se heurter à une prescription de l'Église, ou contrôler une de ces lois minutieuses sans tomber dans une hérésie. Le cercle était étroitement tracé autour de l'intelligence. Pour briser ce cercle, il fallait nécessairement rejeter le pouvoir législatif que s'arrogeait l'Église, et pour détruire les institutions oppressives des siècles d'ignorance, remonter à leur origine, l'Écriture. L'Écriture, pour laquelle le pouvoir hiérarchique lui-même affectait nécessairement la plus grande déférence, était par cela même le seul instru-

ment qui pût le renverser. En tout cas, les hommes de ce temps n'en connaissaient pas d'autre, ils n'en auraient pas accepté un autre; car il faut bien se souvenir que la réforme est sortie non pas d'un affaiblissement du sentiment religieux, mais au contraire de son ravivement. Ainsi contre l'infaillibité du pape et contre les lois qui en dérivaient, la réforme invoquait l'Écriture : à une loi arbitraire elle substituait une loi extérieure et supérieure à l'homme, et, par une conséquence naturelle, elle subordonnait l'homme à son législateur; elle absorbait l'homme en Dieu (29).

Ce serait d'ailleurs une grande erreur de penser que la question se posât entre le *serf arbitre* et le *libre arbitre*. Le catholicisme avait condamné le pélagianisme tout aussi bien que le fit la réforme. Il admettait, lui aussi, que l'homme ne peut être sauvé que

par la grâce; seulement il voulait que la grâce pût être corroborée ou suscitée, soit par certaines pratiques calculées de manière à augmenter la force et la richesse de la hiérarchie, soit par une sorte de réversion des mérites surabondants des saints, dont l'Église était la dispensatrice. A ce système admirablement conçu et coordonné pour asseoir sur des bases inébranlables le pouvoir pontifical, la réforme répondait : « l'homme n'a pas en lui le principe de la moralité. Aucun homme ne mérite le salut par lui-même, et bien moins encore a-t-il des mérites superflus, dont d'autres puissent profiter. Le salut est en Christ seul : il est donné à quiconque croit en Christ. » Pour affranchir l'homme du pape, elle le jetait dans la servitude de Dieu. Ne nous en plaignons pas : affranchie du joug de l'homme, la conscience humaine devait

arriver bientôt et logiquement à ne plus relever que d'elle-même.

Il est clair que pour les réformateurs, la doctrine de la justification par la foi avait une valeur absolue, qu'elle leur apparaissait comme la vérité même. Ils la trouvaient toute formulée dans l'Écriture. Ils y trouvaient aussi des textes formels sur la prédestination : mais d'ailleurs, la prédestination et la justification par la foi sont deux thèses corrélatives : la foi n'étant pas du ressort du pur raisonnement ne saurait être (toute la théologie chrétienne le reconnaît) qu'un *don de Dieu* (29 *bis*).

Au surplus, cette théorie se rattachait, dans Zwingli, à un ensemble d'idées philosophiques qu'il me paraît important de résumer rapidement.

Pour lui, la foi était tout ensemble la con-

naissance de Dieu et la confiance en Dieu, ou, comme il dit ailleurs, la science, l'amour et l'espérance (30). La foi étant la seule condition du salut, avoir la foi c'est avoir la conscience, la certitude qu'on est parmi les élus (31). Parole hardie, d'une portée immense et qui suffit à elle seule pour expliquer l'énergie de conviction des Églises qui l'ont adoptée. Bien différente en cela de la prédestination admise par Luther après saint Augustin, et suivant laquelle nul n'a de son salut aucune certitude, la prédestination, dans le système de Zwingli, se confond avec la foi elle-même, et celui qui se sent croyant se sait élu. Elle devient ainsi le plus énergique des principes d'action (32).

La foi elle-même ne peut venir que de Dieu; car, selon Zwingli, Dieu est tout ce qui est. « La Genèse dit : tout ce qui est, est bon, et

Christ dit (Luc. XVIII. 19) que Dieu seul est bon ; c'est que Dieu est tout ce qui est, c'est-à-dire toutes choses ne sont que parce que Dieu est et qu'il est leur essence (33). » Zwingli pousse très-loin les conséquences de cette doctrine : « Nous parlons comme si les astres éclairaient, si la terre produisait et si l'air fécondait. Erreur ! C'est Dieu qui fait tout en tout. C'est lui qui éclaire, qui produit, qui féconde (34). La nature est la vivante volonté de Dieu (35). » Et ailleurs : « Avec les philosophes, j'appelle la nature Dieu : je lui donne le nom du principe d'où toute chose tire son être (36). » Et il cite comme autorités Moïse, Paul, Socrate, Pline, Sénèque, surtout Sénèque dont il dit en le comparant à saint Basile : « Celui-ci était chrétien et grand théologien, l'autre païen et encore plus grand théologien (37). »

Cependant Zwingli n'était pas panthéiste. Il repoussait l'identité de Dieu et du monde : il voulait bien que Dieu fût en tout, mais non pas que tout fût Dieu. Il croyait fermement à la création, à un Dieu personnel. L'action de ce Dieu non-seulement dans le monde physique, mais encore dans le monde moral, était à ses yeux incessante, universelle. L'idée de la Providence était la clef de voûte de tout son système, et il voyait dans la Providence le perpétuel et immuable gouvernement de toute chose (38). La Providence régit les actions des hommes comme les phénomènes naturels, et de même que la nature ne produit rien par une force qui lui soit propre, de même l'homme n'est pas l'auteur de ses œuvres. « Plus la foi est grande, plus les œuvres sont bonnes : car plus la foi grandit en nous, plus aussi Dieu est grand en nous (39). »

Zwingli revient plusieurs fois sur ce point capital. Je citerai de préférence une sorte de résumé dogmatique qu'il adresse à un ami dans la franchise d'une lettre particulière (40).

« Quoi que les hommes puissent penser et discuter touchant Dieu et les choses invisibles, cette opinion doit l'emporter qui affirme que tout est gouverné et disposé par sa divine providence. Car si tu ôtes à Dieu la providence, tu lui ôtes à la fois la sagesse, la bonté et la justice. Il n'y a plus de Dieu. Dieu ordonne et règle tout au mieux avec sagesse : car s'il ne règle pas les choses à venir, c'est qu'il ne le veut pas ou qu'il ne le peut pas. S'il ne le peut pas, il n'est pas tout-puissant. S'il ne le veut pas, il n'est pas souverainement bon. Ne croyons donc pas que rien se fasse sans sa volonté : c'est lui qui opère en nous, qui nous fait agir et vouloir selon sa volonté.

Mais, dit-on, je me livrerai donc à mes passions, puisque j'agis par la volonté de Dieu, quoi que je fasse. Ceux qui parlent ainsi montrent bien de quel troupeau ils sont. Soit! j'admets que c'est par la volonté de Dieu que tel est parricide, tel autre assassin : mais c'est un effet de sa bonté que ceux qui doivent être les vases de sa colère se trahissent eux-mêmes par de tels actes. Car qui ne reconnaîtrait à ce signe les fils de la Géhenne! Qu'ils disent donc que par la providence de Dieu ils sont des traîtres et des homicides, j'y consens : je le dis de même, mais j'ajoute : ceux qui agissent ainsi, sans s'amender ni se repentir, sont livrés par la providence de Dieu aux tourments éternels, comme exemples de sa justice. »

Il est inutile de faire remarquer que l'objection n'est pas résolue : c'est qu'elle est en

effet insoluble dans ce système. Je la retrouve posée dans toute sa force, et plutôt tournée que résolue dans le passage suivant :

« Toutes les bonnes œuvres sont de Dieu. Mais l'on objecte : pourquoi donc Dieu nous damne-t-il si nous ne faisons pas bien ? Dieu ne peut être injuste à ce point de me punir pour un acte que je ne puis pas ne pas faire ! — Je réponds : un bon arbre porte de bons fruits : il n'en peut porter de mauvais et le mauvais n'en peut porter de bons ! Si donc tu ne portes pas de bons fruits, c'est une preuve que tu es un mauvais arbre : c'est pourquoi tu seras arraché et brûlé. — Objection : mais si je ne puis rien par ma propre force, et que je ne sois bon que par la volonté de Dieu, pourquoi ne me fait-il pas bon ou pourquoi me punit-il pour ne l'être point ? — Réponse : pourquoi Dieu ne t'a pas fait

bon, va le lui demander à lui-même : je n'ai pas assisté à ses conseils ! Mais j'ai appris dans saint Paul (Rom. IX. 20. 23), que Dieu n'est pas injuste, parce qu'il use de sa créature selon son bon plaisir, tout comme un potier ne peut être accusé d'injustice pour ses vases, selon qu'il les destine à des usages nobles ou ignobles. Nous sommes moins devant Dieu que le limon devant le potier. C'est pourquoi il fait de nous ce qui lui plaît : il élit l'un et repousse l'autre (41). »

Zwingli rejette même, comme un misérable échappatoire, le concours de la volonté avec la grâce : son raisonnement est celui-ci : « Si l'homme vient de lui-même, il est aussi le principe de ses œuvres : mais si l'homme est de Dieu, Dieu est aussi le principe et la cause de ses œuvres : car comment l'homme s'attribuerait-il quelque chose,

quand tout ce qu'il est, est de Dieu? Nous ne ressemblons pas mal, avec nos prétentions, à ce Guggy, qui voulait toujours être chevalier et n'eut jamais de cheval. Il finit par tomber malade et devint si pauvre, qu'il chevaucha vers l'hôpital sur une tonne à fumier. Pardonne-moi, pieux chrétien, cette plaisanterie. Je pourrais l'effacer : mais je la garde, car c'est une trop juste image de notre sagesse! (42) »

Je donne ces textes sans commentaire. Quoique les réformés et les protestants insistent beaucoup sur cette thèse, et qu'elle soit restée le fondement de leur dogmatique, il est clair que la vie de la réforme n'est pas là. Ce n'est pas du moins par là qu'elle a si puissamment agi sur le développement des sociétés modernes. Je rappelle néanmoins les observations présentées un peu

plus haut, et comment une doctrine qui portait en elle le germe d'une sorte de fatalisme musulman a pu, dans des circonstances données, servir à affranchir la pensée humaine. Je veux ajouter dès ce moment que Zwingli donne à cette théorie une grandeur singulière, en la portant même en dehors du christianisme : « Ote du magistrat la religion : ce n'est plus un magistrat, mais un tyran. Les deux Caton, Camille et Scipion, s'ils n'avaient été religieux, n'auraient pas été si magnanimes. La religion n'était pas alors renfermée dans les limites de la Palestine : car l'Esprit divin n'a pas créé la seule Palestine, mais l'univers entier. Il a donc nourri la piété chez tous ceux qu'il a élus, en quelque lieu qu'ils fussent (43)... Ils sont dans une erreur complète ceux qui vouent à la damnation... tous les gentils.

Que pouvons-nous savoir de la foi que Dieu peut leur avoir mise dans le cœur? qui n'admire la foi de Sénèque, quand il dit dans sa lettre à Lucilius : « Nous devons vivre comme « si nous étions devant un témoin, penser « comme si quelqu'un voyait au fond de nos « cœurs : qu'importe, en effet, que nos ac- « tions ou nos pensées soient cachées aux « hommes? Dieu les voit. » Qui, je le demande, a mis une telle foi au cœur de cet homme?... La vie éternelle étant à ceux que Dieu a élus, pourquoi osons-nous juger et condamner, quand l'élection de Dieu nous est cachée? Avons-nous été appelés dans ses conseils pour l'empêcher de choisir un indigne (44)? » Nous verrons plus tard des paroles plus explicites encore. De ce souffle divin, communiqué à quelques-uns, en dehors même de l'Église chrétienne, il n'y a

qu'un pas à faire pour arriver à la loi morale, innée et immanente en toute conscience. Et, quoi qu'on doive penser du fond de la doctrine, l'on ne peut méconnaître une singulière vertu d'affranchissement dans un dogme qui, du même coup, brisait le despotisme catholique, et relevait l'antiquité de la longue malédiction que l'Église avait fait peser sur elle.

V.

Zwingli publia ces thèses si hardies quelques jours avant le colloque (45), déclarant qu'elles contenaient le résumé de ce qu'il avait prêché à Zurich, et qu'il était prêt à les discuter et à les prouver par l'Écriture.

Le 29 janvier 1523, près de six cents per-

sonnes se trouvèrent réunies dans l'hôtel de ville de Zurich : tous les curés et prédicateurs du territoire et beaucoup d'étrangers, parmi lesquels des membres des universités les plus rapprochées, avaient répondu à l'appel du conseil : car on était dans une grande attente de ce qui allait arriver. L'évêque de Constance avait envoyé quatre députés : le plus important était son vicaire général Jean Faber, autrefois condisciple et ami de Zwingli, mais devenu depuis son ennemi le plus acharné Ces députés d'ailleurs ne venaient pas pour discuter : ils le déclarèrent eux-mêmes. Ils se flattaient que le conseil les prendrait pour arbitres, ou tout au moins qu'il les consulterait en secret (46); mais leur attente devait être déçue.

Le colloque s'ouvrit par une déclaration du bourguemestre Royst qui exposa le but de

la convocation, et déclara que Zwingli était prêt à rendre compte de sa doctrine. Il invita quiconque avait quelque chose à y reprendre, à se lever et à parler librement. Zwingli renouvela la même invitation. Sur quoi Faber prit la parole : « L'évêque de Constance ne m'a pas envoyé ici pour discuter. Ces questions appartiennent à un concile de toute la chrétienté : si vous preniez une décision, que diraient les autres nations ? Attendons le concile. Si l'on veut discuter, qu'on le fasse au moins devant les savantes universités de Paris, de Louvain, de Cologne. — *Zwingli* : M. le vicaire demande un concile : cette pieuse réunion n'est-elle donc pas une assemblée chrétienne ? Christ dit : Où deux ou trois seront réunis en mon nom, je serai avec eux. Nous n'avons besoin ni de conciles, ni d'universités : nous avons l'Écri-

ture, qui ne peut mentir ni tromper. »

Il se fit ensuite un grand silence. Personne ne prenant la parole, malgré les pressantes instances du bourgmestre, Zwingli reprit : « Je vous en conjure par l'amour du Christ et de la vérité, montrez-moi mon erreur, si je me suis trompé. Je vois parmi vous bien des personnes qui m'appellent hérétique : si aucune d'elles ne se lève, je serai forcé de les appeler par leurs noms, pour pouvoir enfin me défendre ! » Nouveau silence. Un autre s'écrie alors : « Où sont donc ces messieurs qui voulaient nous brûler et parlaient d'apporter le bois eux-mêmes ? Qu'ils se montrent donc une fois ? Où sont ceux qui ont fait arrêter le curé de Fisslibach et qui le tiennent en prison ? Puisqu'ils ne parlent pas, je pense qu'ils vont le mettre en liberté. »

Ceci était directement à l'adresse de Fa-

ber. Il se décida à sortir de son silence : « J'ai démontré, dit-il, à ce curé que l'invocation des saints est conforme à l'Écriture : il a révoqué son erreur. » Alors Zwingli vivement : « C'est Dieu même qui a fait parler le vicaire : l'invocation des saints est l'un des principaux articles que j'aie traités. J'espère donc que M. le vicaire voudra bien nous indiquer les textes qui ont convaincu le curé. » Ainsi s'engagea la discussion, Faber citant la tradition, les conciles, et Zwingli lui demandant toujours les textes de l'Écriture. Le bourgmestre termina la séance en disant : « L'épée qui a percé le curé de Fisslibach n'a pas voulu sortir du fourreau, aujourd'hui ! »

Dans la séance suivante, le conseil fit lire une ordonnance, aux termes de laquelle « personne n'ayant attaqué ou n'ayant réfuté par l'Écriture les thèses publiées par Zwingli, »

celui-ci était invité à continuer de prêcher, comme il l'avait fait jusqu'alors, le saint Évangile et la vraie Écriture, selon l'esprit de Dieu. De plus, il était enjoint à tous les prédicateurs de ne prêcher que ce qu'ils pourraient prouver par des textes de l'Écriture.

Alors Faber déclara qu'il était prêt à discuter devant l'une des universités de Paris, de Cologne ou de Fribourg. *Zwingli :* Je répondrai partout; mais je ne veux pas d'autre juge que l'Écriture. — *Faber :* Quand deux hommes se disputent un champ, ils prennent un juge. Que diriez-vous si je proposais pour juges messeigneurs de Zurich? — *Zwingli :* Dans les choses temporelles, il faut des juges, et là, bien certainement, je ne récuserais pas messeigneurs. Mais dans les choses de la vérité divine, je ne reconnais pas d'autre juge

que l'Écriture. — Le docteur *Martin*, de Tubingen : Vous entendez l'Écriture d'une façon, moi d'une autre : il faut que quelqu'un décide. — *Zwingli* : L'Écriture décide elle-même. *Faber* : — Arius régnerait encore, s'il n'y avait pas eu de juge. — *Zwingli* : Les pères qui ont combattu Arius, l'ont fait avec des textes de l'Écriture, et ainsi c'est l'Écriture qui a jugé. » La question se posait ainsi nettement entre l'autorité et la liberté d'examen. Faber ne répondit rien et la séance fut levée (47).

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES

CHAPITRE PREMIER.

1. *Schuler*. Huldreich Zwingli. Geschichte seiner Bildung. Zurich, 1819. Ce livre donne avec beaucoup de soin l'histoire du développement moral et intellectuel de Zwingli, jusqu'au moment où il commença l'œuvre de la réforme. Les notes (p. 282-399) renferment un grand nombre de textes importants.

2. *Bullinger*. I, 6. (*Bullinger*, Reformation's Geschichte). Cet ouvrage qui traite de l'histoire de la réforme en Suisse, depuis les premières années de Zwingli jusqu'aux années qui ont suivi sa mort, n'a été publié que dans ces derniers temps (Zurich. 1838-40. 3 volumes). Mais il était très-répandu en manuscrit et a servi de source principale à tous les historiens de la réforme en Suisse. Bullinger fut le disciple, l'ami de Zwingli, et son successeur à Zurich. Sa véracité est au-dessus du soupçon.

3. *Oswald Myconius*, p. 3. Cette biographie, qui n'a que le tort d'être trop courte, a une grande valeur comme venant d'un contemporain de Zwingli. Myconius fut l'ami le plus intime du réformateur de Zurich. Ce petit livre a été imprimé plusieurs fois. Je le cite d'après l'édition donnée en tête de la correspondance de Zwingli et d'Œcolampade, publiée sous le titre

de *Monumentum instaurati regni Christi*. Basileæ. 1592. in-4°.

4. Lettre de Zwingli à ses frères et sœurs. 17 septembre 1522. *OEuvres*. I. 83. Édition *Schuler* et *Schultheiss*, Zurich, huit volumes grand in-8°. Je cite d'après cette édition.

5. *Bullinger*. I, 6. — Oswald Myconius, p. 2.

5 *bis*. Myconius, p. 3.

6. L'on en peut voir le détail dans *Merle d'Aubigné*. Hist. de la réformation. II, p. 400, s.

7. *Myconius*, p. 3-4.

8. *Bernhard-Weiss*. Kurze Beschreibung der Glaubens-Ænderung in dem Schweizer-Land. Ce journal, rédigé par un habitant de Zurich pendant les années 1522-1530, contient un certain nombre de renseignements qui ne se trouvent pas ailleurs. Il est imprimé dans l'important recueil de documents publié par *Fussly*, sous le titre de Beytræge zur Erlauterung der Kirchen-Reformation's Geschichte des Schweitzerlandes (Zurich. 1741-1753. Cinq volumes). Le texte que je cite ici se trouve tome IV, p. 35.

9. Réponse à *Jean Faber*.

10. *Leo Juda*. Préface aux notes de Zwingli sur le Nouveau Testament.

11. *Zwingli*. Amica exegesis ad M. Lutherum. OEuvres. III, 450. *Bullinger*. I, 7. Histoire de la réformation de Bienne dans *Fussly*. L. c. II, 268.

12. Lettre de Zwingli à Wittenbach. 15 juin 1523. — Les lettres de et à Zwingli sont rangées par ordre alphabétique dans l'édition de Schuler et Schultheiss (tome VII et VIII) : je les cite par leur date.

13. *Amica exegesis*, l. c. Je prends ce texte et le

précédent du même ouvrage, dans l'appendice placé par M. Usteri à la suite de sa traduction de la vie de Zwingli, par J.-L. Hess (Zurich. 1811), p. 592.

14. Réponse à Strauss. — Œuvres. II, 1, p. 471.

15. Œuvres. II, 1, p. 477.

16. Cf. sur tout ceci. *Schuler*, l. c., p. 27 et suiv., et *notes* 41-54.

17. *Quinet*, préface de Prométhée.

18. Préface de Zwingli à l'édition de Pindare, par Ceporinus et Cratander (*Bâle*, 1526). Œuvres. IV, 160 seq.

19. Præf. in Apologiam complanationis Isaïæ. Œuvres. V, 548.

20. *Melchior Adamus*. Vitæ theologorum (Francofurti, 1653), p. 27. Cf. *Myconius*, p. 6.

21. Cf. *Schuler*, l. c., note 31, p. 301.

22. Quo pacto ingenui adolescentes formandi sunt. Œuvres. IV, 148 seq.

23. Apologia complanationis Isaïæ. Œuvres, V, 680.

24. Uslegung der Schlussreden. Œuvres, I, 298. Cet écrit, le plus important et le plus étendu de ceux que Zwingli ait composés, est dédié à la commune de Glaris.

25. *Melchior Adamus*. L. c.

26. Bullinger. I, 8.

27. Œuvres de Zwingli. II, 243-257. Zwingli a aussi refait le Bœuf en latin (IV, 145).

28. Ein gœttlich vermanung. II, 2, p. 286.

29. Ein truw und ernstlich vermanung. II, 2, 317.

30. Entschuldigung, etc. II, 2, 301.

31. *Zwingli*. Lettre à Vadian, 13 juin 1517.

32. Bullinger, I, 8. Myconius, 7.
33. Dédicace du livre *de Canone missæ*. III, 83.
34. Bullinger, I, 9.
35. Uslegung der Schlussreden. Œuvres. I, 254.
36. Bullinger. I, 9.
37. Œuvres. II, 1, p. 8.
38. Bullinger. I, 10.
39. Uslegung der Schlussreden. Œuvres. I, 354.
40. Bullinger. I, 15-16.
41. Bullinger. I, 11.
42. Lettre d'Oswald Myconius, 3 décembre 1518.
43. Je citerai seulement sur tout ceci la supplique des prêtres suisses aux confédérés. *Zwingli*. Œuvres. I, 89 seq. Cf. ib. 681.
44. Cité par *Fussly*, l. c. II, 250, 251.
45. Lettre à Uttinger. 4 déc. 1518. Il est remarquable que cette lettre fut acceptée comme une justification complète : elle contient du reste de très-belles choses.

CHAPITRE II.

1. *Bullinger*. I, 12.
2. De vera et falsa religione Commentarius. Dédicace à François Ier. Œuvres. III, 240.
3. Œuvres. II, 1, p. 819.
4. Réponse à Valentin Compar. Œuvres. II, p. 18.
5. Il en composa aussi la musique. — Théodore de

Bèze semble s'être inspiré de l'une de ces poésies dans la pièce qui commence par ces vers :

Seiché de douleur
Tout cuit de chaleur,
Seigneur, tu me vois :
Si te veuil-je encore
O Dieu que j'adore
Louer une fois.

O Dieu, si tu veux
Je scay que tu peux
Me tirer d'icy :
Mais si pour cette heure
Veux que je demeure,
Je le veux aussi.

Ces strophes et quelques autres rappellent, tant pour le sens que pour le rhythme, celles de Zwingli. Mais ce qui est bien au Français banni de son pays, ce sont ces vers touchants :

Adieu, France, adieu,
Qui estes le lieu
Qui premièrement
Au monde me vistes
Et premier oultes
Mon gémissement.

O mon pays doux
Je meurs loin de vous
Voire et volontiers
Puisqu'en toi, ô France,
Font leur demeurance
Des saints les meurtriers.

Adieu cœurs unis
Des poures bannis
Qui seuls en ce temps
Maugré toute envie
Passez cette vie
Heureux et contents.

Je cite ces vers d'après M. *Baum* Theodor Beza (Leipzig, 1843). Qu'il me soit permis d'exprimer le regret que le savant auteur, professeur à Strasbourg, ait donné à l'Allemagne ce beau livre qui nous appartenait à tant de titres.

6. Lettre à Osw. Myconius, 30 nov. 1519.

7. Lettre à Myconius, 1520, veille de Saint-Jacques.

8. V. cet écrit : Œuvres. III, 1 seq. C'est, avec les deux poëmes le *Bœuf* et le *Labyrinthe*, la première œuvre imprimée de Zwingli (anonyme).

9. V. sur ceci, *Fussly*. Beitræge. III, 333 seq.

10. Uslegung der Schlussreden. Œuvres. I, 254.

11. Id. *Ibid.*

12. Id. 254 et suiv.

13. Lettre de Fr. Zinck. Œuvres. VII, 179.

14. Bullinger. I, 258 et suiv. Ce sermon ne fut prononcé qu'en 1525, après Pavie ; mais par l'ordre des pensées, il se place ici. Je ne puis citer toutes les occasions où Zwingli s'éleva contre les pensionnaires.

15. Uslegung der Schlussreden. Œuvres. I, 365.

16. *Bullinger*. I, 48.

17. *Zwingli*. Œuvres. I, 355.

18. Ein gœttlich vermanung. Œuvres. II, 2, p. 298.

19. Bullinger. I, 51.

20. Uslegung der Schlussreden. I, 355.

21. Les pièces *officielles* de cette singulière négociation sont données par les éditeurs de Zwingli. II, 2, p. 387-397.

22. Vom Erkiesen und fryheit der spysen. C'est le premier écrit imprimé par Zwingli sous son nom (16 avril 1522).

23. V. les actes dans Fussly. Beitræge. II, p. 15-18.

24. Bullinger. I, 80.

25. Apologeticus *Archeteles*. Œuvres, III.

26. La supplique aux confédérés (en allemand). Œuvres. I, 39 seq. La supplique à l'évêque de Constance (en latin). III, 20 seq. Cf. Uslegung der Schlussreden. I, 326.

27. Commentarius de vera et falsa religione (1525).

28. Voy., par exemple : Lettre de Bucer à Zwingli, 14 avril 1524.

29. *Entschuldigung*, etc. II, 302. — *Kurze underrichtung*, etc. II, 323. Cf. I, 91. Réponse à Valentin Compar. II, 1. Ici il rappelle l'exemple de Guillaume Tell, ce héros de la liberté helvétique, que la calomnie et la haine n'ont pas épargné.

30. Cette lettre se trouve dans les Œuvres. I, p. 83 et suiv.

31. Uslegung der Schlussreden. I, 298, 299.

32. Sermon de la Vierge Marie. L. cit. in fine.

33 Uslegung, etc. L. cit.

34. Vom Hirt. Œuvres de Zwingli. II. — Je prends ces derniers textes dans les extraits donnés par M. Usteri, l. c. p. 350, 351.

35. Lettre de Haller à Zwingli, 8 juillet 1522.

36. *Weiss*. Kurze Beschreibung. Dans *Fussly*. IV, 40, et d'après lui, *Ranke*, Histoire d'Allemagne au temps de la réforme. III, 57, 58.

CHAPITRE III.

1. *Weiss*, l. c., 44.

2. Lettre de Zwingli à Œcolampade, 3 janv. 1527. Cf. *Weiss*, l. c., p. 44.

3. Bullinger (I, 85) donne l'acte en entier.

4. Antwort dem eersamen Rath, etc. Œuvres. II, 2, 413.

5. Réponse à Valentin Compar. II, 1, 17.
6. Lettre à Ambroise Blarer, 1er mai 1528.
7. Réponse à Valentin Compar. Ibid.
8. Id. *Ibid.*
9. Lettre à Ambroise Blarer. 1er mai 1528.
10. Je rappelle à cette occasion les relations suivies qui s'établirent entre l'Église de Zurich et les presbytériens d'Angleterre : Zurich donna une hospitalité généreuse aux proscrits chassés d'Angleterre par le fanatisme de Marie. Il existe à Zurich une correspondance importante entre les églises des deux pays : elle a été publiée récemment en Angleterre.
11. Subsidium de Eucharistia. III, 339. Réponse à Valentin Compar. II, 1, 17.
12. Je dois ajouter qu'il y avait à Zurich deux conseils : le petit conseil, chargé du pouvoir exécutif et des décisions qui exigeaient le secret; et le grand conseil, composé de deux cents membres, élus par les tribus et formant une véritable représentation nationale. C'est celui-ci qui prenait, aux lieu et place de la commune, les décisions relatives au culte.
13. Thèses, n° 34.
14. Thèses, n° 35.
15. Uslegung der Schlussreden. Œuvres. I, 347-359.
16. Ib., p. 366-369.
17. Ib., p. 369-371.
18. Ib., p. 359 et suiv.
19. Ib., p. 366 et suiv.
20. Ib., p. 370.
21. Ib., p. 197-200.
22. Nous reviendrons sur ce point et nous montre-

rons comment de degré en degré, Zwingli arriva à sa doctrine célèbre sur le sacrement.

23. Ib., p. 317.

24. Thèses, n° 26.

25. Ib., p. 395,

26. Thèses, n° 56.

27. Ib., n° 62-66.

28. *Uslegung*, I, 280, 281.

29. La société contemporaine ne s'y trompa point. Le livre de Luther sur le *Serf arbitre* eut un succès populaire. Les presses des villes protestantes suffisaient à peine à l'impatience du public.

29 *bis*. « Ceux qui croient au Christ sont poussés à cette foi par le Père : voilà l'élection. » Zwingli à Urbain Regius. 16 octobre 1527.

30. Amica exegesis. III, 540. De vera et falsa religione. III, 285. 175. In Lucam. VI, 591. 649. In Jacobum. VI, 272. In epistolam ad Hebræos. VI, 2, 314.

31. *Fidei ratio*. IV, 8. De Providentia. IV, 122.

32. Cf. sur ceci *Zeller*. Theologische Jahrbucher. Tubingen, 1853. Je lui emprunte la plupart des textes cités dans cette page et la suivante.

33. De vera et falsa religione. III, 159.

34. De Providentia. IV, 96, 97.

35. Annotationes in evangelium Matthæi. VI, I, 241. In Genesim. V, 4.

36. In Lucam. VI, I, 619.

37. De Providentia. IV, 86, 90. In Genesim. V, 40.

38. De Providentia. IV, 85, 86.

39. De vera et falsa religione. III, 176. De Provid. IV, 79. Uslegung der Schlussreden. I, 277-279.

40. Lettre à Fontejus. (Brunner), 25 janvier 1527. OEuvres. VIII, p. 20-22.

41. Uslegung der Schlussreden. I, 275, 276.

42. Ib., p. 278.

43. Lettre à Blarer, 1er mai 1526.

44. De peccato originali (1526). III, 635.

45. Le Commentaire ne parut que quelques mois plus tard (Juillet 1523).

46. Faber, Réponse aux actes du colloque. OEuvres de Zwingli. I, 107.

47. Les actes du colloque se trouvent dans les œuvres de Zwingli. I, 105-169. — Bullinger en donne un résumé que je suis en grande partie dans le texte. I, p. 97-107.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

ÉTUDES

SUR LES

RÉFORMATEURS

DU XVIe SIÈCLE

TOME SECOND

— PARIS —

IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Cie

RUE SAINT-BENOIT, 7.

ÉTUDES

SUR LES

RÉFORMATEURS

DU XVIe SIÈCLE

PAR

V. CHAUFFOUR-KESTNER

II

ZWINGLI

PARIS

CHARLES HINGRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES MARAIS SAINT-GERMAIN, 20

PRÈS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

1853

se maria (1). C'était un curé de Bâle, chassé de cette ville pour avoir porté devant lui, dans une procession, la Bible au lieu du saint-sacrement. Il s'était réfugié à Witikon. Son mariage attira une grande foule : « le curé, dit le chroniqueur, commença par un beau sermon où il exhorta les fidèles à remercier Dieu d'avoir trouvé dans sa parole l'autorisation du mariage des prêtres et d'avoir vu de leurs yeux, après tant de siècles de tyrannie, le premier prêtre se marier. Après la cérémonie, on se rendit pour le repas dans un verger : tous les arbres étaient en fleur » (2). Quelques jours après, un bourgeois de Zurich épousa une nonne. Léon Jud se maria le 19 septembre de la même année. Le 10 août, on commença à baptiser en allemand, avec omission des exorcismes, etc. — En juin, le conseil réforma le riche couvent

d'Œtenbach : il permit aux religieuses de sortir ou de rester : à celles qui sortaient, on restitua les biens qu'elles avaient apportés : celles qui restaient conservèrent leurs revenus, à charge de nourrir les pauvres. — En septembre, le chapitre se réforma lui-même sur les instances de Zwingli. Il comprenait vingt-quatre chanoines, trente-six diacres, sans compter le curé et ses vicaires : ceux-ci avaient seuls des fonctions actives. Les diacres ou chapelains furent supprimés, et les chanoines réduits à huit, savoir : quatre professeurs, deux curés et deux prédicants. Cependant il fut convenu que les titulaires actuels conserveraient leurs bénéfices pour le reste de leur vie. A mesure que les bénéfices deviendraient vacants, les revenus devaient être employés à entretenir une école savante, surtout pour l'enseignement des langues

sacrées : grec, latin, hébreu (3), et le surplus être versé dans la caisse des pauvres. En même temps, le chapitre abolit tout le casuel pour les baptêmes, les sacrements et les enterrements. Enfin, il abandonna à la ville de Zurich ses drois de haute et basse justice (4).

Mais l'opinion ne se contentait déjà plus de ces triomphes. Les plus ardents voulaient arriver d'un seul élan à toutes les conséquences de la réforme. Repoussés par Zwingli qui s'était fait une loi de progresser lentement, ils se jetèrent dans l'anabaptisme où nous les retrouverons bientôt. La plupart désiraient au moins que les thèses proposées dans le colloque et non réfutées portassent leurs fruits. Deux questions surtout agitaient les esprits : la messe et les images. Zwingli écrivit un livre spécial (5) pour prouver que le canon catholique de la messe est contraire

aux données évangéliques. Mais la question des images passionna plus vivement encore le peuple. Un cordonnier, nommé Hottinger, homme très-instruit et très-versé dans les Écritures, dit Bullinger, abattit un grand crucifix qui se trouvait à l'une des portes de la ville. Le conseil fit arrêter le sacrilége et se prépara à le juger. La peine était la mort. Malgré les gages donnés par le conseil à la réforme, il semblait décidé à statuer un exemple. Outre qu'il redoutait cette intervention des passions populaires, il était effrayé du scandale produit parmi les catholiques par cet acte audacieux, et à ceux qui annonçaient que toute religion allait périr, il voulait répondre par un acte terrible de sévérité.

Zwingli aurait désiré que l'opinion ne s'écartât point de la question fondamentale de

la messe, là était la pierre angulaire de l'édifice catholique : le reste n'était qu'accessoire à ses yeux (6). Mais la question se posant, il ne recula pas devant son devoir. Il exposa en chaire que le culte des images étant contraire à la parole de Dieu, ceux qui avaient renversé le crucifix n'avaient pas outragé Dieu, qu'on ne pouvait les condamner à mort, et qu'il fallait seulement les punir pour avoir agi contre la volonté du magistrat et causé du désordre. Le prétendu sacrilége n'était plus qu'une contravention de police. Les autres prédicateurs soutinrent la même doctrine : le peuple se déclara pour eux. Dans le conseil même, les opinions opposées se produisirent avec une extrême vivacité: On se tira d'affaire en convoquant un deuxième colloque.

La réunion (28 octobre) ne fut pas moins

nombreuse que la première fois; mais l'évêque de Constance s'était bien gardé, cette fois, d'y envoyer des députés. Quoique la convocation n'indiquât comme sujet de discussion que la messe et les images, Zwingli crut devoir commencer par la théorie de l'Église. C'était la marche logique et nécessaire : tout tribunal avant de prononcer doit poser sa compétence. Il développa ses précédentes opinions. « L'Écriture parle de l'Église dans deux acceptions : l'Église universelle de tous les croyants, et les Églises particulières, les paroisses. Les réunions des papes, des cardinaux et des évêques ne sont pas une paroisse : elles ne sont pas non plus l'Église universelle, puisque les prélats ne sont pas tous ni seuls croyants : donc elles n'ont aucun fondement dans l'Écriture ni conséquemment aucune autorité. L'Église ne peut errer, si elle se tient à la

seule parole de Dieu. Notre réunion ne peut errer, car elle n'entreprend pas de rien statuer, mais seulement d'écouter et de déclarer ce que contient la parole de Dieu sur les points controversés. »

Cette fois encore il n'y eut presque pas de discussion. Les ennemis de la réforme reculaient devant la force irrésistible des idées nouvelles. Presque tous les prêtres nominativement interrogés déclarèrent qu'ils n'avaient rien à dire en faveur du culte des images ni du sacrifice de la messe. Ému par un si grand triomphe de sa foi, Zwingli se leva, et se tournant vers les membres du conseil; il dit : « Ne craignez rien, chers seigneurs, Dieu est avec vous. Il n'abandonnera pas sa cause. Je reconnais que vous avez bien des difficultés à cause de la parole de Dieu. Mais le Seigneur protégera les siens. Que sa

volonté soit faite ! » Zwingli prononçait ces paroles avec une émotion contenue ; mais à la fin, ne pouvant plus maîtriser les mouvements de son cœur, il fondit en larmes. L'assemblée tout entière était profondément remuée (7).

L'enthousiasme passa de l'assemblée au conseil. C'était une chose grave d'assumer aux yeux de la confédération, irritée déjà par tant de nouveauté et excitée par les pensionnaires et par les prêtres, la responsabilité du sacrilége. Cependant il n'hésita pas, et se contenta de condamner Hottinger à une peine de police (deux années de bannissement) (8).

Il adressa ensuite à tout le clergé de son territoire une instruction sur la prédication de l'Évangile, pour préparer peu à peu les esprits à revenir de leurs erreurs. Quant aux points en discussion, il ne voulut pas

prendre immédiatement de résolution définitive. Il écrivit aux évêques de Coire, de Constance et de Bâle, à l'université de Bâle et à tous les États de la confédération que s'ils avaient des objections à faire, d'après l'Écriture, aux réformes projetées, ils voulussent bien les présenter avant la Pentecôte de l'année suivante; qu'autrement on procéderait conformément à la parole de Dieu. Mais pendant ce délai, les prêtres devaient être libres de dire la messe ou de ne pas la dire, et toutes attaques et controverses à ce sujet étaient interdites. La plupart des prêtres renoncèrent dès lors à célébrer la messe, et la population presque tout entière cessa d'y assister; mais elle ne fut abolie officiellement que deux ans plus tard, comme nous le verrons (9).

Le conseil fut plus hardi pour les choses

purement extérieures : il supprima les orgues, les cloches pour les morts, les sonneries pour détourner les orages, la bénédiction des rameaux, du sel, de l'eau, des huiles, etc. Quant aux images, il suivit la théorie de Zwingli. Après l'expiration du délai fixé dans sa première résolution, les images consacrées au culte furent enlevées. Voici comment Zwingli raconte l'exécution de cette importante mesure :

« Plusieurs particuliers s'étant mis à abattre çà et là les idoles, le conseil statua d'abord que leurs propriétaires seuls pourraient les enlever. En conséquence, beaucoup d'images furent retirées par ceux à qui elles appartenaient. Ensuite (juin 1524) le conseil décida que chaque paroisse pourrait enlever les images, si la majorité le voulait : mais dans les lieux où les fidèles n'étaient pas encore assez éclairés, le

pasteur devait les instruire en leur expliquant les divers livres de la parole de Dieu. Personne n'a été contraint. Dans la ville et la partie du territoire qui dépend des trois curés, voici comment on a procédé. L'on a donné d'abord plusieurs jours de délai à ceux qui voudraient retirer les images. Puis les trois curés, un membre de chacune des douze tribus, tous les membres du conseil, avec des charpentiers, des tailleurs de pierre et des maçons se rendirent dans les temples, fermèrent les portes et ôtèrent les images avec beaucoup de soin. Et quoi qu'on ait pensé et prédit, nulle ne s'est défendue : elles se sont toutes laissé faire sans dire mot » (10). On les déposa d'abord dans une chapelle pour les remettre à qui les réclamerait ; mais personne ne s'étant présenté, elles furent brisées ou brûlées (11).

Ainsi fut accompli à Zurich, avec toute la gravité d'un acte officiel, et le calme d'une résolution réfléchie, la plus grave innovation qui ait jamais été tentée dans le culte. Tandis que les autres religions convoquent pour leurs cérémonies tous les arts et toutes les magnificences, Zwingli voulait absorber uniquement l'âme dans la méditation religieuse (12). Il était profondément pénétré de cette maxime de Caton : « Si Dieu est esprit, il doit être honoré spirituellement » et de cette grande parole de Sénèque : « Dieu échappe au regard : il ne peut être contemplé que par la pensée. » Il craignait, il repoussait tout ce qui pouvait détourner l'âme et la distraire de la contemplation intérieure (13). Jamais culte assurément ne fut plus spirituel : resta-t-il assez humain ? Je ne me sens pas compétent pour résoudre cette question. Beaucoup parmi les

réformés eux-mêmes ont trouvé que Zwingli était allé trop loin : les protestants n'ont jamais voulu le suivre jusque-là (14). Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile peut-être de faire remarquer que cette simplification de culte ne venait pas d'une opposition systématique aux arts. Zwingli ne dédaignait pas les arts : encore moins les considérait-il comme corrupteurs. Il les excluait du culte : car le culte n'était pour lui que le recueillement de la pensée en Dieu, la prédication et la méditation de la Parole ; mais hors du culte, il leur faisait une large et haute place dans la vie. Nous avons déjà vu son admiration enthousiaste pour les poëtes, sa passion pour la musique. Il ne songeait certainement pas à les proscrire, ces arts divins, lui qui les cultivait avec tant d'amour ; mais il ne repoussait pas davantage la peinture. Il dit lui-même : « J'ai grand plaisir

aux belles images, aux belles statues. » Ce qu'il proscrit, ce ne sont pas les images, c'est l'adoration des images : « Je n'attaque pas les images ou statues qui ne peuvent léser la foi ni les droits de Dieu, mais celles-là seulement auxquelles on rend des hommages. Là où n'existe pas le danger de l'idolâtrie, on n'a pas à s'inquiéter des images. — Quelques-uns ont brisé jusqu'aux vitraux; mais le magistrat l'a interdit, pourquoi? Parce que personne ne songeait à les adorer. — On peut bien conserver les statues des anciens dieux que personne n'adore ni n'honore. Toute la distinction est dans ce mot : on ne les adore pas! si on les adorait, il faudrait les ôter » (15). Enfin, je trouve un passage où Zwingli applique à la peinture et à la statuaire un nom qu'il réserve aux choses qui ont à ses yeux

le plus de prix : il les appelle des *dons de Dieu* (16).

Ces textes me paraissent décisifs : ils démontrent que Zwingli n'était pas ennemi des arts. En les bannissant de l'église il ne les bannissait pas de la société (17). Quant à savoir si les arts n'auraient pas gagné à être sécularisés dès cette époque, qui pourrait l'affirmer? L'on peut blâmer l'inflexible rigidité de Zwingli, mais deux choses restent certaines : la première, qu'il ne ferma pas l'église aux arts par ignorance ou par dédain; la seconde, qu'il fallut une singulière énergie de conviction pour concevoir une telle réforme et pour l'exécuter.

II

Devant cette marche résolue et décidée de la réforme à Zurich, les catholiques indignés crurent que le moment était venu d'essayer de la terreur. La diète, réunie à Lucerne, rendit un décret aux termes duquel il était défendu sévèrement de rien innover en matière de religion jusqu'à la décision d'un concile de toute la chrétienté. Ce décret fut envoyé à tous les magistrats avec ordre de l'exécuter rigoureusement (18). L'échafaud fut dressé pour la première fois dans la confédération et resta debout pendant une longue série d'années. Je ne veux pas faire le récit de ces scènes de sang : cependant il est nécessaire de s'arrêter au moins sur les supplices

qui causèrent l'émotion la plus profonde. C'est en face de la mort que les doctrines, comme les hommes, révèlent le plus clairement leur vrai caractère.

La première victime fut ce Hottinger que nous avons vu donner une si vive impulsion à la réforme à Zurich. Réfugié dans un pays catholique, après son bannissement, il continua de confesser librement sa foi. Il fut arrêté sur le territoire de la prévôté de Baden pour avoir parlé contre le culte des images. Les juges locaux refusant de le condamner, la diète, réunie à Lucerne, décida qu'elle le jugerait elle-même. Hottinger soutint sa croyance avec une constance admirable. A toutes les insinuations, à toutes les menaces, il ne fit qu'une seule réponse : « Je suis dans la vraie doctrine chrétienne. Ce que j'ai dit est conforme à l'Écriture. Avec

l'aide de Dieu, je persisterai dans ma foi, dût le monde entier m'appeler hérétique. » La diète le condamna à être décapité. Quand il entendit son jugement, il se mit à parler de Dieu et de la rédemption par le Christ. L'amman d'Uri l'interrompit durement: « Nous ne sommes pas ici pour entendre un prêche. Trêve à ce bavardage! » Et le bailli Am Ort, de Lucerne (l'histoire est aussi un tribunal, et c'est justice de conserver ce nom) : « Il faut que sa tête tombe : si elle revient sur ses épaules, nous admettrons sa foi! » A cette inepte plaisanterie, odieuse surtout dans un juge en présence de sa victime, l'ouvrier répondit noblement : « Qu'il me soit fait selon la volonté de Dieu! Qu'il pardonne à ceux qui me font mourir. Quand le Christ était sur la croix, on lui disait aussi : Descends de cette croix et nous t'adorerons! » Et comme un

moine lui présentait un crucifix : « La passion du Christ, dit-il en le repoussant, doit être recueillie avec une vraie foi dans le cœur : ce n'est pas l'honorer que d'en faire de vaines images. » La foule était nombreuse, émue par la fermeté de son attitude et par ses paroles. Beaucoup pleuraient; il leur dit : « Ne pleurez pas sur moi, car je vais être délivré de cette misérable vie et entrer dans l'éternité bienheureuse ! » Arrivé sur le lieu de l'exécution, il se tourna vers le peuple et dit : « Chers compatriotes, si j'ai offensé quelqu'un d'entre vous qu'il me le pardonne, comme je pardonne à tout le monde. Veuillez aussi, au dernier moment de ma vie, prier Dieu pour moi, car il est inutile de prier pour ceux qui sont morts et qui ont subi leur jugement. Je remets mon âme entre tes mains, ô mon seigneur et

rédempteur Jésus-Christ. » Puis il livra sa tête au bourreau. « Ce fut le premier homme, dit Bullinger, qui, pour la doctrine évangélique, subit le martyre dans la confédération. Beaucoup étaient tellement endurcis que la bienheureuse mort de ce fidèle chrétien ne put les toucher. Mais d'autres en recueillirent un grand bien et furent amenés par elle à la vérité chrétienne et au salut éternel. Car le martyre des élus de Dieu a toujours porté ses fruits (19). »

Cette exécution accéléra le mouvement de la réforme dans la confédération. Le conseil de Constance ordonna à ses prédicateurs de ne prêcher que la parole de Dieu. Celui de Berne en fit autant. Schaffouse sécularisa ses couvents. Bienne s'agita sous l'éloquente parole de Thomas Wittembach. Beaucoup de prêtres se marièrent. Zwingli lui-même crut

devoir mettre fin aux ménagements qu'il avait gardés jusqu'alors. Il se maria le 2 avril 1524, ou, comme le veulent plusieurs auteurs, il rendit public le mariage qu'il aurait contracté en secret précédemment et peut-être dès 1522 (20). Ses amis le félicitèrent de cette résolution : ils avaient toujours considéré sa réserve comme une faiblesse.

Il épousait Anna Reinhard, veuve de Meyer de Knonau, dont elle avait un fils que Zwingli tenait en grande affection. Il avait remarqué, dans ses fréquentes visites aux écoles, la vivacité de cet enfant, son heureuse physionomie et son application : il s'attacha à lui et dirigea ses études. En 1523, il lui dédia un petit écrit, plein de choses excellentes, sur l'éducation (21). Il gagna en même temps l'affection du jeune homme (22) et celle de sa mère. C'était une noble femme âgée de

quarante ans (23), pleine de piété, de dévouement, et dont le cœur se montra au niveau des plus cruelles épreuves. On accusa Zwingli de l'avoir épousée par intérêt : mais il établit qu'elle n'avait pour toute fortune que 400 florins, outre ses vêtements, ses bagues et ses bijoux : « Elle a de magnifiques habits, c'est vrai, mais depuis qu'elle m'a épousé elle ne porte plus ni bijoux, ni robe de soie : elle est mise comme les femmes des simples ouvriers (24). » Elle assistait Zwingli dans son inépuisable bienfaisance. Leur maison était ouverte à tous les malheureux, surtout aux proscrits que chassait de leur patrie l'intolérance religieuse. Plus d'une fois leurs amis les blâmèrent d'exagérer la charité.

Cependant le conseil de Zurich continuait la sécularisation des couvents. L'abbesse du *Frauenmünster*, qui possédait à Zurich le droit

de haute et basse justice et celui de battre monnaie, abandonna ces droits à la ville, ainsi que tous les revenus de l'abbaye. On mit ensemble dans la maison des franciscains tous les moines des différents ordres qui ne voulurent pas rentrer dans le monde : de même les religieuses furent réunies dans un seul couvent. Les autres maisons religieuses furent utilisées pour les pauvres. On en fit des hôpitaux, des hospices, des maisons de refuge pour les orphelins. [1]

On organisa des secours à domicile et des distributions de soupe et de pain. Pour n'être pas soupçonné d'avoir été conduit à la sécularisation des biens du clergé par des vues intéressées, le conseil ne voulut pas que leurs revenus tombassent dans la caisse commune,

1. Dans l'un de ces couvents fut établie une imprimerie.

et les attribua à une institution spéciale, appelée l'*office des pauvres* (25). Cette organisation de la charité publique s'est maintenue jusqu'à nos jours, et si, dans les conditions actuelles de la société, elle est insuffisante et même à certains égards nuisible, elle n'en est pas moins remarquable pour l'époque, et prouve que les préoccupations des misères sociales n'étaient pas étrangères à la réforme.

Je trouve un tableau animé de cette révolution dans une lettre adressée par Léon Jud à ses frères et sœurs, à Ribeauvillé (Haut-Rhin) : « Nous n'avons plus dans nos temples aucune image, ni peinte ni sculptée : car Dieu a sévèrement défendu d'en faire et de les honorer. La messe n'est plus un objet de trafic, bien qu'on la dise encore quelquefois pour les simples. On laisse mourir en paix les prébendiers, mais on ne confère plus

les prébendes. Quant aux couvents; voici comment on procède. On réunit tous les moines dans un seul couvent; de même toutes les religieuses. Ceux qui veulent y rester (on ne force personne) sont pourvus de vêtements et de nourriture, leur vie durant. Ceux qui ne sont pas du pays sont renvoyés chez eux avec une bonne somme d'argent pour la route. Les jeunes, hommes et femmes, sortent ordinairement. Un très-grand nombre de nonnes épousent des ecclésiastiques : c'est à eux qu'elles conviennent le mieux. Beaucoup de jeunes moines apprennent des métiers : on les y aide de toutes manières. C'est ainsi qu'on emploie les biens des couvents : le surplus est consacré aux pauvres. C'est une odieuse calomnie de dire que le gouvernement en garde quoi que ce soit (26). »

Au même moment se place un autre fait grave, la publication d'une traduction du Nouveau Testament par Zwingli et Léon Jud. Les populations accueillirent avec un empressement extrême cette publication qui était en quelque sorte le sceau de la révolution accomplie (27).

Mais à mesure que la réforme avançait dans son œuvre, elle devait naturellement provoquer des oppositions de plus en plus vives. Le 21 mai 1524, les douze cantons encore catholiques envoyèrent à Zurich une députation pour l'engager à s'abstenir de toutes ces nouveautés, offrant d'ailleurs de corriger d'un commun accord les griefs qui pouvaient exister contre le pape, les évêques, les abbés. Le conseil répondit : « Nous voulons rester vos fidèles confédérés ; mais en ce qui touche la parole de Dieu et le salut de

nos âmes, nous ne pouvons rien céder. » Et il continua tranquillement l'œuvre commencée. Il supprima les processions, la fête du Saint-Sacrement, fit enterrer les reliques. Zwingli et Léon Jud demandèrent qu'il allât plus loin et qu'il fît enfin le pas décisif de l'abolition de la messe. Mais le conseil crut devoir encore ajourner.

En même temps, pour s'assurer en cas d'attaque le concours actif et dévoué des habitants de son territoire, le conseil les réunit par communes et leur fit lire un rapport sur tout ce qui s'était passé relativement à la réforme, ne leur dissimulant ni les réclamations des confédérés, ni leurs menaces. Il terminait ainsi : « Chers et fidèles, nous n'avons pas voulu, dans des circonstances aussi graves, vous rien céler; car nous sommes persuadés que vous êtes résolus, comme nous, à soute-

tenir l'honneur de notre seigneur Jésus-Christ, à croire uniquement sa parole, et à ne songer qu'au salut de vos âmes. Beaucoup de vos enfants vous ont été conservés par notre refus d'entrer dans cette alliance française qui a amené tant de désastres sur nos confédérés. Combien plus devons-nous être unis étroitement pour conserver et défendre la parole divine! Dieu sera avec nous. » Le conseil demandait aux communes s'il pouvait compter sur leur concours. La réponse fut unanime (28).

III

Soit que cette déclaration énergique effrayât les confédérés, soit que toutes leurs mesures ne fussent pas encore prises, ils

ajournèrent leur vengeance contre Zurich. Mais ils s'en dédommagèrent en livrant à la mort de nouvelles victimes.

Une nuit, le bailli de Frauenfeld en Thurgovie fait enlever le curé de Stein, Œchslin, dévoué à la réforme, comme la plupart des curés des bords du Rhin. Le gardien de la tour sonne le tocsin ; la foule s'assemble, les habitants de Stein, ceux des villages voisins accourent, et parmi eux, ceux de Stammheim, bailliage du canton de Zurich. Ils se mettent à la poursuite des ravisseurs, mais sans pouvoir les rejoindre. Alors la foule pénètre dans le couvent d'Ittingen, et après s'y être livrée à des excès de boisson, elle y met le feu. Le bailli Wirth de Stammheim et ses deux fils avaient été vus dans ce couvent : ils y allaient pour empêcher le pillage, pour ramener leurs subordonnés. C'est sur eux que

tomba la colère des confédérés. Ceux-ci les détestaient particulièrement parce que le bailli Wirth avait procédé à l'enlèvement des images à Stammheim, où se trouvait un pèlerinage très-fréquenté en l'honneur de sainte Anne, et que ses fils, tous deux prédicateurs évangéliques, faisaient beaucoup de prosélytes dans ces contrées.

Les cantons souverains du bailliage de Frauenfeld réclamèrent vivement leur jugement, comme coupables de l'incendie d'Ittingen [1]. Des amis avertirent les malheureux et leur donnèrent le conseil de s'enfuir; mais Wirth, fort de son innocence, répondit qu'il comptait que ses seigneurs de Zurich ne permettraient pas qu'on le fît souf-

1. La haute justice appartenait dans le bailliage de Frauenfeld à dix cantons : Berne, Lucerne, Ury, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris, Fribourg, Soleure, Zurich.

frir injustement. Le conseil envoya une troupe pour les arrêter, ainsi que Rüttimann, bailli à Nussbaum. Quand Wirth vit les soldats, il dit avec une noble assurance : « Mes seigneurs auraient bien pu s'épargner ces frais et ce dérangement. Qu'ils m'eussent envoyé un enfant pour m'appeler devant eux, je me serais empressé d'accourir (29). »

Les prisonniers furent conduits à Zurich; mais les cantons les réclamèrent pour être jugés par eux. Aux termes des alliances, Zurich seul, possédant la basse justice, pouvait prononcer la mise en accusation, et dans ce cas le jugement appartenait au bailli de Frauenfeld : l'intervention des dix cantons réunis en diète était irrégulière, sinon illégale (30). Le conseil de Zurich fit ces observations, et ajouta que, n'ayant trouvé contre les accusés aucune charge, il ne pouvait les livrer ni au

bailli, ni bien moins encore à la diète. Alors les cantons firent entendre des menaces : ils déclarèrent que si Zurich ne leur remettait pas les prisonniers, ils viendraient les chercher eux-mêmes les armes à la main (31). Le conseil, intimidé, céda et promit de les livrer, à la seule condition que l'instruction ne porterait que sur l'incendie d'Ittingen, et qu'aucune poursuite ne serait basée sur des faits de religion. Zwingli avait inutilement invoqué le courage, le patriotisme, l'humanité du conseil. En vain il avait montré que la réserve proposée et consentie était illusoire, et que les confédérés ne poursuivaient dans les Wirth que les destructeurs des idoles et les confesseurs de la foi nouvelle. Il est des heures où les assemblées sont inaccessibles à tout autre sentiment que la peur. La décision du conseil fut exécutée. Quand le

malheureux traversèrent la ville, les habitants consternés éclatèrent en sanglots. Chacun comprenait qu'ils marchaient au martyre (32).

Ils furent conduits à Baden. La foule était nombreuse, mais, dans ce pays catholique, plutôt curieuse qu'émue. Le bailli se tournant vers ses fils, leur dit : « Voyez, chers enfants, il nous arrive ce qu'a dit le saint apôtre Paul : nous sommes un spectacle pour le monde, pour les anges et pour les hommes. »

Le lendemain les commissaires vinrent pour les interroger, et de suite on put voir ce que vaudrait la réserve faite par Zurich. Malgré l'opposition des députés de cette ville, l'interrogatoire porta principalement sur l'enlèvement des images. Après l'interrogatoire, une torture cruelle : c'était la procédure du

temps. Ce qui n'est d'aucun temps et ce que la férocité des haines religieuses peut seule expliquer, mais non pas excuser, les commissaires insultèrent par d'odieuses plaisanteries aux tourments qu'ils infligeaient à leurs victimes. Le plus jeune des Wirth réclamant un peu de compassion, l'un d'eux lui dit : « Mon petit monsieur, imitez donc les apôtres : ils acceptaient la mort avec joie ! Recevez mieux le présent de noces que nous vous donnons. » Car le jeune prêtre s'était marié depuis peu.

Il était clair qu'on ne pouvait rien attendre de la justice de pareils juges. L'on essaya de les émouvoir. La femme du bailli, la mère des deux jeunes gens, accompagnée de son troisième fils et d'un député de Zurich, Escher, alla frapper à la porte de tous les membres de la diète, et, se jetant à leurs pieds,

les supplia d'avoir pitié d'elle et de sa nombreuse famille. « Ils arrivèrent, dit le chroniqueur que nous suivons dans ce récit, chez le député de Zug, l'amman Jérôme Stocker. Ayant été bailli à Frauenfeld, Stocker connaissait Wirth. Il savait combien c'était un honnête homme, aimé et considéré. Lui-même se plaisait à lui rendre ce témoignage : « C'est vrai, dit-il, je l'ai toujours connu honnête et bienveillant : il m'a toujours bien reçu ; sa maison était ouverte à tous ; il n'a jamais refusé l'hospitalité à personne. Je vous le jure : s'il avait volé ou assassiné, je lui pardonnerais volontiers ; mais il a brûlé la mère de la mère de Dieu ! Il faut qu'il meure (33). »

Le jugement porta que, par grâce spéciale, le bailli Wirth, son fils aîné Jean et le bailli Ruttiman seraient décapités. Le second

fils de Wirth, Adrien, devait être rendu à sa malheureuse mère.

Quand ce jugement fut lu aux accusés, le bailli dit à Adrien : « Cher fils, puisque Dieu te laisse la vie, aie soin que ni toi ni personne des nôtres ne songe à venger notre mort imméritée. La vengeance n'appartient qu'à Dieu qui est dans le ciel. Qu'il nous donne sa grâce et nous maintienne jusqu'à la fin dans la vraie foi ! » Adrien fondait en larmes ; son frère lui dit pour le consoler : « Quand nous prêchions l'Évangile, nous n'avons jamais oublié la croix. Cesse donc de t'affliger. Je remercie Dieu qu'il m'accorde de souffrir et de mourir pour sa parole. » Ils recommandèrent ensuite à Adrien de consoler les leurs, et se séparèrent de lui en pleurant.

« L'emprisonnement de ces martyrs avait duré si longtemps que leur misère était

extrême : leurs vêtements, qu'il ne leur avait pas été permis de changer, étaient en lambeaux; leurs corps étaient épuisés par la faim, meurtris et déchirés par la torture. Ils remerciaient Dieu que leurs souffrances fussent bientôt à leur terme (34). »

Quand le jour de l'exécution fut arrivé, on les conduisit d'abord devant l'hôtel de ville pour recevoir lecture de leurs prétendus aveux et du jugement. Plusieurs choses étant contraires à leurs déclarations, le bailli ne put se contenir : « Ce n'est pas cela ! Je n'ai jamais dit cela ! Je ne l'ai jamais pensé ! » Mais son fils : « Ne parle pas ainsi, mon père. Laisse-les faire. Le Seigneur, dans les cieux, sait bien qui nous sommes et comment les choses se sont passées. Le jour du grand jugement viendra où tout ce qui est encore caché sera révélé devant le monde entier ! »

L'élévation morale de ces hommes est si grande qu'il faut faire un pas encore et les suivre jusqu'à l'échafaud. Rarement martyrs ont su mieux mourir, d'une mort à la fois si religieusse et si humaine.

Après la lecture du jugement, le bourreau lia les prisonniers et les conduisit au lieu du supplice. Arrivés là, Jean fit ses adieux à son père et lui dit : « Cher et bien-aimé père, désormais tu n'es plus mon père ni moi ton fils : nous sommes frères en Jésus-Christ, pour qui nous allons mourir. Et, s'il plaît à Dieu, nous monterons aujourd'hui même vers celui qui est notre père à tous pour jouir auprès de lui du repos éternel. C'est pourquoi, mon frère bien-aimé, sois heureux, remets-toi entre les mains du Seigneur, et que sa volonté soit faite ! » Le père répondit : « Que Dieu, le tout-puissant, te bénisse, mon

bien-aimé fils et frère en Jésus-Christ. » La foule, attendrie, versait des larmes et murmurait. Le bourreau mit fin à leurs adieux. Il trancha d'abord la tête de Jean Wirth, puis celle de son père, enfin celle du bailli Ruttiman. L'on eut la barbarie de faire payer à la pauvre veuve le salaire du bourreau qui avait décapité son mari et son fils (35).

CHAPITRE V

Les anabaptistes. — Guerre des paysans.

I

Les supplices ne pouvaient arrêter la réforme. Elle était plus forte déjà que toute résistance extérieure ; mais se maintiendrait-elle aussi contre l'exagération de son propre principe? Telle est la question que souleva l'anabaptisme.

Nous sommes arrivés ainsi à la grande crise, et, on peut le dire, à la grande tentative de la réforme. Lutter courageusement

contre le passé, donner sa vie pour sa foi, c'est l'héroïsme naturel et en quelque sorte vulgaire des révolutionnaires. On ne se jette pas dans la mêlée si l'on ne se sent le courage de regarder en face la mort. Mais fixer à la révolution ses limites, faire la loi aux passions de ses amis et maintenir le juste dans la mesure du possible, sans exagérer, mais sans amoindrir les conquêtes immédiatement réalisables, cette œuvre du lendemain demande des âmes plus fortement trempées. L'histoire a réservé, avec raison, une place d'honneur et tout exceptionnelle au seul homme peut-être qui ait su la réaliser complétement, je veux dire Washington.

Le plus souvent il arrive que, satisfaits trop facilement du triomphe, les chefs du mouvement l'arrêtent avant qu'il n'ait atteint son but légitime, et perdent l'occasion de

réformes qui quelquefois ne peuvent se faire, que dans ce seul moment. Mais souvent aussi, les révolutions s'exagèrent elles-mêmes et se suicident en voulant pousser leur principe jusqu'à l'absurde, ou, ce qui revient au même dans la pratique, jusqu'à des conséquences que n'acceptent pas, que ne comprennent pas les générations contemporaines.

Certes, il faut être aveugle pour ne pas voir la logique de l'histoire; mais des esprits impatients oublient trop volontiers que cette logique, qui remue des hommes, des intérêts et non de pures formules, procède avec une lenteur nécessaire. Il faut des siècles pour poser les prémisses et des siècles pour tirer les conséquences. Des siècles et l'effort incessant, le travail infatigable et persévérant de plusieurs générations !

La réforme n'était pas l'œuvre de quel-

ques hommes. Elle était en quelque sorte l'œuvre spontanée de tous les peuples chrétiens. Comme toutes les révolutions arrivées à leur heure, elle n'avait besoin que de se proclamer pour être irrésistible. Mais ne fallait-il pas la régler? C'était sans doute nécessaire; mais combien c'était difficile!

Une fois la forme antique de l'autorité repoussée, où trouver la règle, la loi? Dans l'Écriture, répondent tous les réformateurs. Dieu a parlé, que cherchez-vous encore? Mais si Dieu a parlé, c'est dans le langage des hommes, cette langue douteuse, incertaine, qui prête à l'équivoque. Si l'on n'était pas d'accord sur le sens des textes, que faire? Nous avons vu que dans la noble naïveté des premiers jours, on n'admettait pas qu'il y eût des difficultés insolubles. La parole de Dieu ne pouvait être insuffisante, et les sec-

tateurs de la foi nouvelle ne pouvaient se livrer à des erreurs volontaires. L'on admettait l'ignorance, mais une ignorance heureuse de s'instruire, prompte à s'avouer. De là ces colloques où l'on opposait avis à avis, argument à argument, surtout texte à texte; car la règle absolue était que l'Écriture seule pouvait trancher les questions. Souvent le vaincu reconnaissait sa défaite, comme l'avait fait Lambert à Zurich, et remerciait Dieu de l'avoir éclairé. D'autres fois, les adversaires, après avoir discuté, laissaient l'assemblée décider, bien certains que l'esprit de Dieu l'éclairerait, et prêts à accepter sa sentence.

Cela put durer ainsi pendant quelque temps. Mais bientôt, soit que des hommes plus obstinés eussent paru, soit que les questions devinssent plus graves à mesure que la critique avança dans son œuvre, des colloques

eurent lieu où les deux partis se dirent vainqueurs, et où le vaincu ne voulut pas accepter la décision de l'assemblée. Que faire alors? Laisser chacun juge dans sa conscience : c'était certes la solution naturelle et indiquée par le génie même de la réforme. Elle ne pouvait sortir de là, imposer une doctrine au nom d'une autorité quelconque, elle, la fille du libre examen, sans démentir son principe et se condamner elle-même. Mais n'oublions pas à quelle époque nous sommes. L'Église et l'État étaient si étroitement unis qu'une divergence d'opinion sur les questions religieuses ébranlait les institutions civiles elles-mêmes. La réforme tendait sans doute à relâcher, à supprimer cette mutuelle dépendance; mais c'était une conséquence lointaine que le temps seul pouvait réaliser complétement. De telle sorte que ceux qui

revendiquaient la liberté dans le domaine purement religieux, n'en croyaient pas moins pouvoir sévir contre des doctrines qui menaçaient le temporel.

Le problème restait donc tout entier. Problème redoutable en effet : concilier la liberté et l'autorité, le droit de l'individu et le droit de la collectivité, qu'est-ce que l'histoire moderne, sinon l'élaboration de ce grand problème? Toutes les solutions ont été tentées tour à tour : la plus modérée est encore celle qui prévalut en somme dans les églises réformées : l'avis de la majorité, après discussion approfondie. Elle se place entre les deux solutions extrêmes des catholiques et des anabaptistes : l'autorité sans examen, l'individualité sans contrôle et sans responsabilité.

II

Les anabaptistes avaient pris à la réforme l'un de ses principes fondamentaux : la lettre tue et l'esprit vivifie. L'esprit souffle où il lui plaît. Sur ce principe, ils avaient construit leur dogmatique. Plus d'instruction : le plus ignorant peut être choisi par l'esprit, et, par une conséquence nécessaire, ils arrivaient à supprimer la règle même uniformément acceptée par la réforme : l'*Écriture*. L'esprit, toujours vivant dans les prophètes, ne pouvait se soumettre à la lettre morte. Les conséquences pratiques de cette glorification de l'individu, proclamée sans le frein moral de la responsabilité, ne tardèrent pas

à se produire. Ce sont celles qui se sont montrées partout où a régné la doctrine de l'inspiration, de l'extase, formes mystiques du plus monstrueux individualisme. Je ne veux pas parler des folies sanglantes de Jean de Leyde. Je me contente de citer rapidement ce qui arriva à Saint-Gall. Dans une fête donnée par un riche paysan, le mardi gras, le fils de l'hôte tombe en extase. Il ordonne qu'on lui apporte du fiel de bœuf et le fait boire à son fils en disant : Songe que la mort que tu vas souffrir est amère! En même temps, il lui ordonne, au nom de Dieu, de se mettre à genoux, et lui plonge son couteau dans le cœur. Une doctrine qui produit de tels actes est jugée. L'inspiration ou l'extase est la négation même de la morale : appliquée à la direction de l'individu, c'est une folie quelquefois poétique; érigée

en principe social, elle engendre fatalement le crime.

Outre cette exagération de la valeur de l'individu, les anabaptistes avaient un autre principe qui, plus tard, prévalut dans la réforme, mais qui à ce moment lui était complétement étranger et même antipathique. Ils voulaient faire scission avec la masse des chrétiens, se constituer en Église séparée. Il semble au premier abord qu'ils ne faisaient en cela que suivre l'exemple donné par Luther, par Zwingli. Mais la vérité est (et nous y reviendrons) que ces deux grands réformateurs étaient très-opposés à toute division, à toute séparation. Ils voulaient que l'épuration de l'Église se fît dans l'Église même par l'instruction progressive et la régénération morale de ses membres : si plus tard Luther manqua à ce principe, Zwingli y

fut toujours fidèle. Les anabaptistes furent les premiers qui se séparèrent de la communauté chrétienne et se constituèrent en secte. Pour se distinguer, ils choisirent un signe extérieur, le baptême (1). Prenant pour point de départ le principe catholique de la nécessité du baptême pour le salut, mais pensant que le baptême était inefficace sans la foi, ils soutinrent que le baptême donné aux enfants, qui ne pouvaient avoir la foi, était une cérémonie complétement illusoire. En conséquence, ils établirent que les adultes seuls, qui pouvaient confesser leur foi eux-mêmes, pouvaient être baptisés, et ils renouvelèrent le baptême pour ceux qui entraient dans leur Église. De là leur nom.

Mais ils se séparaient de la plupart des réformateurs par un autre point, pour nous plus important. Tandis que les autres réfor-

mateurs se refusaient à compliquer la révolution religieuse d'une révolution politique et sociale, eux, ils voulaient faire pénétrer profondément la réforme dans le monde temporel. Par là, ils devinrent bientôt très-populaires, et méritent d'occuper une place dans l'histoire.

L'union entre les réformés avait été à peu près complète tant que la question était restée sur le terrain purement religieux. Contents d'être délivrés de l'autorité étouffante de la cour de Rome, les bourgeois des villes, les nobles et les princes ne songeaient guère à aller au delà. Ils se souciaient fort peu du droit d'interprétation individuelle. La longue durée de la hiérarchie romaine avait créé comme une habitude de soumission, dont on ne s'affranchit pas immédiatement dans ces classes modérées par nature et conservatrices

par position. Elles acceptaient volontiers l'interprétation du prêtre, surtout depuis qu'elles le choisissaient elles-mêmes.

Ces classes avaient de plus une répugnance extrême à toucher à l'ordre temporel. Et cela se conçoit facilement. Dans l'histoire de la transformation sociale qui amena la chute de la féodalité, l'on n'a pas assez tenu compte de la communauté d'intérêts qui, au fond, reliait les princes, les nobles et les villes. De même que dans l'antiquité la liberté de quelques-uns supposait l'esclavage de populations tout entières, de même on peut dire sans exagération que, dans le monde féodal, tout ce qui était libre avait des serfs. Il en résultait entre les possesseurs une communauté d'intérêts et comme une ligue tacite dont nous allons voir les suites.

La réforme devait-elle se borner à la des-

truction de la hiérarchie religieuse? N'irait-elle pas aussi examiner les fondements de l'ordre temporel et les redresser s'ils se trouvaient contraires à la parole de Dieu? Cette question était d'une portée immense; car enfin, l'Écriture, règle commune, loi suprême acceptée par tous les réformateurs, n'était pas muette sur les questions de cet ordre. Sans parler des lois si démocratiques de l'Ancien Testament sur la période septennale, sur le jubilé, l'Évangile lui-même n'a-t-il pas interdit le prêt à intérêt, et les Actes des apôtres ne parlent-ils pas d'une communauté de biens établie entre les premiers fidèles? On comprend que cette question ne préoccupait pas beaucoup les possesseurs. On peut même se demander s'ils savaient qu'il y eût là une question. Du moins on les voit défendre leur possession avec une confiance

naïve qui ne permet pas de douter de leur sincérité. Une si longue possession leur semblait un titre incontestable. *Possideo quia possideo.*

Mais le paysan n'était pas du même avis. C'était sur lui en définitive que pesait tout ce monde si content de l'ordre existant : les abbés, les évêques, les princes, les nobles, les villes — les villes souvent plus durement que les autres. Il payait pour sa vie, il payait pour sa mort : trois, quatre impôts, sans compter les tailles extraordinaires que le seigneur lui imposait à volonté, sans parler d'une foule de droits vexatoires : corvées, interdiction de la chasse, de la pêche, etc. Dans les choses de la foi elle-même, la liberté reconquise ne profitait guère aux pauvres paysans. Leurs seigneurs, réformés ou non, leur nommaient comme

avant leurs pasteurs. Il était impossible que cette situation n'aboutît pas à une explosion. Les paysans, pleins du sentiment religieux de l'époque, disaient gravement : « Le Christ nous a tous sauvés et rachetés de son précieux sang, le pâtre comme le prince, tous sans exception (2). » Et au milieu de la fermentation universelle, ils furent facilement amenés à revendiquer par la force les conséquences temporelles de la rédemption.

Les anabaptistes donnèrent une nouvelle impulsion à ce mouvement en s'y associant; mais il est clair qu'ils n'en furent pas les promoteurs, car les révoltes de paysans avaient plus d'une fois, depuis un siècle, effrayé l'Allemagne et provoqué de sauvages répressions. L'on a accusé les anabaptistes d'avoir prêché les doctrines les plus extrêmes, la communauté des biens, le refus d'obéissance

aux magistrats ; mais ils ont toujours protesté contre ces accusations, et, dans tous les cas, il est certain que ces doctrines restèrent étrangères à la grande révolte des paysans. Ils déclarent eux-mêmes dans leurs douze articles : « Il est prouvé par l'Évangile que nous devons être libres : mais la volonté de Dieu n'est pas que nous n'obéissions pas aux magistrats. Nous devons vivre dans la loi et non dans la liberté charnelle ! » Et leurs réclamations se bornent à demander le droit pour les communes de nommer et révoquer leurs pasteurs, l'emploi de la dîme à l'entretien des pasteurs et des pauvres, le rachat des dîmes aliénées, la suppression du servage et des droits qui en résultent, la restitution des biens usurpés sur les communes, le droit de chasse et de pêche, le droit d'affouage dans les forêts, la réduction des corvées à ce qu'elles

étaient précédemment, la justice criminelle réglée par des lois écrites, l'égalité des poids et mesures, l'unité de monnaie. En terminant, les paysans déclarent qu'ils renonceront à toutes celles de ces réclamations qu'on leur démontrera n'être pas conformes à la parole de Dieu.

Certes, si l'on songe à toute cette oppression qui pesait sur les paysans, on n'est pas disposé à considérer comme exagérées ces réclamations. Elles ne sont que la revendication des droits les plus élémentaires de l'humanité. Revendication légitime, non-seulement à notre point de vue rationaliste, mais aussi au point de vue religieux du XVIe siècle. Car s'il est un principe que le christianisme ait fait entrer dans le monde, c'est celui de l'égalité des hommes fondée sur la communauté d'origine et sur la communauté de la

rédemption. Et au moment même où l'on invoquait la loi de l'Evangile contre l'institution *humaine* de la hiérarchie religieuse, les paysans étaient bien fondés, ce semble, à l'invoquer contre l'institution *humaine* du servage.

C'est un triste spectacle de voir les hommes qui remuaient si profondément les idées, s'associer avec une sorte de fureur à l'épouvantable violence de la répression. Plusieurs réformateurs, Luther en tête, dépassent en dureté tout ce qu'on peut imaginer. Ils avaient comme une lâche passion de sauver leurs idées d'une solidarité, pourtant certaine, avec ce mouvement. Les docteurs du protestantisme reprochaient aux paysans de soulever ces tempêtes pour des biens temporels; mais qu'était-ce donc qu'ils soutenaient de leur parole et de leur épée, sinon les intérêts temporels les plus odieux?

C'est en Souabe que commença l'insurrection. De là elle se répandit avec la rapidité et la violence d'un incendie dans l'évêché de Salzbourg, en Autriche, dans la Franconie, la Thuringe, le Brisgau, l'Alsace. Elle coûta plus de cent mille hommes aux paysans. Toute la vieille société se leva pour les combattre : les villes libres donnèrent la main aux nobles, les nobles aux princes, les protestants aux catholiques. Quand la boucherie fut terminée, le bourreau continua l'œuvre, et, par une juste punition d'un lâche abandon, les protestants furent souvent confondus par les juges catholiques avec les paysans qu'ils avaient combattus.

A Zurich, l'influence modératrice de Zwingli empêcha d'aussi grands malheurs; et si, là aussi, la révolution ne porta pas tous ses fruits, elle fut du moins main-

tenue dans ses voies et aboutit immediatement à quelques améliorations importantes. Nous croyons utile d'exposer ces faits avec quelque détail : rien ne donne mieux une idée du caractère spécial de Zwingli et de son œuvre.

CHAPITRE VI

Les anabaptistes à Zurich.

I

« Nous avons enfin apaisé le tumulte que les anabaptistes avaient excité parmi nous. Mais au prix de quelles sueurs! Tu m'as vu lutter avec constance contre les ennemis de l'Évangile : mais tous les combats antérieurs n'étaient que des jeux au prix de celui-ci. » C'est en ces termes que Zwingli parle à son ami Vadian (1) de sa grande lutte contre les anabaptistes. L'on conçoit,

en effet, les angoisses qui ont dû troubler et attrister ce rare et ferme esprit, si droit dans sa conscience, si modéré dans sa conduite, en même temps que si logique dans ses déductions, en présence d'une doctrine qui menaçait la réforme par son principe même, qui ameutait contre elle, dès son début, tous les intérêts puissants et provoquait de la part des possesseurs menacés, des représailles violentes. « L'audace incorrigible de ces hommes, écrit-il encore dans la franchise d'une correspondance privée, m'irrite et m'afflige. Quel malheur que la renaissance de l'Évangile soit inaugurée par des supplices (2) ! » Et plusieurs fois il proteste qu'il est resté étranger à toutes les mesures de rigueur prises contre les anabaptistes, et qu'il a fait de constants efforts pour les prévenir. Enfin il s'élève dans une autre lettre à Vadian (3)

contre cette *intempestive et furieuse invective*, par laquelle Luther « poursuit et écrase des hommes deux fois malheureux (les paysans) ou plutôt les livre aux bêtes féroces. »

Outre leurs doctrines, Zwingli avait une sorte de répugnance contre les hommes qui furent à la tête de l'anabaptisme suisse. Plusieurs parmi eux, Grebel, Mantz, Hubmeyer étaient des hommes très-instruits, très-éloquents, et Zwingli avait eu avec eux de bonnes relations (4). Mais à mesure qu'ils avancèrent en âge, leur caractère prit une physionomie plus tranchée : ils se montrèrent emportés, violents, sans ménagements, voulant enlever tout de haute lutte. « J'affirme, dit Zwingli dans son style pittoresque, que je n'ai trouvé chez les chefs des anabaptistes qu'un esprit mélancholique ou une soif immodérée des honneurs (5). A les enten-

dre, quoi qu'ils fassent, ils font bien : où ils posent le pied naît une violette ou une rose (6) ! »

De plus, ils attachaient aux choses extérieures une importance qui choquait l'homme de la contemplation intérieure, de la rénovation morale par un travail tout spirituel. Nous verrons tout à l'heure que c'est le grand reproche que Zwingli adresse à leur théorie sur le baptême. Mais je remarque ce trait en mille choses. Ainsi, dans le deuxième colloque de Zurich, Grebel avait fait une grande affaire de savoir si pour la cène il faut employer du pain sans levain, s'il est permis de mettre de l'eau dans le vin et de célébrer la cène le matin, Christ l'ayant faite le soir (7). Les églises anabaptistes adoptèrent ces scrupules et célébrèrent la cène qu'elles appelaient *fraction du pain*, après le repas

du soir (8). Ils prenaient dans leur sens littéral jusqu'aux expressions de l'Évangile les plus évidemment figurées. Ainsi, en se fondant sur le précepte : « vous n'entrerez pas au royaume des cieux, si vous ne devenez semblables aux petits enfants », ils se mirent à imiter les jeux, les gestes et jusqu'au langage de l'enfance (9). Singulier attachement à la lettre de la part des hommes du libre esprit (10) !

La plupart des chefs du mouvement anabaptiste en Suisse, Roubli, Conrad Grebel, Mantz s'étaient signalés dans les premiers mouvements de l'esprit nouveau. Ils avaient devancé les magistrats, l'Église, et s'indignaient de la circonspection de Zwingli, de sa modération et de sa lenteur. Plusieurs fois, ils lui firent des représentations et des instances : « Pourquoi tarder davantage ?

Les apôtres nous ont donné l'exemple : faisons comme eux, séparons-nous des impies. Appelle à toi tous ceux qui veulent suivre le Christ. Le conseil et la ville sont remplis d'infidèles : constituons à part l'Église des saints. » Mais Zwingli leur répondait toujours : « Non ! je n'aime pas ces scissions et ces sectes. Quiconque n'est pas contre moi est pour moi. Christ a ordonné de laisser croître l'ivraie avec le froment jusqu'au jour de la moisson. D'ailleurs ne voyons-nous pas augmenter incessamment le nombre des fidèles ? C'est par l'action assidue de la parole que nous animerons les tièdes, convertirons les infidèles. Rappelez-vous que parmi les dix vierges qui attendaient l'époux, cinq seulement furent sages. Chers frères, n'ayez pas trop bonne opinion de vous-mêmes. Soyez patients avec les faibles : n'abandonnez pas

ces pauvres brebis malades qui appartiennent aussi au bercail du Seigneur (11). » Belles et touchantes paroles, qu'on ne saurait trop méditer ! Que de révolutions se sont perdues par l'esprit de secte et par cet orgueil indomptable qui se complaît dans les petites églises !

Zwingli, par sa résistance, ne leur apparaissait déjà plus comme un des saints. La haine de Mantz et de Grebel lui fut dès ce moment acquise. Il semble qu'un sentiment plus personnel s'ajoutait à leur dépit de sectaires et l'augmentait. J'ai déjà dit qu'ils étaient tous deux fort instruits : en outre, ils étaient enfants de bourgeois de la ville (12) : double titre qu'ils jugeaient suffisant pour obtenir des chaires dans la nouvelle école fondée à Zurich. Zwingli ne faisait pas d'objection à leur nomination :

mais fidèle à son système de ménagements pour les personnes, il ne voulait point, pour faire place à ces deux jeunes gens, priver de leurs moyens d'existence de vieux membres du chapitre. Il promit de faire son possible pour que des chaires d'hébreu et de grec fussent conférées à Mantz et à Grebel, quand la mort de quelques prébendiers laisserait des revenus vacants. Ils prirent cela pour une défaite. Pourtant l'on avait vu deux des plus savants hommes qui illustrèrent l'école de Zurich à cette époque, Ceporinus et Collin, attendre plusieurs années qu'on pût leur donner des honoraires. Pendant ce temps, Collin, tout en expliquant Homère gratuitement, faisait des cordes pour vivre (13).

Repoussés par Zwingli et excités, ce semble, par Thomas Munzer qui, vers cette époque, (1523) se rapprocha de la Suisse. Mantz,

Grebel, Roubli, Hubmeyer, Blaurock commencèrent à prêcher et à pratiquer l'anabaptisme. Jusque-là il était resté à l'état de doctrine. Munzer lui-même semble avoir combattu seulement le baptême des enfants, sans prêcher la nécessité d'un second baptême. Selon tous les témoignages, c'est Grebel qui le premier baptisa des adultes (14). « Ils se mirent, dit Zwingli, à proclamer que le baptême des enfants était une invention du pape, une abomination diabolique. Je cherchai à les convaincre de leur erreur, mais sans succès. Ils s'engagèrent cependant à ne rien entreprendre: quatre jours après, j'appris qu'ils avaient rebaptisé quinze personnes. » Zwingli essaya de ramener les sectaires : il fut convenu qu'on se réunirait tous les mardis pour discuter la question du baptême; mais à la seconde fois, ils rompirent les conférences. Alors « j'avertis

l'Église que cette œuvre ne pouvait venir d'un bon esprit, n'étant qu'une tentative de division : j'insistai sur la nécessité de conserver à l'Église le droit de fixer sa doctrine. Apprenant cela, ils arrivèrent en foule dans la ville, couverts de sacs et de cendres, prophétisant à tous les carrefours, dénonçant le vieux dragon (c'était moi) et ses trois têtes (mes collègues) : « Voyez, disaient-ils, nous ne voulons que l'innocence et la justice : nous avons mis nos biens en commun ! » quelques-uns prophétisaient : « Malheur à toi, Zurich, malheur ! » et comme Jonas, ils ne nous donnaient que quelques jours pour nous convertir (15). » Sur les instances de Zwingli, un colloque public fut convoqué.

II

Avant de poursuivre ce récit, il ne sera pas inutile de préciser les reproches que Zwingli adresse aux anabaptistes dans cette première phrase de leur histoire : plus tard la question se compliquera d'un grand nombre de passions et d'intérêts, et échappera par là à la discussion purement dogmatique.

Deux choses surtout répugnaient à Zwingli dès le principe : l'importance donnée par les anabaptistes à une simple cérémonie, leur séparation de l'Église.

L'opinion de Zwingli sur le baptême ne s'était pas formée d'un seul jet : nous pouvons suivre ici, comme dans la théorie plus grave encore de l'Eucharistie, toutes les

phases du travail qui s'accomplit dans son esprit pour passer du dogme catholique à sa réforme si radicale. Dans le premier moment de son émancipation intellectuelle, retenu encore par l'opinion commune sur la nécessité du baptême pour le salut, mais sentant déjà qu'il ne pouvait opérer sans la foi, il avait incliné à conclure, comme les anabaptistes, qu'il vaudrait mieux ne le conférer qu'aux adultes, à ceux qui pouvaient avoir la foi et la confesser (16). Mais à mesure qu'il se détacha de la tradition et qu'il se confirma dans l'interprétation purement spirituelle du dogme, il en arriva à refuser au baptême, à une cérémonie extérieure, le don d'une une action spirituelle. Le baptême sans lui apparut plus comme nécessaire au salut. Il admettait bien d'une certaine façon le péché originel. Par la faute d'Adam, le genre

humain a été voué à la mort : cette faute est comme une maladie transmise avec le sang, une servitude héréditaire. L'esclave ne peut engendrer que des esclaves. Mais la rédemption par le Christ a une efficacité égale : comme tous ont été perdus par Adam, tous sont sauvés par le second Adam. Et par une générosité de pensée vraiment héroïque à cette époque, il étendait le bénéfice de la rédemption jusqu'aux infidèles. « J'affirme, dit-il plusieurs fois, que les enfants des chrétiens non baptisés sont sauvés, et je crois fermement qu'il en est de même des enfants des gentils. Ceux qui, à cause de leur âge, ne peuvent entendre la parole de Dieu ne sauraient être condamnés pour n'avoir pas la foi (17). Le péché originel est effacé par le sang du Christ : le baptême n'y peut rien (18). Christ ayant ôté la malédiction de la loi a

aboli toute justification extérieure. Rien d'extérieur ne peut nous rendre justes et purs. C'est pourquoi Christ a supprimé toute espèce de cérémonies. Seulement, par concession sans doute pour notre faiblesse, il a conservé deux choses extérieures, deux signes, deux cérémonies : le baptême et la commémoration (la Cène). Le baptême est le signe auquel se reconnaissent les membres du peuple de Dieu. De même qu'en te faisant coudre sur l'épaule une croix blanche, tu te reconnais membre de la confédération, de même celui qui reçoit le baptême se signe comme chrétien, s'engage à écouter la parole de Dieu, à étudier ses prescriptions, et à y conformer sa vie (19). » Pourquoi donc faire tout ce bruit pour une chose purement extérieure, indifférente pour le salut ? Le baptême n'étant que le signe du peuple de Dieu, toute la

question se réduit à ceci : Les enfants sont-ils du peuple de Dieu ? « Hubmeyer m'appelle *laveur d'enfants*. Je ne m'offense pas de ce nom. Christ a ordonné de laisser venir à lui les petits enfants : il les a embrassés et donnés pour modèles à ses disciples. Pourquoi insulter à ces aimables cérémonies, comme si c'était une honte pour un homme de laver des enfants ! Sans doute, cela ne sied pas à des hommes aussi magnifiques ; mais cela sied bien au Christ et à nous autres, pauvres prédicants de Zurich (20). »

Quant au deuxième point, la scission d'avec l'Église, la constitution d'une église séparée, l'opposition de Zwingli n'était pas moins absolue. Nous avons vu que son principe était : pas de juge en matière de foi. Il revendiquait pour tous le droit d'exprimer leur opinion, de la publier (21) ; mais comme

règle pratique, il voulait que chaque église eût le droit de fixer son culte : « Chaque église doit agir et juger dans les choses extérieures (22)... Sans la permission du pasteur et des fidèles, ils prêchent, disant qu'ils sont envoyés de Dieu. Ceux-là sont des perturbateurs, qui se séparent de leur église, qui agissent sans la consulter. Quant à nous, nous ne faisons rien sans le jugement de notre église... Ils prêchent sans être autorisés par les églises, quand toute l'Écriture nous enseigne que nul ne peut s'emparer de sa propre autorité d'aucune fonction dans l'Église (23). Ils disent qu'ils excellent par leur sainteté, qu'ils reçoivent les inspirations de l'Esprit. Mais quel esprit leur enseigne à s'élever au-dessus des autres, à se séparer de l'Église du peuple chrétien, sous prétexte qu'ils valent mieux que ce peuple. Les moi-

nes l'ont fait; mais pour avoir eu tant d'orgueil, en ont-ils été meilleurs (24)?»

III

Le colloque eut lieu le 17 janvier 1525. Les chefs des anabaptistes soutinrent la discussion avec beaucoup de chaleur contre Zwingli. Le conseil jugea qu'ils n'avaient pas démontré la conformité de leurs doctrines avec l'Écriture. En conséquence, il statua que les enfants continueraient d'être baptisés, que ceux qui ne l'étaient pas, le seraient dans les huit jours, sous peine, pour les parents, d'amende ou d'expulsion. La guerre des paysans en Allemagne, et les troubles qui commençaient sur son propre territoire,

portèrent sans doute le conseil à faire ce premier pas dans une voie diamétralement opposée au principe de la Réforme : il devait la poursuivre jusqu'au bout, cette voie funeste; car on ne sort pas impunément du droit, et le premier châtiment des pouvoirs oppresseurs, c'est d'être conduits par la fatalité de la logique, à exagérer de plus en plus l'oppression.

Les anabaptistes répondirent : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes! » On considéra leur persévérance comme une résistance à l'autorité : plusieurs furent jetés en prison, quelques étrangers expulsés : mais la persécution n'a jamais étouffé l'enthousiasme! L'on peut voir dans les interrogatoires qui ont été conservés (25), les instances avec lesquelles les âmes simples ou exaltées, surtout les femmes, se pressent autour

de Grebel, de Mantz, de Blaurock pour obtenir d'eux *le signe de l'amour fraternel* (le baptême). Plusieurs déclarent qu'ils y ont été poussés par une inspiration irrésistible de Dieu. La cérémonie s'accomplit au milieu des prières les plus ferventes : la confession publique des fautes amène des scènes dont la sincérité de l'enthousiasme couvre mal le scandale, et les sanglots des assistants et du néophyte interrompent souvent les mystiques exhortations de l'apôtre.

Les campagnes surtout furent gagnées. Réclamant l'application littérale de tous les préceptes de l'Écriture, les anabaptistes, nous l'avons déjà dit, soulevaient des questions que la Réforme n'avait pas encore abordées et qui intéressaient surtout les paysans. Partout, les dîmes, détournées de leur destination première, ne servaient plus à l'entretien

des pasteurs et des pauvres : elles faisaient partie, comme d'autres revenus, du domaine non-seulement des corporations religieuses, mais encore de riches particuliers qui les avaient achetées. Les prêts à intérêt, mal déguisés sous la forme de rentes foncières, pesaient aussi très-lourdement, dès lors, sur les campagnes, et semblaient difficilement conciliables avec le texte célèbre de l'Évangile : « Vous prêterez sans rien espérer en retour. » (Luc, VI. 35.) Mais, outre l'appât de l'intérêt qu'on ne saurait nier, il est juste de reconnaître que les apôtres de l'anabaptisme exerçaient une grande influence par l'ardeur de leurs prédications et par la sainteté de leur vie. « Ils n'enseignaient, dit un ancien historien, que l'amour, la foi, la croix : ils se montraient patients dans les souffrances ; ils se soutenaient et se secouraient de toute manière par

des prêts et des dons (26). » Leurs ennemis eux-mêmes rendent témoignage à leur vertu; mais, selon l'ordinaire tactique de l'esprit de parti, ils la mettent sur le compte de l'hypocrisie. « Ils criaient, dit Bullinger, contre le luxe, contre tout excès de boire et de manger, contre les blasphèmes et tous les vices : ils avaient l'apparence d'une vie pieuse, soupiraient souvent, ne riaient jamais, blâmaient rudement, parlaient d'or. Par là, ils se faisaient admirer des hommes simples; les paysans se disaient : « Qu'on dise des baptiseurs « ce qu'on voudra : je ne vois en eux que « sainteté et n'entends de leur bouche que « paroles pieuses, qu'on doit ne pas jurer, « ne faire tort à personne, faire du bien à « tous. Que peut-on leur reprocher? » C'est ainsi qu'ils aveuglaient bien des pauvres gens dans le pays (27). »

L'agitation gagnait de proche en proche : plusieurs villages, des contrées entières se déclaraient pour l'anabaptisme. L'on fit conférence sur conférence pour ramener les principaux chefs. Enfin le conseil se décida à convoquer pour le 6 novembre 1525 un grand colloque, où furent invitées les députations des territoires les plus attachés aux doctrines redoutées.

La foule se trouva immense. On commença dans la maison commune ; mais tout à coup arriva une nouvelle troupe d'anabaptistes, criant : « Sion, Sion, réjouis-toi. » Quand le calme fut rétabli, la salle étant trop petite, on se transporta dans l'église collégiale. Là s'ouvrit une discussion vive, animée. J'en citerai deux incidents pour donner une idée de la manière de Zwingli. Les anabaptistes disaient qu'ils ignoraient s'ils avaient

été baptisés ou non dans leur enfance : « Je les pressais leur demandant : « Comment vous appelez-vous? » Ils ne manquaient pas de dire leurs noms. — « D'où vous viennent-ils? » — Quelques-uns eurent le front de dire : Nous ne savons pas. — « N'avez-vous pas un parrain et une marraine? » — Oui, mais nous ignorons s'ils ont réellement assisté à notre baptême. — « Savez-vous au moins de quelle mère vous êtes nés? » — Oui, sans doute. — « Mais comment! si vous ne pouvez affirmer que les faits dont vous ayez conscience, vous ne pouvez pas plus dire l'un que l'autre. Vous ne savez l'un et l'autre que par témoignage (28). »

Le colloque dura trois jours : « A la fin, dit Bullinger, un des paysans anabaptistes, plus emporté que les autres, demanda qu'on le laissât parler, qu'il terminerait la chose

d'un mot. Ses frères voulaient le retenir ; mais il perça la foule, et, se posant devant Zwingli, il cria : « Au nom du Dieu vivant, je t'en adjure, dis-moi une fois la vérité. « Zwingli, sans se troubler : « Je le veux bien ! Je te « dis donc que tu es un paysan méchant et « factieux. » Cette réponse inattendue coupa la parole à l'anabaptiste, et tout l'auditoire rit de bon cœur. »

L'impression générale fut contraire aux anabaptistes : les députations rapportèrent dans leurs communes la conviction que leur doctrine ne s'appuyait pas sur l'Écriture. Le conseil, comptant sur l'influence morale de la défaite des chefs les plus accrédités, se relâcha de sa rigueur. Mantz et Grebel, arrêtés d'abord pour leur refus persévérant de promettre de ne plus conférer le baptême aux adultes, furent remis en liberté au bout de

quelques jours; mais la secte faisant de nouveaux progrès, la répression fut reprise et devint chaque jour plus rigoureuse. Cette circonstance permet d'expliquer, sinon de justifier la sévérité du conseil. Il paraît certain qu'il poursuivait moins dans les anabaptistes des opinions religieuses que des opinions politiques et sociales. Voici les considérants d'un des nombreux arrêtés du conseil : « Le dernier colloque a démontré que les anabaptistes ne peuvent prouver leurs doctrines par l'Écriture; de plus, il est facile de prévoir que leur entreprise aura pour conséquence de diviser l'Église, d'entraver l'œuvre commencée de la réforme, d'ouvrir la porte à des doctrines étranges et non fondées et d'entraîner beaucoup de mal (29). »

Il est difficile de se faire une idée exacte de l'ensemble d'une doctrine que les deux partis

avaient intérêt à exagérer ou à amoindrir. Je trouve pourtant les principaux articles de foi de l'anabaptisme suisse, résumés dans une sorte de catéchisme que Zwingli réfute article par article, et qui mérite d'autant plus de confiance qu'il circulait manuscrit entre les mains des adeptes (30). Je crois utile d'en donner l'analyse :

Le premier article porte sur le baptême. Il doit être donné à ceux-là seulement qui peuvent affirmer en personne « qu'ils croient leurs péchés rachetés par le Christ, et qu'ils veulent marcher sur les traces du Christ, être ensevelis avec lui pour ressusciter avec lui. » Vient ensuite la séparation absolue d'avec les impies : « Rien de commun entre le bien et le mal, les fidèles et les infidèles, la lumière et les ténèbres, les mondains et les *extra-mondains ;* le temple de Dieu et les idoles,

Christ et Bélial. » Leurs ennemis prétendent que cette exclusion qu'ils poussaient jusqu'à refuser la cène (*la fraction de pain*) à ceux qui n'avaient pas reçu leur baptême, avait pour but d'enchaîner les âmes simples à leurs doctrines, en les empêchant d'entendre les raisons de leurs adversaires. Dans tous les cas, c'était un principe sectaire.

Ils voulaient, en outre, que le pasteur fût choisi par le troupeau, parmi ses membres, sans institution sacerdotale et sans condition d'instruction. Quant au glaive (au pouvoir temporel), ils le considéraient comme institué hors de la perfection chrétienne. « Dans la perfection du Christ, nous n'usons que de l'avertissement au pécheur, et, s'il refuse de se corriger, nous l'excluons de notre communauté. Christ n'a pas voulu qu'on lapidât la femme adultère; il lui a dit: Va, ne pèche plus. Il

n'a pas voulu juger entre les frères qui se disputaient l'héritage : il les a rejetés loin de lui. Nous devons faire de même ; car nous devons suivre les exemples que Christ nous a donnés. Un chrétien ne peut être magistrat ; car Christ n'a pas voulu être roi. Il a dit aussi : les rois des nations dominent, mais non pas vous. Pierre dit de même que Christ a souffert, non régné, et que nous devons suivre sa trace. L'office du magistrat est selon la chair ; la vie du chrétien, selon l'esprit. La demeure du magistrat est de ce monde, celle du chrétien est au ciel. Ses armes sont charnelles et contre la chair ; celles du chrétien, spirituelles et pour l'esprit. Les magistrats du monde sont armés de fer et d'airain : les chrétiens sont revêtus d'armes spirituelles, la vérité, la justice, la foi, la parole de Dieu. »

Ils déclarent repousser le serment, l'em-

ploi des armes pour quelque usage que ce soit, même pour la défense de la patrie : car le Christ a dit : « vous ne devez pas résister au méchant. »

Les écrivains et les actes de l'autorité leur reprochent encore de nier l'Écriture quand elle les gêne, en se disant inspirés par l'Esprit, et d'enseigner que les morts dorment jusqu'au jour du jugement, et qu'en ce jour solennel, le ciel s'ouvrira à tous, même au démon. Ils voulaient que les prêtres gagnassent leur vie par le travail de leurs mains et appelaient ceux qui vivaient d'un salaire ou d'un bénéfice des *ventrus* (*Bauchprediger*). Ils repoussaient le principe de la justification par la foi seule et prêchaient la nécessité des bonnes œuvres pour le salut. Ils posaient en principe que le magistrat n'a pas à s'occuper des matières religieuses et que nul ne doit être

contraint par des châtiments à un acte de foi (31).

C'est une sorte de lieu commun historique de prétendre que les anabaptistes ont prêché la polygamie et un communisme violent et spoliateur; mais cette accusation qui généralise le fait tout exceptionnel de Munster, est une calomnie réfutée par les faits les plus positifs. La polygamie n'a jamais été ni enseignée ni pratiquée par les anabaptistes (32). Quant à la communauté des biens, il paraît en effet que, dans le principe, les anabaptistes essayèrent de pratiquer la communauté volontaire, pour se conformer à l'exemple des apôtres; mais ils y renoncèrent bientôt, sans doute à cause des répugnances insurmontables qu'ils rencontrèrent (33). Aucun témoignage digne de foi n'accuse la secte dans son ensemble, d'avoir professé ni prati-

qué le communisme imposé d'autorité (34).

Mais une autre accusation, bien plus grave moralement, et historiquement mieux fondée, se rattache au principe même de l'anabaptisme. Sous le prétexte menteur d'un faux spiritualisme, il donnait aux passions humaines une liberté effrénée. « Quand on les surprenait dans quelque crime manifeste, ils disaient bravement : Je n'ai pas péché : je ne vis plus de la chair ; je suis mort à la chair; je vis de l'esprit. L'acte qu'on me reproche est de la chair, il n'est pas de moi (35). » L'on revit ainsi le spectacle donné par les mystiques à toutes les époques : la négation de la chair aboutissant, en réalité, à la licence la plus absolue.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la doctrine de l'inspiration ne pouvait pas poser une confession fixe et immuable. Pour juger l'a-

nabaptisme dans son ensemble, il serait nécessaire de faire des distinctions infinies de lieu, de temps; mais s'il est équitable de laisser à Jean de Leyde la responsabilité de ses folies sanglantes, l'on ne peut en laver complétement une doctrine qui renversait toutes les barrières légales et morales devant les aberrations de l'individualité surexcitée. Même dans ses écoles les plus modérées, l'anabaptisme me semble avoir ce vice radical. J'y remarque aussi, avec un sentiment élevé de quelques-uns des droits essentiels de l'humanité, une absence complète d'idées pratiques. Au milieu d'une société cuirassée et de nationalités qui ne pouvaient s'affirmer et se maintenir que par la guerre, poser en loi absolue qu'il est défendu de se servir du glaive, et vouloir reconstituer la petite communauté pacifique que les premiers chrétiens

avaient établie au milieu de la grande paix intérieure du monde romain, c'était commettre plus qu'un anachronisme. C'était se séparer de la patrie, comme on s'était séparé de l'Église et se constituer en secte dans la société civile, comme dans la société religieuse.

Le même esprit se cache, au fond, sous l'apparente humanité de la loi pénale de l'excommunication ou du bannissement. Cette loi se rattachait étroitement à leur principe sectaire de la constitution d'une église des saints. Ils repoussaient tout pécheur de leur église, de leur communauté, et par là même ils renonçaient à amener à eux la société tout entière. Faut-il ajouter que ce principe, trop libéral au point de vue social, est très-rigoureux au point de vue religieux? Zwingli rejetait l'excommunication; il ne voulait pas

qu'on désespérât jamais d'aucun pécheur. Quant à la substitution d'une peine purement religieuse à tout autre système de répression, elle n'avait pas grand inconvénient tant que la secte se perdait au milieu d'une société qui croyait à son droit, à son devoir de punir : mais il est clair que, appliquée à un peuple tout entier, elle eût été incompatible avec l'ordre social.

Le troisième point, la théorie du magistrat, provoque les mêmes réflexions. Je ne crois pas que les anabaptistes aient directement, positivement prêché la désobéissance au magistrat. Cela n'a été prouvé que de Munzer; ceux de Suisse ont toujours affirmé qu'ils repoussaient cette doctrine (36). Mais en disant qu'un chrétien ne peut être magistrat, ils posaient évidemment un idéal pour leur société de saints, et cet idéal est en dehors (non

pas au-dessus) de l'humanité. Nier le mal, pour se dispenser de le réprimer, c'est de tous les procédés le plus commode, mais le plus puéril. L'on peut comparer cette théorie à celle de Zwingli (37). Le point de départ semble le même. Zwingli admet aussi que, dans un état de perfection, l'office du magistrat serait inutile, mais il ne cherche pas cette perfection autour de lui. L'esprit pratique ne perd jamais de vue le monde dans lequel il vit et sur lequel il veut agir : il s'arrête à la limite du raisonnable, tandis que l'utopie se précipite aveuglément dans l'absurde.

Avant même que la doctrine de l'inspiration n'eût porté ses conséquences extrêmes, elle avait donc de quoi effrayer les puissances établies. Le seul fait de se constituer en église séparée entraînait des perturbations très-

graves, à une époque où l'Église et l'État étaient si étroitement unis. Ainsi le mariage. Les anabaptistes soutenaient que l'époux fidèle, c'est-à-dire appartenant à leur secte, avait le droit et le devoir de quitter l'époux infidèle (38). D'un autre côté le droit de nommer aux cures était un droit seigneurial très-prisé. Enfin l'anabaptisme touchait de bien des côtés au temporel et soulevait les populations écrasées (39).

IV

Entraînés soit par l'exemple des paysans d'Allemagne, soit par la prédication des anabaptistes, ou par le sentiment d'une longue oppression devenue plus intolérable depuis

que le mot de liberté avait retenti dans les chaires, les paysans sujets de Zurich se soulevèrent sur plusieurs points. On ne leur répondit pas, comme en Allemagne, par la violence et par le massacre. On leur demanda de déposer leurs griefs.

Ces griefs sont en grande partie ceux qui sont énumérés dans les fameux douze articles. Ils demandaient la suppression du servage, des petites dîmes, des corvées, de certains péages et droits de douane, la liberté de la chasse et de la pêche, le rachat des rentes foncières, l'abaissement du taux de l'intérêt, la remise des biens des couvents supprimés aux communes, la suppression des basses justices, de la prison pour dettes, et, en cas de poursuite criminelle, la liberté provisoire sous caution.

Ces réclamations furent loin d'être accueillies ; mais il faut noter que la majeure partie

du territoire ne s'associa pas au mouvement, de telle sorte que les concessions, bien insuffisantes d'ailleurs, que fit le conseil, furent à peu près volontaires. On accorda une grande chose : la suppression du servage ! Le conseil supprima aussi les petites dîmes et autorisa le rachat des grandes dîmes (40) et des rentes. Mais il conserva les basses justices, le droit exclusif de pêche (*il vous serait plus nuisible qu'utile*), les douanes, même sur le fer des instruments aratoires, la prison pour dettes (*c'est pour votre bien, autrement on ne vous vendrait qu'au comptant*), le droit de chasse (*il ne vous servirait à rien et vous empêcherait de travailler*), le droit de nommer et destituer les curés (41).

Quelque insuffisantes que fussent ces concessions et quelque dérisoires ou blessantes que fussent quelques-unes des raisons allé-

guées, elles suffirent cependant pour calmer ce noble peuple et pour le maintenir dans la sujétion pendant des siècles. Le plus grand opprobre du moins avait disparu : le servage. Et le rachat des dîmes et rentes promettait quelque soulagement à une situation vraiment intolérable.

La question des dîmes et des rentes était la grande difficulté, la grande angoisse pour Zwingli. L'Évangile interdit positivement de prêter à intérêt : « Vous prêterez, sans rien espérer en retour » (Luc. VI. 35). Zwingli ne méconnaissait pas la portée de ce précepte; « mais, dit-il, les hommes riches n'ayant pas voulu prêter aux pauvres sans compensation les choses qu'ils s'étaient appropriées, l'impuissante justice humaine a dû permettre que le prêteur se fît payer une partie des fruits de la terre sur laquelle il a prêté. C'est bien

dur ; mais le magistrat ne peut forcer personne à prêter sans intérêt. Ce serait une nouvelle servitude. Ainsi quoique celui qui prête à intérêt agisse contre la parole de Dieu et contre la loi de nature, celui qui a accepté le prêt sous cette condition doit payer selon le commandement de Dieu : rendez à chacun ce qui lui est dû (42), car il a donné sa parole, des gages, des cautions, des promesses au magistrat. Quiconque veut les fausser n'est pas un chrétien, puisqu'il refuse de tenir à son prochain la foi qu'il lui a jurée. Si Dieu défend de prêter à intérêt, il ne défend pas de payer l'intérêt promis ; il l'ordonne, au contraire. Et ne dis pas : « en offrant à mon créancier ce qu'il ne peut accepter sans péché, je l'induis à pécher. » Songe d'abord à ne pas pécher toi-même en manquant à ta foi. Fausse et misérable ex-

cuse de chercher une bonne affaire sous prétexte de venir en aide à l'âme de ton prochain! Que si tu dis : « Il est écrit : vous devez prêter sans rien espérer en retour ; donc je ne dois rien payer pour le prêt, » je réponds : va donc et demande-leur de te prêter sous cette condition ; s'ils y consentent, tu ne leur dois assurément aucun intérêt ; mais s'ils stipulent un intérêt et que tu le leur promettes, tu dois le payer. Tu ne peux les forcer à faire selon ta volonté. Mais, ajoute Zwingli en se tournant vers les créanciers, ne croyez pas que je vous donne ici un point d'appui. Ceux qui savent que l'intérêt est contre Dieu et qui l'exigent néanmoins ne sont pas des chrétiens : entendre la parole de Dieu et ne pas la suivre, c'est mépriser Dieu. Sodome et Gomorrhe seront jugées moins sévèrement au jour du jugement (43). »

J'ai voulu citer ce passage comme une nouvelle preuve de la rectitude du jugement de Zwingli. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ni au point de vue moral, ni bien moins encore au point de vue économique, la question du prêt à intérêt; mais, en se plaçant sur le terrain de Zwingli, il me semble qu'on n'a jamais plus nettement défini la mesure des droits et des devoirs. Tout ce qui est devoir pour un citoyen n'engendre pas pour les autres un droit corrélatif : il est des devoirs pour lesquels le seul juge est la conscience, et à l'accomplissement desquels la société ne peut contraindre sans porter atteinte à la liberté. Sous cette réserve, c'est au magistrat, au pouvoir social, de concilier tous les droits et tous les devoirs, de manière à faire porter à l'association tous ses fruits moraux et matériels. Zwingli propose au ma-

[illegible] pour juger
[illegible] mesures qui
[illegible] le sol
[illegible] toujours
[illegible] par le travail
[illegible] et part des
[illegible] cultivateur
[illegible] de
[illegible] seconde mesure
[illegible] nouvelle constitution
[illegible] se [illegible]
[illegible] avare
[illegible] : il pourra
[illegible] ou malheureuse-
[illegible] cultivateur ne
[illegible] il saurera que Dieu
[illegible] aussi à sa existence ;
[illegible] mieux quitter sa maison et son
[illegible] que de verser son sang dans ses

veines. Car établir une rente sur son champ, qu'est-ce autre chose que vendre son travail et ses sueurs? Le pauvre cultivateur endetté laboure, travaille, et un autre prend la moisson. Mieux vaut quitter le sol et chercher sur une terre moins inhospitalière une autre habitation. En empruntant, d'ailleurs, l'exil n'est qu'ajourné; il faudra néanmoins partir, tôt ou tard, et alors ce sera la rage et le désespoir dans le cœur. Si l'on continue de permettre aux riches de constituer des rentes, toutes les terres seront bientôt grevées, et quel peuple aurons-nous alors? Rien que des pauvres affamés et écœurés, plus mal nourris et plus méprisés par les usuriers que le bétail : ils seront à ceux qui les exploiteront le mieux. » La troisième mesure recommandée par Zwingli avec une grande insistance, c'était de rendre rachetables les rentes per-

pétuelles : « Faites cela, dit-il, et dans dix ans vous serez étonnés des résultats obtenus : le nombre des rentes sera énormément diminué, le sol affranchi produira davantage, le travail sera plus actif, et la culture plus perfectionnée. » Zwingli réclame des magistrats une intervention énergique : « Si vous ne le faites pas, vous êtes contre Dieu, car vous n'auriez jamais dû permettre que cette lourde charge des rentes s'établît sur votre peuple (45). »

La question des dîmes n'était pas moins compliquée. « Il y règne, dit Zwingli, un tel abus, qu'il semble presque impossible d'y porter remède; mais Dieu nous assistera. Le grand obstacle au redressement des dîmes, c'est qu'elles ont été acquises par titre valable, de telle sorte qu'on ne saurait en dépouiller leurs possesseurs actuels, sans mettre

en péril tout l'ordre social. Comment faire donc? D'abord, en ce qui touche les dîmes qui appartiennent aux établissements religieux, il faut procéder comme on l'a fait à Zurich. Supprimez les prébendes et couvents, et laissez mourir, sans les dépouiller, mais sans les remplacer, les moines, les nonnes et les prébendiers. Quand il n'y aura plus personne pour réclamer les dîmes qui leur appartiennent en vertu de contrats valablement passés, elles seront ramenées à leur destination première, qui est de servir à l'entretien des prêtres et des pauvres de chaque paroisse. Mais le malheur est que la plupart des dîmes appartiennent à des personnes étrangères à la paroisse, et souvent même à des sujets d'autres États, de sorte qu'on n'y saurait toucher sans s'exposer à de grands troubles, et même à la guerre. C'est le résultat d'une

longue connivence des papes, des prêtres, des couvents, des particuliers, des communes et des seigneurs. Tout cela pèse sur nous maintenant. Toutefois ne nous décourageons point. Nous n'avons pas veillé à la conservation de la maison de Dieu; c'est pourquoi il faut maintenant, avec tant de travail et de difficulté, apporter le bois, la pierre, la chaux et le sable pour la reconstruire. Ce qu'il y a à faire de suite, c'est de veiller à ce que les possesseurs des dîmes entretiennent les curés, d'interdire aux prêtres de recevoir des offrandes, et d'en consacrer le produit aux pauvres. Enfin il faut ordonner que les dîmes soient rachetables. Et ne dis pas : ils ont perçu la dîme assez longtemps, on ne leur doit plus rien! — C'est ton opinion, mais le juge en décide autrement. Ne te plains pas non plus qu'il faille attendre jusqu'à la mort de tous

les prêtres, moines, prébendiers qui possèdent des dîmes; nous le devons par amour pour la paix. Ne regrettons pas le temps : sans lui, rien ne peut se faire pacifiquement. Les moines, nonnes et prêtres, pauvres égarés, ne sont pas cause de ces abus. Hélas! ils sont nés au milieu d'eux. Christ a toléré pendant trente-trois ans les scribes et les Pharisiens! Soyons donc contents que la parole de Dieu soit en bon chemin, et consolons-nous de ne pouvoir contempler de nos yeux le soulagement qui en résultera pour les pauvres. Mais il faut agir énergiquement, sans relâche, dans ce sens : si l'on ne remédie pas régulièrement et charitablement à tous ces abus, le temps approche où cela se fera par la violence et par le désordre (46). »

Je dois ajouter, au très-grand honneur de Zwingli, qu'en présence de la guerre des

paysans et de l'agitation du territoire de Zurich, il n'oublia jamais que l'oppression engendre et excuse la violence. Il adresse ces fortes paroles aux grands de la terre : « Prenez garde! si le peuple se détache de vous, que devient votre puissance? Le peuple veut garder l'Évangile; si vous tentez de le lui enlever par la force, il répondra avec les apôtres : il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes! Les croyants perdraient plutôt la vie que leur foi. Ils se consoleraient par la paix de leur conscience et par la certitude d'être les enfants de Dieu. Les incrédules rient de cette fermeté dans la foi; mais, comme Pharaon, comme Jéroboam et Achab, ils n'échapperont pas au châtiment de Dieu (47).»

En attendant le résultat des mesures qu'il proposait, Zwingli voyait un grand soulage-

ment actuel à la misère des populations, dans la suppression des offrandes et des couvents. Il y revient à cette occasion : « Veillez à ce que les prêtres aient de quoi vivre, et vous verrez comme le purgatoire va s'éteindre tout de suite. Quand on n'y jettera plus toutes ces offrandes, il n'en restera pas un tison. Ne souffrez pas qu'aucune puissance reste aux prêtres; mais laissez mourir en paix les titulaires actuels. Quant aux nonnes, ne les laissez pas sortir de leurs couvents, à moins qu'elles n'aient une retraite honorable; mais faites de leurs couvents des hôpitaux pour les pauvres. De même pour les moines; il faut les laisser s'éteindre tranquillement, mais ne pas permettre de les remplacer. C'est casser une jambe au pape. Leurs biens serviront aux pauvres (48)».

V

Qu'ajouter encore? Zwingli continua de combattre les anabaptistes, sans se livrer, dit-il, à toute sa fougue, pour ne pas augmenter la colère du conseil contre eux. Le conseil sévit avec une violence toujours croissante, et la délation, qui fait cortége à toutes les persécutions, lui fournit de nombreuses victimes (49). Plusieurs furent enfermés au pain et à l'eau. Ayant réussi à s'échapper, ils prétendirent qu'un ange les avait délivrés comme saint Pierre. Beaucoup furent bannis, et allèrent mourir misérablement loin de leur patrie (50). Quelques-uns revinrent disant: La terre est au Seigneur! et, chose horrible!

ils furent noyés. La constance de leur mort leur fit de nouveaux prosélytes : « Plus on les persécutait, dit un ancien historien, plus leur nombre augmentait. Peut-être Dieu a-t-il voulu se moquer de la tyrannie en faisant que, voulant extirper l'hérésie par la violence, elle n'a jamais réussi qu'à multiplier le nombre des hérétiques (51). »

Parmi ces supplices, celui de Mantz fut l'un des plus tragiques. En marchant à la mort, il louait Dieu qu'il lui fût permis de mourir pour la vérité de sa parole, et priait pour ceux qui l'avaient condamné. Le vicaire qui l'accompagnait eut le triste courage d'entrer en discussion avec lui. Tout à coup on vit paraître son frère et sa pauvre vieille mère. On croyait qu'elle allait l'engager à faire une rétractation qui l'eût sauvé, mais elle l'exhorta, au contraire, à rester ferme

dans sa foi. On lui lia les bras et les jambes; et on le jeta dans le fleuve (52).

Il faut dire cependant, à l'honneur du conseil de Zurich, qu'il refusa de livrer aux Autrichiens, qui le réclamaient pour le brûler, Balthazar Hubmeyer (53). Zwingli intercéda pour lui et pour tous ces malheureux. Y mit-il toute l'insistance, toute l'énergie désirables? Je ne saurais l'affirmer; mais, à une époque où la foi était si intolérante, on doit lui savoir gré d'avoir modéré la répression.

Toute l'Europe catholique et protestante fut complice des mêmes barbaries. Si Mantz fut noyé à Zurich, Hubmeyer fut brûlé à Vienne, Blaurock dans le Tyrol autrichien, et Hetzer décapité à Constance. Des milliers de victimes périrent avec le courage de l'enthousiasme. On assure que dans la seule ville

d'Einsisheim, plus de six cents furent exécutés (54). La plupart des réformateurs, il faut le dire, approuvèrent ces horreurs, ou du moins les couvrirent de leur silence. Cependant l'on a recueilli de l'un d'eux ces belles et humaines paroles : « L'on ne peut punir pour une doctrine, quelque erronée qu'elle soit : il faut la redresser. Qu'on ne dise pas que de leur doctrine (des anabaptistes) il peut résulter des troubles : attendez pour les punir que les troubles aient eu lieu. Autrement il faudrait tuer les enfants au berceau pour les empêcher de devenir des assassins ou des brigands. Ne condamnez pas avant que l'acte soit commis, fussiez-vous certains qu'il se commettra. C'est Satan, ce meurtrier avide de sang, qui nous tend ce piége : pourvu qu'on tue, il gagne toujours et doublement ; car le martyre engendre de

nouveaux partisans à l'erreur, et la parole de Dieu est rendue complice de l'œuvre de sang... Qu'on laisse les hérétiques enseigner ce qu'ils veulent; nul n'est forcé d'adopter leurs erreurs. Si pour une erreur, on mérite la mort, qui donc restera en vie (55)? » Je voudrais terminer ici : ces paroles de l'un des premiers réformateurs sont en quelque sorte un engagement contracté envers l'avenir, et malheureusement, il n'est pas encore tenu. Voici deux siècles que ce mot a été dit : « Il ne faut pas punir les doctrines, il faut les redresser! » Ne semble-t-il pas qu'il soit d'aujourd'hui, et combien de temps faudra-t-il pour qu'il soit plus que le vœu d'un esprit généreux?

Il me reste à dérouler encore une page de cette histoire de sang. Après le crime de Saint-Gall (56), les poursuites contre les anabaptistes furent poussées avec une nouvelle ri-

gueur. Zurich convoqua (1527) les députés des cantons où ils étaient répandus : Berne, Schaffouse, Coire et Saint-Gall, pour arrêter en commun les mesures à prendre contre cette hérésie « qui trouble non-seulement la vraie foi, mais l'ordre et la constitution des choses humaines, le gouvernement et la morale publique. » L'on n'eut pas de peine à s'entendre sur la rédaction d'un décret. L'exposé des motifs raconte les crimes attribués aux anabaptistes : ils détournent les populations des sermons des hommes justes et instruits, injurient les prédicateurs publics, pérorent dans tous les coins, les forêts et les champs, célèbrent des mariages spirituels qui ne sont que des occasions d'adultère, commettent des assassinats au nom de Dieu, se vantent d'avoir des révélations divines et le don des miracles, disent que le diable sera

sauvé, ne veulent pas porter l'épée, déclarent que les rentes et intérêts sont infâmes et que toutes choses doivent être communes; enfin ils interdisent aux chrétiens de prêter serment et de revêtir une magistrature. Puis vient un décret terrible, qui prononce le bannissement, la noyade, etc. (57).

Ceux des anabaptistes qui échappèrent à la persécution se répandirent dans l'Europe entière, surtout dans la Moravie, la Bohême, la Silésie, la Hollande. Peu à peu l'émotion produite par leur apparition se calma, laissant à l'avenir plus d'une question à méditer, plus d'un problème à résoudre.

CHAPITRE VII

La Cène. — Lutte contre Luther.

I

Pendant que Zwingli luttait contre les anabaptistes et défendait la Réforme contre les emportements de l'esprit de secte, il soutenait de l'autre côté contre Luther et les modérés, un combat non moins important (1). Je voudrais saisir l'homme à ce moment où il fut dans la plénitude de son génie et de son action, et réunir quelques traits de son caractère [1].

1. Je ne fais ici que traduire les témoignages contemporains de Bullinger, Weiss et Myconius.

Zwingli était d'une constitution robuste; sa figure, très-vive et d'un caractère très-prononcé, a dans ses portraits une singulière expression de force, en même temps que de finesse; un sourire mêlé d'ironie erre sur ses lèvres. Son œil est méditatif; mais ses contemporains racontent qu'en chaire, lorsqu'il parlait contre les corrompus, il s'illuminait d'un éclat terrible. Son humeur, il l'atteste lui-même, n'avait rien de morose : il était plutôt enclin à la gaieté, et c'est là, suivant la remarque naïve de Bullinger (2), ce qui seul lui a permis de résister à la fatigue de ses travaux. Le bonheur comme l'adversité, il supportait tout en homme. Aucun danger ne put jamais l'empêcher de dire bravement la vérité (3).

Il trouvait une grande distraction et un délassement dans la musique, qu'il cultivait

avec passion et dans la société de son excellente femme et de ses enfants. Il se réunissait souvent avec des amis, et se rendait aux invitations des plus humbles comme des plus puissants. Sa bienveillance était sans égale. Nul ne s'est adressé à lui sans obtenir ce qu'il demandait, ou sans emporter la conviction qu'il lui était impossible de l'accorder. Il était assailli nuit et jour par une foule d'hommes, riches ou pauvres, Suisses ou étrangers. Tous ceux qui étaient expulsés de leur patrie pour cause de religion se réfugiaient auprès de lui, comme auprès d'un père; Hutten, Carlstadt n'implorèrent pas en vain sa protection. Personne ne le quittait, sans avoir reçu satisfaction. Il ne pouvait rien refuser aux pauvres, et il lui est arrivé bien souvent d'être exploité par des hypocrites. Ses faibles ressources ne suffisaient pas à son inépuisable charité. D'un

caractère irritable, il s'emportait quelquefois, mais il ne conservait aucune rancune. Exempt de haine et d'envie, il supportait patiemment la haine, l'envie et les mauvais procédés de ses adversaires; et pourtant, quand il le fallait, il savait défendre vivement son innocence et son honneur.

Il étudiait sans relâche, surtout l'Écriture, mais aussi les classiques grecs et latins. Les ouvrages qu'il a publiés, ne furent que la moindre partie de ses occupations. Il avait une immense correspondance avec la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie. Les uns lui faisaient des questions sur l'Écriture, d'autres lui confiaient leurs affaires et lui demandaient des conseils. A tous, il répondait de manière à les remplir d'admiration et de reconnaissance. De plus, il faisait tous les jours un cours sur l'Ancien

Testament d'après le texte des Septante, comparé au texte hébreu ; et suivait avec une sollicitude extrême tout ce qui se faisait dans les écoles. Enfin, sauf le cas très-rare de maladie, il prêchait toujours lui-même. Ses sermons, simples, à la portée de tous, attiraient une grande foule. D'une clarté parfaite dans l'exposition de la doctrine, il était sévère et incisif dans les réprimandes, plein d'onction dans les avertissements ; et, dans les consolations, touchant et aimable. Il détestait les phrases pompeuses et parlait toujours comme on parle au pays (4). « Je ne sache personne, dit Myconius, qui ait attaqué avec une telle autorité les corrompus, surtout les pensionnaires, les oppresseurs des pauvres (5). » Il faut ajouter que le conseil le consultait d'ordinaire quand il s'agissait de choses intéressant la réforme ; et qu'il était

souvent chargé de rédiger ses mandats, ses réponses et ses arrêtés. Dans les derniers temps de sa vie surtout, tout le poids des affaires reposa sur lui. Aussi ses amis ne pouvaient comprendre comment il pouvait suffire à toutes ses occupations, et s'étonnaient qu'il ne devînt pas fou (6).

Sa vie fut un combat perpétuel. D'abord la lutte contre le pape; puis celle contre les anabaptistes; enfin avec Luther, une querelle déplorable, qui déchira en deux la réforme et fit courir à l'œuvre tout entière les plus imminents périls.

II

Cette fois la question ne portait pas, comme avec les anabaptistes, sur les conséquences de

la réforme dans l'ordre temporel. Elle était purement théologique; mais elle touchait à l'un des points principaux de la dogmatique chrétienne : le sacrement de l'Eucharistie.

Suivant la doctrine catholique, on le sait, le pain et le vin disparaissent au moment même de la consécration et sont remplacés par le corps et le sang de Jésus-Christ (*transsubstantiation*). Luther, sans admettre cette doctrine, du reste assez récente dans l'Église, puisqu'elle ne fut érigée en article de foi que par le concile de Latran (1215), soutenait que sous le pain et le vin, sans changement de substance, le corps et le sang du Christ sont présents réellement et essentiellement (doctrine de *la présence réelle*, de la *consubstantiation* ou de l'*impanation*). Il niait contre les catholiques deux choses : la disparition de la substance du pain et du vin,

et le renouvellement quotidien du miracle; mais il admettait avec eux la présence réelle et l'expliquait par la doctrine de l'union des deux natures. Selon cette doctrine, dont on peut suivre les traces dans l'histoire ecclésiastique, depuis Luther, qui semble la tenir d'Occam, de Lefebvre d'Étaples et de Gerson (7) jusqu'à Jean Scott Érigène (8), l'humanité du Christ, en vertu de son union étroite et indestructible avec sa divinité, a, comme celle-ci, le don de l'*ubiquité* : le corps du Christ est présent sous les espèces du pain et du vin, comme il est présent partout. Luther jugeait que cette doctrine était conforme aux termes mêmes de l'institution : « Ceci est mon corps, » et, fidèle à son principe de l'interprétation littérale de l'Écriture, il déduisait de ce texte, avec le dogme de la présence réelle, la nécessité de la communion sous les

deux espèces pour les laïques comme pour les prêtres.

Zwingli était d'accord avec Luther pour réclamer la communion sous les deux espèces et pour repousser la transsubstantiation : ces deux points se trouvent déjà énoncés dans la défense des conclusions et dans le livre sur le canon de la messe; mais avec son principe que la *foi seule sauve* et que rien d'extérieur ne peut *purifier l'âme*, il ne pouvait s'arrêter à la doctrine de la présence réelle. Il fit un pas de plus et rompit complétement avec la tradition : pour lui, la Cène ne fut plus qu'une commémoration de la mort que le Christ a subie pour racheter les péchés des hommes : le pain et le vin ne furent que les signes [1] du vrai corps et du vrai sang de Jésus-Christ.

1. *Signe* ou *sacrement*. De là le nom de *sacramentaires* donné aux partisans de cette doctrine par leurs adversaires.

Outre sa valeur dogmatique, la controverse qui s'engagea sur cette question entre les réformateurs allemands et les réformateurs suisses, avait une importance extrême comme symptôme de deux tendances très-opposées. La réforme luthérienne, quoi qu'il paraisse, procédait avec un esprit conservateur. Luther était entré dans la lutte avec de terribles déchirements de cœur. A chaque pas qu'il faisait en avant, il semblait sentir le sol manquer sous lui, et l'histoire n'a rien de comparable à ses efforts désespérés pour lutter contre la force irrésistible qui l'entraînait comme malgré lui. Son principe était de ne repousser dans les dogmes et dans les pratiques de l'Église, que ce qui était positivement opposé au texte de l'Écriture. Il voulait bien sortir de la tradition pour obéir à l'ordre supérieur de Dieu même; mais pour le déter-

miner à cette rupture douloureuse, il fallait que cet ordre eût toute l'autorité d'un texte formel.

Le principe, le caractère de Zwingli étaient tout différents. Pour lui, le christianisme était tout entier dans l'Écriture. Il n'admettait pas que Dieu eût négligé de faire connaître des choses nécessaires ou utiles. Il ne conservait dans les institutions existantes que ce qui était consacré par un texte exprès. Il n'avait pas de lutte intérieure à soutenir pour s'écarter de la tradition. Tout le travail qui s'opérait en lui était celui d'un esprit qui, épris de la vérité, se dépouille successivement par un examen réfléchi et consciencieux, des erreurs accueillies sans réflexion par la seule influence du milieu environnant. Il était avant tout un logicien, et bien assuré de sa prémisse, l'*autorité de*

l'Écriture, il brisait sans hésitation et sans remords, les institutions des siècles (9).

Nulle part, cette opposition de principe ne se montra avec plus d'éclat que dans la question de la cène. Le dogme de la transsubstantiation était devenu en quelque sorte le point central de tout le culte catholique. Non-seulement le prêtre qui, en consacrant l'hostie, la changeait en Dieu, puisait dans ce miracle dont il était l'agent quotidien, une incomparable puissance; mais il est établi historiquement que sur cette doctrine repose toute la constitution du sacerdoce (10). De plus, on déduisait de ce dogme les messes privées pour les vivants et pour les morts, et l'adoration du Dieu vivant dans l'hostie était la base même du culte dans l'église catholique. Luther, en conservant la présence réelle, maintenait évidemment le prin-

cipe même sur lequel reposaient ces pratiques, quoiqu'il les repoussât vivement, et Zwingli était certainement fondé à dire que « l'antechrist ne pouvait être renversé complétement, tant qu'on n'aurait pas détruit de fond en comble cette erreur (11). »

Zwingli accomplit résolûment cette rupture radicale. Il ne fit pas cette démarche si grave sans une longue préparation des esprits et sans un grand et profond travail intérieur. C'est successivement et de degré en degré qu'il s'éleva, par une opération toute logique, à la simplicité suprême de sa théorie. Je trouve quelque part dans ses œuvres, une image par laquelle il exprime bien cette vue de plus en plus claire de l'esprit : « Quand l'on a marché longtemps dans la neige, et qu'on arrive ensuite dans une verte prairie, les yeux ne

la voient pas d'abord ; ils restent longtemps éblouis de l'éclat de la neige, et ne recouvrent leur exactitude qu'après un temps quelquefois assez long. Il en est de même de notre entendement. Nous avons longtemps marché à travers les doctrines humaines : elles ont tellement affecté notre jugement qu'arrivés dans la riante verdure de la parole de Dieu, nous ne l'apercevons pas de nos yeux ouverts. Quelques-uns seulement recouvrent la vue peu à peu (12) ! »

« Dès 1522, dit Melchior Adam d'après les biographes contemporains, Zwingli savait ce qu'il devait fuir, mais il ignorait encore ce qu'il devait faire. Il avait pénétré la fausseté de la transsubstantiation ; il sentait aussi que la doctrine de Luther sur la consubstantiation ou l'impanation ne pouvait s'accorder avec les paroles du Seigneur, ni avec l'ensem-

ble de la foi chrétienne, ni avec les témoignages de l'antiquité orthodoxe : mais il ignorait encore ce qu'il devait adopter. Enfin, le rapprochement attentif et répété de tous les textes de l'Écriture lui fit reconnaître la vérité (13). »

Mais il fallait de grands ménagements pour produire cette doctrine au grand jour. Zwingli dit lui-même : « Quoique mon opinion soit formée depuis plusieurs années, je n'ai pas voulu la jeter dans le public, avant d'en avoir conféré plusieurs fois avec des personnes doctes et pieuses (14)... J'aurais craint, en l'enseignant avant que les esprits ne fussent préparés, de compromettre la vraie doctrine (13). »

La première trace de la doctrine de Zwingli est peut-être dans ces mots d'une lettre adressée à Oswald Myconius, le 20 jan-

vier 1520 : « Christ, mort une fois pour nos péchés, ne meurt pas de nouveau : s'il ne meurt plus, il ne renaît plus, et par conséquent il n'habite plus avec nous corporellement. » Ces mots, dans cette lettre, sont dirigés contre le pape ; mais comme ils expriment l'un des arguments les plus habituels de Zwingli contre la présence réelle, il n'est peut-être pas téméraire de penser que c'est par cette brèche que sa doctrine pénétra dans son esprit.

Quoi qu'il en soit, il n'exprime nettement son opinion que dans une lettre adressée (le 15 juin 1523) à *son bien-aimé maître et frère Th. Wittembach* (16), comme s'il avait voulu lui donner un témoignage éclatant de sa reconnaissance en l'initiant, le premier, aux résultats de ses méditations sur un si grave sujet. Mais cette lettre où la pen-

sée est encore voilée et ne semble pas en possession de tous ses éléments, ne fut pas publiée de son vivant. L'année suivante (16 novembre 1524), Zwingli s'exprime avec une entière précision, et muni de toutes ses preuves, dans une lettre adressée à Mathieu Alber (*Mathæus Alberus*), pasteur à Reutlingen (17). A ce moment, Carlstadt venait de publier son premier écrit sur cette question. Il avait soulevé partout des tempêtes et des querelles. Zwingli, informé d'une controverse engagée entre Alber et l'un de ses collègues, écrit au premier, pour l'engager à s'abstenir de cette discussion, ajoutant que Carlstadt, bien qu'ayant tort dans l'explication des paroles sacramentelles, avait raison au fond. Il déduit ses arguments avec beaucoup de force, et termine en suppliant Alber de ne communiquer sa lettre qu'aux

personnes les plus fermes dans la foi. Le but de Zwingli, en écrivant cette lettre, était, comme il le dit lui-même, d'appeler sur cette importante matière les méditations de personnes trop disposées jusqu'alors à jurer sur la parole du maître (18). Un mois après (16 décembre 1524), il en communiqua une copie à ses amis les pasteurs de Strasbourg (Capiton, Bucer) : ceux-ci l'adressèrent à d'autres, et les copies s'étant multipliées, Zwingli se décida à la publier (mars 1525). Elle parut en même temps que le *commentaire sur la vraie et la fausse religion* (19), qu'il écrivit en latin, à la demande de plusieurs amis de France et d'Italie, et qu'il dédia à François Ier qu'on croyait alors favorablement disposé envers la réforme.

J'ai cru devoir citer exactement ces dates. Elles démontrent que Zwingli ne saisit le

public de cette question qu'après le grand retentissement et le grand scandale produit par le petit livre de Carlstadt. Il affirme positivement qu'il aurait attendu encore, sans cette publication (20) ; mais, une fois la question lancée dans le monde, il se crut obligé d'accourir à la défense de ce qu'il considérait comme la vérité. La même hésitation avait arrêté Œcolampade : ils sentaient bien tous deux la gravité de cette question, et de quels orages elle troublerait le début de la réforme.

D'un autre côté, il paraît certain que Zwingli arriva à son opinion par un travail tout spontané. Quant à Carlstadt, son opinion ne fut connue qu'en 1524, un an après la lettre de Zwingli à Wittenbach. D'ailleurs celui-ci n'admit jamais l'explication que Carlstadt donnait des termes de l'institution. L'on sait que, suivant cette explication, Jésus-

Christ, en prononçant les paroles : *Ceci est mon corps*, aurait désigné non le pain qu'il tenait à la main, mais son corps même. Zwingli trouvait avec raison cette explication forcée et le livre tout entier trop violent et trop dur (21), quoiqu'il s'y rencontrât plus d'un argument dont il fit son profit.

Quant à Wicleff et aux Vaudois qui avaient professé une doctrine semblable, voici ce qu'en dit Zwingli (22) : « J'entends dire que Wicleff, le premier, émit cette opinion, et que les Vaudois professent encore, que dans les paroles de l'institution, le mot *est* a le sens de *signifie;* mais je ne connais pas leurs motifs. Il est donc très-possible qu'ayant raison au fond, ils aient tort quant à leurs motifs. C'est une chose assez commune que des personnes qui pensent bien ne puissent donner les vraies raisons de leur sentiment. C'est

pourquoi je m'inquiète peu que l'on dise : Zwingli est un wicléfiste, un vaudois, un hérétique ; je laisse dire, et je prouve par l'Écriture que je suis dans le vrai (23). »

Cette question une fois soulevée agitait profondément les esprits. Luther préparait ses foudres : cette discussion lui apparaissait comme une phase nouvelle de sa grande querelle contre les emportés et les enthousiastes. Il confondait Zwingli avec Carlstadt ; il ne pouvait comprendre la différence qui existait entre la marche décidée, mais régulière, de la réforme dans un pays républicain, et les tentatives qui lui apparaissaient comme factieuses dans son pays monarchique. Partant de cette idée préconçue, il se méprit complétement sur l'esprit de Zwingli et sur le caractère de son œuvre : c'est là seulement ce qui peut expliquer la violence extrême

avec laquelle il entra, dès le début, dans la polémique.

Sur le fond de la question, il semble n'avoir pas été d'abord très-éloigné de l'opinion des sacramentaires [1]. Mais à mesure que se développaient les conséquences de la liberté chrétienne revendiquée par lui, devant les procédés violents de Carlstadt, devant l'anabaptisme et la guerre des paysans, il recula de plus en plus, et chercha un refuge dans l'interprétation de plus en plus littérale de l'Écriture. Les apôtres du libre esprit lui avaient inspiré une sorte d'horreur pour la libre investigation : la lettre lui semblait désormais avoir autorité par elle-même, et il s'interdisait, comme une témérité, de chercher à en pénétrer le sens par une interprétation indé-

1. J'emploierai ce nom dans ce chapitre pour éviter les confusions.

pendante. La présence réelle lui paraissait démontrée par les termes de l'institution envisagés isolément, et la doctrine de l'ubiquité lui donnait du mystère une interprétation suffisante pour son esprit.

Mais Zwingli n'était arrêté ni par les mêmes craintes ni par les mêmes scrupules. L'Écriture était, pour lui aussi, la loi suprême; mais il voulait qu'elle fût étudiée dans son ensemble et non pas fragmentairement. Il ne redoutait pas le danger des fausses interprétations, ou plutôt, plein d'une noble confiance dans la naturelle droiture de l'esprit, il se persuadait que la vérité ne pouvait manquer de se faire jour. Les exagérations ne le jetèrent dans aucune réaction, par ce motif très-concluant que sa réforme ne procédait point de la passion, comme celle de Luther, mais de la logique et du raisonnement.

Je ne puis me dispenser de donner au moins un résumé succinct de l'opinion de Zwingli et de ses principaux arguments. Ce résumé existe, tracé par Zwingli lui-même dans son style nerveux et précis. Je tâcherai de le traduire (24).

« Je crois que dans la sainte Cène d'eucharistie, c'est-à-dire d'actions de grâces, le vrai corps du Christ est présent par la contemplation de la foi; c'est-à-dire que ceux qui rendent grâces à Dieu pour le bienfait qu'il nous a donné en son fils, reconnaissent que Christ a revêtu un vrai corps, qu'il a vraiment souffert, vraiment lavé nos péchés par son sang, et ainsi, toute chose faite par le Christ leur est rendue présente par la contemplation de la foi. Mais que le corps du Christ essentiellement et réellement, c'est-à-dire son propre corps mortel, soit présent dans la Cène, mangé

par notre bouche et déchiré par nos dents, comme le disent les papistes et quelques autres qui regrettent les oignons d'Égypte, non-seulement je le nie, mais j'affirme que c'est une erreur contraire à la parole de Dieu. C'est ce que je vais démontrer et rendre plus clair que la lumière du jour, avec l'aide de Dieu, en invoquant les oracles divins, les conséquences qui en découlent et les anciens docteurs. Assiste-moi, esprit créateur, éclaire le cœur des tiens; remplis-les de grâce et de lumière.

« Christ a dit : « Vous aurez toujours des « pauvres parmi vous; mais vous ne m'aurez « pas toujours. » Ceci ne s'applique qu'à la présence du corps; car la divinité du Christ est partout et toujours présente, suivant sa propre parole : « Je serai avec vous jusqu'à « la consommation des siècles. » En vain

dirait-on : le corps du Christ est partout où est sa divinité ; ce serait détruire la véritable humanité du Christ. S'il est de la Divinité d'être partout, il est de l'humanité d'être en un lieu déterminé. Ainsi l'esprit même de l'homme s'élève au-dessus des astres et descend jusqu'au fond des enfers ; mais son corps est en un point de l'espace. — Christ dit encore : « Je quitte de nouveau le monde, et « retourne vers mon père. » Quand, près de partir, il recommandait ses disciples à son père, il dit : « Quand je ne serai plus dans ce « monde. » Et Luc et Marc disent : « Il partit, il monta au ciel, » et non pas : « il resta, « mais se fit invisible, » comme le veulent les adversaires. De même, pour prouver que le corps du Christ n'est point partout, n'avons-nous pas les paroles : « Jésus vint, les portes « étant fermées. » Il n'aurait pas eu besoin

de venir, si son corps était présent partout, mais invisible. Donc l'Écriture nous enseigne que le corps du Christ n'est nulle autre part que dans le ciel. — D'un autre côté, il nous apprend lui-même que nous ne mangeons pas son corps naturel, quand, les Juifs se disputant sur la manducation corporelle de sa chair, il dit ces propres paroles : « La chair « ne sert à rien; mais l'esprit donne la vie. » Il en résulte donc que ces mots : *hoc est corpus meum*, doivent être entendus figurativement, comme ceux-ci : « *ceci est la pâ-* « *que;* » car l'agneau que les Juifs mangeaient tous les ans n'était pas proprement la pâque, c'est-à-dire le passage, mais la commémoration du passage (25). — De même que le corps ne peut être nourri d'une chose spirituelle, de même l'âme ne saurait se nourrir d'une chose matérielle. Si l'on mange réelle-

ment le corps du Christ, qu'est-ce donc qui est nourri? L'âme ou le corps? Ce n'est pas le corps, tout le monde l'accorde; serait-ce donc l'âme? Mais alors l'âme se nourrit donc de chair? — Ensuite, que doit produire la manducation du corps du Christ? Les papistes disent : « La rémission des péchés! » Donc les disciples ont eu leurs péchés remis avant la mort du Christ; donc la mort du Christ était inutile. — Les autres[1] disent : « La « manducation du corps du Christ nous fait « participer à la vertu de la passion et de « la rédemption. » — Mais je réponds toujours : comment les disciples ont-ils pu y participer avant qu'elle ne fût accomplie? — Enfin, si le corps naturel a été donné aux disciples dans la cène, ils l'ont nécessaire-

1. Les protestants.

ment mangé tel qu'il était, passible, vulnérable, non encore glorifié. Et si l'on me dit : Ils ne l'ont pas mangé en tant que passible, mais tel qu'il fut après la résurrection ; je réponds : Christ avait donc deux corps, ou le même était à la fois passible et impassible. Il n'a donc pas souffert réellement, mais seulement par image (26). »

Je n'ai pas à juger la valeur de cette argumentation. Je dois ajouter seulement qu'outre son importance dogmatique, la thèse avait dans la pensée de Zwingli une portée pratique très-grande. Non-seulement elle se rattachait à son principe fondamental de la justification par la foi seule et à ses doctrines sur la simplification du culte, mais par un côté, elle lui paraissait merveilleusement appropriée à produire des fruits de concorde et de bonne harmonie dans la

société civile elle-même. Il s'attachait fortement au mot de saint Paul, que nous sommes un même corps, puisque nous mangeons du même pain, et au commentaire si éminemment social qu'en donne l'apôtre lui-même (I Corinth. XI.) : le rituel de l'Eucharistie devait rappeler à tous, avec la communauté de la rédemption, la communauté d'origine et les devoirs qui en résultent. L'indigne, c'est celui qui manque à ce qu'il doit à ses semblables, et celui-là se rend coupable du corps et du sang du Seigneur. Zwingli assure que la première application de son rituel produisit la réconciliation d'ennemis jusqu'alors irréconciliables et releva singulièrement l'esprit public à Zurich (27). « Tous, dit-il quelque part, en recevant cette doctrine, ont commencé à respirer plus librement, comme des captifs délivrés d'un long

esclavage et sortant des ténèbres et de la solitude pour tomber au grand jour, dans les bras de leurs amis (28). »

III

Il me reste à dire quelle attitude fut prise par Zwingli vis-à-vis de Luther. C'est un des détails essentiels de sa biographie, et il n'en est pas qui fasse mieux ressortir l'élévation de son caractère. Aux attaques violentes, passionnées de Luther, à ces furieuses tempêtes qui grondaient incessamment dans l'âme du réformateur saxon et qu'il déchaînait contre ses adversaires, Zwingli oppose toujours un calme admirable. Jamais il n'oublie ce qu'on doit à l'illustre athlète de la réforme, « à ce

vaillant Diomède qui a poursuivi la Vénus romaine (29) » : seulement au-dessus de l'homme, tel grand qu'il soit, il montre Dieu plus grand encore (30).

L'une des choses qui le blessèrent le plus, fut de voir Luther et ses amis interdire les ouvrages des sacramentaires dans les pays où ils dominaient : à Wittenberg, Nurenberg, dans le pays de Baden, dans la Saxe (31). C'était violer le principe fondamental de la réforme, la libre discussion ; c'était, comme le dit le doux Œcolampade, imiter les papistes : « Ils prohibent nos livres, pour que les leurs étant seuls lus, ils triomphent sans peine d'adversaires qui ne peuvent se défendre (32). » Bien loin de suivre cet exemple, Zwingli ne cessa de recommander la lecture des écrits des protestants et de supplier ses amis de *ne jurer par la parole d'aucun*

maître, de ne se laisser influencer par aucune autorité, de chercher uniquement, et par leur propre travail, la vérité (33).

Mais ce procédé même ne put le faire sortir de la ligne de modération qu'il s'était tracée et où ses amis les plus chers l'exhortaient à se maintenir.

Voici dans quels termes Zwingli entra dans la polémique, si vivement commencée par Luther : « Si je me suis décidé à te répondre, c'est surtout en raison de cette souveraine liberté de l'Église qui permet à chacun de prophétiser, dit saint Paul, même à celui qui est assis au dernier rang; liberté qu'il faut sauvegarder précieusement, si nous ne voulons retomber dans l'ancienne servitude. Puis la piété me faisait un devoir de ne pas déserter la vérité ; car c'est une fausse piété celle qui n'accourt pas au secours de la vérité

et qui abandonne lâchement la victoire à ceux qui font violence à l'Écriture. Enfin (car il faut avouer cette faiblesse), je n'ai pas été insensible à l'éperon de ceux qui me poussaient au combat en me promettant la victoire. Quelques-uns m'ont conseillé de t'attaquer rudement; les autres, d'essayer plutôt de la douceur. Tu verras lesquels j'ai suivis. Écoute-moi, car tu m'as condamné sans me connaître. Fais comme ce Macédonien qui, au bout de trois jours, se réconcilia avec l'ami qu'il avait offensé dans un moment de colère. J'en appelle *abs te irato ad placatum et conciliatum* (34). — Tu as été suscité par Dieu, dit-il ailleurs, comme un autre David: tu t'es posé devant l'ennemi avec un tel courage que les plus faibles ont été fortifiés et ont volé pour se réunir à toi. C'est pourquoi nous devons bénir Dieu, qu'il t'ait éveillé

quand personne encore n'osait regarder en face l'antechrist. Nous devons t'honorer comme le plus utile instrument de Dieu et nous le faisons volontiers. Mais la colère est ennemie de la charité et trouble la raison autant que peut le faire la folie elle-même. Qui serait assez peu sage de s'emporter contre l'homme éminent dans son délire? Plus il est aveuglé par la colère, plus il faut le plaindre. C'est pourquoi nous reconnaissons bien volontiers (et c'est la vérité) que tu as renversé le pape, et malgré la violence avec laquelle tu nous attaques, nous ne voulons nous souvenir que de cet immense service (35). »

Au moment même où Zwingli s'adressait à Luther dans les nobles termes qu'on vient de lire, celui-ci dirigeait contre lui une violente attaque dans son sermon *contre les en-*

thousiastes et les prophètes célestes (janvier 1525) (36). Elle ne l'entraîna pas à des représailles. Toujours il conserva de son côté la modération et le calme, ce qui, du reste, n'excluait pas l'esprit. Voici, par exemple, comment il repousse le nom d'*enthousiaste* ou de *fanatique* (*schwœrmer*) : « Quels sont les vrais fanatiques de nous qui, nous en tenant au sens évident de la parole de Dieu, repoussons la manducation corporelle, ou de ceux qui donnent aux mots une signification telle qu'il est impossible d'y rien comprendre et par conséquent d'y croire? Si ce nom s'applique à quelqu'un, c'est sans doute à ceux qui disent que le corps est mangé tout à la fois corporellement et spirituellement : car ils font rage pour une cause qu'ils ne comprennent pas, et ils veulent persuader à tous qu'ils la comprennent bien, mais qu'on ne

peut s'élever à leur hauteur. Semblables à cet imposteur qui disait à certains nobles qu'il avait orné leur église de tableaux magnifiques, mais que les personnes nées en légitime mariage pouvaient seules les voir : les nobles, qui ne voulaient point passer pour des bâtards, se mirent aussitôt à déclarer qu'ils voyaient parfaitement ces peintures. De même ici, ces grands docteurs se mettent à crier d'un ton tragique que ceux qui ne croient pas à la présence corporelle ne sont pas chrétiens : aussitôt chacun de dire qu'il croit ce qu'en réalité il ne croit pas, pour ne pas être exclu du nombre des chrétiens (37). »

Je citerai encore les conclusions de l'*Amica exegesis* : « Je ne te quitterai pas, cher lecteur, sans une admonition. Souviens-toi que nul ne peut vaincre ni être vaincu que par la

volonté de Dieu. Es-tu pour Luther? Sache qu'il ne remportera pas la victoire, s'il n'est soutenu d'en haut. Es-tu pour notre opinion? Ne chante pas victoire à cause de ce livre: car si Luther résiste, nous vaincrons sans doute avec l'aide de Dieu, mais si laborieusement, je le crains, que le vainqueur devra pleurer sa victoire. Prions Dieu très-instamment qu'il ne laisse pas fléchir cette colonne de l'Église... Et s'il faut absolument combattre, que nul ne prononce avant d'avoir entendu les deux parties... Si tu veux bien peser qu'une certaine vivacité de langage est inévitable dans un livre écrit si vite sur un sujet si grave, tu reconnaîtras, je le pense, que cet opuscule est plutôt libéral qu'agressif et que nous n'avons pas manqué aux devoirs que nous impose notre respect et notre admiration pour Luther (38). »

CHAPITRE VIII

La Cène à Zurich. — Colloque de Baden. — Colloque de Berne.

1525 — 1528.

I

La doctrine de Zwingli avait quelque chose de net et de tranché qui devait plaire à des populations habituées aux luttes de la liberté, et plus accessibles à l'influence des démonstrations logiques qu'aux entraînements de la passion ou aux séductions poétiques du mystère. Aussi fut-elle accueillie avec un en-

thousiasme qui dépassa même l'espérance de Zwingli et d'Œcolampade, dans les républiques réformées de la Suisse, dans plusieurs villes libres d'Allemagne, et plus tard en France, en Écosse, en Hollande; à Zurich, elle triompha dès 1525.

Nous avons vu qu'à plusieurs reprises Zwingli, Léon Jud et leurs amis avaient demandé la suppression de la messe. Le conseil avait toujours ajourné, soit qu'il craignît d'irriter les confédérés et de les pousser aux résolutions extrêmes par une démarche aussi grave, soit que la doctrine ne lui parût pas encore assez élaborée ni les esprits préparés suffisamment. Zwingli lui-même n'était pas opposé à ces retards. Il lui semblait intolérable que dans la même Église la cène fût célébrée selon deux rites différents, et pour que l'union ne fût pas rompue, il préfé-

rait continuer d'agir par la prédication et attendre qu'elle eût convaincu tous les fidèles (1). Cette modération réussit complétement : le conseil ayant décidé, comme nous l'avons vu, que personne ne serait plus contraint ni à dire la messe ni à y assister, il arriva qu'elle ne fut plus célébrée que rarement et devant un petit nombre de personnes (2). Pendant ce temps, Zwingli élaborait sa doctrine et l'exposait au peuple avec beaucoup de force et de succès (3).

En 1525 (mars), maître enfin de sa pensée, il publia son commentaire sur la vraie et la fausse religion et sa lettre à Mathieu Alber. Ces publications produisirent une impression immense : le moment parut venu de faire le pas décisif. Le 11 avril (mardi de la semaine sainte), les trois pasteurs, Zwingli, Léon Jud, Engelhard, se réunirent avec

Grossman (Megander), curé de l'hôpital, et Myconius qui, chassé de Lucerne par le fanatisme de ses concitoyens, était revenu auprès de son ami et faisait un cours très-admiré à l'école du chapitre (4). Tous les cinq se rendirent au conseil, et demandèrent solennellement que la messe fût abolie et la cène célébrée dans la forme décrite par les évangélistes et par saint Paul. Le conseil nomma une commission qui fit son rapport le lendemain : après une courte, mais vive discussion, la proposition des pasteurs fut adoptée.

Il est probable que cette importante mesure avait été préparée par des délibérations antérieures (5). Car le jour même où fut rendue l'ordonnance du conseil, Zwingli publia le nouveau rituel. On lit dans la préface : « En ce qui concerne les cérémonies, quelques-uns

pourront trouver que nous faisons trop, d'autres, trop peu. En ces choses, chaque église a son opinion et nous ne voulons avoir aucune discussion avec personne à ce sujet. Nous avons cru devoir ne conserver que le moins possible de cérémonies et de pompe dans l'usage de la cène, pour éviter tant de préjudices qui sont résultés de l'abus des cérémonies. Cependant pour que la cène ne fût pas traitée trop grossièrement et pour faire quelque concession à la faiblesse humaine, nous avons établi les cérémonies qui nous ont paru utiles pour la commémoration spirituelle de la mort du Christ, pour l'augmentation de la foi et de la charité et l'amélioration morale des fidèles. En cela d'ailleurs nous n'avons aucunement entendu condamner les cérémonies plus nombreuses des autres églises, qui les ont sans doute jugées utiles et profitables. »

Ce rituel fut suivi pour la première fois le jeudi saint (15 avril 1525) pour les jeunes gens, le vendredi saint pour les personnes d'un âge mûr, et le dimanche de Pâques pour les vieillards (6). Il s'est toujours maintenu depuis. Il est d'une simplicité extrême, mais non pas sans grandeur. « Une table recouverte d'un linge blanc, des pains sans levain et des coupes de bois remplies de vin retraçaient le souvenir du dernier repas de notre Rédempteur avec ses disciples. Le premier pasteur, Zwingli, se plaçant devant cette table, annonça aux fidèles que l'acte religieux qu'ils allaient célébrer deviendrait le gage de leur salut ou le motif de leur condamnation, selon les dispositions qu'ils y apporteraient, et par une prière fervente il tâcha de faire naître dans leurs cœurs le repentir de leurs fautes passées et la résolution

de vivre d'une vie nouvelle. Après cette prière, et la lecture des textes des Évangiles et de ceux de saint Paul relatifs à la cène, Zwingli et les deux ministres qui l'assistaient se présentèrent mutuellement le pain et la coupe, en prononçant les paroles que Jésus-Christ proféra au moment de l'institution. Puis ils distribuèrent les symboles du corps et du sang du Rédempteur à tous les chrétiens présents qui, profondément recueillis, écoutaient la lecture des derniers discours de Notre-Seigneur, tels que son disciple chéri nous les a transmis. Une seconde prière et des chants d'actions de grâces terminèrent cette cérémonie solennelle et touchante (7). »

La même forme fut adoptée par tout le territoire de Zurich (8). Cependant il y eut quelques résistances qu'on ne ménagea pas, comme on l'aurait dû. Il est trop certain que

cette réforme qui touchait au fond même des croyances, fut *imposée* à plusieurs. Voici en effet ce que raconte Bullinger : « Un certain nombre de bourgeois de Zurich qui tenaient encore à la messe et généralement au papisme, demandèrent, puisqu'on ne voulait contraindre personne en matière de foi, qu'on leur abandonnât l'une des églises pour y célébrer et pour y entendre la messe. Mais cela leur fut refusé pour beaucoup de raisons; cependant, par amour de la paix, il leur fut permis d'aller entendre la messe dans les lieux où on la disait encore. Plusieurs coururent dans ce but à Schlieren, Dietikon, à Baden et jusqu'à Einsiedeln. » Plus tard, après le colloque de Berne, il fut absolument défendu à tous les habitants d'aller à la messe même en pays étranger(9) sous peine d'une amende d'un marc d'argent (10) (17 janvier 1529).

La rupture avec la hiérarchie était depuis longtemps consommée. La commune de Zurich, en s'attribuant l'autonomie religieuse, avait destitué par cela même le pouvoir épiscopal : cependant il n'existait encore aucune autorité pour décider les nombreuses questions qui ressortissaient des tribunaux ecclésiastiques, particulièrement les matières matrimoniales. Ce ne fut qu'en 1525 qu'on institua, pour ces affaires, un tribunal composé de deux ministres, deux membres du petit conseil et deux membres du grand conseil. En même temps on rédigea quelques articles de loi sur le mariage : ces articles, empruntés en général au droit canonique, conservaient l'empreinte de son principe de l'indissolubilité du lien créé par le sacrement. Ils ne furent pas peut-être assez rigoureux en ce qui concerne l'âge où l'on pouvait se marier, les consentements

requis, etc. Le divorce aussi fut admis, en partie pour des causes qui ne satisfont pas le sentiment moral (pour les maladies persistantes, la folie de l'un des époux, etc.) (11).

II

La marche progressive, mais résolue, de la réforme à Zurich, dans la ville qui, avec Berne et Bâle, était la plus considérable, la plus éclairée et la plus florissante de la confédération, exerçait une extrême influence de propagande et d'exemple. Les vieux cantons eux-mêmes avaient peine à se préserver derrière les montagnes qui semblaient les rendre inaccessibles aux idées nouvelles. Dans ce singulier peuple de pâtres, la vie la plus

rude, les mœurs les plus simples et les institutions les plus démocratiques se combinaient avec l'esprit nobiliaire le plus entiché de ses titres, et avec le plus orgueilleux et le plus intolérable despotisme exercé sur les sujets. La principale ressource de la noblesse du pays et des jeunes gens était la solde qu'ils recevaient des souverains étrangers. La réforme, qui supprimait partout les capitulations, répugnait donc à leurs intérêts non moins qu'à leur conscience. Les chefs surtout lui furent toujours très-opposés : mais le simple paysan n'avait pas au même degré ces répugnances. Dès 1523, l'assemblée populaire de Schwytz avait renoncé au service étranger dans une délibération solennelle, sur laquelle Zwingli avait eu une grande influence ; il est vrai que l'aristocratie, un moment vaincue, avait repris

bientôt cette position; mais combien de temps encore pourrait-elle s'y maintenir? L'on entendait parmi les paysans des paroles dangereuses : « Ceux de Zurich ont toujours déclaré qu'ils renonceront à leurs nouveautés, si on leur prouve qu'elles ne sont pas conformes à l'Écriture : pourquoi ne leur répond-on pas (12)? »

Les nobles et les prêtres sentirent qu'il était nécessaire de donner une satisfaction au moins apparente à l'opinion; mais comment faire? Les cantons catholiques avaient toujours posé en principe qu'il ne leur appartenait pas de décider les questions religieuses, que c'était l'affaire du pape, des conciles. C'était le motif avoué pour lequel ils avaient refusé d'assister aux colloques de Zurich et défendu à leurs sujets de s'y rendre. Ils ne pouvaient maintenant ordonner eux-mêmes

un colloque sans se mettre en contradiction avec leurs actes antérieurs : d'ailleurs (et ceci les touchait davantage) qui pouvait répondre des conséquences ?

Tout changea de face en 1524, quand le docteur Eck, le fameux adversaire de Luther, s'offrit de convaincre Zwingli d'erreur et d'hérésie. La réputation de ce personnage ne suffisait pas complétement pour dissiper les craintes des confédérés; mais il débuta par un coup de maître qui leur rendit toute confiance en leur assurant la victoire. Eck posait au colloque une seule condition : c'est qu'après l'avoir entendu, ainsi que Zwingli, la diète, ou les membres par elle désignés, porterait un jugement obligatoire pour tous (13). L'on savait bien quel pourrait être ce jugement. En même temps, pour mieux en assurer l'exécution, Eck demandait que le col-

loque eût lieu à Lucerne ou à Baden, dans la forteresse même des ennemis de la réforme.

Zwingli répondit immédiatement, en invoquant son principe : « Pas de juge en matière de religion : la parole de Dieu doit seule nous juger, moi, toi, tous les hommes. » Il se déclarait d'ailleurs prêt à défendre ses opinions à Zurich, devant ceux qu'il était accusé d'avoir séduits et entraînés. Zurich, de son côté, essaya de parer le coup, en le prévenant : le conseil se hâta d'envoyer un sauf-conduit à Eck, en l'invitant à venir démontrer, dans la ville même où Zwingli prêchait, les hérésies dont il l'accusait (14). Eck répondit qu'il se mettait à la disposition des confédérés, qu'il discuterait au lieu qui serait fixé par la diète, et qu'il se soumettrait à sa décision, quelle qu'elle fût, à condition que Zwingli en fît autant.

Les cantons catholiques saisirent cette ouverture avec empressement. La diète décida en principe que le colloque aurait lieu, et proposa Baden. De toutes les villes de la confédération, Baden était celle qui offrait le moins de sûreté à Zwingli. Le sang des martyrs de Stammheim y fumait encore, et sa situation politique mettait complétement cette ville à la disposition des catholiques. Baden, en effet, appartenait en commun à huit cantons : Zurich, Berne, Glaris, Lucerne, Uri, Schwytz, Underwald et Zug. Ces cinq derniers, unis dans une haine implacable contre la réforme, y étaient donc maîtres absolus. Berne et Glaris, qui auraient pu leur faire contre-poids par leur importance sans leur faire perdre la majorité, étaient encore en ce moment hostiles à la réforme, et tout à la dévotion des pensionnaires. Zurich ne pou-

vait donc accepter une proposition qui couvrait mal un piége ; mais le conseil était très-embarrassé.

Envoyer Zwingli à Baden, c'était l'exposer à une mort presque certaine : se soumettre à la décision d'une majorité catholique, c'était souscrire d'avance à la défaite. Mais, d'un autre côté, refuser le colloque, c'était se donner l'apparence de reculer et perdre une immense puissance d'opinion. Le conseil, dans l'embarras, demanda l'avis de Zwingli : quant à lui, son opinion était faite depuis le premier moment : il ne voyait dans tout ceci qu'une intrigue, et il était résolu à la déjouer. « J'ai toujours offert à Eck de discuter à Zurich, dit-il dans sa réponse au conseil. C'est où j'ai enseigné qu'il doit me réfuter, s'il le peut. Eck s'y est refusé, et par là il nous a clairement montré quel est le

but de ce colloque. Vous savez que j'ai constamment refusé de remettre la décision des questions religieuses à aucun juge, même à mes seigneurs de Zurich. Je l'ai déclaré publiquement à Faber, vous vous en souvenez. D'ailleurs, si Eck dit : Zurich ne me convient pas; je réponds avec le même droit : Je ne puis accepter Lucerne, Uri, Schwytz, Underwald, Zug, ni aucune ville où ces cantons dominent. Les uns ont défendu mes livres, les autres les ont brûlés, et moi-même en effigie. C'est pourquoi Baden ne peut me convenir. Si l'on veut un colloque, qu'on le fasse en un lieu sûr, tel que Schaffouse, Bâle, Berne, Saint-Gall, je suis prêt à m'y rendre. » Puis il ajoutait : « Si les confédérés ont à se plaindre de moi et veulent me punir, qu'*ils me poursuivent, aux termes des alliances, dans le lieu dont je suis citoyen* (15). »

Par ces derniers mots, Zwingli fournissait au conseil l'argument évident, irréfutable, dont il avait besoin pour se dégager d'une trame aussi habilement tissue. Les cantons avaient annoncé la volonté de juger Eck et Zwingli (16) : c'était la condition même sous laquelle Eck s'offrait à venir au colloque, et elle seule répondait au but qu'on s'était proposé en l'ordonnant. Ainsi, à côté de la question religieuse, se posait la question de la souveraineté cantonale (17). Le conseil se hâta de prendre position sur ce terrain et de s'y affermir. Il ordonna à Zwingli de retirer l'offre qu'il avait faite de comparaître à Schaffouse, Bâle, Berne ou Saint-Gall, et lui défendit de répondre en un autre lieu que Zurich en se ondant sur cet article des alliances : « Nul ne peut être distrait de ses juges naturels ni cité devant un tribunal étranger (18). »

Zurich reprenait ainsi tout l'avantage de la position. Ceux qui avaient ourdi la trame se trouvèrent fort embarrassés : ils ne pouvaient maintenir leur prétention de se constituer en tribunal sans blesser le sentiment de beaucoup de confédérés, qui tenaient à la stricte observation des alliances, ni y renoncer sans perdre le fruit principal du colloque. Toute l'année 1525 se passa dans des négociations et des délibérations sans résultat. Enfin, sur les instances d'Eck, de Faber et des ambassadeurs d'Autriche, la diète se décida à passer outre (15 janvier 1526). Elle ordonna que le colloque aurait lieu à Baden, et que Zurich serait invité à y envoyer Zwingli et ses députés. Le conseil persista dans sa première résolution, et Zwingli en exposa les motifs dans une adresse aux

confédérés. Ce sont ceux que nous venons de résumer.

Des circonstances nouvelles s'y ajoutaient. Les menaces les plus violentes étaient dirigées contre Zwingli. Un des principaux citoyens de Lucerne à qui l'on demandait s'il n'observerait pas le sauf-conduit donné à Zwingli, répondit : « Oh ! si nous le tenions seulement, je lui donnerais volontiers, pour deux sols, tout ce qu'il pourrait manger sa vie durant. » Un autre, dans une de ces fureurs de haine que les passions religieuses engendrent si souvent, s'était écrié : « Je ne demande au ciel qu'une grâce : que je puisse de mes mains suspendre Zwingli au gibet (19). » Plusieurs cantons avaient décidé qu'ils arrêteraient Zwingli s'ils le trouvaient sur leur territoire, et de toutes parts on l'a-

vertissait qu'on ne tiendrait pas le sauf-conduit donné à un hérétique. En ce moment même arrivait à Zurich un bref du pape où se trouvait, dans son expression la plus naïve, la fameuse thèse du concile de Constance « qu'on n'est pas tenu de garder sa foi à un hérétique (20). » Faber, l'un de ceux qui avaient poussé le plus vivement au colloque, donnait un avertissement plus significatif encore. Quelques jours avant l'ouverture du colloque, un prêtre réformé fut noyé à Fribourg en Brisgau, un autre brûlé à Lindau. C'était rappeler bien maladroitement le souvenir de Jean Huss. Enfin, le sauf-conduit lui-même prêtait à l'équivoque. On y avait glissé une réserve qui pouvait devenir menaçante entre les mains d'une majorité passionnée. L'on promettait de laisser Zwingli s'éloigner en sûreté, à *condition que lui*

et les siens se seraient comportés convenablement (21).

Toutes ces circonstances ne pouvaient que confirmer davantage Zwingli dans la résolution de ne pas se rendre au colloque. Il s'ouvrit néanmoins le 21 mai 1526. En l'absence du chef le plus illustre et le plus éloquent de la réforme en Suisse, OEcolampade et Haller de Berne soutinrent la discussion contre Eck. Tous les jours, malgré la défense qui avait été faite de communiquer avec le dehors, Zwingli était informé par des amis dévoués des incidents qui se produisaient, et dirigeait le débat. Mais le récit de ce colloque n'appartient pas à la biographie de Zwingli. Je dirai seulement que la diète le termina par un décret aux termes duquel « tous les prédicateurs qui s'écarteraient des doctrines de l'Église de-

vaient être repoussés de toutes les chaires. » Les douze cantons s'engageaient de plus à maintenir la doctrine telle qu'elle avait été fixée par les Pères et par la tradition, et à punir sévèrement tous ceux qui contreviendraient à cette doctrine et aux pratiques ordonnées par l'Église. Enfin, ils établissaient la censure sur tous les imprimés et édictaient des peines contre ceux qui posséderaient les livres de Luther ou de Zwingli (22).

Ce qui, mieux que toute autre chose, peut donner une idée de l'impression réelle produite par le colloque de Baden et de ses résultats vrais, c'est l'influence qu'il exerça sur la marche de la réforme en Suisse. Si les cinq cantons les plus engagés dans la résistance furent de plus en plus confirmés dans leur haine, les villes qui s'étaient maintenues dans une situation plus indécise, Schaffouse,

Saint-Gall, Glaris, Bâle, Berne, se rapprochèrent chaque jour davantage des idées nouvelles. A Bâle, Œcolampade fut reçu avec acclamation, et son retour prépara le triomphe de la réforme dans cette ville, où elle avait à combattre non-seulement le catholicisme fanatique de l'évêque, mais encore la modération corruptrice et énervante d'Érasme. A Berne, sa victoire fut complète et immédiate.

Dès 1523, le conseil de Berne avait inauguré la réforme par trois actes importants : il avait interdit à l'évêque de Lausanne l'inspection des églises bernoises, sécularisé l'illustre abbaye de Kœnigsfelden, et décidé que les prédicateurs ne devaient rien prêcher qu'ils ne pussent prouver par l'Écriture (23). Mais la même année une réaction avait eu lieu. Dans cette ville guerrière et aristocra-

tique, les pensionnaires avaient depuis longtemps une grande influence. Menacés dans leurs intérêts par une réforme dont le premier acte était de rompre les alliances avec les souverains étrangers, ils firent un suprême effort et l'emportèrent. Un des leurs avait dit en pleine diète : « Chers confédérés, faites que la cause luthérienne ne triomphe pas. Veillez-y bien. A Zurich, les prédicants sont maîtres de la ville. Le conseil y est sans pouvoir. Les choses en sont venues à ce point que nul n'est plus en sûreté dans sa propre maison. Les paysans ne veulent plus payer ni dîmes ni rentes, et il y a une telle division dans ce malheureux pays qu'on n'a jamais rien vu de pareil (24). » Les intérêts menacés exploitèrent habilement la terreur que les prédications des anabaptistes inspiraient aux possesseurs des dîmes et des

rentes (25); et cette fois encore la cause de la liberté fut sacrifiée sur l'autel de la peur. Le conseil adhéra à la décision des cantons qu'on devait arrêter Zwingli partout où on le trouverait. En 1524, il convint solennellement avec onze autres cantons [1] « qu'ils resteraient dans l'ancienne foi et tradition, » et il s'associa aux réclamations faites à Zurich pour l'arrêter dans la voie de la réforme, ainsi qu'au supplice des martyrs de Stammhein. Le député de Berne signa encore la résolution prise par la diète à la suite du colloque de Baden.

Mais ce fut le dernier succès du parti catholique. Quand Haller revint à Berne, le petit conseil où dominaient les nobles lui or-

1. La confédération renfermait alors treize cantons : Bâle, Berne, Soleure, Schaffhouse, Glaris, Fribourg, Appenzel, Zurich, Zug; et les waldstettes : Lucerne, Ury, Schwytz, Underwalden.

donna de dire la messe sous peine d'expulsion. Haller en appela au grand conseil. L'annonce de l'expulsion, dont il était menacé, produisit une agitation extrême dans le grand conseil et dans la bourgeoisie. Le conseil ordonna qu'il resterait comme prédicateur. Plusieurs nobles donnèrent leur démission et quittèrent la ville.

Le parti de la réforme ne s'arrêta pas à ce premier avantage. Le conseil refusa de signer les actes du colloque de Baden, rédigés à Lucerne; car les vieux cantons ne s'étaient pas contentés de dominer le colloque, ils s'étaient encore réservé le droit d'en rédiger seuls et sans contrôle le procès-verbal. Irrités de ce refus et espérant retenir Berne par la terreur avant qu'elle n'eût fait une démarche décisive, ils menacent de faire appel aux sujets de ce canton. La ville répond à

cette menace en reprenant son premier mandat de 1523 : l'on ne prêchera que ce qu'on pourra prouver par l'Écriture. En même temps plusieurs cantons (Bâle, Schaffhouse, Appenzell, Saint-Gall) posent en principe que les alliances ne concernent que les choses temporelles : c'était déclarer en d'autres termes que la diète était incompétente pour toutes les questions religieuses. Enfin Berne pose elle-même la question à ses sujets : la majorité se prononce en faveur du mandat de 1523.

Les élections de 1527 assurent la victoire de la réforme. La messe est supprimée en plusieurs endroits, les couvents mis sous le séquestre, et, le 17 novembre, le conseil convoque un colloque (26).

Haller s'adressa immédiatement à Zwingli, le suppliant de venir l'assister de son élo-

quence et de son érudition. Zwingli ne manqua pas à cet appel. Les cinq cantons ayant interdit le passage sur leur territoire, tous ceux qui venaient de Saint-Gall, de Constance, d'Appenzell ou d'Ulm, de Lindau, d'Augsbourg, se réunirent à Zurich. Ils en partirent au nombre de plus de cent prêtres ou savants, sous une escorte de trois cents hommes. Le voyage se fit sans accident, mais non pas sans alerte.

Zwingli régla l'ordre de la discussion : il y prit aussi une part considérable, surtout sur l'article de la Cène. Pour la première fois, les deux partis qui s'étaient formés dans la réforme se trouvèrent en présence. La victoire des sacramentaires fut complète, de l'aveu même de leurs adversaires (27). Les principaux chefs de la réforme en Suisse s'étaient donné rendez-vous pour cette ren-

contre solennelle : Œcolampade, Bucer, Capiton, Haller, s'y faisaient remarquer à côté de Zwingli. Farel aussi y parut et discuta en latin pour ceux qui ne savaient pas l'allemand. Eck avait été convoqué et instamment prié de venir : il refusa, disant que les hérétiques cherchaient des cavernes pour y disputer dans les ténèbres.

Zwingli prêcha deux fois dans la cathédrale. L'un de ses sermons portait sur la Cène. On raconte qu'au moment où il montait en chaire, un prêtre se présentait à l'autel pour dire la messe. Le prêtre s'arrêta pour entendre l'hérétique; bientôt il fut entraîné, convaincu; il jeta ses ornements sacerdotaux sur l'autel, en s'écriant : « Non, je ne dirai plus jamais la messe, l'Écriture n'en veut point (28)! »

A la suite du colloque, les conseils décré-

tèrent (25 janvier 1528) la suppression de la messe, des autels, des images, dans la ville et dans toutes les localités de son territoire où la majorité serait de cet avis : ils changèrent en écoles les couvents et publièrent une réformation complète calquée sur celle de Zurich. Je trouve dans un contemporain un détail touchant : « Le colloque étant heureusement terminé, les conseils firent grâce de la vie à deux coupables, condamnés pour rébellion. En même temps, ils amnistièrent tous les proscrits et leur ouvrirent de nouveau les portes de la patrie ; car, disaient-ils, si un roi ou un prince notre allié entrait dans notre ville, nous ferions grâce aux condamnés, et maintenant que nous recevons le Roi des rois, le prince des âmes, le fils de Dieu, et en même temps notre frère, pourquoi n'ho-

norerions-nous point par le pardon des crimes commis envers nous, l'avénement de celui qui apporte leur grâce aux hommes voués à un exil éternel (29)? »

CHAPITRE IX

Cité chrétienne. — Première guerre de religion en Suisse. — Conférence de Marbourg.

1528—1529.

I

Les deux principales villes de la Suisse, unies désormais par la communauté de la foi, se hâtèrent de conclure une ligue spéciale pour la défense de la cause commune contre toute attaque, de quelque part qu'elle vînt (28 novembre 1528). Elles ne faisaient en cela que suivre l'exemple donné par les cantons catholiques [illegible]

wald, Lucerne, Zug et Fribourg (2). Cette ligue, appelée *cité* ou *combourgeoisie chrétienne* (*civitas christiana*, *christliche burgrecht*), comprit successivement, outre Berne et Zurich, Bienne (janvier 1529), Mulhouse (février 1529), Bâle, Saint-Gall (mars 1529); enfin sur la demande expresse de Zwingli, Constance, Lindau, Strasbourg, et plus tard même le Landgrave de Hesse (3). En s'étendant ainsi hors de la confédération, elle perdit quelque chose de son caractère primitif; mais les événements, comme nous le verrons bientôt, tendaient à effacer les démarcations nationales dans ce conflit où la conscience même de l'humanité était en jeu, et bientôt toute l'Europe sembla vouloir se constituer en deux grands partis : d'un côté les catholiques, de l'autre les protestants.

La conception de la cité chrétienne paraît

appartenir principalement à Zwingli, et fut la base de toute sa politique. Dans sa pensée première et tant qu'elle fut restreinte à la seule confédération, la cité chrétienne posait deux principes fondamentaux : 1° la souveraineté de chaque canton sur son territoire en matière religieuse (4) ; 2° dans les territoires communs, le droit pour chaque paroisse de se prononcer pour la réforme ou pour le maintien de l'ancienne foi.

En effet, une question grave se posait déjà, d'où la guerre civile devait résulter presque fatalement. La confédération se composait de cantons souverains et de territoires sujets. Parmi ces derniers, la plupart, fruits de la conquête, étaient soumis à la souveraineté collective des huit cantons primitifs : Ury, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Glaris, Berne et Zurich. Tant que la réforme se ren-

fermait dans les limites des territoires cantonaux, la résistance fut obligée de s'en tenir à des colères impuissantes, à des menaces sans résultat. Car à cette époque où le lien fédératif était si relâché, vouloir imposer à la souveraineté cantonale, en matière religieuse, la loi de la majorité de la diète, c'était une usurpation si flagrante, que les catholiques eux-mêmes hésitaient à s'en rendre coupables. Mais la question fut tout autre quand il s'agit des territoires communs.

Dès 1528, Zurich avait demandé qu'on y pût prêcher librement l'Évangile et que les communes pussent décider sans opposition si elles voulaient ou non la réforme (5). Cette demande fut repoussée avec aigreur. Non-seulement la majorité catholique des cantons souverains défendit, sous des peines sévères, aux communes des territoires communs d'ou-

vrir leurs églises aux prédicateurs de la réforme, mais elle commença les persécutions. Les réformés étaient soumis à des amendes, emprisonnés, battus de verges : quelques prédicants eurent la langue coupée ; plusieurs furent décapités ou brûlés vifs (6). Ces violences n'arrêtèrent pas dans ces pays le mouvement de la réforme, mais l'exaspérèrent. C'est la gloire et la grandeur de la conscience humaine qu'elle se raidit contre l'oppression, et que la persécution double ses forces et son ardeur. La Thurgovie presque tout entière, la vallée du Rhin, se prononcèrent pour la réforme. Zurich et Berne promirent de les secourir, en exécution de la ligue que ces deux villes venaient de conclure (7).

La position devenait très-critique pour les cantons catholiques. Ils commencèrent par

essayer de porter la révolte dans les cantons réformés. La vallée du Hassli, les pays d'Interlaken et de Brienz, sujets de Berne, mais qui ont tant de rapports de mœurs, d'intérêts, de caractères avec leurs voisins des montagnes, se soulevèrent : Underwald marcha à leur secours; les quatre autres *waldstettes*[1] se préparèrent à en faire autant. Mais Berne agit vigoureusement, réprima la révolte et reconquit son territoire, avant qu'ils n'eussent pu se mettre en campagne (8).

Les waldstettes firent alors une chose très-grave. Ils s'adressèrent au vieil ennemi de la confédération, à celui-là même que leurs pères avaient chassé avec tant de gloire, et conclurent avec l'Autriche une ligue offen-

1. C'est le nom qu'on donne aux quatre cantons de Lucerne, Ury, Schwytz, Underwald : il faut y joindre lei Zug.

sive et défensive (9). Pour apprécier cet acte, il importe de faire remarquer que la *cité chrétienne* ne comprenait encore aucune ville étrangère à la Suisse, et d'ailleurs cette ligue de villes ne pouvait faire courir aucun péril à la confédération. L'alliance avec l'Autriche, au contraire, était un danger national : elle équivalait à une déclaration de guerre.

Avant de commencer les hostilités, les villes de la cité chrétienne voulurent pourtant faire une dernière tentative. Elles envoyèrent des députés aux waldstettes pour les engager à renoncer à une alliance aussi coupable. Mais ces députés comprirent de suite que toute démarche était inutile. Ils furent accablés d'outrages et virent les armes de leurs cantons suspendues à la potence. Enfin les waldstettes, remplis d'une aveugle confiance par leur alliance autrichienne, osèrent

arrêter un sujet de Zurich et le brûler à Schwytz comme hérétique (10). Alors Zurich ne se contint plus. Il fit occuper les territoires communs pour les défendre contre le rétablissement violent de l'ancienne religion. Les waldstettes s'armèrent de leur côté. Les deux armées se rencontrèrent à Cappel, non loin de Zug.

Zurich avait évidemment l'avantage. Son armée se composait d'hommes énergiques, qui prenaient au sérieux la réforme et s'étaient imbus des préceptes moraux que Zwingli prêchait. Toutes les filles publiques étaient exclues du camp : l'on n'y entendait ni jurements, ni propos obscènes : le jeu de dés était interdit, et les seuls délassements consistaient dans des exercices gymnastiques (11)... Zwingli lui-même était présent. On ne l'avait pas désigné pour sortir comme

aumônier avec la bannière : mais il n'avait pas voulu profiter de cette exception, il était monté à cheval, la hallebarde sur l'épaule. Plus que les autres, il avait le sentiment de la supériorité actuelle de Zurich, et nourrissait les plus vastes espérances. Il pensait que le moment était venu de réaliser tous ses projets. Il ne voulait pas de paix, à moins que les waldstettes n'acceptassent ces trois conditions fondamentales : rupture de l'alliance avec l'Autriche, suppression des capitulations et des pensions, liberté de la prédication évangélique, non-seulement dans les territoires communs, mais dans toute l'étendue de la confédération.

Dans nos idées actuelles, ceci est une chose toute simple, c'est la consécration de la plus juste, de la plus indispensable des garanties sociales : la liberté de conscience. Nous reven-

diquons, nous affirmons cette liberté non-seulement contre toute puissance étrangère, mais encore, et avec non moins d'énergie, contre le pouvoir même de notre pays. Mais au XVIe siècle, et dans cette première période de la réforme, la question n'en était pas encore arrivée là. L'opposition des principes religieux s'exprimait d'une manière si tranchée et si hostile d'État à État, qu'on pensait avoir tout conquis en assurant à chaque État la souveraineté sur son territoire en matière religieuse (13). Sur ce terrain aussi, les nationalités affirmèrent leur indépendance avant que les individus ne songeassent à revendiquer la leur. Dans les idées du temps, la prétention de Zwingli de forcer les cantons catholiques à tolérer la réforme sur leur territoire, ne paraissait guère moins exorbitante que celle des cantons catholiques d'étouffer la réforme

sur le territoire des autres cantons. Berne même trouvait ces conditions exagérées, et voulait qu'on s'en tînt au principe de la cité chrétienne : souveraineté de chaque canton sur son territoire ; liberté de la prédication de l'Évangile sur les territoires communs. C'est sur ces bases que la paix fut faite (26 juin 1529). L'on exigea seulement que les waldstettes remissent les lettres de leur alliance avec Ferdinand, qu'elles payassent les frais de la guerre, consentissent à la libre prédication de l'Évangile dans les territoires communs, et s'engageassent à punir toute injure contre les villes de la cité chrétienne. Quant à la suppression des capitulations et à la liberté de conscience, aucun engagement ne fut pris (14).

Cette paix ne pouvait satisfaire Zwingli : il avait pris la part la plus active aux opéra-

tions militaires. Il existe de lui un *avis sur la guerre* tout plein de détails techniques et d'indications stratégiques (15). Il aurait voulu qu'on profitât des circonstances favorables où l'on se trouvait pour assurer le triomphe de la réforme, et sentait bien que ses ennemis n'avaient demandé la paix que pour mieux se préparer à la guerre. Aussi, quand le vieux Ébli de Glaris, un ami de Zwingli et de la réforme, vint faire les premières propositions : « Prends garde, lui dit Zwingli, tu auras à rendre compte à Dieu de ce que tu fais en ce moment. Nos ennemis se voient perdus, c'est pourquoi ils nous donnent de bonnes paroles. Quand ils seront en force, ils ne nous épargneront pas! » Ébli répondit : « Ayons confiance en notre Seigneur, et faisons pour le mieux (16).» Zwingli dit souvent à Myconius que jamais il

n'avait vu, comme dans cette guerre, tant de perfidie, et des conseils aussi pervers (17). Et Bullinger raconte qu'il s'aperçut facilement des intelligences qui existaient entre les pensionnaires dans les deux camps, et qu'on livrerait le pauvre peuple à la mort plutôt que de toucher à un seul des cheveux de ces nobles corrompus (18). C'est alors qu'il composa ce chant où s'exprime en même temps sa foi en Dieu, sa méfiance des hommes :

« Seigneur, conduis toi-même le char, autrement nous périrons, à la grande joie de nos ennemis qui te méprisent et t'insultent! — Seigneur, élève ton nom par la punition de ces méchants boucs; ranime tes brebis qui t'aiment si sincèrement. — Viens à notre aide; fais que toute amertume s'éloigne, que l'antique loyauté revive, et que nous chantions tes louanges à jamais (19). »

II

Il était clair que cette paix, qui au fond ne résolvait rien, ne pouvait être qu'une trêve. Les deux partis cherchaient des alliances. La grande ligue catholique se constituait sous la direction de la maison d'Autriche, à laquelle les princes d'Allemagne allaient sacrifier leurs rivalités, comme les compatriotes de Guillaume Tell lui avaient sacrifié leurs haines nationales. La réforme ne semblait pouvoir résister à cette énorme agglomération de forces qu'en reliant tous ses membres. Mais, en présence de la puissante unité du parti catholique, combien ici l'on était divisé, désuni. Outre l'opposition d'intérêts entre les

différents princes protestants et entre les princes et les villes, les anabaptistes avaient séparé de la réforme, pour les jeter dans les agitations et les aventures, un grand nombre de ses amis les plus ardents, les plus dévoués, et en avait effrayé un plus grand nombre encore : leur nom était devenu comme un cri de haine et d'épouvante, et, selon l'habitude des partis qui donnent à leurs adversaires les plus modérés le nom qu'ils détestent le plus, on l'appliquait à ceux qui voulaient pousser la réforme un peu plus loin que Luther. On l'a appliqué à Zwingli lui-même! La querelle des luthériens et des sacramentaires avait amené de nouvelles divisions non moins profondes, non moins implacables. Les luthériens ne voulaient aucun rapport, même politique, avec les sacramentaires, et cependant, l'alliance des villes de la cité

chrétienne paraissait indispensable pour soutenir une lutte armée contre la ligue catholique.

Les hommes politiques de la réforme essayèrent d'amener un rapprochement. Placés en dehors et au-dessus des querelles théologiques, ils sentaient très-bien que la diversité de doctrine est la conséquence forcée du principe de la liberté d'examen, et que c'était dans ce principe même que la réforme posait son unité vis-à-vis de l'unité catholique. Ils ne voyaient donc aucun inconvénient à recevoir dans une même alliance ceux qui soutenaient la présence corporelle du Christ dans le sacrement et ceux qui n'admettaient que la présence spirituelle. Cependant, comme la distance entre ces deux opinions ne leur paraissait pas infranchissable, ils ne désespérèrent pas de constituer l'union sur l'unité de

de doctrine, en rapprochant les docteurs eux-mêmes.

Le landgrave Philippe de Hesse entreprit ce rapprochement. Dès le 9 mai 1529, il fit les premières ouvertures à Zwingli, et lui proposa de se réunir avec Mélanchton, Luther et leurs amis, dans un lieu convenable, pour s'entendre sur la question du sacrement. Zwingli accepta avec empressement; Luther et Mélanchton hésitèrent d'abord, mais finirent par consentir. Le landgrave fixa le rendez-vous à son château de Marbourg, pour la Saint-Michel. C'était le lieu convenu avec Luther, et, quoi qu'il eût bien des inconvénients pour les Suisses, le landgrave les suppliait de l'accepter, parce que, si on le changeait, les luthériens pourraient bien refuser complétement de venir. Le voyage à Marbourg n'était

pas pour Zwingli sans difficultés et sans périls. Outre la distance qui, avec les voies de communication si imparfaites à cette époque, était un grand obstacle, il fallait traverser de Bâle à Strasbourg un pays ennemi, dépendant de l'Empereur et du roi Ferdinand d'Autriche (20). Le landgrave ne se dissimulait pas le danger, et Capiton était dans les plus grandes inquiétudes, en songeant au grand nombre d'ennemis acharnés à la perte d'un homme si nécessaire à la réforme; mais l'intérêt de se rapprocher de Luther l'emportait à leurs yeux sur toute autre considération (21). — Zwingli en jugea de même. Le conseil ayant refusé d'autoriser son départ, il n'en partit pas moins, laissant pour le grand conseil une lettre où il exposait la nécessité de cette entrevue, et le suppliait de lui pardonner de contrevenir à sa volonté (22). Collin

seul l'accompagnait, et le secret le plus absolu lui parut si nécessaire, qu'il se mit en route à dix heures du soir (23), et qu'il n'avait pas confié, même à sa femme, le but de son voyage.

Quand le bruit de son départ se répandit, ce fut dans la ville et dans la confédération entière une grande agitation ; plusieurs dirent qu'il s'était sauvé avec des voleurs, d'autres que le diable l'avait enlevé (24). Ses ennemis espéraient qu'il ne reviendrait pas ; ses amis craignaient sérieusement qu'il ne tombât dans quelque embûche. Le conseil qui, au fond, sentait très-bien l'importance de son voyage, sans oser en prendre la responsabilité, délégua un de ses membres pour l'accompagner, et lui envoya quelque argent. Zwingli avait écrit de Bâle pour demander une *avance* de 20 couronnes (25).

Le 6 septembre, Zwingli s'embarqua sur le Rhin avec Œcolampade, Collin et les deux membres des conseils de Zurich et de Bâle; ils arrivèrent à Strasbourg après treize heures de navigation (26). On leur fit l'accueil le plus sympathique. Zwingli prêcha plusieurs fois avec un grand succès et devant une foule nombreuse; mais il ne perdit pas de vue les affaires politiques de la réforme, et eut de longues et importantes délibérations à ce sujet avec les magistrats de la ville. Martin Bucer, Gaspard Hédion, Sturm, et plusieurs autres conseillers se joignirent aux Suisses pour continuer la route. Les Strasbourgeois les conduisirent sous bonne escorte à leur château de Kochelsberg, puis à leur château d'Erstein, *les traitant très-amicalement, honorablement et gratis*. A ce dernier gîte, ils furent rejoints

par les cavaliers [illegible]
avec des précautions [illegible]
forces et les montagnes [illegible]
qu'aux frontières [illegible]
une nouvelle escorte [illegible]
rent heureusement à Marbourg [illegible]
arrivé sur les frontières de Hesse avec Mé-
lanchton, s'était arrêté [illegible]
tinuer sa route avant d'avoir [illegible]
conduit. Cette méfiance singulière [illegible]
à l'empressement des [illegible]
tement le landgrave [illegible]
Osiander, Jean Brenz, [illegible]
ther et Mélanchton [illegible]
tôt; François Lambert, professeur à Mar-
bourg, assista aussi au colloque.

Le prince, dans son extrême désir d'amener un rapprochement, voulut que des conférences particulières eussent d'abord lieu entre les principaux chefs des deux partis. Il ne mit pas immédiatement aux prises Luther et Zwingli, tous deux irritables : il les partagea, dit Bullinger, entre les deux plus doux et plus tranquilles, et donna Mélanchton à Zwingli, OEcolampade à Luther (29).

L'on a peine à comprendre les préjugés étranges que Luther et les siens apportaient dans cette conférence. Ils soupçonnaient leurs adversaires de ne pas croire à la divi-

nité de Jésus-Christ, au péché originel, à l'impuissance des œuvres, à la justification par la foi, et considérèrent comme une victoire l'accord qui s'établit immédiatement sur ces points (30).

Par contre, sur la question de la Cène, les conférences particulières ne produisirent aucun résultat. Zwingli demanda alors que les portes fussent ouvertes et que le colloque eût lieu devant tous ceux qui voudraient y assister. Un grand nombre de savants étaient accourus, et la population tout entière avait un grand désir d'entendre un débat si grave entre des hommes si illustres. Luther fit différentes objections à l'admission du public, prétendant qu'il ne pouvait être ni bon ni utile de faire assister la foule à cette controverse (31) : opinion d'autant plus singulière de sa part, qu'il avait le premier saisi

le public de cette question en écrivant en allemand contre les ouvrages latins de Zwingli (32). Le landgrave trancha la difficulté en décidant que le colloque aurait lieu devant lui, le duc de Wurtenberg (33), les députations des villes et les savants membres des universités. Cinquante à soixante personnes seulement furent admises : le public fut exclu (33).

Je ne puis me dispenser de donner avec quelque détail, le compte-rendu de ce débat. Les deux écoles qui se sont partagé la réforme sont ici en présence; et dans les arguments qu'elles invoquent, dans leur méthode même de discussion, s'exprime plus nettement qu'ailleurs la différence de leur principe et de leur procédé.

Luther commence par déclarer qu'il n'accepte pas et n'acceptera jamais la doctrine de

ses adversaires. « Christ a dit : *ceci est mon corps*. Ces mots sont clairs : pas de discussion possible sur leur signification ; je ne m'en écarterai pas de l'épaisseur d'un ongle ! » Puis, comme pour mieux marquer que ce texte est, à ses yeux, la seule et décisive réponse à toute objection, il prend un morceau de craie, et écrit en gros caractères sur la table : *ceci est mon corps !* C'était trancher la question par la question. Œcolampade le fit sentir en termes modérés, et ajouta : « Il ne faut pas prendre à la lettre, mais interpréter les textes où Christ parle par figure. Saint Jean (VI) sert à comprendre les paroles de l'institution ; car, après avoir dit : « celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui, » Christ ajoute : C'est l'esprit qui vivifie : la chair ne profite de rien ! Les pa-

roles que je vous dis sont esprit et vie! »

Luther : Dans ce texte, il ne parle pas de la Cène. Je m'en tiens aux mots : *prenez et mangez!* Je ne nie pas qu'il faille aussi la manducation spirituelle.

Œcolampade : Pourquoi donc alors la manducation charnelle qui ne profite de rien? — *Luther.* Je ne m'inquiète pas de savoir pourquoi? Ce qui est écrit est écrit : *prenez, mangez :* il faut le faire, il faut le faire.

Zwingli : Il ne faut pas prendre les textes isolément : l'Écriture doit s'interpréter par l'Écriture. Christ dit dans saint Jean (VI), que la chair ne profite de rien : il ne nous a pas donné sans doute une chose inutile. — *Luther.* Il est écrit : *ceci est mon corps!* Donc c'est son corps. Dieu m'ordonnerait de manger du fumier, je le ferais, sans demander pourquoi : interroger, c'est cesser de

croire. — *Zwingli :* Ne faisons pas de suppositions aussi puériles : Dieu n'ordonne que des choses bonnes et salutaires... » Il cite ensuite un grand nombre de textes où le mot *est* a évidemment le sens de *signifie*. — Luther répond à tout : *Ceci est mon corps*. C'est écrit : je m'y tiens. Le diable même ne peut rien là contre. — *Zwingli* impatienté : Je vous en prie : renoncez à votre pétition de principe. Répondez au texte de saint Jean : Nous ne nous le laisserons pas ôter ainsi. Il faudra bien, monsieur le docteur, que vous chantiez une autre chanson ! Ce texte vous casse le col. — *Luther :* Ne soyez pas si fier : nous ne sommes pas en Suisse, et ici l'on ne casse pas le cou aux gens aussi facilement. — *Zwingli :* En Suisse, l'on sait aussi rendre justice aux gens : mais c'est une locution populaire chez nous. J'ai voulu dire seule-

ment que ce texte renverse votre opinion.» — Le landgrave approuve l'excuse, et prie Luther de ne pas se montrer aussi susceptible. Il lève ensuite la séance, pour laisser aux esprits le temps de se calmer.

Quand la séance fut reprise, Zwingli lut plusieurs passages de Luther et de Mélanchton, favorables à son interprétation du chapitre VI de saint Jean. — *Luther*. Il ne s'agit pas de ce texte. Prouvez que quand Christ dit: *Ceci est mon corps*, cela veut dire : Ceci n'est pas mon corps. Alors Œcolampade intervint et essaya de faire sortir Luther du cercle dans lequel il se renfermait, en portant la discussion sur un autre terrain. Christ est, comme homme, semblable à nous. Son corps est donc, comme le nôtre, soumis aux conditions de lieu : il ne peut être en plusieurs lieux à la fois. Or il est écrit qu'il est dans le

ciel. — *Luther*. Je vous repète que je m'en tiens à mon texte : *ceci est mon corps*. Le corps du Christ est dans le ciel, mais il est aussi dans le sacrement. Je ne m'inquiète pas que cela soit contre la nature, pourvu que cela ne soit pas contre la foi. — *Œcolampade*. Vous ne voulez pas que nous admettions de figure dans les mots de l'institution ; mais si nous y voyons une métaphore, vous y mettrez une synecdoche. — *Luther*. Soit. C'est par synecdoche que l'on dit : l'épée pour l'épée et le fourreau, la canette pour la canette et la bière qui est dedans. De même ici : *ceci est mon corps ;* le corps est dans le pain, comme l'épée dans le fourreau. — Zwingli reprend l'argumentation d'Œcolampade. Il cite plusieurs textes pour prouver que le corps de Christ est semblable à notre corps : donc il est en un lieu. — *Luther*. Si le Christ,

comme homme, vous ressemble en tout, il a donc aussi une femme et des petits yeux noirs. Je n'admets pas les mathématiques: Dieu est au-dessus des mathématiques. — *Zwingli*. Je ne vous parle des mathématiques. Je vous cite saint Paul (Philippiens, II. 7), qui dit que Christ a pris la forme de serviteur et s'est fait semblable aux hommes. Donc Christ, quant à sa nature humaine, est fini et limité, comme nous sommes finis et limités. — *Luther*. Je ne nie pas que le corps de Christ soit limité. — *Zwingli*. Alors il est dans un lieu. S'il est dans un lieu, il est dans le ciel et non pas dans ou sous le pain. — *Luther*. Non! je ne veux pas cela, je ne le veux pas. — *Zwingli* : Faut-il donc que tout soit comme vous le voulez? — L'on fut de nouveau obligé de lever la séance.

Le lendemain, la discussion fut reprise au

même point. Luther chercha à échapper à l'argumentation de Zwingli, en recourant à une expression mystique : le corps du Christ n'est pas dans le sacrement *localiter*. Le ciel (d'autres disent le *monde*) est aussi un corps et cependant il n'est pas dans un lieu. Les sophistes disent aussi, non sans raison, qu'un corps peut être en plusieurs lieux. — *Zwingli*. Il n'est pas digne de vous, monsieur le docteur, d'en appeler aux sophistes ; quant à moi, je n'ai pour eux que du mépris. Pour ce qui est de votre argument que le ciel n'est pas dans un lieu, je laisse à ceux qui m'écoutent de juger quelle est sa valeur. Persistez-vous à dire que le corps du Christ est en plusieurs lieux ? — *Luther* : Oui, et je le prouve par le texte : *ceci est mon corps*. — *Zwingli* : Toujours la même pétition de principe. Avec ce système on pourrait prouver

tout aussi bien que Jean est le fils de Marie. Car Christ a dit du haut de la croix : *voilà ton fils*. Si on en appelait à d'autres textes, à des raisonnements pour expliquer ces paroles, cet insensé pourrait dire de même : laissez-moi les paroles du Christ ! Je ne veux pas que vous m'ôtiez rien des paroles du Christ ; elles sont claires par elles-mêmes et n'ont pas besoin d'être expliquées : *voilà ton fils*. Christ a parlé. Que voulez-vous de plus? Laissons cela et dites-nous oui ou non : le corps du Christ est-il dans un lieu ? — *Luther*. Il n'est pas dans le sacrement *localiter*. — *Œcolampade* : donc il n'y est pas corporellement, comme un vrai corps : car la propriété des corps est d'être dans un lieu. Donc vous abandonnez votre doctrine sur le sacrement. Si le corps du Christ n'y est pas *localiter*, comment donc y est-il? Dites-nous-

le clairement? — *Luther*. Je ne me laisse pas pousser davantage : les mots du Christ me suffisent. La raison humaine ne peut ni ne doit juger la toute-puissance de Dieu. — *Zwingli* : Dieu ne nous propose pas d'articles de foi que la raison ne puisse aucunement comprendre. — « Parole inepte, dit Mélanchton sur ce point : combien la doctrine chrétienne n'a-t-elle pas d'articles de foi plus incompréhensibles et plus sublimes ! » (35)

La discussion était arrivée à son terme. Dans ce cri arraché par le choc des opinions, les deux doctrines avaient révélé leur nature la plus intime, et l'expression avait certainement dépassé de beaucoup la pensée actuelle des deux illustres antagonistes. La doctrine de l'impuissance de la raison humaine à juger la toute-puissance de Dieu, a son expression extrême dans le supernaturalisme et le mysti-

cisme, et d'autre part, le principe que Dieu ne nous propose rien que notre raison ne puisse comprendre, est le fondement même du rationalisme moderne. Je sais bien que les réformés ont vivement défendu Zwingli de cette tendance qu'ils considéraient comme une tache pour sa mémoire, et il est très-certain en effet que Zwingli était très-éloigné de contester les mystères sur lesquels repose le christianisme. Mais d'un autre côté, il paraît évident que la tendance était là et elle s'est exprimée naïvement dans un de ces moments où la pensée, excitée par la discussion, prend sa forme la plus tranchante.

Luther coupa court au colloque, en invitant ses adversaires à se ranger à son opinion, fondée sur la parole de Dieu. Zwingli, Œcolampade et leurs amis protestèrent de

leur côté que Luther n'avait pas prouvé sa doctrine par l'Écriture, et qu'au contraire son erreur lui avait été démontrée par la parole de Dieu.

Les deux partis s'étaient donc rapprochés sans se convaincre réciproquement. Le but du colloque était manqué, et il était fort à craindre que la situation ne fût plus mauvaise qu'auparavant. Cette réunion des hommes les plus illustres de la réforme avait fait grand bruit, et la nouvelle de la division irréconciliable qui subsistait entre eux, ne pouvait manquer de produire un grand abattement parmi ses amis, et parmi ses ennemis une vive joie.

Le landgrave voulait prévenir à tout prix un échec aussi complet. Malgré la *suette anglaise* qui exerçait de grands ravages à Marbourg, il pria les docteurs de rester encore,

et fit tous ses efforts pour amener au moins une concorde apparente et des ménagements extérieurs. L'union par l'unité avait échoué; mais fallait-il renoncer aussi à l'union dans la diversité, dans la liberté des opinions? Le landgrave ne le pensait pas (36); mais il put bientôt voir jusqu'où allait, au moins dans l'un des partis, le fanatisme théologique.

« Le prince, dit Brentz, l'un des plus importants et des plus modérés amis de Luther, nous pria, nous supplia de nous unir, nous avertissant de tenir grand compte de la république chrétienne. Nous les aurions volontiers reçus dans notre communion, s'ils avaient renoncé à leur erreur; mais ceci n'ayant pu être obtenu, nous avons décidé unanimement qu'ils ne faisaient point partie de la communion de l'Église chrétienne et

que nous ne pouvions les considérer comme des frères et des membres du Christ (37). » Zwingli répondit à cette dureté par le plus admirable esprit de conciliation. Dans le colloque déjà, il avait déclaré qu'il ne donnerait pas le nom d'hérétiques à ses adversaires pour leur dissentiment sur cette question (38). Il avait fait et se déclarait encore prêt à faire toutes les concessions compatibles avec sa conscience. Il faut entendre à cet égard le témoignage de ses adversaires. Ils lui rendent le plus bel hommage, en croyant le déshonorer : « Zwingli, dit Luther, consentit à reconnaître que le corps du Christ est présent dans la Cène, mais spirituellement, à condition seulement que nous daignerions les appeler frères, et simuler ainsi la concorde. Il nous supplia, les larmes aux yeux, de leur accorder ce titre, disant : « Il n'est personne

« au monde avec qui j'aimerais mieux être « d'accord que ceux de Wittenberg : je n'hé- « site pas à les appeler mes frères. » Mais il n'ont jamais pu obtenir de moi que ces seules paroles : « Vous avez un autre esprit que « nous (39)! » Chaque fois que je répétais ces mots, ils étaient tout en feu... Enfin nous avons accordé, non pas qu'ils fussent nos frères, mais que nous ne les priverions pas de la charité qu'on doit même à l'ennemi. Ainsi, ils n'ont jamais pu obtenir de nous le nom de frères, et ont été forcés de s'éloigner comme des hérétiques. » Luther ajoute : « Ils se sont conduits envers nous avec une extrême humanité et humilité ; » puis il se permet cette indigne insinuation : « Quoique vaincus sur le chapitre de la Cène, ils n'ont pas voulu se rétracter ; car ils craignaient leur populace (*plebs*), auprès de qui ils n'au-

raient plus osé retourner. » Brentz et Mélanchton se font les échos complaisants des mêmes injures (40). Les luthériens ne pouvaient comprendre que Zwingli et ses amis leur demandassent le titre de frères malgré leur dissidence d'opinion ; mais Bucer répond d'un mot : « Nous ne rougissons pas de demander le nom de frères à quiconque a en soi quelque chose de chrétien » (41).

Cependant, pour ne pas perdre tous les fruits de la réunion, on convint de rédiger les articles sur lesquels on était d'accord, et, par une concession qui montra bien l'esprit de conciliation des sacramentaires, c'est Luther qui fut chargé de cette rédaction. Elle se terminait par cette phrase : « Quoique nous n'ayons pu tomber d'accord sur la question de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans le pain et le vin, nous nous

témoignerons réciproquement la charité chrétienne, et prions Dieu instamment qu'il nous confirme dans la vraie intelligence de sa parole. » L'on promit, en outre, de ne plus s'attaquer, et les docteurs se séparèrent en se serrant la main.

Beaucoup de personnes en Allemagne se rangèrent à l'opinion des Suisses : parmi elles, il faut citer François Lambert sur lequel l'esprit lucide et logique de Zwingli semble avoir exercé une influence irrésistible. La réformation française et la réformation suisse se reconnurent là comme sœurs, et scellèrent cette alliance à laquelle Calvin devait donner plus tard tant d'éclat (42). Le landgrave lui-même adhérait à la doctrine de Zwingli sans vouloir se déclarer publiquement, à cause des intérêts qu'il avait à sauvegarder (43). Zwingli ne le quitta pas sans

avoir noué avec lui des relations politiques. Ces deux esprits si pratiques, si résolus, s'étaient compris. Ils sentaient que les révolutions ne peuvent pas se mouvoir éternellement dans la sphère des idées pures, qu'il arrive un moment où il faut les faire pénétrer, par la force, dans les faits. Beaucoup les ont blâmés, même parmi les partisans de la réforme : mais qu'on dise quelle révolution s'est faite, sans le concours de la force, quel pouvoir, quelle doctrine renversée dans les esprits, a cédé la place sans résistance aux idées nouvelles ! Cette espèce de quiétisme qui attend patiemment le triomphe des idées par leur seule vertu est la pire maladie d'une société en défaillance ou la plus dangereuse utopie d'une religion mal entendue. L'homme n'a pas seulement à conquérir ses convictions par un travail de l'esprit sur lui-même : il

doit encore leur faire une place dans le monde par ses actes. Les doctrines ne valent que comme génératrices d'actions.

CHAPITRE X

Diète d'Augsbourg : Profession de foi de Zwingli. — Deuxième guerre de religion en Suisse. — Mort de Zwingli.

I.

L'espèce de suspension d'armes conclue à Marbourg entre les deux partis qui divisaient la réforme, ne fut pas observée et ne pouvait pas l'être. Les réformateurs suisses faisaient scandale dans le monde catholique par leur doctrine sur la cène, et les luthériens, qui espéraient toujours obtenir en Allemagne une existence légalement reconnue et garantie,

n'avaient rien plus à cœur que de se dégager d'une solidarité compromettante et de rompre publiquement avec les radicaux. Joignez à cela le caractère violent de Luther, qui fut l'un des exemples les plus éclatants de cette alliance assez commune de la modération des idées avec l'emportement des procédés et des paroles. Il ne put se maîtriser longtemps au point de se retirer de la lice, et bientôt il recommença ces attaques brutales, toutes remplies d'une haine que la mort même de Zwingli ne put pas apaiser.

L'on a supposé que ces attaques avaient déterminé Zwingli à envoyer sa profession de foi à la diète d'Augsbourg (1); cependant il semble qu'il eut de plus nobles motifs. La diète d'Augsbourg (1530) était une sorte de concile laïque où toutes les doctrines religieuses devaient se faire entendre et réclamer

l'existence légale. Les protestants avaient déposé leur fameuse confession. Les quatre villes allemandes qui se rangeaient à l'opinion des réformateurs suisses, Strasbourg, Memmingen, Constance et Lindau avaient présenté la leur dans laquelle elles cherchaient à ménager la doctrine des luthériens, par une formule un peu équivoque. Malgré ces ménagements, les protestants avaient rompu ouvertement avec les sacramentaires. L'Empereur s'était hâté de profiter de cette division. Tandis qu'il repoussait la confession des villes avec des paroles de colère, il se montrait plein de douceur et de bonne volonté envers les protestants et ouvrait avec eux des négociations qui, de concession en concession, devaient les conduire presque jusqu'à l'abandon de la réforme.

C'est au milieu de ces négociations per-

fides, des hésitations et des faiblesses des luthériens, que Zwingli considéra comme un devoir de faire retentir une mâle et forte parole. Il envoya (8 juillet) à l'Empereur sa propre confession de foi, prêt à se rendre lui-même à Augsbourg pour la défendre (2). Je crois devoir donner en grande partie ce lucide exposé de principes.

« Nous pensions, dit-il, en commençant, à l'Empereur, que l'on nous demanderait aussi notre confession de foi : mais nous apprenons que beaucoup ont déjà envoyé la leur. Ne pouvant donc, faute de temps, m'entendre avec mes amis, je me suis décidé à t'exposer seul ma confession. Je te la soumets sans préjudice pour mon peuple, et en attestant que, sur tous ses articles, comme sur tout ce que j'ai écrit ou pourrai écrire, je n'accepte le jugement ni d'un homme, ni de plusieurs,

mais seulement celui de l'église universelle du Christ, en tant qu'elle prononce sous l'inspiration de la parole et de l'esprit de Dieu.

« En premier lieu, je sais et je crois qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

« 2° Que ce Dieu statue librement sur toute chose, de telle sorte que son jugement ne dépend d'aucune considération pour une créature humaine : car si c'est le propre de la faible sagesse humaine de se décider par les discours et les exemples d'autrui, Dieu qui, de toute éternité, voit tout d'un seul regard, n'a pas besoin de délibération. Tout ce qui est, est de lui.

« 3° Je sais qu'il n'y a pas d'autre victime expiatoire de nos fautes que Jésus-Christ (car Paul même n'a pas été crucifié pour nous), pas d'autre gage de la bonté et de la clémence divine. Ainsi je rejette à la fois la

justification et la satisfaction par nos propres œuvres, par l'expiation des saints vivants ou morts, et par leur intercession. Il n'est qu'un seul médiateur entre Dieu et l'homme : c'est Christ, Dieu et homme tout ensemble. L'élection de Dieu est définitive et inébranlable ; ceux qu'il a élus depuis le commencement du monde, il les a élus par l'intermédiaire de son fils.

« 4° Je sais que l'auteur de notre race, par amour pour lui-même et tenté par le diable, a voulu se faire l'égal de Dieu, et qu'en punition, Dieu qui pouvait le tuer l'a fait esclave : esclavage dont ni lui ni aucun de sa race ne pouvait s'affranchir. Je pense donc que le péché originel n'est pas proprement un péché : car tout péché suppose une transgression personnelle de la loi. Adam a péché, mais non pas nous. Le péché originel est donc, non pas

un péché, mais une infirmité et un état. Une infirmité, en ce que par amour pour nous-mêmes, nous tombons comme Adam est tombé; un état, en ce que, comme Adam a été fait esclave et sujet à la mort, nous naissons esclaves et sujets à la mort. Nous mourons, mais par la faute d'Adam et par une infirmité qu'il nous a transmise en nous engendrant, comme le prisonnier de guerre fait esclave en punition de sa perfidie, engendre des esclaves. Ceux-ci n'ont pas commis le crime, mais ils subissent la condition qui est la conséquence du crime. Je reconnais donc que nous sommes les enfants de la colère; mais je ne doute pas que la grâce qui, par le second Adam Jésus-Christ, a racheté la chute, nous a refaits enfants de Dieu.

« 5° Si donc nous sommes rendus à la vie en Jésus-Christ, comme, en Adam, nous

avons été livrés à la mort, nous condamnons témérairement les enfants de parents chrétiens, et même ceux nés de païens. Car si Adam a pu perdre par son péché tout le genre humain, et que Christ ne l'ait pas racheté tout entier, la rédemption n'est pas suffisante, et l'on ne peut pas dire que, comme tous meurent en Adam, tous sont rendus à la vie en Jésus-Christ. Nous ne pouvons donc condamner les enfants des Gentils; car les élus sont élus avant la foi. Quant aux enfants des chrétiens, ils font partie du peuple de Dieu et de son Église : ils sont donc parmi les élus.

« 6° Le mot Église est pris en plusieurs acceptions dans l'Écriture. Il désigne d'abord la réunion de tous les élus qui sont destinés par Dieu à la vie éternelle : c'est de cette Église que Paul dit qu'elle n'a ni tache, ni

rides; mais elle n'est connue que de Dieu seul. On appelle aussi Église universelle la réunion de tous ceux qui se sont donnés au Christ, qui se disent chrétiens, quelle que soit d'ailleurs au fond leur foi. Christ a dépeint cette Église par la belle allégorie des Vierges folles et des Vierges sages : c'est l'Église visible. Enfin le mot Église est pris pour chaque réunion particulière de membres de cette Église visible universelle (église romaine, lyonnaise, etc.).

« 7° Je crois et je sais que tous les sacrements, loin de conférer la grâce, ne l'approchent pas même du fidèle. Tu me trouveras peut-être téméraire en ce point; mais rien n'est plus vrai. La grâce est donnée par l'Esprit de Dieu à l'esprit : elle n'a donc besoin d'aucun véhicule. L'Esprit souffle où il veut : ce n'est point par telle immersion que la

grâce de l'Esprit est communiquée. Les sacrements sont donnés en témoignage public de la grâce qui assiste intérieurement tout homme venant au monde. Ainsi le Baptême est donné devant l'Église à celui qui, avant de le recevoir, confessait déjà le Christ, ou pour qui ses proches prennent l'engagement de le consacrer au Christ. Ce sont des cérémonies sacrées, et il faut les pratiquer religieusement; car, si elles ne nous donnent pas la grâce, elles nous associent visiblement à l'Église. Mais si nous croyions que des actes extérieurs peuvent nous purifier, nous retomberions dans le judaïsme, qui croyait aussi que nous pouvons obtenir la grâce par différentes onctions et oblations (3).

« 9° Je crois qu'on peut tolérer par charité les cérémonies qui ne sont pas contraires à la foi ni à la parole de Dieu (s'il en est de

telles). Mais les images consacrées au culte sont diamétralement opposées à la parole de Dieu. Quant à celles qui ne servent pas au culte ou qui sont en des lieux où il n'est pas à craindre qu'elles soient adorées, je suis d'autant plus éloigné de les condamner, que la peinture et la statuaire sont des dons de Dieu.

« 10° Je considère la fonction de prophétie ou de prédication comme sacrosainte et la plus nécessaire de toutes : mais cette gent mitrée et crossée (*mitratum et pedatum genus*), née pour consommer sans rien faire, elle est dans l'Église ce que les bosses et les goîtres sont dans le corps humain.

« 11° Je sais que la magistrature, non moins que le sacerdoce, instituée régulièrement, tient la place de Dieu ; comme le prêtre est

le ministre de la sagesse et de la bonté divine, le magistrat est le ministre de la bonté et de la justice. Si le prince est juste et bon, l'on n'a rien à craindre pour sa conscience : mais s'il n'a pas ces vertus, il aura beau être terrible et menaçant, sa conscience ne sera pas absoute par la légalité de son institution. Néanmoins je crois que le chrétien devra obéir à ce tyran jusqu'à cette occasion dont parle saint Paul : si tu peux te rendre libre, fais-le! occasion indiquée par Dieu seul, non par l'homme, mais clairement et aussi ouvertement qu'il l'a fait quand il a rejeté Saül. Quant aux impôts à payer en retour de la protection donnée par le prince, j'en pense ce qu'en dit Paul (Rom. XIII).

« 12° Je crois que le purgatoire est une fiction non moins injurieuse pour la rédemption à nous donnée gratuitement par le Christ

que lucrative pour ses inventeurs. Quant à l'enfer où les coupables sont punis éternellement, non-seulement je crois qu'il existe, mais je le sais : car la Vérité l'a déclaré en termes exprès !

« Tous ces principes, fondés sur la parole de Dieu, je les crois, les enseigne et les défends, et je continuerai de le faire, aussi longtemps que mon âme animera ce corps, à moins qu'on ne me montre clairement mon erreur par les termes de l'Écriture sainte.

« C'est pourquoi, Empereur, princes, seigneurs, députés des villes, je vous en conjure par Jésus-Christ, notre Seigneur et notre frère, par sa bonté et par sa justice, par le jugement qu'il portera sur chacun, lui qui pénètre jusqu'au fond des cœurs, qui détruit les projets des princes impies, relève les hum-

bles et abaisse les puissants, ne dédaignez pas mes conseils à cause du peu que je suis. Souvent les derniers ont parlé vrai, et la vérité a choisi les plus faibles et les plus simples pour lui servir d'organes. D'ailleurs n'oubliez pas que, vous aussi, vous êtes des hommes faillibles et sujets à l'erreur. Ne croyez aux paroles d'aucun homme, mais seulement à la parole de Dieu! S'il en est plusieurs qui vous dénoncent notre ignorance et même notre perversité, veuillez considérer si notre vie est telle qu'aucun homme de bien nous puisse exclure du nombre des honnêtes gens? Voyez ensuite si nous sommes tellement étranger à toute étude que notre ignorance ne puisse être révoquée en doute. Certes nous ne nous glorifions ni de l'un ni de l'autre, sachant bien que Paul lui-même n'a été ce qu'il fut que par la grâce de Dieu. Cependant notre

vie, quoique éloignée de tout rigorisme, n'a jamais dégénéré en luxe ni en impudence, non plus qu'en cruauté, en faste ou en orgueil; nos adversaires eux-mêmes lui ont rendu ce témoignage. Quant à nos études, quoiqu'elles soient bien au-dessous de ce qu'en pensent nos amis, elles ont été assez longues et assez approfondies, pour que nous n'avancions rien témérairement. Voyez nos églises : elles ont banni le mensonge et la perfidie, le faste et le luxe, les querelles et les injures. Vous avez sévi assez longtemps : si notre œuvre est de Dieu, cessez de combattre Dieu; si elle vient d'ailleurs, elle tombera d'elle-même. Permettez donc que la parole de Dieu soit librement semée partout, ô vous tous, fils des hommes, quel que soit votre rang, qui ne pouvez empêcher un brin d'herbe de pousser et de croître ! »

Cette profession de foi eut le privilége singulier d'exciter à un même degré la colère des protestants et celle des catholiques. Mélanchton s'écria : « On dirait tout simplement qu'il a perdu la tête ! (4). » Quant au docteur Eck : « Mon âme est dans l'horreur, le cœur me manque, mes membres tremblent quand il me faut rapporter les impiétés de Zwingli; mais songe, très-puissant Empereur, que je rends compte à Ta Majesté, non des actes d'un chrétien, mais de ceux d'un Turc, d'un sauvage Tartare, d'un féroce Hun, d'un Nabuchodonosor, d'un Antiochus. Voilà ce cruel Philistin, cet immense et atroce géant, etc. » Après avoir épuisé contre lui toutes les injures théologiques, il finit par demander qu'on le jette au feu avec Œcolampade, Capiton, Bucer et tous leurs complices (5).

II

Toute alliance entre les protestants et les Suisses était impossible après une rupture aussi éclatante. Les tentatives de conciliation de Bucer (6) et du landgrave de Hesse échouèrent, non moins devant l'intolérance systématique des protestants que devant l'antipathie de Zwingli contre les formules équivoques. Il ne lui répugnait pas d'entrer dans une même alliance avec les protestants; car il ne croyait pas qu'une divergence dogmatique dût empêcher une ligue politique; mais du moment que les protestants faisaient de l'unité dogmatique la condition de leur alliance, il aurait cru trahir sa foi en dissimu-

lant son drapeau. « Il y a peu de cas à faire, écrit-il lui-même, d'une alliance qui se laisserait rompre par de tels débats. Quant à nous, nous sommes tout prêts à former une ligue et une alliance, malgré cette controverse, pour la défense de la foi qui nous est commune : tout comme nous voyons les luthériens et les papistes combattre ensemble les Turcs. Unissons-nous donc pour la défense des personnes, des territoires, de la justice et de la foi en laquelle, après tout, nous sommes d'accord presque complétement ; s'ils s'y refusent, c'est une preuve qu'ils sont pleins de méfiance et d'orgueil, et alors pourquoi humilierions-nous devant eux la vérité ? (7). »

Cependant la situation devenait de plus en plus tendue et s'approchait visiblement d'un dénouement. A l'abri de la paix de Cappel, la réforme avait fait d'immenses progrès en

Suisse. Neufchâtel était converti par Farel, après d'assez vives résistances qui lui donnèrent l'occasion de déployer un courage héroïque. Glaris, où Zwingli avait laissé des traces de son passage et de nombreux amis, s'était déclarée pour la réforme (8). Ce fait important par lui-même, en ce qu'il brisait le faisceau des cantons catholiques, reçut une importance plus grande encore d'une circonstance inattendue. La ville de Saint-Gall était depuis longtemps réformée; mais la campagne, encore sujette de l'abbaye, voulut profiter de ce grand mouvement pour conquérir à la fois sa liberté politique et religieuse. La situation de ce pays était singulière. La ville était libre et faisait partie, comme alliée, de la confédération. L'abbé était prince de l'Empire et possédait presque tout le territoire; mais il était sous le patronage des

quatre cantons : Lucerne, Zurich, Schwytz et Glaris. L'abbé étant mort et les moines s'étant hâtés d'en élire un autre, malgré la défense de Zurich et de Glaris, ces deux cantons déclarèrent qu'ils ne le reconnaîtraient pas. Lucerne et Schwytz, au contraire, s'empressèrent de le reconnaître. Pas de juge dans ce conflit. Zurich convoqua les communes : elles décidèrent que le gouvernement appartiendrait à un conseil de douze membres élus et à un gouverneur désigné par chacun des quatre cantons à tour de rôle; mais celui-ci ne devait entrer en fonction qu'après avoir prêté serment de laisser aux habitants la parole de Dieu (9).

A l'aide de ces complications, les habitants de Tockenbourg, sujets de l'abbaye, réussirent à racheter leur indépendance au prix de 14,000 florins. Zwingli eut la prin-

cipale part à cet affranchissement de sa patrie et à l'organisation des nouvelles églises (10).

L'on conçoit que ces progrès de la réforme exaspéraient les cantons catholiques. Deux circonstances graves révélèrent leur mauvais vouloir. Genève ayant été attaquée par le duc de Savoie, et les Grisons par le châtelain de Musso, Jacques de Médicis, qu'on croyait suivi de toutes les forces impériales, ils restèrent immobiles, tandis que les réformés couraient aux armes et défendaient victorieusement les alliés de la confédération (11).

Ces deux attaques simultanées et l'injustifiable neutralité des cantons catholiques furent mis en rapport par les réformés avec des bruits inquiétants qui leur venaient de toutes parts. L'Empereur, réconcilié avec le

pape, se préparait à intervenir dans la querelle religieuse de tout le poids de sa puissance. Zwingli poussa un cri d'alarme et de réveil : « Des hommes corrompus ou lâches peuvent seuls hésiter maintenant. Il faut réunir toutes nos ressources, grouper toutes nos forces, pour montrer à l'Empereur qu'il tenterait en vain de restaurer la foi romaine, de prendre les villes libres, d'asservir les Suisses. On nous a appris naguère quels sont ses projets secrets, ceux de Ferdinand. Il considère l'existence de la république helvétique et celle des villes libres comme incompatible avec celle des princes et de la noblesse. C'est pourquoi il veut nous réduire les uns après les autres. Il serait trop long de dire comment il se propose d'en finir avec les Suisses. Quant aux villes, on les attaquera isolément, on les domptera l'une

après l'autre; puis on leur prendra leurs armes, leurs trésors, leurs arsenaux. L'Empereur prépare la voie par la corruption. Gardez-vous de l'amitié des tyrans. Démosthène l'a dit : Rien n'est plus odieux aux tyrans que la liberté des villes. César vous montre d'une main du pain et dans l'autre il cache la pierre qui doit vous frapper. Sous les paroles les plus bienveillantes, il couve les plus détestables desseins. Veillez donc. Il faut que le magistrat d'une république soit circonspect avant le péril, intrépide dans le péril. Soyons pleins de sollicitude avant que le danger n'éclate, mais quand il sera là, bravons-le d'un cœur inaccessible à la crainte (12). »

Zwingli, dans ce moment, nourrissait de vastes projets. A la ligue catholique groupée autour de l'Empereur, il voulait opposer une

autre ligue formée non-seulement des amis de la réforme, mais de ceux qu'effrayait l'excessive puissance de Charles-Quint. Il s'adressa à Venise, où ses ouvertures furent reçues froidement et réservées pour un autre temps; car la république venait de faire sa paix avec l'Empereur (13). Malgré l'opposition de Berne, il fit recevoir le landgrave de Hesse dans la cité chrétienne (14) et semble même avoir destiné l'Empire à ce prince entreprenant (15). En même temps il se rapprocha de François Ier et entra en pourparler avec ses ambassadeurs auprès de la confédération.

Depuis Glaris, Zwingli avait toujours été l'ennemi de la faction française : c'était la conséquence même de son opposition aux capitulations; car depuis le traité de 1521, c'était à la France que les Suisses vendaient

le sang de leurs enfants. Mais il n'en avait pas moins des relations suivies avec ce pays. L'on trouve dans sa correspondance une série de lettres qui prouvent qu'il était en rapport avec ceux qui, les premiers, firent entendre des paroles de réforme dans le Dauphiné. Nous avons vu qu'en 1526, il avait, sur leur demande, adressé à François Ier son commentaire sur la vraie et la fausse religion. La position de François Ier était telle que les réformés ne perdirent jamais complétement l'espoir de le conquérir à leur cause. Hors de France il était l'allié naturel de tous les ennemis de Charles-Quint, et, par nécessité politique, il tendait une main à la réforme, l'autre à Soliman. En 1530, les ambassadeurs Maigret et Lanzerant firent à Zwingli des ouvertures dans lesquelles ils semblaient indiquer un certain penchant pour la ré-

forme. Ils lui demandaient même un projet d'alliance qu'il présenta.

Des esprits prévenus ont vu une sorte de contradiction entre ce fait et la constante opposition que Zwingli fit aux capitulations; mais ils n'ont évidemment pas saisi la nature de cette opposition. Ce que Zwingli reprochait aux pensionnaires, c'était de jeter les Suisses, pour de l'argent, dans des guerres où ne les appelait aucun intérêt national; mais quel rapport y a-t-il entre ce service de mercenaires et une alliance politique contre ces mêmes ennemis? Le patriotisme qui s'exprimait dans les éloquentes invectives du réformateur contre les courtisans corrompus de l'étranger, lui inspira aussi son projet d'alliance avec François Ier, et celui-ci ne s'y trompa point. Il ne donna aucune suite aux propositions de Zwingli; car il voulait des

mercenaires et non des alliés, et il craignait, en se rapprochant des réformés suisses, de s'aliéner les catholiques. Ses ambassadeurs avaient cherché seulement à grouper de nouveau sous ses drapeaux, les forces que la réforme lui avait fait perdre dans la confédération. Ils espéraient amener les réformés à rentrer dans les capitulations; mais sur ce point Zwingli et ses amis furent inflexibles.

C'est à l'occasion de ces négociations que Zwingli composa son dernier ouvrage. Pour dissiper les préventions de François Ier contre son œuvre, Maigret lui avait demandé un exposé de sa doctrine. Zwingli se hâta de le composer, et le fit remettre au roi par Collin, son ami et son confident, qui déjà avait été chargé de la négociation avec Venise. Cette *brève et claire exposition de la foi chrétienne, prêchée par Zwingli*, ne fut publiée qu'après

sa mort, par Bullinger, qui l'appelle avec raison le chant du cygne. Je ne veux pas m'arrêter à en donner l'analyse ; ce serait répéter ce qu'on peut trouver dans tout le cours de cet ouvrage. Je dois seulement citer un passage qui, jusqu'à nos jours, a fait grand scandale parmi les protestants, et qui montre à quelle hauteur Zwingli s'élevait au-dessus de ses contemporains.

« Nous croyons que les âmes des fidèles, aussitôt qu'elles sortent des corps, volent vers le ciel, sont unies à Dieu, et jouissent d'une félicité éternelle. Tu peux espérer, roi très-pieux, si tu gouvernes sagement les États que Dieu t'a confiés, d'être admis à contempler Dieu même dans sa substance, en société de tous les hommes saints, prudents, fidèles, vertueux et magnanimes qui ont été depuis le commencement des temps. Là, tu

verras les deux Adam, le racheté et le rédempteur, Abel, Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Moïse, Josué, Gédéon, Samuel, Élie, Élisée, Isaïe et celle qu'il a annoncée, la Vierge mère de Dieu, David, Ézéchias, Josias, Jean-Baptiste, Pierre, Paul; *là, Hercule, Thésée, Socrate, Aristide, Antigone, Numa, Camille*, les *Caton*, les *Scipion;* là, Louis le Pieux, tes prédécesseurs les Louis, les Philippe, les Pepin et tous ceux qui sont morts dans la foi. Il n'est pas un homme de bien, pas une âme sainte et croyante, depuis le commencement des temps jusqu'à leur consommation, que tu ne voies là avec Dieu. Quel plus beau, quel plus joyeux spectacle! Quoi de plus digne d'envie! »

Je n'ai pas à rappeler toutes les explications par lesquelles les réformés dévoués à la

mémoire de Zwingli ont cherché à torturer ce passage pour le faire cadrer avec les exigences d'une orthodoxie rigoureuse. Quant à moi, il me paraît être la conséquence logique, nécessaire, des principes que j'ai eu l'occasion de relever dans l'œuvre de Zwingli, et je n'en saurais donner un autre commentaire que ces paroles du même écrit : « Si l'Écriture dit que les croyants seuls sont sauvés, cela ne doit s'entendre que de ceux qui ont entendu la Parole. Rien n'empêche que Dieu se choisisse parmi les gentils des hommes qui l'honorent, et qui après leur mort soient unis avec lui. Son élection est libre. Si j'avais le choix, j'aimerais certainement mieux le sort d'un Socrate ou d'un Sénèque qui reconnurent un Dieu unique et s'efforcèrent par la pureté de leur vie, de se rendre dignes de lui, que celui du pontife romain ou

de tel roi, empereur ou prince qui le vénère comme un dieu. Car ces hommes, s'ils n'ont pas connu de nom la religion, ont été, au fond et en réalité, très-religieux. »

Cette grande pacification dans le domaine religieux, cette réconciliation de l'antiquité païenne et du christianisme, cette apothéose généreuse de la vertu sous quelque dogme qu'elle se soit abritée, est le point culminant où Zwingli se soit élevé comme réformateur. Par là, il donne la main au monde moderne, et ouvre la voie à ceux qui devaient proclamer plus tard la loi de continuité dans l'histoire du genre humain. Il ne fut pas moins avancé dans la politique.

III.

La Confédération lui paraissait avoir un vice radical. Dans les diètes, les cantons seuls étaient représentés et possédaient un même nombre de voix, quelle que fût leur population. Il en résultait que les cinq cantons primitifs, Uri, Schwytz, Lucerne, Underwald, Zug, unis ordinairement avec Fribourg et Soleure emportaient toutes les délibérations, bien qu'ils eussent une population bien moindre que Bâle, Zurich et Berne.

Zwingli aspirait à changer cet état de choses et à faire rentrer la constitution fédérale dans les conditions de la démocratie, en lui donnant pour base la population : tant de voix

dans la diète suivant tel chiffre de population. C'était assurer l'influence aux villes plus peuplées et en même temps bien plus éclairées que les waldstettes. Zwingli voulait qu'on rendît à ceux-ci les lettres d'alliance, ou qu'on les forçât d'accepter cet arrangement : « Autrement, dit-il, notre malheureuse patrie sera sans cesse déchirée par les factions ; elle aura, comme l'Italie, ses guelfes et ses gibelins (16). » Mais ses contemporains n'étaient pas à la hauteur de ces conceptions. Berne se méfiait de Zurich. A Zurich même, les ennemis de Zwingli étaient puissants et nombreux. Beaucoup regrettaient les pensions des souverains étrangers, et se révoltaient contre la discipline morale que la réforme avait établie dans la ville : d'autres, les chefs des familles patriciennes, rougissaient de subir l'influence d'un simple prêtre appuyé sur la faveur po-

pulaire. Zwingli porta un grand coup à cette aristocratie de mécontents, en faisant décider que la tribu des patriciens qui, jusque-là, avait double voix dans les conseils n'y aurait plus qu'un nombre de membres égal à celui des autres tribus.

Cependant tout se préparait à la guerre. Les contestations sur la paix de Cappel se renouvelaient incessamment; les catholiques se plaignaient d'être frustrés de leurs droits dans les territoires communs; les réformés de n'être pas protégés contre les injures. Vers la fin de 1530, le gouverneur nommé par Lucerne, pour Saint-Gall, ayant refusé le serment, Zurich déclara qu'il n'entrerait pas en fonction. Les cantons catholiques protestèrent que ce fait était une rupture de l'alliance, et menacèrent publiquement de prendre les armes. Zwingli voulait qu'on les devançât;

mais Berne hésitait toujours, et au lieu d'une guerre ouverte, fit décider dans la réunion des villes de la cité chrétienne, qu'on fermerait les marchés et les communications aux waldstettes. Zwingli sentait bien que, sous prétexte d'épargner le sang, c'était exaspérer une population tout entière et la porter aux partis extrêmes, en même temps que l'on perdait l'avantage d'une offensive hardie. Zurich fit en vain ces représentations à l'assemblée (17) : la résolution fatale fut adoptée. Zwingli voulut se laver de toute responsabilité dans cette mesure détestable. Le jour de la Pentecôte (1531), après avoir lu en chaire, sur l'ordre du conseil, l'arrêté qui avait été pris, il prononça ces rudes paroles : « Celui qui traite son adversaire de criminel, doit faire suivre la parole du poing. S'il ne frappe pas, il sera frappé. Vous refusez les

vivres aux cinq cantons, comme à des criminels, frappez donc aussitôt le coup décisif, au lieu de faire mourir de faim de pauvres innocents. Si vous restez tranquilles, comme si vous n'aviez pas de motifs suffisants pour les punir, tout en leur refusant les vivres, vous les forcez à vous frapper vous-mêmes. Et cela ne vous manquera pas (18). » Peu après, il fit un pas plus décisif encore, et donna sa démission : « Voici onze ans, dit-il au conseil, que je prêche le saint Évangile et que je vous avertis paternellement et fidèlement. Je vous ai dit notamment ce qu'aurait à souffrir la confédération si les cinq cantons, c'est-à-dire la bande des pensionnaires venait à prendre le dessus; mais rien n'a eu prise sur vous. Plus d'un dans le conseil n'a pas renoncé au prix du sang et reste l'ami des pensionnaires, l'ennemi de l'Évan-

gile. Il n'en peut résulter que du mal. On me rend responsable de tout, quoique je ne puisse rien empêcher. Je dois donc me retirer et chercher à me pourvoir ailleurs. » Cette déclaration effraya beaucoup le conseil, qui le supplia de retirer sa démission. Il n'y consentit qu'après de longues instances (19).

Mais, dès lors, il avait perdu tout espoir, et de funèbres pressentiments agitaient son âme si énergique. Une comète ayant paru au ciel, il dit à un de ses amis qui le consultait sur la signification de ce présage : « Elle annonce ma mort et celle de beaucoup d'hommes de bien. L'Église va souffrir un grand désastre, mais Christ ne vous abandonnera pas (20). » Une autre fois, en prenant congé de Bullinger le chroniqueur, au milieu de circonstances mystérieuses, il fondit en larmes, et s'écria : « Mon cher Henri,

que Dieu te protége. Reste fidèle à Christ et à son Église (21). » Puis, il versa son cœur parmi son auditoire habituel, et prononça du haut de la chaire cette prophétie : « Aucun avertissement ne vous profite. Vous ne voulez pas punir les pensionnaires. Ils ont parmi vous trop de considération et de crédit. Une chaîne est préparée : elle m'est destinée, et à beaucoup de braves gens de Zurich. C'est à moi qu'on en veut ; je suis prêt et soumis à la volonté de Dieu. Ces hommes ne seront jamais mes maîtres. Mais à toi, Zurich, ils donneront ton salaire ; car tu le veux ainsi. Tu te refuses à les punir ; c'est pourquoi, eux, ils te puniront. Mais Dieu n'en gardera pas moins sa parole ; leur orgueil aura aussi sa fin. Que Dieu protége son Église ! (22) »

Ce que Zwingli prévoyait ne manqua pas d'arriver. La faim exaspéra les habitants des

cinq cantons, et les capitaines eurent peu de chose à faire pour les déterminer à prendre les armes. Toutes les tentatives de conciliation faites par la France ou par les cantons neutres, échouèrent. La guerre seule devait vider ce grand conflit. Elle fut décidée dans une diète que tinrent, à Lucerne, les cinq cantons, et ils firent rapidement leurs préparatifs. Ils fermèrent tous les passages de leurs montagnes pour les cacher à leurs ennemis. Cependant les avertissements ne manquèrent pas à Zurich (23); mais par cet aveuglement étrange qui si souvent a précédé les grandes catastrophes historiques, ils furent tous dédaignés. Le 10 octobre 1531, les hommes des cinq cantons étaient réunis à Zug au nombre de huit mille; Zurich n'avait fait d'autre préparatif que d'envoyer en observation à Cappel un corps de mille hommes.

Les catholiques leur dénoncèrent l'alliance et les attaquèrent une heure après (24). Chose incroyable ! A ce moment encore l'on s'obstinait, à Zurich, à douter de la réalité de l'attaque, et le conseil envoya deux de ses membres à Cappel pour s'assurer de l'état des choses.

Mais bientôt les messagers se succédèrent, et il fallut se rendre à l'évidence. L'on se décida à déployer la grande bannière, à faire sonner le tocsin dans toutes les communes. Des traîtres empêchèrent l'exécution de cet ordre. Le peuple, troublé par l'indécision de ses chefs, ne savait quoi faire : sept cents hommes seulement au lieu de quatre *mille* se rangèrent autour de la bannière. Leur départ se fit dans un désordre inexprimable. « Chaque fois que je me représente cette scène, dit Myconius, il me semble que mon

cœur est percé d'un glaive. Aucun plan, aucun ordre : la confusion dans les esprits, le trouble sur tous les visages. Parmi eux Zwingli, à cheval, armé selon l'usage de notre pays. Quand je le vis je fus saisi d'une soudaine douleur... funeste présage ! Le soir j'appris sa mort (25) ! »

C'était l'usage qu'un des pasteurs accompagnât la bannière. Cette fois on désigna Zwingli, les uns à cause de son influence sur le peuple et des bons conseils qu'il pouvait donner sur le champ de bataille ; les autres, comme l'affirment plusieurs contemporains (26), dans l'espoir de se débarrasser d'une influence qui les gênait.

L'on raconte que quand il monta sur son cheval, celui-ci se cabra et refusa d'avancer. Il fit à sa femme et à ses amis des adieux si touchants qu'on voyait bien, dit Bullin-

ger, qu'il pensait ne plus les revoir (27).

La bataille contre un ennemi si supérieur en nombre ne pouvait être douteuse. Bientôt ce fut un carnage. Les plus courageux, les plus dévoués des amis de la réforme à Zurich restèrent sur le champ de bataille. Zwingli fut frappé d'une pierre à la tête au moment où il assistait Balthazar Keller, gendre de sa femme, blessé lui-même mortellement. Les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Qu'est-ce cela ! ils peuvent tuer le corps, mais non pas l'âme ! »

Les vainqueurs, parcourant le champ de bataille, le trouvèrent étendu sous un poirier, les mains jointes comme pour prier, les yeux levés vers le ciel. Les premiers qui vinrent ne le reconnurent pas, et voyant qu'il allait mourir, ils lui demandèrent s'il voulait un prêtre pour se confesser. Zwingli

secoua la tête sans détourner ses yeux du ciel. « Invoque au moins la mère de Dieu et les saints pour qu'ils intercèdent Dieu pour toi. » Zwingli fit un nouveau signe de la tête. « C'est encore une de ces canailles d'hérétiques, » dirent les autres, et un capitaine nommé Fuckinger d'Unterwald le perça de son épée. » Ainsi périt Ulrich Zwingli, fidèle pasteur et serviteur de l'église de Zurich, frappé au milieu de ses ouailles, qu'il n'a pas quittées jusqu'à la mort, par un de ces pensionnaires contre lesquels il avait si fortement prêché » (11 octobre 1531) (28).

Le lendemain seulement on le reconnut. Tous alors voulurent le voir. Sa figure n'était pas celle d'un mort : elle avait la couleur de la vie et l'animation qu'on y remarquait lorsqu'il prêchait du haut de la chaire. Un de ceux qu'il avait combattus, un cha-

noine de Zurich, retiré à Zug depuis la réforme, Jean Schœnbrunner, s'écria en pleurant : « Quelle qu'ait été ta foi, je sais que tu étais un loyal confédéré : que Dieu te pardonne tes fautes ! » Mais la foule n'était pas à la hauteur de ces sentiments. On ne saurait répéter toutes les injures qui furent proférées sur ce cadavre. Ils finirent par constituer une sorte de tribunal et délibérèrent sur ce qu'ils devaient faire du corps de Zwingli. Les uns voulaient qu'il fût coupé en cinq parties, et ses lambeaux sanglants envoyés aux cinq cantons ; les autres, qu'il fût brûlé comme hérétique. On décida qu'il serait écartelé et brûlé. Le bourreau de Lucerne exécuta cette sentence. Pour déshonorer ses cendres elles-mêmes et empêcher ses amis de les recueillir, on jeta de la chair de porc dans le bûcher !

La femme de Zwingli perdit, dans ce grand désastre, outre le héros qui illustrait sa vie, son fils, son gendre, son frère, son beau-frère, tous ses amis. Elle eut du moins la consolation que le souvenir d'une belle mort donne aux survivants. Je viens de dire comment périt Zwingli. Le jeune Gérold Meyer eut une fin non moins héroïque. « Les ennemis l'ayant reconnu, voulaient lui sauver la vie et le faire prisonnier. Mais il refusa constamment de se rendre, disant qu'il préférait une mort honorable à la honte de la fuite ou de la captivité. Il se défendit bravement jusqu'au bout et mourut ainsi, âgé de vingt-trois ans, pour le service de sa patrie et du Saint Évangile (30). »

Ici doit se terminer ce livre. La bataille de Cappel, suivie d'autres catastrophes, arrêta les progrès de la réformation à la fois politique et religieuse entreprise par Zwingli. Cette œuvre, reprise par Calvin, mais dans un esprit bien moins libéral, triompha dans le monde par la république de Genève, par la république de Hollande, par celles d'Angleterre et d'Amérique. Ainsi l'alliance de la politique démocratique et de la réforme radicale, scellée par la vie et par la mort d'un grand homme, se lie à ce qu'il y a de plus intime et de plus vivace dans le monde moderne. Zwingli n'a sans doute pas possédé la vérité tout entière; mais il a maintenu la révolution dans sa voie sans emportement et sans faiblesse, et en rompant franchement avec le passé, il a réservé et facilité tous les progrès de l'avenir. Mieux qu'un autre il a

mérité qu'on lui appliquât ces belles paroles, écrites par lui quelques jours avant sa mort : « Si nous ne pouvons contempler nous-mêmes les grandes œuvres que Dieu veut accomplir, considérons qu'il en est de nous comme de ceux qui combattent sur les champs de bataille. Ceux-là conquièrent la plus belle palme qui sont frappés de mort, ou qui du moins agissent bravement au plus fort de la mêlée, sans la voir. Si donc nous ne pouvons assister au triomphe de notre cause, que ce ne soit pas un motif pour nous de regretter nos fatigues et nos périls ! il est quelqu'un qui nous voit et qui juge les combattants. D'autres se réjouiront sur la terre des résultats que nous aurons conquis, tandis que nous, nous jouirons du ciel (31) ! »

FIN.

NOTES

ZWINGLI.

CHAPITRE IV.

1. Je ne trouve pas d'acte législatif autorisant à Zurich le mariage des prêtres. Sans doute on l'aura considéré comme une conséquence forcée du principe admis que l'Écriture seule devait faire loi. Il ne semble pas que ceux qui voulurent se marier aient éprouvé aucune difficulté.

2. Weiss (qui y assistait) dans Fussly. IV, 45.

3. Dès le principe l'enseignement dut porter non-seulement sur l'Écriture, mais aussi sur les auteurs profanes (Collin expliquait Homère). Il y eut d'abord quatre chaires : théologie (Zwingli); latin (Jacques Ammien); grec (Ceporinus, puis Collin); hébreu (Ceporinus, puis Pellican). Plus tard on créa une seconde chaire de théologie et une chaire de physique. L'enseignement primaire fut aussi perfectionné et rendu gratuit.

4. Bullinger. I, 108 et seq. Fussly, I, 13-15 en note. *Weiss*, l. c. 47, 48.

5. De Canone missæ epicheresis. Œuvres, III, p. 83 et suiv.

6. Réponse à Valentin Compar. II, 1, 10.

7. Actes du 2e colloque. Œuvres, I, p. 537.

8. V. la sentence, novembre 1523, dans Fussly. II, 36.

9. Hottinger. Historia der Reformation. Zurich, 1712, 149.

10. Réponse à Valentin Compar. l. c. 59. Weiss. l. c. 49.

11. Weiss. 51.

12. « La vraie prière est l'élévation de l'âme à Dieu. » Zwingli. 2e colloque.

13. V. sur ce point Fussly. I, 115.

14. Je désignerai ordinairement par ces mots *protestants*, *réformés*, les deux grandes écoles qui se sont partagé la Réforme. Ces expressions sont un peu postérieures, mais l'opposition existe dès le principe.

15. Réponse à Valentin Compar. l. c. p. 20, 27, 29.

16. Fidei ratio ad Carolum imperatorem. IV. 15.

17. La bibliothèque de Zurich possède de très-beaux portraits de Zwingli lui-même et de sa femme.

18. Bullinger. I, 144.

19. Bullinger. 145-150.

20. Bucer à Zwingli. 14 avril 1524. Cf. Merle d'Aubigné. II, 549. Cependant le fait de ce mariage secret est difficile à concilier avec le silence gardé sur ce point par les contemporains, Bullinger, Weiss, etc.

21. Quo pacto adolescentes formandi sunt. IV, 148.

22. Gerold Meyer de Knonau devint très jeune un

des plus utiles citoyens de Zurich. Il mourut à Cappel à côté de Zwingli.

23. Elle était née la même année que Zwingli (1484).

24. Zwingli, vom predigamt.

25. Bullinger. I, 228 seq. Zwingli. Œuvres. III, 327. Zwingli à Haller. 11 Oct. 1527. Pour premier fonds, on versa dans la caisse le produit de la vente des ornements sacerdotaux, de la fonte des vases d'or et d'argent, celui de la vente de cinq prébendes de chanoines. L'on alloua aussi à cette fondation le revenu des diaconats, corporations et stipendes supprimées et les sommes affectées aux messes anniversaires. Ce dernier objet rapportait seul 1300 florins par an.

26. Cette lettre, écrite en 1525, est citée d'après le manuscrit, par S. *Hess*, Ursprung, Gang. und Folge, etc. (Zurich. 1819) p. 76.

27. La Bible de Zurich est principalement l'œuvre de Léon Jud, mais tous les professeurs de l'école de Zurich y ont pris part. Le Nouveau Testament parut en 1524; en 1525 les livres de Moïse et les livres historiques et dogmatiques de l'Ancien Testament; en 1529 première édition de la Bible complète; deuxième édition en 1531. Hottinger. 224.

28. Bullinger. I, 177-180.

29. Bullinger. I, 186.

30. Je ne puis entrer dans le détail infini des complications de la constitution de la Suisse à cette époque. Voici seulement quelques faits. La confédération contenait treize cantons. Chaque canton avait des sujets: certains territoires appartenaient en commun, à plusieurs cantons. Ainsi Baden appartenait à huit

cantons; la Thurgovie à dix. Outre les diètes générales, on trouve souvent des diètes particulières d'un certain nombre de cantons ayant à traiter des ntérêts communs. Dans un pareil état de choses il est difficile de parler d'usurpation. Les pouvoirs étaient en tout point très mal définis.

31. Weiss dans Fussly. IV, 55.
32. Bullinger. I, 187.
33. Ib. p. 198.
34. Ib. 199.
35. Bullinger. I, 205. Weiss, 57.

CHAPITRE V.

1. Bullinger. Hist. des Anabaptistes. I, c. 8.
2. XII articles n° 3. Ces articles se trouvent dans tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de ce temps. Je les cite d'après Bullinger. I, 242.

CHAPITRE VI.

1. Zwingli à Vadian. 28 mai 1525.
2. Le même au même. 7 mars 1526.
3. Id. 11 octobre 1525.
4. L'on trouve dans la correspondance de Zwin-

gli plusieurs lettres de Grebel, pleines d'expressions de tendresse et de respect. Il était le beau-frère d'un des meilleurs amis de Zwingli, Vadian.

5. Von Tauf. Œuvres. II, I, 235.

6. Wer ursach gebe, etc. Œuvres. II, I, 390.

7. V. les actes du 2e colloque. Œuvres de Zwingli. I, 533.

8. Fussly. II, 339 en note.

9. *Sculteti* annalium evangelicarum decades (Heidelberg. 1618) ad an. 1525. I, 267.

10. Généralement on accuse les anabaptistes d'avoir exagéré le spiritualisme : le contraire serait plus vrai, au moins quant à la pratique.

11. In Anabaptistarum strophas elenchus. Œuvres. III, 362, 363.

12. Mantz était fils d'un chanoine; Grebel d'un membre du conseil.

13. Hottinger. 126. Bullinger. I, 237. *Sculteius*. l. c. 256.

14. Franck, Ketzer Geschichte dans Fussly. I, 266. Interrogatoire de Blaurock. Ib. II, 338. Bullinger. Hist. des anabaptistes (Fussly. V, 136).

15. Elenchus, etc. III, 363, 364.

16. V. Tauf. II, I, 235. C'est à ce moment sans doute (1523) qu'il faut placer la conversation rapportée par Hubmeyer (Fussly. I, 253), et dont les anabaptistes ont fait grand bruit.

17. Lettre à Urbain Regius. 16 octob. 1527. De peccato originali. III, 635, et plusieurs autres endroits. Je reviendrai sur toute cette théorie.

18. De peccato originali. L. c. p. 641.

19. V. Tauf. II, I, 231.

20. Réponse à Balthazar Hubmeyer. II, 1, 362.

21. Dans sa grande querelle avec Luther, Zwingli revendique à plusieurs reprises ce principe. Il affirme qu'à Zurich on l'a toujours pratiqué, même à l'égard des anabaptistes (lettre aux pasteurs d'Esslingen. Oct. 1526). Cependant les anabaptistes se plaignent plusieurs fois, dans leurs interrogatoires, qu'on ne leur laisse pas imprimer leurs défenses, et je trouve à la date des derniers jours de 1524, un décret du conseil qui institue un comité de censure dont Zwingli fait partie (Fussly. II, 21). Ces renseignements, en apparence contradictoires, me paraissent se concilier ainsi : le comité de censure, aux termes du décret, ne devait surveiller que les livres à imprimer à Zurich. La vente des livres imprimés ailleurs était sans doute permise ou du moins ne dépendait que du conseil lui-même. Ainsi on voit que le conseil voulut plus tard interdire la vente des livres de Carlstadt. Il ne faut jamais oublier que la liberté n'a pu se faire reconnaître immédiatement comme un droit : elle ne fut longtemps qu'une tolérance. L'on pourrait définir l'histoire : l'émancipation progressive de l'individu.

22. V. Tauf. II, 1, 234.

23. V. Predigamt. II, 1, 309, 345.

24. Lettre à Vestius. 10 avril 1526.

25. Fussly. II, 361 et s. III, 233 et s.

26. *Franck* dans Fussly. I, 287.

27. Bullinger. Hist. des Anabaptistes (Œuvres de Zwingli. II, 1, 234). Zwingli à Vestius. 10 avril 1526.

28. V. Tauf. II, 1, 274.

29. Donné par Fussly. I, 207 en note.

30. Elenchus, etc. III, 388 et seq. Voyez une autre

profession de foi (mais bien moins complète) dans Fussly. III, 215-229.

31. Bullinger. Hist. des Anabaptistes dans Fussly. V, 133, 134.

32. V. les preuves. Fussly. III, CXXI et s.

33. Cela résulte d'un interrogatoire donné par Fussly. II, 365. Mantz, le plus intrépide des anabaptistes suisses, affirme, dans son interrogatoire (Fussly. I, 259), qu'il n'a jamais été d'avis que les biens dussent être communs. Aucune des sentences conservées par Fussly ne mentionne ce grief.

34. Bullinger lui-même reconnaît que la communauté des biens était une doctrine professée seulement par une des sectes anabaptistes. Fussly. I, 236 en note.

35. Elenchus, etc. III, 360.

36. Interrogatoire de Grebel. Fussly. I, 249.

37. V. ci-dessus, ch. II, n° II.

38. Fussly. I, 212.

39. Il faut dire cependant qu'il n'existe pas de preuve de la participation des chefs de l'anabaptisme à la rébellion. Dans leurs jugements, on ne les accuse pas généralement de ce chef (Fussly. III, 313) : mais il est certain qu'ils étaient très-nombreux dans les territoires soulevés.

40 Les grandes dîmes portaient sur les céréales, le vin, le foin ; les petites principalement sur les animaux.

41. Zwingli. Œuvres, II, 2, 362 et seq. Bullinger. I, 267-276. Je ne sais comment concilier ce dernier point avec plusieurs faits qui prouvent que les communes élisaient leurs pasteurs : c'était en tout cas le

vœu et le principe de Zwingli : il y revient plusieurs fois.

42. Sermon de la justice divine et humaine. Œuvres. I, 453. Ce sermon, prononcé en 1523, est la preuve que la question s'agitait avant les premières manifestations anabaptistes.

43. Wer ursach gebe zu ufruhen. II, 1, 376.

44. Ib. p. 416. De la justice, etc. I, 434. Lettre du 25 janvier 1527.

45. Wer ursach, etc. 415, 416.

46. Ib. p. 416, 429. Un fait intéressant, c'est que Zwingli refusait de reconnaître aux dîmes le caractère de droit divin que revendiquaient pour elles leurs possesseurs. Il établit que les règles de l'Ancien Testament sur ce point ne sont plus applicables. Elles sont dues, suivant lui, parce que le pouvoir social les maintient, et elles doivent être maintenues parce qu'elles satisfont mieux que tout autre impôt, au devoir social de l'entretien des pasteurs et des pauvres.

47. Ib. p. 412, 413.

48. Ib. p. 414, 415.

49. V. p. ex. le rapport des pasteurs de Regensdorff, dans Fussly. II, 370.

50. Entre autres Grebel.

51. Franck dans Fussly. II, 276.

52. V. l'arrêt (janvier, 1527). Fussly. IV, 250 et seq. Bullinger. Hist. des Anabaptistes (Fussly. I, 274).

53. V. la réponse du conseil à l'archiduc. Ib. IV, 25. Peu après Hubmeyer tomba entre les mains des Autrichiens.

54. [illegible] dans Fussly. I, [illegible]

55. [illegible] dans Fussly. III, CIV seq. On a [illegible] retrouver les mêmes sentiments de tolérance chez une femme. Voir Lettres de Catherine Zell (de Strasbourg) dans Fussly. V, [illegible]

56. V. ci-dessus p. 45.

57. Œuvres de Zwingli. III, 357.

CHAPITRE VII.

1. Il m'a semblé utile pour l'intelligence du récit de ne pas scinder ce que j'avais à dire sur l'affaire des anabaptistes et sur les premiers actes de la polémique sur la question de la Cène.

2. *Weiss* dans Fussly. IV, 36.

3. Weiss, l. c. « En chaire, il ne s'arrêtait devant aucune considération de personne : il prêchait bravement contre tous les corrompus, pape, rois, empereurs, princes, seigneurs ou pensionnaires. »

4. Myconius, p. 9.

5. V. p. ex. Zwingli à Haller. 4 déc. 1523. Cf. sur tout ceci Bullinger. I, 305, 309.

6. *Sculteti* Decades ad an. 1524. I, 227.

7. *Ranke* Deutsche geschichte, etc. III, 69.

8. Cf. Ranke. III, 64 seq.

9. Ranke. I, 180.

10. Réponse à Bugenhagen (Pomeranus).

11. Réponse à Valentin Compar. II, 1, 5.

12. Melchior Adamus, Vitæ theologorum (Francofurti, 1653), p. 39.

13. Subsidium de eucharistia. III, 330.

14. De vera et falsa religione. III, 239. Cf. le passage de cet écrit sur ce sujet cité sup. I, p. 283, et lettre à Th. Wittembach. 15 juin 1523.

15. Œuvres. III. 589, 601.

16. Zwingli aux pasteurs de Bâle. 5 avril 1525.

17. Œuvres. III, 145 325.

18. Subsidium de eucharistia. III, 330.

19. Id. Ib.

20. De vera et falsa religione. III, 255.

21. Il paraît cependant que Zwingli eut connaissance de la doctrine de Wessel sur l'eucharistie (Merle d'Aubigné. III, 428). Au surplus cette doctrine n'était pas sans précédents dans l'histoire ecclésiastique. Il faut noter également qu'au moment de la réforme, elle éclata en même temps en différents lieux : Carlstad en Saxe, S. Hoffmeister à Schaffhouse (*Sculteti* decades. I, 130), Œcolampade à Bâle, Zwingli à Zurich, l'adoptèrent presque simultanément et sans communication préalable.

22. Fidei ratio ad Carolum imperatorem. N° 8, t. IV.

23. Zwingli raconte que ce texte sur la pâque (Exode XIII, 1), qui lui paraît décisif, lui fut rappelé en songe. Tous les autres textes où le mot *est* a le sens de *signifie*, sont empruntés à des paraboles. Il fit sur ce texte un sermon qui entraîna toutes les convictions. *Subsidium de eucharistia*. Ses adversaires, catholiques et protestants, soutinrent charitable-

ment que ce songe lui avait été envoyé par le diable.

24. Zwingli termine cet exposé en citant les opinions de saint Augustin et de saint Ambroise.

25. Cf. sur tout ceci. Ranke. III, 66-72.

26. Subsidium de eucharistia, III, 339.

27. Zwingli, amica exegesis. III, 489.

28. Œuvres II, 2, p. 2.

29. Bucer à Zwingli, 9 juillet 1526. Kolb à Zwingli, 17 juillet 1526.

30. Œcolampade à Zwingli, 9 avril 1526.

31. Zwingli aux pasteurs de Bâle, 5 avril 1525. A ceux d'Esslingen, octobre 1526.

32. Amica exegesis. III, 459. Ce livre est le premier que Zwingli ait écrit en réponse à Luther, après plusieurs très-vives attaques.

33. Œuvres. II, 2, p. 21.

34. Le nom de prophètes célestes ou de visionnaires était habituellement donné aux anabaptistes à cause de leurs extases et de leurs songes prophétiques. Fussly. V, 137.

35. Lettre à ceux d'Esslingen, octobre 1526. Je cite cette lettre très-remarquable d'après les Décades de Schultheiss ad. an. 1526. II, 44 et s.

36. Amica exegesis. III, 562.

CHAPITRE VIII.

1. Lettre à B. Haller. II, Oct. 1527.

2. Bullinger. I, 263.

3. Lettre aux pasteurs de Bâle, 5 avril 1525.

4. Weiss dans Fussly. IV, 66.

5. Dès le mois de décembre 1524, Zwingli exprime l'espoir de célébrer, à la pâque prochaine, la cène d'après le rite qui fut en effet adopté. Lettre aux pasteurs de Strasbourg, 16 décembre 1524.

6. Bullinger. I, 264. Zwingli. Œuvres. II, 2, 232 et s.

7. Hess, Vie de Zwingli (Genève, 1811), p. 228. 229, d'après Sculteti Decades, ad an. 1525, I, p. 315.

8. Bullinger. I, 264.

9. Bullinger. I, 264, 265. Weiss, l. c. 65.

10. Bullinger. II, 45. Weiss, 93. Je trouve à la même date (janvier 1529) un autre acte bizarre d'intolérance : six bourgeois furent mis à l'amende pour avoir mangé du poisson, au lieu de viande, le jour du nouvel an qui était un vendredi. Weiss, ib.

11. Zwingli. Œuvres. II, 2, 256 et s.

12. Bullinger. I, 332.

13. Lettre d'Eck dans les œuvres de Zwingli. II, 2, 399. Les éditeurs ont réuni dans ce volume tout ce qui se rapporte au colloque de Baden.

14. Ib. II, 2, 401.

15. Ib. II, 2, 411, 414.

16. V. la résolution de la diète (1524). Hottinger, p. 199.

17. Réponse à Valentin Compar. II, 2, p. 8.

18. Œuvres. II, 2, 422.

19. Bullinger. I, 332. Réponse à Valentin Compar.

20. V. supra. I, ch. II.

21. Œuvres de Zwingli. II, 2, 461. Cf. Réponse de Zwingli. Ib. 464, 466.

22. Bullinger. I, 355, 356.

23. Zwingli. Œuvres. I, 426.

24. Ib. 427.

25. Haller à Zwingli, 8 avril 1523. Œuvres de Zwingli. I, 425.

26. Œuvres de Zwingli. II, 2, 64 et suiv. Bullinger, I, 390 seq.

27. V. par exemple la lettre d'un prêtre catholique de Soleure (*Sculteti* Decades. II, 136 et s.) : il se plaint de l'ignorance de ceux qui représentaient le catholicisme dans le colloque. Ceux qui soutenaient la doctrine de Luther sur la présence réelle reconnurent leur erreur.

28. Bullinger. I, 436. Toutes les pièces relatives à ce colloque sont réunies dans les œuvres de Zwingli. II, 2, 63-201.

29. Capito in Hoseam, p. 270 (cité par *Sculteus*, l. c. p. 141).

CHAPITRE IX.

1. Bullinger. II, 8-12.

2. Histoire de la réformation à Bienne, dans Fussly. II, 318. En 1527, ces six cantons avaient conclu une ligue avec le Valais pour la défense de la vieille foi. Hottinger, 362.

3. Bullinger. II, 46, 47, 63.

4. Nous verrons bientôt que Zwingli n'acceptait pas complétement ce principe.

5. Bullinger. II, 13.
6. Id. II, 31.
7. Bullinger. II, 27, 31.
8. Id. 21, 22.
9. Id. 48.
10. Id. 148.
11. Weiss l. c. 108.
12. Zwingli. Œuvres. II, 3, 42.
13. Ce principe de la *territorialité* est sans cesse invoqué par les réformateurs allemands.
14. V. le traité de paix dans Bullinger. II, 185, s. Cf. Ranke. III, 267 et s.
15. Œuvres. II, 3, 37, s.
16. Bullinger. II, 170.
17. Myconius, p. 18.
18. Bullinger. II, 182.
19. Zwingli composa aussi pour quatre voix la musique de ce chant. Œuvres. II, 3, 274.
20. Zwingli au landgrave de Hesse. 14 juillet 1529.
21. Capiton à Zwingli, 4 août 1529.
22. Zwingli aux bourgmestres, etc., 1er septembre.
23. Weiss. l. c. 117.
24. Bullinger. II, 224.
25. Zwingli aux bourgmestres, 5 septembre.
26. Zwingli aux mêmes, 6 septembre.
27. Id., 22 septembre.
28. Bullinger. II, 225.
29. Id. Ib.
30. Mélanchton à l'électeur de Saxe (Œuvres de Zwingli. IV, 185). Les éditeurs de Zwingli ont réuni

les relations les plus importantes du colloque de Marbourg. Les relations allemandes se trouvent t. II, 3, p. 44-58. Les relations latines, t. IV, p. 173-201. La plus intéressante de toutes, celle de Bullinger, se trouve aussi dans Fussly, l. c. III, 150, et dans sa chronique. II, 225 et s. Celle de Schutheiss, d'après deux manuscrits, l'un suisse, l'autre allemand, dans ses Décades, ad an. 1529. II, 215-233.

31. Bullinger. II, 226.

32. Mélanchton avait même demandé qu'on appelât des catholiques au colloque comme juges impartiaux, et pour qu'on ne pût pas soupçonner les lutbériens et les zwingliens de conspirer contre eux. *Sculteti*, l. c. p. 197. Merle d'Aubigné. IV, 109.

33. C'était le même contre lequel Hutten avait dirigé ses philippiques : il était encore banni de son duché occupé par l'Autriche. Son opposition à la maison d'Autriche en faisait un allié naturel des protestants : du reste l'exil l'avait amélioré.

34. Brentz à l'eglise de Reutlingen, 4 novembre 1529 (Zwingli. OEuvres. IV, 195).

35. Mélanchton à l'électeur de Saxe (OEuvres de Zwingli. IV, 187).

36. « Le landgrave, écrit Luther à sa femme, agit comme si nous pouvions tomber d'accord, ou du moins en restant divisés sur la doctrine, nous traiter comme des frères et des membres du Christ : il s'essouffle pour nous persuader ; mais nous ne voulons pas de cette fraternité-là. » Fussly, III. 186 en note.

37. Brentz. l, c. 206.

38. Compte-rendu de Schutheiss. Decades. II, p. 218. Dès 1526, au contraire, Luther avait déclaré hé-

rétique l'opinion des sacramentaires. Ib. p. 38.

39. Mélanchton cite encore ces paroles de Luther: « Comment pouvez-vous me considérer comme votre frère tout en déclarant que mon opinion est erronée? C'est la preuve que vous ne faites pas grand cas de votre doctrine. » Mélanchton à l'électeur de Saxe, dans Zwingli. IV, 186. Sculteti Decades. II, 203.

40. Lutherus ad Jacobum Præpositum Bremensem, dans Zwingli. IV, 199. Mélanchton. Ib. 186, 187. Brentz. Ib. 206.

41. Bucer in præfatione ad enarrationes evangelicas. Ib. 194. Sculteti, dec. II, 207.

42. Il faut noter que Lambert rédigea, pour la Hesse, la première constitution démocratique de l'Église, plus démocratique même que celle de Zwingli.

43. Schultheiss donne ce mot du landgrave comme le tenant de la personne même à qui il fut dit : « Plusieurs pensent que le colloque de Marbourg n'a rien produit : c'est une grande erreur. Il m'a amené, ainsi que mon théologien Fr. Lambert, à reconnaître la vraie doctrine concernant l'eucharistie. C'est à grand' peine que je me suis décidé à signer la confession d'Augsbourg; encore ai-je ajouté sur l'original cette réserve expresse : l'article 10 (sur la cène) ne me satisfait pas. » Sculteti Dec. II, 233.

CHAPITRE X.

1. Ranke. III, 276.
2. Œuvres de Zwingli. IV, p. 3-18.
3. L'art. 8 traite de la cène : je l'ai donné ci-dessus.

4. Merle d'Aubigné. IV, 307.

5. V. cet écrit d'Eck dans Zwingli. IV, 19-29. La réponse de Zwingli. Ib. p. 29-41.

6. Dès le commencement de la lutte Bucer avait pris une position conciliante. V. son avis sur la controverse entre Carlstadt et Luther. 26 décembre 1524 (Fussly. V, 107 s.).

7. Lettre des pasteurs de Zurich aux députés de Zurich à une conférence des villes de la cité chrétienne à Bâle, 20 novembre 1530 (Œuvres. VIII, 552).

8. Bullinger. II, 289.

9. Id. 161.

10. Id. 271, 272.

11. Id. 357.

12. Lettre à Conrad Zuick, 1er mars 1530 (Œuvres. VIII, 429).

13. Zwingli. Œuvres. II, 3, 67. Lettre de Capiton à Zwingli, 22 avril 1530 (Œuvres. VIII, 445).

14. Zwingli. II, 3, 81. Lettre au landgrave, 3 août 1530 (VIII, 487). Weisse. l. c. 123.

15. Cf. Merle d'Aubigné. IV, 579.

16. Zwingli. Œuvres. II, 3, 101, 106.

17. Bullinger. II, 383, 384.

18. Id. II, 388.

19. Bullinger. III, 45.

20. Id. 46. Myconius rapporte ainsi le mot (p. 19) : « C'est un présage de mort pour moi et pour un autre. » Et il ajoute : « J'ai toujours pensé qu'il voulait parler d'Œcolampade. » Œcolampade mourut en effet peu après Zwingli et probablement de douleur de sa mort.

21. Bullinger. III, 49.

22. Id. 52.

23. Id. 85.

24. Bullinger, réponse à Faber, dans Fussly. IV, 293.

25. Mycouius, p. 20.

26. Œcolampadius M. Frechto et Cunhardo Somio, 8 novemçre 1531 (Œcolampadii et Zwinglii epistolæ. Bâle, 1592, p. 980). Léon Jud, cité par S. Hess, Ursprung, Gang, etc., p. 164. Fussly. III, 280.

27. Bullinger. III, 137. Je renvoie pour les détails à l'excellent récit de M. Merle d'Aubigné, IV, 632.

28. Bullinger. III, 136 Zwingli n'avait que 47 ans.

29. Bullinger. III, 167.

30. Archives de famille citées par S. Hess, Anna Reinhard (Zurich, 1820), p. 57, 58.

31. Zwingli Annotationes in Jeremiam. VI, I, 163. Bullinger, qui cite aussi ces lignes (III, 138), fait remarquer que Zwingli les écrivit l'année même de sa mort.

FIN DES NOTES.

TABLE

DU TOME PREMIER.

		Page.
	ULRICH DE HUTTEN. Introduction..... ..	1
I.	1488. Naissance de Hutten. La noblesse franconienne.....	5
	Un château féodal.....	6
II.	1499. Hutten à l'école de Fulda.....	8
	Luttes, obsessions. Fuite du couvent.....	10
III.	1504. Hutten à Erfurth, à Cologne.....	12
	La scolastique. Les humanités.....	13
IV.	1506-1514. Voyages.....	15
	Hutten à Pavie.....	17
	Poëme en l'honneur de l'archevêque de Mayence. La noblesse allemande.....	19
V.	Caractère de Hutten. Son portrait.....	21
VI.	1515. Assassinat de Jean de Hutten par le duc de Wurtemberg. Une cour au XVIe siècle.....	26

VII. Vendetta. Discours contre le duc de Wurtemberg..... 31
La révolte des paysans souabes..... 33
Le phalarisme. Leçon de tyrannie..... 36
Punition du coupable. Sickingen..... 38

VIII. Les humanistes et les scolastiques. Reuchlin..... 40
L'inquisition en Allemagne..... 45
Sursis ordonné par le pape..... 47

IX. 1516. Le triomphe de Capnion..... 47
Manifeste de Hutten..... 49

X. Epistolæ obscurorum virorum..... 51
Jugement de Herder..... 52
Lettres de Th. Morus, d'Erasme..... 53
Bref du pape contre les auteurs de cette satyre..... 56
Fin de l'affaire de Reuchlin..... 58

XI. 1517. Hutten méconnu par les siens. Il n'est rien..... 59
Trois chemins conduisaient à une position au XVIe siècle: la guerre, le couvent, le droit. 61
Hutten va en Italie pour étudier le droit..... 62
Les bartholistes. Le droit national..... 63
Corruption de l'Église..... 64
Prouesses de Hutten en Italie..... 67
Hutten, poëte et orateur impérial..... 69

XII. 1517. Imprimerie de Hutten..... 69
Discours de Laurent Valla sur la donation de Constantin..... 70
Dédicace à Léon X..... 74
Jugement de Luther..... 77

XIII. Hutten à la cour de l'archevêque de Mayence. 78
Lettre au comte de Nuenar. Querelle de

moines..... 80
Influence de Hutten sur l'Allemagne politique..... 83

XIV. 1518. Hutten à la diète d'Augsbourg Guerre contre les Ottomans. Discours de Hutten... 84
Ses projets. Lettre à Pirckeimer..... 87

XV. 1519. Hutten se prépare à frapper un grand coup. Méditation religieuse..... 91
Abnégation..... 94
Lutte intérieure : hésitation..... 95

XVI. La triade romaine..... 98

XVII. Impression produite par la triade romaine en Allemagne..... 111
Bref du pape. L'archevêque de Mayence.... 112
1520. Lettre à Luther..... 115

XVIII. Hutten à la cour de Charles-Quint..... 120
Le pape demande qu'il soit envoyé enchaîné à Rome..... 123
Hutten au château d'Ebernburg. Sickingen. 123
Lettre à l'archevêque de Mayence..... 124
Lettre au chevalier de Rotenhann..... 125
Lettre à Charles-Quint..... 128

XIX. Lettre à l'électeur de Saxe. Manifeste de Hutten..... 131

XX. Premier poëme allemand de Hutten. Son succès..... 143
Réhabilitation de Jean Huss..... 144
Appel aux armes..... 146
Traduction allemande de la triade romaine. Dédicace à Sickingen..... 148

XXI. 1521. Lettre à Luther..... 151

XXII. Diète de Worms..... 156

Position de Charles-Quint vis-à-vis de la réforme..... 157
Luther et l'inquisition d'Espagne..... 158
Premières démarches près de la diète. Elle ordonne que Luther soit cité..... .. 160
Voyage de Luther. Son arrivée à Worms.... 161
Sa comparution devant la diète..... 163
Agitation du peuple. Hésitation de la diète.. 167
L'édit de Worms enlevé par surprise..... 169
Protestations, pamphlets anonymes. Hutten signe le sien..... 172

XXIII. La *bulle*, le premier moniteur, le second moniteur, les brigands..... 170
Réhabilitation de Ziska..... 175
Sickingen et l'empereur..... 176

XXIV. La noblesse immédiate et les villes..... 179
Les brigands, les chevaliers..... 180
Les commerçants..... 185
Les docteurs..... 187
Les évêques, chanoines et moines..... 188
La guerre prochaine..... 191

XXV. Position des princes vis-à-vis de la réforme. Premières sécularisations dans les pays catholiques..... 191
Négociations de l'empereur avec Sickingen.. 193
Sickingen lève une armée. Siége de Mézières. 196
Réunion des chevaliers rhénans..... 197
Appel aux paysans. Le nouveau Karsthans.. 198
Première guerre de religion..... 201

XXVI. Pourquoi cette première prise d'armes échoue. La noblesse immédiate et la réforme..... 202
Sickingen attaque l'archevêque de Trèves... 205
Sa défaite, sa mort..... 206

XXVII. 1523. Hutten en Suisse..... 208

Querelle avec Erasme..... 209
Hutten à Mulhouse..... 210
1524. Hutten à Zurich..... 211
Mort de Hutten..... 213

ZWINGLI, RÉFORMATEUR DE ZURICH. 215
Introduction. Caractères de la réformation de la Suisse allemande..... 217

CHAPITRE PREMIER.

Les influences.— Premières années de Zwingli. — Zwingli à Glaris, à Einsiedeln (1484-1519)..... 229

I. Naissance de Zwingli. Wildhaus..... *ibid*
Zwingli à Bâle : la musique..... 232
Berne : les dominicains..... 234
Vienne : la scolastique..... 235
Zwingli, maître d'école à Bâle..... 237
La musique..... 237
La théologie..... 239
Thomas Wittenbach..... 240

II. Zwingli, curé de Glaris.. 243
Influence des langues au XVIe siècle..... 244
Jugement de Zwingli sur quelques anciens.. 246

Pindare et la Bible..... 247
Le sage est un bien public..... 249
Pic de la Mirandole..... 250
Erasme. Justification par le Christ..... 252
Voyage d'Italie. Zwingli à l'armée..... 254
Les capitulations. Le bœuf, le labyrinthe.... 256
La nouvelle noblesse. Le travail..... 258
Paix perpétuelle avec la France. Zwingli quitte Glaris..... 262

III. Einsiedeln. L'administrateur Diebald de Geraldseck..... 264
L'abbé Conrad de Rechberg..... 265
L'Évangile sans addition humaine..... 267
Le Christ seul médiateur..... 268
Zwingli en possession de sa doctrine..... 270
Pension du pape..... 271
Les indulgences. Le moine Samson..... 273
Zwingli appelé à Zurich..... 274
La chasteté. Le mariage..... 277

CHAPITRE II.

Zwingli à Zurich. — Premières années (1519-1522)..... 282

I. Prédication de l'Évangile: innovation..... *ibid*
Suette anglaise..... 285
Lettre à Myconius sur les signes du temps.. 287
Tentative en faveur de Luther..... 290
Rapports de Zwingli avec Luther..... 293

II. Premiers actes de la réforme à Zurich. Ordre de ne prêcher que l'Écriture..... 299

Zwingli repousse la pension du pape..... 300
Ligue avec la France. Opposition de Zwingli. 301
Expédition en faveur du pape..... 303
Suites de cette expédition..... 306
Liberté des aliments..... 307
Réclamation de l'évêque de Constance..... 308
Supplique pour le mariage des prêtres..... 311
III. Calomnies contre Zwingli..... 315
Lettre à ses frères et sœurs..... 317
Sermon sur la vierge Marie. L'invocation des saints: les images..... 323
Lambert à Zurich..... 326

CHAPITRE III.

Premier colloque de Zurich.—Doctrines de Zwingli (1522-1523)..... 329

I. Causes du premier colloque. Léon Jud..... 330
Ordonnance de convocation..... 331
Thèses de Zwingli. Pas de juge en matière religieuse..... 333
L'Église, la paroisse..... 334
L'Église et la commune..... 339

II. Le pouvoir temporel. Son institution divine. Ses limites..... 342
Droit et devoir des sujets..... 346
Définition de la loi. Origine et but du pouvoir. 349

III. Thèses religieuses : autorité des Écritures. — Le pape. — La messe. — Les moines. — Les jeunes, dispenses, pèlerinages.— Le purgatoire. — La confession..... 355-361
Résumé..... 361

IV. La prédestination..... 363
La réforme et la liberté morale..... 364
Le catholicisme et la liberté morale..... 366
La foi, don de Dieu..... 368
Dieu est en tout..... 369
Dieu, auteur des œuvres..... 372
La prédestination même en dehors du christianisme..... 377

V. Colloque de Zurich. Zwingli. Faber.—L'autorité et la liberté d'examen..... 379

Notes du premier volume..... 387

TABLE

DU TOME SECOND.

ZWINGLI..... 1

CHAPITRE IV.

Suite du premier colloque. — Deuxième colloque. — Les martyrs. (1523-1524)..... 1

I. Mariage des prêtres..... 1
Réformation du chapitre de Zurich..... 3
La messe. Les images. Hottinger..... 4
Deuxième colloque. L'Église..... 6
Suppression des images, etc..... 11
Le culte intérieur. Les arts..... 13

II. La terreur. Supplice de Hottinger..... 17
Manége de Zwingli 22
Sécularisation des couvents. L'office des pauvres..... 23

Bible de Zurich..... 27
Réclamations de la diète. Réponse de Zurich..... 28

III. Affaire d'Ittingen..... 30
Supplice des wirth..... 32

CHAPITRE V.

Les anabaptistes. — Guerre des paysans..... 41
I. Grande crise de la réforme..... *ibid*
Plus d'autorité..... 44
II. Les anabaptistes. — Leur principe : Individualisme mystique..... 48
Meurtre de Saint-Gall..... 49
Principe sectaire. Le baptême..... 50
La réforme appliquée au temporel..... 52
État de la société au XVIe siècle. Les paysans. 53
Réclamations des paysans. Les douze articles. 56
Les réformateurs et les paysans..... 59
Insurrection des paysans..... 60

CHAPITRE VI.

Les anabaptistes à Zurich..... 62
I. Position de Zwingli dans cette grande lutte. *ibid*
Caractère des chefs du mouvement..... 64
Attachement à la lettre..... 65
Démarches auprès de Zwingli. L'Église des Saints..... 66
Commencements de l'abaptisme à Zurich.... 69
II. Reproches que Zwingli adresse dès le principe à l'anabaptisme. Théorie du baptême. 72

La scission d'avec l'Église 76

III. Premier colloque avec les anabaptistes. Commencement des rigueurs..... 78
Influence sur les campagnes..... 80
Deuxième colloque avec les anabaptistes.... 82
Doctrines des anabaptistes..... 86
Jugement de ces doctrines..... 92

IV. Soulèvement des paysans sujets de Zurich... 97
Les rentes..... 100
Les rentes 106

V. Supplice des anabaptistes..... 112
Une voix modérée..... 115
Nouveau décret contre les anabaptistes..... 117

CHAPITRE VII.

La Cène. Lutte contre Luther..... 119

I. Portrait de Zwingli..... 120

II. Trois opinions sur la Cène. L'Église catholique. Luther. Zwingli..... 125
Importance de la question. Deux tendances. 128
Formation de l'opinion de Zwingli sur la Cène 131
Zwingli, Carlstadt, Wiclef, les Vaudois 137
Résumé de la doctrine de Zwingli sur la Cène..... 142
Valeur sociale de cette doctrine..... 147

III. Polémique de Zwingli avec Luther. Sa modération 149
Liberté de la presse..... 150

Les fanatiques..... 154
Amica exegesis..... 155

CHAPITRE VIII.

La Cène à Zurich. — Colloques de Baden et de Berne (1525-1528)..... 157

I. La doctrine de Zwingli triomphe à Zurich... 158
Rituel de la Cène à Zurich..... 162
Contrainte exercée..... 163
Règlement sur le mariage..... 165

II. Influence de la réformation de Zurich sur les cantons catholiques..... 166
Proposition d'Eck : son habileté 169
Embarras de Zurich..... 172
Colloque convoqué à Baden..... 175
Résolution de la diète après le colloque..... 178
Résultat du colloque..... 179
Marche de la réforme à Berne..... 180
Un colloque est convoqué..... 184
Les résultats..... 186

CHAPITRE IX.

Cité chrétienne. — Première guerre de religion en Suisse.—Conférence de Marbourg. (1528-1529)..... 189

I. Cité chrétienne. Ses principaux membres. Ses principes fondamentaux..... 190
Territoires communs..... 191
Réclamations de Zurich à leur égard : résistances des cantons catholiques..... 192

Alliance des catholiques avec l'Autriche 194
La guerre. Projets de Zwingli..... 196
Liberté de conscience..... 197
Paix insuffisante..... 199
Dégoûts de Zwingli..... 200

II. Nécessité d'une ligue protestante. Ses difficultés 202
Ouvertures du landgrave de Hesse pour un colloque à Marbourg. Voyage de Zwingli. 205
Le colloque..... 210
Opposition de principe..... 221
Suites du colloque..... 224
François Lambert..... 228
Zwingli et le landgrave..... 229

CHAPITRE X.

Diète d'Augsbourg. — Profession de foi de Zwingli. — Deuxième guerre de religion en Suisse. — Mort de Zwingli..... 231

I. La diète d'Augsbourg. Concile laïque..... 232
Profession de foi de Zwingli..... 234
Justification par le Christ..... 235
Le péché originel..... 236
L'Église..... 238
Les sacrements..... 239
Les cérémonies. Les images..... 240
Le sacerdoce..... 241
L'empire..... *ibid*
Appel à la tolérance..... 243
Effet produit par cette profession de foi..... 246

II. L'alliance avec les luthériens impossible.... 247
Progrès de la réforme en Suisse. Glaris..... 249

Saint-Gall. Le Lockenbourg..... 250
Irritation des catholiques..... 251
Craintes des réformés. Cri d'alarme de Zwingli..... 252
Projets de Zwingli. Négociations avec François Ier..... 254
Exposition de la foi chrétienne..... 257
Les païens sauvés..... 259

III. Vices de la confédération..... 262
Opposition de Berne au plan de Zwingli..... 263
Préparatifs de guerre..... 264
Les marchés fermés. Opposition de Zwingli. 265
Zwingli donne sa démission..... 267
Ses pressentiments..... 268
La guerre éclate..... 269
Bataille de Cappel..... 270
Mort de Zwingli..... 272
Son cadavre est brûlé..... 274
Conclusion..... 275

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de J. Claye et Ce, rue Saint-Benoît, 7.

3 2044 069 623 320

CHAUFFOUR, Victor
Études sur les
réformateurs du XVIe
siècle.

608.2
H98.9
C496et
1853